



18

Registre des mariages

N

*célébrés dans l'arrondissement d'état-civil
de Lausanne.*

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre contient quatre cent soixante-dix-huit pages.

Lausanne, le 4 janvier 1896.

Le Chef de service du Département :

L. Faour



N° 1

Bucher & Schuh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bucher, Friedrich** Cocher

de Schipfen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bischofszell (Thurgovie), le neuf février mil huit cent soixante-cinq

fils de Friedrich Bucher, décédé,

et de Jeanne Marie née Kobi, sa femme, décédée,

2^o **Schuh, Marie**, Cuisinière

de Sarsbach (Bade) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Baden-Baden, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-huit,

fille de Joseph Schuh, maçon,

et de Barbara Walk, ses sœurs à Sarsbach (Bade)

Les publications ont eu lieu à Sarsbach, Schipfen & Lausanne, les douze & quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Schipfen

Sarsbach & Lausanne

Promesse de mariage

Communiqué : à l'Etat Civil de

Schipfen & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Friedrich Bucher

Marie Bucher

Signatures des témoins :

H. Mathieu

Jean Durig Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 2

Chevalley et Garret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chevalley, Aimé, sellier-tapissier

de Chierrens domicilié à Chierrens,

célibataire,

né à Chierrens, le treize décembre mil huit cent dix-sept,

fils de Jean Pierre Chevalley

et de Marie Louise née Mayotte, à Chierrens,

2^o Garret, Anna-Elizabeth, sans profession,

de Langnau (Berne) domiciliée à Villeneuve,

célibataire,

née à Langnau, le vingt août mil huit cent dix-sept,

fille de Jacob Garret

et de Catherine née Nechti, accédée

Les publications ont eu lieu à Langnau, Villeneuve & Chierrens, les dix-huit et vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St Cierges.

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Cierges, Langnau & Villeneuve

Signatures des époux :

Aimé Chevalley
Anna Garret

Signatures des témoins :

Hélène Forestier
Julia Carbaz
Louis Garret

L'officier de l'état civil :

N° 3

Pilloud & Roschi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilloud, Gustave**, ferblantier,

de Yverdon domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yverdon, le seize Juin mil huit cent soixante-onze

fil de Louise Marie Pilloud, décédée.

et de

2° **Roschi, Elira**, Cuisinière,

de Oberwyl (S. Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Oberwyl, le neuf Janvier mil huit cent soixante-deux

fille de Jean Roschi, charpentier

et de Elisabeth née Neuenchwander, domiciliés à Oberwyl.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon & Oberwyl, les six-sept
& dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Yverdon

Lausanne & Oberwyl

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Yverdon & Oberwyl

Signatures des époux :

Pilloud Gustave
Elira Pilloud

Signatures des témoins :

J. Cachin

A. Gilmanfils
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 10 juillet 1908, le Tribunal de première instance du Canton de Genève a prononcé le divorce le mariage existant ci-contre.

Le divorce, déclaré exécutoire le 6 octobre 1908, a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 145 D de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 10 octobre 1908

L'officier de l'Etat Civil

[Signature]

N° 11

Ruchat & Noël

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchat, Paul-Aimé Chocolatier

de Grandcour domicilié à Vennez / Lausanne

Célibataire

né à Neuchâtel, le vingt-quatre mai mil huit cent soixante-douze

fils de Jean Frédéric Ruchat, décédé,

et de Anna née Frutiger, sa veuve, à Vennez

2° Noël, Méry Repasseuse

de Lutry & de Forêt domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lutry, le premier novembre mil huit cent soixante-douze

fille de Henri Louis Noël, agriculteur

et de Rosalie née Marguerat, sa femme, à Escherins d' Lutry

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Lutry, forêt & Lausanne, les sept, huit et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grandcour, Lausanne, Lutry & forêt

Communiqué: à l'état civil de

Grandcour, Lutry & forêt

Signatures des époux :

Paul Aimé Ruchat

Méry Ruchat

Signatures des témoins :

Dattet Alexandre

Louis Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 5
Bandi et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-
 seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bandi, Jean**, Chaudronnier
 de Oberwyl b. B. | Berne, domicilié à Lausanne,
 Célibataire,

né à Oberwyl, le dix-sept Aout mil huit cent soixante-huit
 fils de Nicolas Bandi, agriculteur à Oberwyl
 et de Marie Elisabeth Mœri, décédée

2^o **Müller, Antonia**, sans profession
 de Aulendorf | Wurtemberg, domiciliée à Lausanne,
 Célibataire,

née à Aulendorf, le douze Septembre mil huit cent soixante
 fille de Ferdinand Müller, décédé,
 et de Marie Anna née Kopp, sa veuve, à Aulendorf.

Les publications ont eu lieu à Oberwyl, Lausanne & Aulendorf, les dix-sept et dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne, Oberwyl & Aulendorf

Communiqué : à l'état civil de
Oberwyl & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Bandi

A. Müller

Signatures des témoins :

Victor Delisle

Camerginot Franz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 6

Piolino et Gamon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Piolino, Georges-Louis**, _____ Négociant, _____
de St^e Croix _____ domicilié à St^e Croix, _____
veuf d'Henriette Joséphine Herbollier d'ad le vingt-six Juillet mil huit cent quatre-
vingt-quatorze, _____

né à Vuilletboeuf, le trois février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____
fils de Georges Piolino, négociant à St^e Croix _____
et de Marie Apolline née Bernad _____

2^o **Gamon, Marie-Augustine-Alvina**, Employée de magasin, _____
de Tousson (Ardèche) _____ domiciliée à Lansanne, _____
Célibataire, _____

née à Genève, le vingt-deux septembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____
fille de Jean Léon Gamon, coupeur en chaussures, à Lansanne, _____
et de Marie née Vial, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, aux Ganges, à St^e Croix & à Tousson
les dix-neuf, vingt-deux & vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-
vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil de
St^e Croix _____

Communiqué: à l'Etat civil de
St^e Croix & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Georges Piolino
Marie Piolino

Signatures des témoins :

St^e Wolfhe
J^e Ramet _____

L'officier de l'état civil :

N° 7

Crozet et Rozzallat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 11 Juin 1910
de la Cour d'Appel de Lyon, le
Tribunal de 1^{re} Instance du Canton de
Gonville a déclaré nul le mariage
indiqué ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 463, de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Lu à la Cour le 31 Mars 1910.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Crozet, Louis-Alfred,** Gendarme,

de Olten domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Panex / Olten, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-onze

fils de Louis Samuel Crozet, agriculteur,

et de Elise née Ollez, sa femme, domiciliée à Panex

2^o **Rozzallat, Marguerite-Félicie-Pauline,**

de St Cergues domiciliée à St Cergues, Repasseuse

Célibataire,

née à St Cergues, le vingt-un avril mil huit cent soixante-quinze

fille de Jules Marc Samuel Rozzallat, agriculteur à St Cergues

et de Marie Pauline née Tissot, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Cergues, Olten & Hérimoz, les
quatorze, quinze, seize & dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-
quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Olten
Hérimoz, Landanne & St Cergues

Communiqué : à l'état civil
d'Olten & St Cergues.

Signatures des époux :

Louis Crozet

Pauline Crozet

Signatures des témoins :

E. Pouly

[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 8

Lieber et Schürpf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lieber, Alfred**, négociant,

de Horgenbach - Frauenfeld (Thurgovie) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le quinze Janvier mil huit cent soixante-dix,

fils de Jacob Lieber, négociant,

et de Louise Marie Etodie Marchand, sa femme, à Lausanne

2° **Schürpf, Ida-Barbara**, sans profession,

de Tablat | St Gall | domiciliée à St Gall,

célibataire

née à St Gall, le trois Octobre mil huit cent soixante-dix

fille de Jean Martin Schürpf, négociant,

et de Anna Barbara née Frei, sa femme, à St Gall

Les publications ont eu lieu à Horgenbach, Tablat, St Gall et Lausanne

les treize et vingt un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur-avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Horgenbach, Tablat, St Gall et

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Frauenfeld, Tablat et St Gall

Signatures des époux :

Aef. Lieber

I. Lieber

Signatures des témoins :

Frida Tanner à St Gall

Jélie Amberg à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décret du Grand Conseil du
Canton de Vaud, en date du 14
Janvier 1923, Alfred Lieber, époux
de Ida-Barbara Schürpf, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 27 juillet 1923

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Lequel a l'état civil à Frauen-
feld, Tablat et St Gall.

N° 9

Rossite & Fittet

née Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rossite, Gustave-Alfred-Louis**, MARIÉ

de Blonay domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Bercier (Blonay), le trente-un Mars mil huit cent soixante-treize,

fils de Pierre François David Rossite, décédé,

et de Marianne Louise née Pomraz, sa veuve, à Aigle,

2° **Fittet née Regamey, Fanny-Emélie**,

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces de Paul Louis Fittet ad le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

née à Bettens, le trois février mil huit cent soixante-quatre

fille de Etienne Louis Regamey

et de Jeanne Françoise née Menétrey, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Blonay, Villars-le-Terroir & Lausanne, les quatorze & seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'ami de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Blonay, Villars-le-Terroir et

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Léger & Echallens.

Signatures des époux :

Alfred Rossite
Fanny Rossite

Signatures des témoins :

J. Prud'homme
Louis Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Frieden et Anthonnnet
née Meilland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Frieden, Frédéric-François** Jardinier,
de Ruppoldsried (Berne) domicilié à Lausanne,
Célibataire

né à Truchätel, le treize novembre mil huit cent soixante-quatre,
fils de Jean Pierre Frieden
et de Elisabeth née Wittwer, les deux décédés

2° **Anthonnnet née Meilland, Anne-Joséphine**,
de Pizy domiciliée à Lausanne, marcée de fruits
divorcée en premières nocces de Jules Alexandre Anthonnnet dès le huit décembre
mil huit cent quatre-vingt-douze
née à Liddes (Valais), le dix-sept novembre mil huit cent soixante-deux
fille de Emmanuel Appier Meilland
et de Marie Catherine née Max, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Pizy & à Ruppoldsried, les vingt
huit & vingt-neuf décembre et premier janvier mil huit cent quatre-vingt
quinze & quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageDéclaration de divorce de l'EpouseCertificats de publication deRuppoldsried, Pizy & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Etzelkofen & à Gmüel

Signatures des époux :

Frieden Frédéric FrançoisAnthonnnet Josephine

Signatures des témoins :

S. Jullien
Ch. Garillet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 11

Maget et Goudou

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maget, Louis-Marie-Samuel-Jean**, confiseur

de L'Isle domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le quatorze Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Victor Isaac Maget, architecte,

et de Caroline Louise Marie Françoise Gaudin, sa femme, à Lausanne

2^o **Goudou, Augusta**, négociante,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le deux avril mil huit cent soixante-treize

fille de Léon Goudou, négociant,

et de Suzanne Lindet, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Isle a Lausanne, les dix-sept décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Isle, Lausanne

Communiqué : à l'état civil de L'Isle

Signatures des époux :

L. Maget

Auguste Maget

Signatures des témoins :

J. Goudou

L. Maget

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Cherrex & Gilgen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 Septem-
bre 1899, déclaré définitif et exécutoi-
re le 14 octobre suivant, le Tribu-
nal civil du district de Lausanne
a dissous par le divorce le mari-
age contracté ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre le
mari en vertu de l'article 146 lettre
c) de la loi fédérale du 24 décem-
bre 1874.

Lausanne, le 20 octobre 1899.

L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cherrex, Francois-Alexis,** Couvreur,

des Planches (Montreux) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-neuf,

fil de Gabriel Rodolphe Cherrex, décédé,

et de Louise Julie Favre-Clement, sa femme, décédée.

2° **Gilgen, Marie-Séraphine,** Cuisinière

de Ruggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Planchay (Fribourg), le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-cinq

filles de Ludovic Philippe Gilgen, employé au Chemin de fer

et de Anna Maria Elisabetha née Neubourg, sa femme, à Fribourg

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Ruggisberg & à Lausanne, les
vingt & vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montreux (Les Planches) Ruggisberg

& Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Montreux & Ruggisberg

Signatures des époux :

Cherrex Francois
Marie Cherrex

Signatures des témoins :

Ph. Duplan
Louis Corday

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Bovard et Diderens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, François-Samuel**, agriculteur,

de Epesses domicilié au Four de Forêt,

veuf de Amélie née Coudy, dès le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-onze,

né au Bois de Romont d'Epesses, le vingt-deux Mars mil huit cent cinquante-huit,

fils de feu Abian Samuel Bovard

et de Jeanne Louise Marguerite née Brevet, la veuve, d'Epesses,

2° **Diderens, Charlotte**, ménagère

de Savigny domiciliée au Four de Forêt,

célibataire,

née à Savigny, le huit avril mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean Louis Diderens, agriculteur,

et de Marie Louise née Selesser, la femme, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Epesses, Savigny & forêt, le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Forêt.

Signatures des époux :

Bovard François
Charlotte Bovard

Signatures des témoins :

Bovard Alfred
M. Minard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Entey, Savigny & forêt

N° 14

Bovard et Vizinand
née Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Alfred,** *Boucher*
de *Epresses* domicilié à *Landanne*,
célibatairené à *Epresses*, le vingt-sept Juin mil huit cent Soixante-Six,
fils de *Abram Samuel Bovard, décédé*,
et de *Jeanne Louise Marguerite née Bovet, sa veuve, à Epresses*.2° **Vizinand née Jaquet, Marie-Madeleine-Adélaïde,**
de *Corseaux sur Vesey* domiciliée à *Landanne, bouclière*,
veuve en premières nocces de *Louis Charles Vizinand, dès le vingt-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-treize*née à *Granges s/ Vesey*, le vingt-huit Juillet mil huit cent Soixante,
fille de *François Etienne Jaquet, agriculteur*et de *Jeanne Louise née Estoppey, sa femme, à Granges s/ Vesey*Les publications ont eu lieu à *Epresses, Corseaux & Landanne, les trois & quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Corseaux, Epresses & Landanne**acte de décès du mari de l'épouse**Communiqué: à l'Etat Civil de**Cully & Corsier*

Signatures des époux :

Bovard Alfred
Adèle Bovard

Signatures des témoins :

Bovard François
Charlottes Bovard Fozel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Emich et Pralin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Emich, Charles,** _____ Tailleur,

de Bredenkirchen (Suisse) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le seize Septembre _____ mil huit cent soixante-quatre

fils de Charles Emich, cordonnier tailleur _____

et de Philoméa Schaffner, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Pralin, Anna,** _____ Couturière

de Correvon _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Fribourg, le dix avril _____ mil huit cent soixante-dix

fille de Jean Pierre Pralin, décédé _____

et de Marie née Gilliéron, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Bredenkirchen, Correvon & Lausanne, les
vingt-trois & vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. - 2^o :
Consentement du père de l'Epoux. - 3. Per-
misse de mariage. - 4^o Certificats de publi-
cation de Bredenkirchen, Correvon et
Lausanne. 5^o Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces sous
n^{os} 4 & 5 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de
St Cerges & à la Chancellerie de _____

Signatures des époux :

Ch. Emich

Anna Emich

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred

Delisle Victor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Auberson et Kowald

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Auberson, Damien-Agénor** Charretier,de Essectines sur Yverdon domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Essectines le cinq mars mil huit cent soixante-huitfils de Daniel Auberson tailleur à Essectineset de Marie née Lambert, décédée,2° **Kowald, Olga** Cuisinière,de Châtigny (Borne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Giez le douze Septembre mil huit cent soixante-quatorzefille de Jean Kowald vigneronet de Anna Marie née Bost, la femme domiciliée à Grandson,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essectines & Herzogenbuchsee le vingt & vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de EssectinesChâtigny & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Lausanne & Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

Auberson Agénor
Auberson Olga

Signatures des témoins :

Jean Kowald à Grandson
P. Darbey à Bulle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 17

Barbey & Leder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Louis-Frédéric,** marié

de Grandcour et de Repraux domicilié à Bulle

divorcé de Marie Louise Duraz, d'è le vingt-trois décembre mil huit cent quatre-
vingt-trois (en premières noces)

né à Grandcour, le vingt-neuf novembre mil huit cent cinquante

fil de feu Jean Frédéric Barbey

et de feu Marguerite Adèle Probat

2° **Leder, Emilie,** sans profession

de Thunzingen (Bade) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Thunzingen, le vingt-sept février mil huit cent soixante-trois

fille de Ernest Leder, serrurier, à Thunzingen

et de Marie Elisabeth née Deunzer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Bulle Lausanne Grandcour Repraux et
Thunzingen, les vingt-sept, vingt-huit & trente décembre mil huit cent
quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bulle

Signatures des époux :

L. Barbey
Emilie Barbey

Signatures des témoins :

Eugène Krosbau
Alfred

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Bulle Grandcour Corcelles-le-Franc
et au Consulat d'Allemagne (Chêne-Claire)

[Signature]

N° 18

Steck et Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 8 Dé-
cembre 1904 déclaré exécutoire le 5
Janvier 1905, le Tribunal civil du district
de Yverdon a déclaré par le divorce le
mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre
les deux époux en vertu de l'art. 106 b, contre
le mari et 106 a 1 b, contre la femme de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Le Tribunal a prononcé que ni
l'un ni l'autre des époux ne pourra con-
tracter un nouveau mariage avant le
délai de deux ans dès le jour où le présent
jugement sera devenu définitif.

Lausanne le 11 février 1905

L'Officier de l'Etat Civil

Aujourd'hui vingt-trois Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Steck, Jean-Louis-Samuel**, _____ *Securitaire*,

de Walkringen (Seme) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à La Tour de Peilz, le dix-huit février _____ mil huit cent Soixante-quinze, _____

fils de Louis Frédéric Steck, *Securitaire*, _____

et de Sophie Fanny Marguerite Borel, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Favez, Louisa**, _____ *Controleuse*,

de Penthieraz _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Pully, le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent Soixante-seize _____

fille de Louise Favez née Valtetten, domiciliée à Lausanne _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Walkringen, Lausanne & Penthieraz, les
Dix et Six décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement de la mère de l'Épouse _____

Certificats de publication de _____

Walkringen, Penthieraz & Lausanne _____

Promesse de mariage. _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Walkringen & Penthieraz _____

Signatures des époux :

Louis Steck

Louisa Steck

Signatures des témoins :

Louis Steck père } à
L. Valtetten } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19

Torzanelli & Redondi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Torzanelli, Antoine-François-Marie**, maçon,

de Domodossola (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Domodossola, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Francesco Antonio Torzanelli, maçon,

et de Marie Philomène Ceschi, sa femme, à Domodossola,

2° **Redondi, Marie-Madeleine-Colomba**,

de Promeselle (Novare) Italie domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Promeselle, le douze octobre mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jean Redondi, tailleur, à Chonon

et de Genevieve Fellet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Domodossola & Promeselle, les dix-neuf novembre, premier & huit décembre mil huit cent quatre-
vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{re} Actes de naissance des Epoux. 2^e

Promesse de mariage. 3^e Certificats de

publication de Domodossola & Promeselle

4^e dit de Lausanne. 5^e Déclaration de

Validité. 6^e Permis du Département de

Justice & Police constatant que les pièces

Sous N^{os} 3 & 5 déposent dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Torzanelli Antonio
Redondi Marie

Signatures des témoins :

Saraglia Giuseppe
Moratti Pietro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Zurkirchen & Rochatay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zurkirchen, Siegfried**, *Tanneur*

de Schwarzenberg | Lucerne | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Schwarzenberg, le vingt-un février mil huit cent soixante-sept,

fils de Gaspard Zurkirchen, décédé,

et de Elisabeth Auchi, sa veuve, à Aebikon | Lucerne |

2^o **Rochatay, Marie-Patience**, *Cuisinière*

de Salvan | Valais | domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à St Maurice, le neuf avril mil huit cent soixante-trois

fille de Joseph Marie Rochatay, décédé,

et de Elie Bauman, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenberg & Salvan, les
vingt-un décembre 1895 et deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Fiançailles de mariage

Certificats de publication de

Schwarzenberg, Salvan & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Schwarzenberg & Salvan

Signatures des époux :

Siegfried Zurkirchen
Marie Zurkirchen

Signatures des témoins :

G. Hofen
G. ... } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Auberzon et Robert-Charrie.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberzon, Fritz-Eugène**, *Parisien - confidant*

de Colombier (Neuchâtel), d'Essertines, Gressy et Gressy domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Boudry, le dix-sept février mil huit cent septante-deux

fil de Frédéric Henri Auberzon, *carpentier*

et de Louise Félicité Fivaz, *la femme*, à Colombier

2° **Robert-Charrie, Fanny-Caroline**,

de La Roche et des Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée à Montreux (Les Planches)

Célibataire,

née à St Imier, le douze avril mil huit cent septante-cinq

fille de Lucien Louis Robert-Charrie, *secrétaire* à St Imier

et de Adeline Wagner, *la femme*, *veuve*.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, les quatre, cinq et six Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize (ainsi qu'à Colombier, La Roche, Ponts de Martel, Essertines, Gressy, et Montreux (Les Planches)).

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Colombier, Essertines, Gressy, La Roche

Les Ponts, Montreux (Les Planches) &

Lausanne

Communiqué : à Colombier, Vuarnens,

Belmont, La Roche, Les Ponts & Montreux

Signatures des époux :

Fritz Auberzon

Fanny Auberzon

Signatures des témoins :

P. Truffaut

A. Simmeny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Bischoff et Amaudruz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 Sep
tembre 1904 déclaré définitif le 12
novembre suivant, le Tribunal de
première instance du Canton de Genève
a dissous par le divorce le mariage
intéressé et contracté.

Le divorce a été prononcé contre
chacun des époux en vertu de l'art. 146 et
B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 24 décembre 1904

off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bischoff, Jean-Ernest**, Terrentier

de Coinins domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Avenches, le premier novembre mil huit cent soixante-huit

fils de Jules-François Bischoff, agriculteur,

et de Ronde-Hydie née Pionz, sa femme, domiciliés à Avenches.

2° **Amaudruz, Ida-Jenny**, sans profession,

de Le Mont domiciliée au Mont,

Célibataire

née au Mont, le vingt-six mars mil huit cent soixante-quinze

fille de Charles Amaudruz, agriculteur,

et de Julie née Biebon, sa femme, domiciliée au Mont,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Mont & à Coinins, les sept & huit
Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Coinins Lausanne & Le Mont

Communiqué: à l'Etat Civil

de Coinins & de Romanel.

Signatures des époux :

Ernest Bischoff

Ida Bischoff

Signatures des témoins :

Jules Lohy

Emile Lohy à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 23

Fischer et Vielle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Une jugement rendu le 27 février 1902 a déclaré exécutoire le mari durant, le tribunal de Fribourg i/B. / Baden a dissous par le divorce le mariage incestueux.

Le divorce a été prononcé contre le mari.

Inscrit avec l'autorisation du Département de Justice & Police du Canton de Vaud le 27 mai 1902.

L'offi de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fischer, Adolphe-Martin, Négociant,

de Künzelsheim (Mulheim) Bade domicilié à Bâle

Célibataire,

né à Künzelsheim, le trois Mars mil huit cent soixante-onze,

fils de Mathias Fischer, décédé,

et de Louise née Ruhlend, domiciliée à Bâle,

2° Vielle, Marie-Henriette, sans profession,

de Russen / Doubs / France, domiciliée à Evian-les-Bains,

Célibataire,

née aux Verrières de Jonca, le vingt-trois avril - mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de Jean Amable Vielle, décédé,

et de Geneviève Henriette née Samier, à Evian-les-Bains.

Les publications ont eu lieu à Künzelsheim, Bâle, Russen & Evian-les-Bains, les quinze, dix-huit & vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Bâle

Signatures des époux :

Adolphe M. Fischer
Henriette Fischer

Signatures des témoins :

Samuel Winder
Henriette
Alfred Perrier
Albert Barley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale de l'Etat Civil de Bâle.

N° 24

Rittener & Amy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rittener, Gustave Aimé Henri**, employé de banque,

de Château-d'Œx domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Neuchâtel, le vingt-neuf décembre mil huit cent septante-quatre

filz de David Samuel Rittener, agriculteur à Nigle,

et de Susanne Marie Louise née Martin, sa femme, à Lausanne,

2° **Amy, Henriette Fanny Sophie**, couturière,

de Yvernois, domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-un septembre mil huit cent septante-quatre,

fille de Louis Charles Aimé Amy, Charpentier,

et de Julie Sophie Blanchoud, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Château-d'Œx, L'Étraz et Yvernois, les sept, neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-d'Œx, L'Étraz, Yvernois & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Château-d'Œx & St Cierges.

Signatures des époux:

Gustave Rittener
Henriette Rittener

Signatures des témoins:

Thodore Dubaut
Charles Amy

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 25

Badan & Rozzier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Badan, Jules**, agriculteur

de Sullens domicilié à Sullens,

veuf de Louise Françoise Emilie Pichard, dècès le vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

né à Sullens, le vingt-un Mars mil huit cent quarante-un

fil de feu Jean François Badan,

et de feu Julie née Contesse,

2° **Rozzier, Marie**, ménagère,

de Rougement domiciliée à Sullens

Célibataire

née à Sullens, le cinq Juin mil huit cent cinquante-neuf

fille de défunt Abram David Rozzier

et de Jeanne Françoise Antoinette née Kertiod.

Les publications ont eu lieu à Sullens & Rougement les huit & onze Janvier
mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certification de l'état civil
de Sullens (Daillens)

Signatures des époux :

Jules Badan
Marie Badan

Signatures des témoins :

Blanc
Blanc
Blanc

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Daillens & Rougement

[Signature]

N° 26

Cachin & Crauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Cachin, Jean-Louis-Emile** Cordonnierde Cerniaz domicilié à Lausannedivorcé en premières noces de Bertha Guignet née Baumgartner, dès le dix-huit
mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze.né à Cerniaz, le vingt-deux décembre mil huit cent cinquante-neuffils de Auguste Cachin, décédé,et de Rose Marguerite née Croz, décédée.2^o **Crauzaz, Marie-Elise** ménagèrede Villeneuve | Fribourg | domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Villeneuve, le quatre mai mil huit cent soixante-cinqfille de Jean Joseph Hilaire Crauzaz, Charpentieret de Marie Angélique née Pittet, sa femme, les deux à Villeneuve.Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Lausanne & Cerniaz, les dix-huit,
dix-neuf & vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxDéclaration de divorce de l'épouxCertificats de publication deCerniaz, Villeneuve & Lausanne.Promesse de mariage

Communiqué: à l'état civil de

Villarsel & Villeneuve.

Signatures des époux :

Cachin J.L. Emile
Elise Crauzaz

Signatures des témoins :

Coiffier Paul
Corday Louis } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 27

Grandjean et Giauque

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandjean, Ernest-Arthur**, surveillant-jardinier,
de Bulle (Neuchâtel) domicilié à Lausanne, Discipline des Cordeliers
Célibataire,

né à Neuchâtel, le dix Septembre mil huit cent soixante-neuf,
fils de Jean Charles Ulysse Grandjean
et de Marie Eugénie née Grandvoinet-Philibert, sa femme,

2° **Giauque, Stérentine-Albertine-Évrina**, Coiffeuse
de Prêles (Jura Panoid) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Prêles, le onze décembre mil huit cent soixante-trois,
fille de Sophie Adélaïde Giauque, à Neuchâtel,
et de _____

Les publications ont eu lieu à Bulle, Prêles & Lausanne, les vingt-huit et
vingt-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Bulle, Prêles & Lausanne.

Signatures des époux :

Ernest Grandjean
Stérentine Giauque

Signatures des témoins :

Jacques
Jules Comte Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bulle & Dessen

N° 28

Girard et Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
deize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Girard, Aloïs,** Charpentier,
de Denezey, domicilié à Berchez,
Célibataire,

né à Villars-Mendraz, le vingt-trois août mil huit cent septante-cinq,
fils de Emile Girard, agriculteur
et de Lucie née Chevallier, à Denezey,

2^o **Recordon, Aurélie,** Employée à la Condenserie,
de Berchez domiciliée à Rueyres,
Célibataire,

née à Rueyres, le neuf novembre mil huit cent septante,
fille de Frédéric Recordon, agriculteur
et de Julie née David, à Rueyres.

Les publications ont eu lieu à Rueyres, Berchez & Denezey, les dix, onze et
douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de St Cierges.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rueyres, Fey & St Cierges.

Signatures des époux :

Aloïs Girard
Aurélié Girard

Signatures des témoins :

Joseph
Jules Bonney
les deux à Rueyres

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 29

Marmillon et Kohly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Janvier mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marmillon, Marie-Etienne**, hôtelière,
de Luzin (Haute Savoie) domicilié à Duchy
célibataire,

né à Luzin, le quatre avril mil huit cent soixante-quatre,
fils de Marie Etienne Marmillon, décédé,
et de Marie Josephine Charpin, sa veuve, tenancière de Café, à Luzin

2° **Kohly, Emilie**, Blanchisseuse,
de Chatelet près Gerdman (Berne) domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Chatelet, le deux novembre mil huit cent soixante-quatre,
fille de Marie Catherine Kohly, domiciliée à Moudens,
et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gstaig & Luzin, les vingt-six, vingt-
huit novembre & premier décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement de la mère de l'Epoux. 4° Acte de décès du père. 5° Certificat de publication de Luzin. 6° Acte de Lausanne & Chatelet. 7° Permis au Département de Justice & Police constatant que les pièces des N°s 3 & 4 ainsi que la déclaration de validité sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie de _____
& à Gstaig.

Signatures des époux :

Marmillon Marie
Emilie Marmillon

Signatures des témoins :

H. Lamuchy
Christine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vauthier, Gaux & Co, rue de la Louve, 2.

N^o 30

Fiaux & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six février mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fiaux, Julien**, Sellier,

de Hermeneches domicilié à Mézères,

Célibataire,

né à Chézeaux, le trois février mil huit cent soixante-neuf,

fil de Jules Fiaux

et de Marquétite née Fiaux, domiciliés à Mézères.

2^o **Jordan, Mélanie**

de Mézères domiciliée à Mézères,

Célibataire,

née à Mézères, le vingt-deux janvier mil huit cent septante-cinq,

fille de Pierre Louis Jordan,

et de Fanny née Gilléron, domiciliés à Mézères.

Les publications ont eu lieu à Mézères & Hermeneches, le vingt-trois & vingt-quatre
janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certificats de l'état civil de
Mézères.

Signatures des époux :

Julien Fiaux
Mélanie Fiaux

Signatures des témoins :

Emma Jordan
Louis Jordan } Mézères

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de
Mézères & Mondoux.

N° 31

Charbon et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil huit cent quatre-vingt-

deize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Charbon, Ernest-Salomon** Dentiste,

de Genève, domicilié à Genève,

célibataire,

né à Genève, le quatorze mars mil huit cent soixante-quinze,

fil de feu Louis Antoine Charbon

et de Clara Frédérique Schenck, sa veuve, à Genève,

2^o **Corbaz, Adèle-Marie**, sans profession,

de Lausanne, Le Mont et Epalinges, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt octobre mil huit cent soixante-quatre,

fille de Jean Louis Louis Corbaz magasinier à Lausanne

et de feue Frédérique Louise Marie Sommer, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Genève, au Mont, à Lausanne et à Epalinges, les neuf, dix et onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

substitution de l'état civil de Genève

Signatures des époux :

Ernest Charbon
Adèle Charbon

Signatures des témoins :

E. H. ...
Bron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Genève (B.C.) Romanel à Epalinges.

N° 32

Félix et Marbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Félix, Edouard**, fondeur,

de Romerding (Lucerne) domicilié à Vevey,

Célibataire,

né à Kriens, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-deux,

fils de Kaspar Félix, décédé,

et de Martina Studhalter, à Kriens,

2° **Marbach, Maria**, Couturière,

de Basle (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Kriens, le huit novembre mil huit cent soixante-trois,

filles de Joseph Marbach, fondeur,

et de Katharina Studhalter, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Vevey & à Lausanne, les vingt-huit et trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze et à Romerding & Basle le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux :

Edouard Félix
Marie Félix

Signatures des témoins :

Joseph Marbacher à Lausanne
Martine Sulig à Kriens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Romerding, Vevey & Basle

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 25 mai 1920, déclaré définitif et exécutoire le 3 juillet 1920, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 août 1920.
L'officier de l'état civil
H. Lühaut

Par décision du 10 février 1927, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom de famille de l'épouse s'écrit, par erreur Marbach, soit orthographié Marbacher.

Lausanne, le 12 février 1927.
L'officier de l'état civil:

[Signature]
C. qui à Romerding, Vevey et Basle.
13.10.27.

N° 33

Bulliaz et Cornaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Février _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bulliaz, Emile-Marius-Charles-Gabriel,** Pastor

de Puidoux, Le Châtelard et Jongny _____ domicilié à Collembiez / Morges _____

célibataire _____

né à Landanne le deux Mai _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fils de feu Charles Louis Bulliaz _____

et de Louise Héroïde-Éléonore-Adèle née Perez, la veuve, à Landanne, _____

2° **Cornaz, Angèle-Marie-Louise,** _____

de Faoug _____ domiciliée à Landanne, Verdunet _____

célibataire _____

née à Faoug, le vingt-un août _____ mil huit cent soixante-treize _____

fille de Fritz Oscar Cornaz, négociant en vins, à Landanne, _____

et de feue Zéphirine Marie Emilie née Févor, la femme, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Jongny, au Châtelard, à Faoug, Puidoux et Collembiez, les sept huit neuf et dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vulliazens (Collembiez) _____

Communiqué : à l'Etat Civil à _____

Chexbres, Montrens, Corvire, Vulliazens _____

Ranches _____

Signatures des époux :

Emile Bulliaz _____

Angèle Bulliaz _____

Signatures des témoins :

_____ à Landanne

Emile Guillou à Collembiez

L'officier de l'état civil :

N° 34

Chappuis et Mayor née Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze février _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chappuis, Alfred-Louis**, _____ fonctionnaire postal,

de Cuarnens _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Cuarnens, le six février _____ mil huit cent cinquante, _____

fils de Antoine Louis Chappuis _____

et de Jeanne Louise née Dreyer, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Mayor née Thélin, Emma**, _____ Télégraphiste

de Dion-le-Château _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve en premières noces de Daniel Henri Mayor dès le premier mars mil huit cent
quatre-vingt-deux _____

née à Bièloy-d'Épaulaz, le deux Septembre _____ mil huit cent cinquante-neuf _____

fille de feu Henri Samuel Thélin _____

et de Jeannette Louise née Blum, sa veuve à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cuarnens & Dion-le-Château, les vingt-
un et vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-deux. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Cuarnens _____

Lausanne & Dion-le-Château _____

Communiqué: à l'Etat Civil de l'Isle _____

d'Oron _____

Signatures des époux :

Chappuis Alfred
Emma Chappuis

Signatures des témoins :

H. Augelburger
G. Campiche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

Lemat & Tatarletti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 13 juin 1902, déclaré définitif et exécutoire le 7 juillet suivant le Tribunal civil du District de Moudon a déclaré par le divorce le mariage inopécé ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'article 46 lettre C/ de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Sausanne, le 18 juillet 1902
L'Officier de l'Etat Civil

J. Roux

rempet.

Aujourd'hui deux février mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lemat, Emile,** agriculteur,

de Sottens, domicilié aux Planches (Moudon)

Célibataire

né à Sottens, le sept janvier mil huit cent soixante-seize

fils de Héli Lemat

et de Hermine née Gilléron, les deux décédés

2° **Tatarletti, Marie-Audie,** sans profession,

de Genestrier (Vesin) domiciliée aux Planches,

Célibataire

née à Trux (Fribourg), le sept mars mil huit cent soixante-seize,

fille de Pierre Tatarletti, maçon,

et de Marie Virginie Céline née Duding, aux Planches,

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Genestrier & à Sottens, les vingt-deux, vingt-quatre & vingt-cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Moudon

Signatures des époux :

Emile Lemat

Marie Lemat

Signatures des témoins :

Ida Dutoit à Charvonnay/Moudon
Charlotte Bétré aux Planches

L'officier de l'état civil :

J. Roux

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cierges, Moudon & Genestrier

N° 36

Mouthy & Cherix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mouthy, Charles-Franci, facteur postal,

de Aubonne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Genève le vingt-cinq août mil huit cent soixante-seize,

filz de Charles Jules Mouthy, visiteur aux péages,

et de Louise Henriette Vulliamy, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Cherix, Aline Félicie, sans profession,

de Bea domiciliée à Corbeyrier,

célibataire,

née à Corbeyrier, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-neuf

fille de Jean François Philippe Cherix, vigneron à Corbeyrier

et de feue Marie Isaline Dubuis, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Aubonne, Corbeyrier & Bea, les
dix-huit, dix-neuf, vingt-un & vingt-deux janvier mil huit cent quatre-
vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Aubonne

Lausanne, Bea & Corbeyrier

Communiqué: à l'Etat Civil de

Aubonne, Bea & Aigle

Signatures des époux :

Charles Mouthy
Aline Mouthy

Signatures des témoins :

Charles Mouthy, père
Henri Gilliard, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Blanc et Mignot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize février mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Isaac-Élie**, maçon,

de Granges domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le premier janvier mil huit cent soixante-seize,

fils de Élie Philippe Blanc, charpentier,

et de Fanny née Rüd, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Mignot, Elise-Augustine-Julie-Louise**, sans profession,

de Prilly domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-quatorze

fille de François Paul Mignot, teinturier à Lausanne,

et de feue Jeanne Marguerite née Ducrot, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Prilly & Granges, les vingt, vingt-
un et vingt-trois janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges

Lausanne & Prilly

Communiqué : à l'état civil de

Granges & Remanel

Signatures des époux :

Blanc Isaac

Elise Blanc

Signatures des témoins :

Paul Mignot

Jules Mignot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

Dietrich et Blättler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze février mil huit cent quatre-vingt-quinze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dietrich, François-Joseph**, Employé de Commerce de Echolzmatt | Lucerne | domicilié à Lausanne veuf en premières noces de Maria Elisabeth née Lebrucher, des le vingt-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

né à Balletzwyl | St Ursen | Fribourg, le tante diéambanil huit cent Soixante-six, fils de Jean Joseph Antoine Dietrich, agriculteur et de Anna Maria née Mühlhauser, sa femme, à Balletzwyl | Fribourg |

2^o **Blättler, Anna-Marie-Catherine**, cuisinière de Hergiswyl | Nidwald | domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Hergiswyl, le douze novembre mil huit cent Soixante-onze fille de Marie Blättler, Eucheron, à Hergiswyl et de Anna née Studhalter, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echolzmatt & Hergiswyl, les vingt-cinq, trente & trente-un Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Actes de naissance des Epoux
- Acte de décès de la femme de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Echolzmatt Hergiswyl & Lausanne.

Signatures des époux :

F. Dietrich
Anna Blättler

Signatures des témoins :

L. Dietrich
A. Blang } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Echolzmatt & Hergiswyl.

N° 39

Foetisch et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze février mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Foetisch, Lawrence-Otto-Edouard**, Négociant,

de Cottens domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le deux juin mil huit cent soixante-neuf,

fils de Charles Théodore Louis Foetisch, ancien négociant à Stuttgart,

et de Joséphine Senaud, sa femme, décédée,

2^o **Dutoit, Louise-Elise-Ida**, Brodeuse,

de Charannes et de Meudon domiciliée à Landanne

Célibataire,

née à Landanne, le onze mars mil huit cent septante-deux,

fille de Daniel Dutoit, décédé,

et de Eugénie Jomini, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Charannes, Meudon et Cottens, les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cottens

Charannes, Meudon - Landanne

Communiqué : à l'état civil de Meudon

A Givency

Signatures des époux :

Edouard Foetisch

Louise Foetisch

Signatures des témoins :

Baumgartner Joseph
Haller George

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40

Marcandetti & Mello

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six-huit février mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :**1° Marcandetti, Emile-Auguste-Edouard**, menuisierde Mascerano (Novate) Italie domicilié à LausanneCélibatairené à Mascerano, le huit février mil huit cent soixante-trois,fils de Pierre Marcandetti, menuisieret de Marie Bossi, la femme, à Mascerano.**2° Mello, Angèle**, sans professionde Curino (Novate) Italie, domiciliée à Lausanne,Célibatairenée à Curino, le treize octobre mil huit cent soixante-cinq,fille de défunt Dominique Mello,et de Caroline Roggia, la veuve, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mascerano & Curino, les quatre, six, neuf
vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Mascerano, Curino & Lausanne. 4° Déclaration de validité. 5° Permis au Département de Justice & Police constatant que les certificats de publication en Italie et la déclaration de validité déposent dans les archives.Communiqué: à la Chancellerie Che

Signatures des époux :

Marcandetti Edouard
Angèle Merchandetti

Signatures des témoins :

H. Salat
S. Mello Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 41

Maibach et Zweig
née Huath

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 février 1910,
déclaré exécutoire le 27 juin 1910, le Tribunal
cantonal du district de Lausanne (Berne) a
ordonné pour le divorce le mariage sus-cité
et contra.

Le divorce a été prononcé en vertu de
l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre
1874.

Lausanne le 1 juillet 1910.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt Février mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Maibach, Jean,** *Cocher,*

de *Dürrenroth (Berne)* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *Bienne,* le *sept mai* mil huit cent *soixante-sept,*

fil de *Jean Maibach, décédé*

et de *Maria née Wälti, sa femme, décédée.*

2° **Zweig née Huath, Sophie,** *Cuisinière,*

de *Bâle* domiciliée à *Lausanne,*

*divorcée en premières noces de Jean Frédéric Zweig, dès le vingt décembre mil
huit cent quatre-vingt-quatorze.*

née à *Wangen (Berne),* le *vingt-cinq mars* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Jacob Huath cafetier*

et de *Anna Maria née Scherer, sa femme, à Berne,*

Les publications ont eu lieu à *Dürrenroth, Bâle & Lausanne,* les *dix-sept
et dix-huit Janvier* mil huit cent *quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dürrenroth

Bâle & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bâle & Dürrenroth.

Signatures des époux :

Jean Maibach
Sophie Maibach

Signatures des témoins :

E. Schwab
H. Haefliger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 42

Huber et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Février _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Huber, Jacob,** _____ Tailleur _____

de Wädenswil (Zurich) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Schönberg, Zurich, le vingt deux février _____ mil huit cent soixante quatre _____

fil de Hans Jacob Huber, agriculteur, en Amérique _____

et de Elisabetha Carolina née Treichler, sa femme, décédée _____

2^o **Stettler, Rosette,** _____ femme de chambre _____

de Bolligen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née à Stettsburg, le vingt cinq décembre _____ mil huit cent soixante quatre _____

fille de Christian Stettler, agriculteur, à Stettsburg _____

et de Anna Ruchti, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Wädenswil, Bolligen & Lausanne, le vingt six
Janvier mil huit cent quatre vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Wädenswil

Bolligen & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Wädenswil & Bolligen _____

Signatures des époux :

Jacob Huber _____

Rosette Huber _____

Signatures des témoins :

Kaufmann Gustave } _____

Herrn Jakob } a Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 43

Groux et Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Groux, Alfred-Denis**, agriculteur,

de Bisley-Magnoux domicilié à Bisley-Magnoux,

Célibataire,

né à Bisley-Magnoux, le vingt-quatre Juillet mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Samuel Groux agriculteur à Bisley-Magnoux

et de Suzanne Louise Jenny née Rapit, décédée,

2° **Chevalley, Louise**,

de Chierrens domiciliée à Chierrens

Célibataire,

née à Chierrens, le dix-sept Janvier mil huit cent septante-six

fille de Friedrich Chevalley, agriculteur

et de Hélène née Sahud, à Chierrens,

Les publications ont eu lieu à Chierrens & à Bisley-Magnoux, les vingt & vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'état civil de
Donneloye.

Signatures des époux :

Alfred Denis Groux
Louise Groux

Signatures des témoins :

Emma Barraud.
Les deux à Sansame

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Donneloye & St-Cerges.

[Signature]

N° 44

Frankenstein & Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre février _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frankenstein, Abraham dit Adolphe**, ^{M^{tr}tailleur}
de Tschotow (Tabor) Bohême, _____ domicilié à Chaumont (H^{te} Marne), précéd^{em}t à
S^t Die (Vosges) _____
célibataire, _____

né à Schweinitz (Willingau) Bohême, le quatre septembril huit cent soixante-cinq, _____
fils de Jacob Frankenstein, négociant, _____
et de Joséphine Gredlich, les deux à Schweinitz, _____

2^o **Meyer, Berthe**, _____
de Morteau (Doubs) France, _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à La Chaux de Fonds, le dix-sept février _____ mil huit cent soixante-deux, _____
fille de Samuel Meyer, négociant _____
et de Lévet née Ruff, la femme, domiciliés à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fédorow, Chaumont, S^t Die et Morteau
les quatre, cinq & douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement
des père & mère de l'époux. 3^o Promis de mariage. 4^o
Cert. de publication de Lausanne. 5^o Dits de Fédorow
Chaumont, S^t Die et Morteau. 6^o Déclaration de
l'Hauptmannschaft de Tabor. 7^o Promis du
Département de Justice & Police constatant que les
pièces n^{os} 2, 3 & 6 déposent dans ses archives
Communiqué: à La Chancellerie Cl^{le}

Signatures des époux :

Adolphe Frankenstein

Berthe Frankenstein

Signatures des témoins :

Frey (un)
G. Bloch (un)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 45

Giron et Fache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giron, Jean-Victor-Alfred,** Jardinier

de Genève domicilié à Courtenay Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le onze Septembre mil huit cent soixante-huit,

fil de Jules François Giron, décédé,

et de Susanne Marie Vuffray, sa femme, décédée.

2^o **Fache, Marie-Renzielle-Félicie,** sans profession

de Epalinges domiciliée à Courtenay Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le deux juillet mil huit cent soixante-six,

filles de Henri Jacques Fache, décédé,

et de Louise Renzielle née Wuerchoz, sa femme, domiciliée à Courtenay.

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne & Epalinges, les vingt-huit Janvier et premier février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Lausanne & Epalinges.

Communiqué : à l'état civil de

Genève (Cant. Vaud) & à Epalinges

Signatures des époux :

Alfred Giron

Félicie Fache

Signatures des témoins :

Jules Wuerchoz à Lausanne

Deynis Jacq. St. Roca.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 46

Vernex et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vernex, Louis, _____ Charren, _____

de Villars-Bramard _____ domicilié à Gland, _____

veuf de Louisa Denyde née Läubliet, née le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt
quatorze, _____

né à Villars-Bramard, le quinze août _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Louise fille de Jean Jacob Vernex, décédé, _____

et de _____

2^o Dufey, Rosine-Sophie, sans profession, _____

de Palézieux _____ domiciliée à Gland, _____

Célibataire, _____

née à Châtillens, le trois mai _____ mil huit cent cinquante, _____

fille de Frédéric Gabriel Dufey _____

et de Susanne Henriette née Criller, agriculteurs à Châtillens, _____

Les publications ont eu lieu à Villars-Bramard, Gland et Palézieux, les treize
et quatorze Février mil huit cent quatre-vingt-seize, _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Begnins _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Begnins Villarsel & Palézieux _____

Signatures des époux :

Louis Vernex
Rosine Vernex

Signatures des témoins :

Rosalie Dufey à Châtillens
F. Pombiane à Lutryne

L'officier de l'état civil :



N° 47

Hennard et Jomini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hennard, Jules**, Agent de police
de Cugy & de Boulers domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Cugy, le deux décembre mil huit cent soixante-trois,
fils de François Louis Hennard, agriculteur
et de Jeanne Louise née Droquet, sa femme, domiciliée à Cugy,

2^o **Jomini, Elise Marie**, Cuisinière,
de Payerne domiciliée à Grandvaux,
célibataire,

née à Grandvaux, le vingt Janvier mil huit cent soixante-quatre
fille de Abram Louis Jomini, vigneron
et de Louise Augustine née Perrin, sa femme, domiciliée à Grandvaux.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandvaux, Cugy, Boulers et Payerne,
les neuf, douze, treize & quinze février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- actes de naissance des Epoux
- Promesse de mariage
- Certificats de publication de Cugy,
- Boulers, Payerne, Lausanne & Grandvaux

Signatures des époux :

Jules Hennard
Elise Hennard

Signatures des témoins :

E. Touhy
E. Jomini } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Cugy, Boulers, St Cierges & Payerne.

Imp. H. Vallois, Quai à C., rue de la Louve, 2.

N° 48

Gillieron et Jeannin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gillieron, Alfred,** _____ agent de police

de Servion _____ domicilié à Lausanne _____

cétibataire _____

né à Servion, le trois mars _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jean François Gillieron, décédé, _____

et de Louise née Gillieron, domiciliée au Mont _____

2^o **Jeannin, Alphondine Léonie,** _____ couturière,

de Fonceine-le-haut (Jura) France _____ domiciliée à Lausanne _____

cétibataire _____

née à Lausanne, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Joseph Elie Jeannin, décédé _____

et de Marie Olympie Hélène Guy-Cochard, la veuve à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Servion & Fonceine les trente Janvier
un et deux février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de décès du père de l'épouse et
consentement de sa mère _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Servion
Fonceine-le-haut & Lausanne __________ Communiqué: à l'Etat civil d'Oron
& à la Chancellerie C^{le} _____


Signatures des époux :

*Gillieron Alfred**Léonie Gillieron*

Signatures des témoins :

*Victor Gillieron à Genève**Berthe Lucid à Lausanne*

L'officier de l'état civil :



N° 49

Walch & Albarini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Walch, Louis-Gaspard-Mathias**, cuisinier fondeur,

de Louèche (Valais) _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Louèche, le vingt Juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fils de Mathias Walch, décédé, _____

et de Barbara née Marx, sa femme, décédée, _____

2^o **Albarini, Marie-Joséphine**, cuisinière,

de Unter-Emo (Valais) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Louèche, le dix huit octobre (18 octobre) mil huit cent cinquante cinq (1855)

filles de Joseph Albarini, décédé (Joseph Albarini, décédé) _____

et de Jeanne née Summezmatter, sa veuve, à Courtemagne, Valais, _____

Les publications ont eu lieu à Louèche, Unter-Emo et Lausanne, les dix huit et vingt février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Louèche, Unter-Emo & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Louèche & Unter-Emo _____

Signatures des époux :

Louis Walch

Joséphine Walch

Signatures des témoins :

Marc Pittet

Louis Pittet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 50**Dubzit & Aubelay**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubzit, Jules-Victor**, *ouvrier imprimeur*,

de Moudon et de Sottens domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Fanny Buloz, dèc le huit juin mil huit cent quatre-vingt-huit

né à Villeneuve, le treize Janvier mil huit cent cinquante-sept,

fils de défunt Jannet Dubzit

et de Marie Catherine Métraux, sa veuve, à Lausanne,

2^o **Aubelay, Henriette-Bertha-Fanny**

de Crissier, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Crissier, le premier décembre mil huit cent cinquante-huit

fille de François Alexandre Aubelay

et de Charlotte Françoise Marie Louise Thuillard, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Moudon, Sottens, Crissier & Lausanne, les sept et huit février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Moudon

Sottens, Crissier & Lausanne.

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'époux.

Communiqué: à l'état civil de

Moudon, St-Cierges & Romanel

Signatures des époux :

*J. Dubzit**Bertha Dubzit*

Signatures des témoins :

*Emile Perchet**Mme H. Louis Perchet*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 51

Crottaz & Crottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Crottaz, Charles-Lucien**, _____ *Agriculteur*,

de *Bretigny St-Barthélemy* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire, _____

né à *Vufflens-la-Ville*, le dix-neuf octobre _____ mil huit cent *soixante-trois*, _____

fils de *Charles Henri Louis Crottaz* _____

et de *Jeanne Cathérine née Villard sa femme, les deux décédés*, _____

2° **Crottaz, Cécile-Henriette**, *femme de Chambre*,

de *Bretigny St-Barthélemy* _____ domiciliée à *Bussigny*, _____

Célibataire, _____

née à *Vufflens-la-Ville*, le quatorze janvier _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fille de *feu Jean Marc Crottaz* _____

et de *Jeanne Marguerite Perrochon, sa veuve, à Bussigny* _____

Les publications ont eu lieu à *Bretigny St-Barthélemy, Bussigny & Lausanne*,
le quatorze & quinze février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bretigny St-Barthélemy, Bussigny & Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil _____

d' Echallens & Bussigny _____

Signatures des époux :

Lucien Charles Crottaz

Cécile Henriette Crottaz

Signatures des témoins :

Chs Jacques *à Savigny*

Martin Crottaz *à Ecry*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 52

Lavanchy & Deppierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lavanchy, Henri-Louis, Employé postal,

de Lutry & Villetta domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces d'Elide Nicot, des le vingt-un juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

né à Lausanne le vingt-six août mil huit cent soixante-quatre

fils de feu Charles David Lavanchy

et de Louise Marguerite Rochat, sa veuve, à Lausanne.

2° Deppierraz, Bertha, femme de chambre,

de Denez, domiciliée à Lausanne,

célibataire.

née à Pully le quatre juin mil huit cent soixante-seize

fille de feu François Louis Deppierraz

et de Louise Marie née Dumier, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Villetta & Denez, les onze, douze et quinze février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de
l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lutry,
Villetta, Denez, & Lausanne.Communiqué: à l'Etat Civil
de Lutry, Pully & Denez.

Signatures des époux :

Lavanchy
Bertha Lavanchy

Signatures des témoins :

Victor Delisle
E. Boray

L'officier de l'état civil :



N° 53

Cathélaz et Matthey
née Jaquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cathélaz, Charles-David**, agriculteur,

de Noville & d'Oumont-dessous domicilié à Chambon rive Roche,

veuf de Sylvie née Berlox, âgé le vingt octobre mil huit cent septante-deux

né à Cobellay, le vingt neuf août mil huit cent quarante-trois,

fils de Charles Cathélaz

et de Marie Françoise Louise née Joly, sa femme, décédée.

2° **Matthey-née Jaquet, Elise-Augustine**,

de Vallerbes domiciliée à Vallerbes,

veuve de Auguste Emile Matthey, âgé le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-
onze

née à Vallerbes, le trois mars mil huit cent soixante-quatre

fille de Jules Louis Jaquet

et de Rose Julie née Bulle.

Les publications ont eu lieu à Roche, Noville, Vallerbes & Oumont-dessous, les
dix et onze janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Villeneuve

Signatures des époux :

Charles Cathélaz
E. Cathélaz-Jaquet

Signatures des témoins :

J. J. J.
A. Gantier à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de
Villeneuve, Oumont-dessous & Vallerbes

N° 54

Butniet & Kropf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Butniet, Jean Louis-Frédéric-Marc, agriculteur,
de Villetre et de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____
Célibataire, _____

né à Villetre, le vingt-quatre avril _____ mil huit cent soixante-une _____
fils de Jean François Frédéric Butniet, vigneron, _____
et de Susanne Salomé née Delorme sa femme, domiciliés à Villetre, _____

2^o Kropf, Rosa-Sophie, _____ sans profession, _____
de Unterlangenegg (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____
Célibataire, _____

née à Pully, le treize avril _____ mil huit cent soixante-quatorze _____
fille de Jacques Christian Kropf, vigneron, _____
et de Elise Lydie née Imhof, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Lausanne, Schwarzenegg & Villetre
les huit, dix et onze février mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villetre

Lutry, Lausanne & Schwarzenegg

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry & Schwarzenegg

Signatures des époux :

F. Butniet

Rosa Butniet

Signatures des témoins :

Kropf Jean Etienne

F. Butniet

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 55

Jaquenoud et Perizet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquenoud, Marc-Charles**, manoeuvre encombustibles

de Ecublens domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Ecublens le trente novembre mil huit cent soixante-six

fils de Gabriel Louis Marc Jaquenoud

et de Jeanne Marie Marguerite née Chablaix, sa femme, décédée

2^o **Perizet, Marie-Françoise-Albertine**, cuisinière,

de Vauderens (Fribourg) domiciliée à Lansanne,

célibataire,

née à Vauderens, le dix mars mil huit cent septante-trois

fille de François Nicolas Perizet, agriculteur,

et de Marie Louise née Richoz, sa femme, domiciliés à Vauderens.

Les publications ont eu lieu à Ecublens Lansanne & Vauderens, le quinze février mil huit cent quatre-vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Ecublens

Lansanne & Vauderens

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Ecublens & d'Arrey

Signatures des époux :

Charles Jaquenoud

Albertine Jaquenoud

Signatures des témoins :

M. Nicollier

Théophile Wäber Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 56

**Girzot-Daguette et
Vulliamy**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Girzot-Daguette, Louis-Julien, Chauffeur
de Loche (Nanchâtel) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à St Imier (Berne) le deux février mil huit cent soixante-huit
fils de Ferdinand Louis Girzot-Daguette, hôte à Bienne,
et de Marie Henriette née Faray, sa femme, décédée,

2° Vulliamy, Louise-Augustine, Cuisinière,
de Dulens (Echallens) domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Dulens le douze Juin mil huit cent soixante-neuf,
fille de François Vulliamy, agriculteur,
et de Marie Adeline née Ammann, sa femme, domiciliés à Dulens,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loche & à Dulens, les quatre
et cinq février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Lausanne, Le Loche & DulensCommuniqué: à l'Etat Civil de
Loche & d'Echallens

Signatures des époux :

Girzot JulienVulliamy Louise

Signatures des témoins :

Ch. Aug. MüntzerJ. Schenker

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 57

Diday et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil huit cent quatre-vingt-

Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diday, Constant-Ami**, sergent-mécanicien,

de Bourenens, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Crisdier, le vingt-trois novembre mil huit cent soixante-douze,

fils de Ulysse Diday, employé au J.S.

et de Marie Pichonnat, sa femme, à Bussigny

2° **Meyer, Elise**, Cuisinière,

de Reiswyl (Borne), domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Epesses, le vingt-cinq septembre mil huit cent soixante-trois,

fille de Théophile Meyer, aiguilleur J.S. ci-devant Renens

et de Caroline née Duvalloné sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bourenens & Melchman, les
quinze, seize et dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bourenens

Reiswyl & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Daillem & Melchman

Signatures des époux :

Diday Constant

Elise Diday
et Gantier

Signatures des témoins :

et Gantier
Emile Pugey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 58

Späthe et Seckel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant acte de bourgeoisie
instrumenté par le notaire Ernest
Kraupenbühl, à Lausanne, le 25
Avril 1899, visé par le Conseil
d'Etat dans le terme légal, la
famille Späthe-Seckel a acquis
la bourgeoisie de la Commune de
Lausanne.

Lausanne 7 février 1901.

L'officier de l'état civil

12-392

Aujourd'hui dix mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Späthe, Charles-Richard**, peintre en bâtiment

de Mezzane (Saxe) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mezzane, le vingt-trois février mil huit cent soixante-cinq

fils de Georges Späthe, tisserand à Mezzane,

et de Ernestine Wilhelmine née Kwoitzsch, sa femme, décédée.

2^o **Seckel, Mina Bertha-Louisa**, modiste

de Buchenbach (Wurtemberg) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-trois

fille de François Seckel, décédé,

et de Elisabeth née Krebs, sa veuve, maîtresse de pension à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Mezzane Buchenbach et Lausanne, les
premier et cinq février mil huit cent quatre-vingt-seizeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1^o actes de naissance des Epoux. 2^o acte de
décès du père de l'Epouse & consentement de la
mère. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat
de publications de Lausanne. 5^o acte de
Mezzane & Buchenbach. 6^o Permis du Dépar-
tement de Justice & Police constatant que les
pièces sous 1^o 2 & 5 déposent dans ses archives
Communiqué: à la Chancellerie. C^h

Signatures des époux :

Richard Späthe
Bertha Späthe

Signatures des témoins :

Leonhard Fimberg
F. Rudolf à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 59

Kircher & Dupretzel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kircher, Eugène-Martin**, _____ Infirmer

de Flumenthal (Soleure) _____ domicilié à Leyrrière Prilly _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le vingt-trois août _____ mil huit cent Septante _____

fils de Martin Kircher, décédé _____

et de Jenny née Desdanges, sa femme, décédée _____

2° **Dupretzel, Lina-Clarisse**, _____ Cuisinière

des Mont et de Rougemont _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire _____

née au Mont de Lausanne, le vingt-deux Mars - mil huit cent Septante-quatre _____

fille de Etienne Samuel Dupretzel _____

et de Marie née Dupretzel sa femme, au Mont _____

Les publications ont eu lieu à Flumenthal, Prilly, Le Mont, Rougemont et Lausanne, les dix-huit, vingt et vingt-un février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de Romanel _____

Communiqué : à l'état civil de Flumenthal, Romanel et Rougemont _____

Signatures des époux :

Eugène Kircher
Clarisse Kircher

Signatures des témoins :

Dupretzel au Mont
Gustave Morier à Rougemont

L'officier de l'état civil :

N° 60

Delarue & Bauty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delarue, Jean-Ernest**, agriculteur,

de Genève, domicilié à Vevey (Valais)

célibataire,

né à Genève, le vingt-un octobre mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean François Marc Frédéric Delarue, Régisseur,

et de Camille Gabriel, sa femme, à Genève,

2° **Bauty, Léonie-Louise**, sans profession,

de Nigle domiciliée à Lausanne

célibataire,

née à Savigny, le seize octobre mil huit cent soixante-une,

fille de Charles Lucien Bauty, Pasteur

et de Julie Henriette Georgine Alexandrine née Fiocher, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Nigle, Vevey & Lausanne, les treize & quinze Février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Vevey

Signatures des époux :

J. Delarue
L. Bauty

Signatures des témoins :

Ch. Bauty
Emile Piquet à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Genève, Nigle & Vevey

N° 61

Thonney & Nicollier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney, Alfred-Aimé**, Employé aux marchandises D.S.

de Vulliens domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Sottens, le vingt-huit juin mil huit cent septante-deux

fil de David-Auguste Thonney, agriculteur,

et de Lina née Dutet, sa femme, les deux à Corroye.

2° **Nicollier, Françoise-Marie-Marguerite**, ménagère

de Yverne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née au Mont de Lausanne, le cinq mars mil huit cent septante-cinq

fille de Charles-Auguste Nicollier, journaliste à Lausanne,

et de Jeannette née Delisle, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vulliens, Yverne & Lausanne, les huit et
dix Février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vulliens, Yverne & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Mézères & Rigle

Signatures des époux :

Thonney Alfred

Thonney Marie

Signatures des témoins :

Adolphe Gantier

François Nicollier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 62

Chapuisat et Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Chapuisat, Elic-Julien** Menuisier,de Clens domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne, le deux Mars mil huit cent septante-cinqfils de Charles Julien Chapuisat, décédéet de Elisabeth née Pfister, sa femme, décédée2° **Jaquillard, Alice-Eugénie-Louise**, gère de magasinde Rougemont domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf Juin mil huit cent septante-septfille de Jean Jules Jaquillard, serrurieret de Geneviève Jeanne Schmidt, sa femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Clens, Rougemont & Lausanne, le sept de
cembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de ClensRougemont & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Clens, Rougemont & Lausanne

Signatures des époux :

Julien Chapuisat
Alice Jaquillard Chapuisat

Signatures des témoins :

Jules Jaquillard
Maurice Jaquillard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 63

Völlmy et Collomb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Völlmy, Fritz-Daniel**, Ferblantier,

de Bâle domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le deux décembre mil huit cent Septante-trois

fils de Théophile Völlmy, décédé,

et de Marie Girardet, sa femme, décédée

2° **Collomb, Emma-Elémence**, Repassense

de S^t Martin de Bavel (Ain) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le six-neuf Mars mil huit cent soixante-trois,

fille de Blonde Collomb, décédée

et de Rosine Augustine Fumy, Marie née Chyvin, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bâle, Lausanne & S^t Martin de Bavel,
les huit & neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Épouse et

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bâle

S^t Martin de Bavel & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bâle

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Völlmy Fritz

Emma Völlmy

Signatures des témoins :

H. Marti

V. Krieg Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Légeret & Wagnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o **Légeret, Victor-Émile**, Relieur,de Chevres domicilié à Lansanne,Célibataire,né à Puidoux, le quatre juillet mil huit cent soixante-neuf,fils de Marc Louis Légeret, boucher à Puidouxet de Jeanne Louise Dussel, sa femme, décédée,2^o **Wagnon, Eugénie-Émilie**, Cuisinière,de L'Isle domiciliée à Lansanne,Célibataire,née à Bussy sur Morges, le huit septembre mil huit cent septante-deuxfille de François Louis Wagnon, décédé,et de Marie née Jordan, sa veuve, à Morges.Les publications ont eu lieu à Chevres, L'Isle & Lansanne, les vingt-un et
vingt-deux Février mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Certificats de publication deChevres, L'Isle & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chevres & L'Isle.

Signatures des époux :

Victor LégeretEugénie Légeret

Signatures des témoins :

P. GouvensL. Dullard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 65

Clavel et Carin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Jules-Louis**, bâtelier,

de Dulens (Echallens) domicilié à Ouchy / Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le premier Janvier mil huit cent soixante-dix,

fils de Georges Jean Jules Clavel, mécanicien, à Genève,

et de Jeanne Louise Aimée Moynat, à Lausanne

2° **Carin, Marie-Laure**, couturière,

de Vullyens domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Genève, le trente un Octobre mil huit cent soixante-treize

fille de Elise Carin, domiciliée à Paris

et de _____

Les publications ont eu lieu à Dulens, Vullyens & Lausanne, les vingt-un
et vingt-deux février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dulens, Vullyens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mézères - Echallens

Signatures des époux :

Jules Clavel
Laure Clavel

Signatures des témoins :

H. Girard }
E. Clavel } à Ouchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Magnenat et Double

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Magnenat, Jules-Louis**, Imprimeur,

de Vaulion domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne, le vingt-neuf deux mil huit cent soixante-huit

fil de Louis-Samuel Magnenat, décédé,

et de Elise Pochon, la Veuve, à Laudanne,

2° **Double, Julie-Emilie**, sans profession,

de Jonzier-Epagny, Haute-Savoie, domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Genève, le neuf Janvier mil huit cent soixante-quinze,

filles de Jacques Double, agriculteur à Satigny (Genève)

et de Henriette Jenny Doy, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, Jonzier & Laudanne, le huit février mil
huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse & acte de décès de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion Jonzier & Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Vaulion
& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Magnenat
Emilie Magnenat

Signatures des témoins :

Magnenat Paul
J. B. Bristif } Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 17 Juin 1868, déclaré définitif et non sujet à appel le 29 août 1868, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourra _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 26 août 1868

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé le 2. IX. 18.

N° 67

Clavel et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 12 mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clavel, Louis-Benjamin** Agriculteur

de Dulens (Schallens) domicilié à Dulens

Célibataire

né à Marchigny, le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante-neuf

fils de David Jean François Clavel, agriculteur à Dulens

et de défunte Nanette Albertine née Gaudin

2° **Steiner, Marie** Domestique

de Sumiswald (Berne) domiciliée à Dulens

Célibataire

née à Schalunen près Limpach, le cinq Mai mil huit cent septante-cinq

fille de défunct Jean Steiner

et de Elisabeth née Schmitz, ménagère à Fayence

Les publications ont eu lieu à Dulens et Sumiswald, les quatorze et dix-sept
février mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil d' Echallens

Signatures des époux :

Benjamin Clavel
Marie Clavel

Signatures des témoins :

William Alfred }
Bertha Louis } Kantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sumiswald ou d' Echallens

N° 68

Cavel et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavel, Marc-Marie** Jardinier

de Onex (Genève) domicilié à Carouge (Genève)

Célibataire

né à Carouge, le vingt six février mil huit cent soixante-cinq,

fils de **Cavel, Jean Marie** jardinier à Carougeet de **Dussiller, Marie**, décédée2° **Jan, Céline**, femme de chambre

de Châtillens, domiciliée à Genève,

Célibataire

née à Vuibronne, le dix-neuf Juillet mil huit cent soixante-sept,

fille de **Jan Louis Benjamin**et de **Marianne Sophie Georges**, décédée.

Les publications ont eu lieu à Carouge, Châtillens, Genève & Onex, les vingt-un & vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Carouge

Signatures des époux :

Cavel Marc**Céline Cavel**

Signatures des témoins :

Adèle Jarry, à Genève**Adolphe Gantier**
à Lussan

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Genève
Onex Carouge (B^{us} C^l)

N° 69

Bourgeois et Grenier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-49.

Aujourd'hui seize mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourgeois, Jean-Contad**, Professeur,

de Grandson, Yverdon et Bonvillars domicilié à Zurich,

célibataire,

né à Eccelettez, Grandson, le dix-huit décembre mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Edmond Louis Emmanuel Maurice Bourgeois

et de Sara Maria Pestalozzi, domiciliés à Zurich,

2° **Grenier, Eva-Juliette**, sans profession,

de Vevey et de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-six septembre mil huit cent soixante-seize,

fille de William Auguste Grenier, Ingénieur,

et de Julie Elizabeth Anna de Steiger, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandson, Yverdon, Vevey, Zurich et Bonvillars, les huit, dix, onze et treize février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Zurich.

Signatures des époux :

C. Bourgeois.

Eva Bourgeois

Signatures des témoins :

H. Lami
F. van Muppen

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Grandson
Yverdon, Bonvillars, Zurich et Vevey

[Signature]

N° 70

Damond et Cottens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 23 décembre 1898 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage contracté ci-dessus. - Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 a et b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Le certificat de non appel au susdit jugement, lequel est devenu définitif, a été délivré en date du 17 janvier 1899.

Lausanne, le 19 janvier 1899.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Damond, Charles-Samuel**, *Cultivateur*,

de Aubonne, domicilié à Lausanne,

divorcé en secondes noces de Josephine Gouvenet née Firquet, dès le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-dix,

né à Morges, le onze juin mil huit cent cinquante-huit,

fils de Jules Marc Louis Damond

et de Marie Françoise Jeanne Louise Vattetton, les deux décédés.

2° **Cottens, Marie**, *Cuisinière*,

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Richelles (Fribourg), le vingt-un décembre mil huit cent soixante-quatorze

fille de Marie Elisabeth dite Catherine Cottens, domiciliée à Richelles,

et de

Les publications ont eu lieu à Sainte Croix, Les Granges de St Croix, Aubonne et Lausanne, les vingt-huit et vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Aubonne

St Croix, Les Granges & Lausanne.

Communiqué: à Aubonne & à St

Croix.

Signatures des époux :

Ch. Damond

Marie Damond

Signatures des témoins :

Emil Scheller

Auguste Bongar

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 71

Martin & Berençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Martin, Oscar-Jaques-Louis**, agriculteur,

de St Croix domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le neuf Mars mil huit cent soixante-cinq

fil de Charles Marc Martin, Charpentier à Lausanne,

et de Emma Daulte, sa femme, à Genève,

2^o **Berençon, Célestine-Rosine**, Serruse,

de Donneloye domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à St Pierre le vingt-un avril mil huit cent soixante-deux

fille de Jaques François Berençon, ouvrier de Ville à Lausanne,

et de sa femme Anna née Benggeli sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix, Les Granges & Donneloye le vingt-huit & vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Lausanne

Donneloye

Communiqué: à l'Etat Civil à

St Croix & Donneloye

Signatures des époux :

Oscar Martin
Célestine Martin

Signatures des témoins :

Louis Witz
Forestier sa

L'officier de l'état civil :

A. Brunard, sub

N° 72

Dubrez et Etter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubrez, Edouard Jean**, *ouvrier de campagne*
de *Laudanne*, _____ domicilié à *Epalinges* _____
célibataire _____

né à *Laudanne* le onze juillet _____ mil huit cent soixante-onze, _____
fils de *François Louis Dubrez* *gypcier à Laudanne* _____
et de *défunte Louise Françoise Rod* la femme, _____

2^o **Etter, Alice**, *ménagère*
de *Oberried Dist. du Lac (Fribourg)* _____ domiciliée à *Chailly / Laudanne*, _____
célibataire _____

née à *Chailly* le vingt-sept janvier _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fille de *défunct Pierre Etter* _____
et de *Louise Marie Lavanchy* la veuve à *Chailly* _____

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Epalinges & Oberried* les vingt-neuf
février et deux mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil d'Epalinges _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'Epalinges

à de Mont. _____

Signatures des époux :

Dubrez Edouard
Alice Dubrez

Signatures des témoins :

A. Royan *à Chailly*
Etter Alfred *à La Pucelle*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 73

Kenchoz & Pellaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 20 octobre 1903, déclaré exécutoire le 4 Janvier 1904, le Tribunal de 1^{re} Instance du Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage intervenu ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46. b. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Canonnage 13 Janvier 1904.

L'officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kenchoz, David-Emile**, Employé au Téléphone,

de Chateau-d'Oex domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Chateau-d'Oex, le trente Juillet mil huit cent soixante-six,

fils de Louis Abram Kenchoz

et de Anna née Gyger, sa femme, décédée.

2^o **Pellaton, Adine-Louise**, Cuisinière,

de Travers (Mouchâtel) domiciliée à Orbe,

Célibataire,

née à Orbe, le dix novembre mil huit cent soixante-seize

filles de Jean Louis Pellaton, tannier

et de Adine née Collet, sa femme, à Orbe,

Les publications ont eu lieu à Chateau-d'Oex, L'Etivaz, Lausanne, Travers et Orbe, le vingt-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chateau-d'Oex, L'Etivaz, Lausanne, Travers & Orbe

Communiqué : à l'Etat Civil de

Chateau-d'Oex, Travers & Orbe

Signatures des époux :

Kenchoz Emile

Kenchoz Adine

Signatures des témoins :

Pellaton Jean Louis à Orbe

Botton Jules à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Neuhaus, subr.

N° 74

Simond et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simond, Jean-Émile**, Infirmer
de Chenit domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Corailod, le quatre avril mil huit cent soixante-quatorze,
fils de défunt Henri Constant Philippe Simond

et de défunte Marie Sophie née Hammerling, sa femme,

2° **Meylan, Marie-Fanny**, garde malade
de Nyon domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Nyon, le deux mars mil huit cent soixante-quatorze,
fille de défunt Jean-François Louis Meylan

et de Marie née Mayor, sa veuve à Genève

Les publications ont eu lieu au Senter à Lausanne, au Lieu et au Brassus,
les vingt-cinq et vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication du Senter
au Brassus, au Lieu et de LausanneCommuniqué: à l'état Civil du
Senter et au Lieu.

Signatures des époux :

J. Simond

M. Meylan

Signatures des témoins :

Henri Martin

Fussigny

Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Neuman, Sub

N° 75

Buzard & Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Buzard, Louis**, Jardinier,

de Orbe domicilié à Orbe,

veuf de Marie Cathérine Reine née Gromaud née le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-onze,

né à Valeryes, le vingt mars mil huit cent quarante-quatre,

fils de Louis Buzard

et de Françoise Elisabeth Sara née Roudier, décédée.

2^o **Wittwer, Rosine** Domestique,

de Trub (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire,

née à Uetendorf (Berne), le douze mars mil huit cent soixante-une

fille de Pierre Jean Wittwer

et de Anna née Langg, décédée.

Les publications ont eu lieu à Orbe, Trub et Lansanne, les dix-sept et dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

Louis Buzard
Rosine Wittwer

Signatures des témoins :

Buzard Henry
J. Schaffner

L'officier de l'état civil :

M. Gruand, Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Orbe & de Trub.

N° 76

Pahud et Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Jean-François**, _____ agriculteur,
de Oyens _____ domicilié à Lansonne, _____
célibataire, _____

né à Seigneux, le vingt-sept décembre _____ mil huit cent quarante-trois, _____
fils de Jean-Abraham Pahud, décédé, _____
et de Marie-Madeleine née Pittet, sa femme, à Lansonne, _____
2° **Trolliet, Marie**, _____ ménagère,
de Seigneux _____ domiciliée à Bussigny, _____
célibataire, _____

née à Seigneux, le vingt-sept juin _____ mil huit cent soixante-trois, _____
fille de feu Jean-Daniel Trolliet _____
et de feu Jeanne Susanne née Ricod, sa femme _____
Les publications ont eu lieu à Oyens, Lansonne, Bussigny et Seigneux, les
trois, quatre et cinq mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux
_____ Promesse de mariage
_____ Certificats de publication de
Oyens, Seigneux, Lansonne et
Bussigny _____

Communiqué: à St-Ciergez
Villarszel & Bussigny _____

Signatures des époux :

François Pahud.

Marie Pahud.

Signatures des témoins :

Victor Delisle

Gillieron Alfred

L'officier de l'état civil :



N° 77

Desponds et Clot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desponds, Jules-David**, *Infirmier*

de *Lussey* domicilié à *Orbe*

célibataire

né à *Lussey*, le vingt-huit Juin mil huit cent septante-neuf

fils de *Victor Desponds, décédé*

et de *Jeanette Louise Magnenat, sa femme, décédée*

2° **Clot, Mary**, *Femme de Chambre*

de *Courtillod* domiciliée à *Lauterne*

célibataire

née à *Chavannes / Moudon*, le vingt-cinq août mil huit cent soixante-cinq

fille de *Jean Samuel François Clot, agriculteur*

et de *Jeanne Louise née Chauvaz, sa femme, domiciliée à Courtillod*

Les publications ont eu lieu à *Lauterne, Orbe, Courtillod et Lussey*, les quinze, seize et dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autodation de l'Etat Civil d'Orbe

Signatures des époux :

J. Desponds Inf.
Mary Desponds

Signatures des témoins :

Louise Bruand
Emile Bruand *Courtillod*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de *La Sarraz, Lucens et Orbe*

N° 78

Exaut et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Exaut, Alfred**, ingénieur

de Bottens, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le huit septembre mil huit cent soixante huit

fils de Pierre Samuel Exaut

et de Marie Eugène de la femme les deux décédés.

2° **Martin, Selma-Férentiète**, sans profession,

de Genève, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quinze mars mil huit cent soixante onze

fille de Henri Martin, Docteur-médecin,

et de Nancy Louise Crindoz, de femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève et Bottens, les dix huit
dix-neuf & vingt février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bottens, Lausanne & Genève.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bottens & Genève (B.C)

Signatures des époux :

Alfred Exaut

Selma Exaut

Signatures des témoins :

Henri Martin

Joseph Pochoud } Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Bernard

N° 79

RoCHAT et NOVERRAZ

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **RoCHAT, Louis-Constant** facteur postal,

de **Lieu de l'abbaye** domicilié à **Lausanne**,

célibataire,

né à **Lausanne**, le trois avril mil huit cent soixante-seize,

fil de feu **Louis Constant RoCHAT**,

et de **Jeanne Marie Rosalie Muri**, sa veuve, à **Lausanne**.

2° **NOVERRAZ, Félice**, cuisinière,

de **Cully et de Savigny** domiciliée à **Grandvaux**,

célibataire,

née à **Vuibroye**, le trois avril mil huit cent soixante-neuf,

filles de **Jean François NOVERRAZ**, ancien régent,

et de **Louise Suzanne née Cost**, sa femme, à **Grandvaux**.

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le Lieu, l'abbaye, Savigny, Cully**
et Grandvaux, les vingt-neuf février, deux & trois mars mil huit cent quatre-vingt-
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication au Lieu

de l'abbaye, Lausanne, Cully, Savigny

& Grandvaux

Communiqué : à l'Etat Civil au

Lieu, de l'abbaye, Cully & Savigny

Signatures des époux :

L. RoCHAT

Félice RoCHAT

Signatures des témoins :

Gilliard Henri

Dentan Jules les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard, scribe

N° 80

Matthey & Cretegnny
née Escuyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Matthey, Charles,** portant de Journalier
de Valloires domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Poitte (Jura) France, le deux Janvier mil huit cent cinquante-sept

fils de feu David Louis Matthey

et de feu Zélie Ludovine née Grosbon, sa femme

2° **Cretegnny née Escuyer, Marie-Hélène,**

de Reverolles domiciliée à Lansanne,

veuve en premières nocces, de Jean Cretegnny aîné le quatre décembre mil huit cent-
quatre-vingt-quatorze

née à Envy, le trois mai mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Escuyer, journalier

et de Jeanette née Walther, sa femme, à Envy

Les publications ont eu lieu à Valloires Lansanne & Reverolles, les six &
sept Mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication

de Valloires, Lansanne & Reverolles

Signatures des époux :

Charles Matthey
Hélène Matthey

Signatures des témoins :

Albert Blanc
Chapuis

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N^o 81

Murray & Cuénod
née Brunton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Murray, Charles-Joseph, _____ Prêtre, _____

d'origine anglaise, _____ domicilié aux Planches (Montreux) _____

Célibataire, _____

né à Hammesmittle, Comté de Londres, le dix Mars _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de défunt Charles-Joseph Murray _____

et de Catherine née Kiney, sa mère, à Londres _____

2^o Cuénod née Brunton, Mary, _____ sans profession

de Vevay et de Corsier, _____ domiciliée aux Planches (Montreux) _____

veuve de John Abel Cuénod, dès le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

née à Cochin (Indes Orientales) le deux Janvier _____ mil huit cent cinquante-sept _____

fille de Georges Brunton, Ingénieur Civil à Londres, _____

et de Arabella née Peter, décédée. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Vevay & Corsier, les vingt-huit et vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-seize. - La publication en Angleterre a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Etat Civil de Montreux

Signatures des époux :

Charles Murray

Mary Murray

Signatures des témoins :

Adolphe Gardin, Gillieron Alfred

Monsieur Joseph Kinnaird Britton
tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Bureau, Val

Communiqué : à la Chancellerie de
à l'Etat Civil de Montreux & Corsier

N° 82

Loosli & Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 20 mai 1902 déclaré définitif et exécutoire le 18 Juin suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dit par la divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46 lettre b/ de la loi fédérale du 28 décembre 1874.

Lausanne le 26 Juin 1902

L'Off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Loosli, Jean Henri**, Cornelier

de Sumiswald (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lenzigen (Berne), le huit novembre mil huit cent soixante-cinq,

fil de Jean Abraham Henri Loosli,

et de Anna Maria née Kani, sa veuve, à Lenzigen

2° **Schwab, Elise**, Cuisinière,

de Oberwyl (Buren) (Berne), domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Oberwyl, le quinze Janvier mil huit cent soixante-sept

filles de Nicolas Schwab, ancien maréchal à Oberwyl

et de défunte Barbara Ramser, sa femme

Les publications ont eu lieu à Sumiswald, Lausanne & Oberwyl, les dix, sept et huit Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Su-
miswald, Lausanne & Oberwyl.

Communiqué : à l'état civil de

Sumiswald & Oberwyl (B.)

Signatures des époux :

Jean Loosli
Elise Loosli

Signatures des témoins :

Daniel Marti
Victor Helise

L'officier de l'état civil :

Ch. Renaud, Ld.

N° 83

Dutoit et Depallens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Jules-Emile**, Charretier

de Chavannes et de Moudon domicilié à Clarens (Châtelard)

Célibataire

né à La Rouveraz (Montreux), le vingt-huit Mars mil huit cent soixante-dix

fil de Jean Samuel Dutoit, Cartier à Clarens

et de Georgette née Besson, de femme, décédée

2° **Depallens, Fanny-Rosine**, Modiste

de Châtelard domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Clarens, le vingt-sept Octobre mil huit cent soixante-seize

fille de Jules Depallens

et de Rosine Susanne née Frey, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Châtelard, à Chavannes et à Moudon, les huit et dix Février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Montreux

Communiqué : à l'état civil de
Moudon et Montreux

Signatures des époux :

Emile Dutoit
Fanny Dutoit

Signatures des témoins :

Stäger
El Buisson Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Bureau

N° 84

Moulin & Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moulin, Auguste,** _____ Employé de Commercede **Diment-Dessus** _____ domicilié à **Lausanne,** _____

célibataire, _____

né à **Lausanne,** le trente Juin _____ mil huit cent soixante-treize, _____fils de feu **Henri Frédéric Moulin** _____et de feu **Elisabeth Jutz,** sa femme, _____2^o **Magnin, Marie-Elise,** _____ Demoiselle de magasin, _____de **St Saphorin / Ravaux /** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

célibataire, _____

née à **Lausanne,** le quatre Mars _____ mil huit cent soixante-quatorze _____fille de feu **Louis Magnin** _____et de feu **Elise Burgener,** sa femme, _____Les publications ont eu lieu à **Diment-Dessus, Lausanne et Saint Sapho-**
rin, les dix et douze Mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lausanne, Diment dessus et St
Saphorin _____

Communiqué: à l'Etat Civil d'

Diment-Dessus & St Saphorin _____

Signatures des époux :

*Moulin**Magnin*

Signatures des témoins :

*Am Blam**Jules Crtenoud*

L'officier de l'état civil :

Ali Ruana, Subr.

N° 85

Sonnay et Gilliéron
née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sonnay, Ulysse-Emile** *Boullanger*,
de *Ecoteaux & La Région* domicilié à *Lausanne*
Célibataire,

né à *Chesalles d'Oron*, le *Sept octobre* mil huit cent *soixante-seize*,
fils de *Henri Sonnay*, absent,
et de *Hélène Vardi* née *Corboz*, décédée,

2° **Gilliéron née Pache, Suzanne-Augustine**,
de *Châtillens et de Servion* domiciliée à *Lausanne*, *commerçante*
veuve en premières noces de *Eugène Gilliéron* dès le *vingt huit avril* mil huit cent
quatre-vingt-troize,

née à *Belmont d'Lausanne*, le *dix-huit décembre* mil huit cent *soixante-deux*
fille de *Jean Frédéric Pache*
et de *Jeanne Charlotte Louise* née *Hardet*, les deux *décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Ecoteaux, La Région, Châtillens, Servion et*
Lausanne, les *vingt-neuf février, premier et trois Mars* mil huit cent *quatre-*
vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Notes de naissance des Epoux
acte de notoriété constatant l'absence du
père de l'Epoux & acte de décès de la mère
Consentement du tuteur
acte de décès du père de l'Epouse
Proms de mariage & cert. de publication de
Ecoteaux, La Région, Lausanne, Châtillens & Servion
Communiqué : à l'Etat Civil de
Oron & Palézieux

Signatures des époux :

Ulysse Sonnay

Augustine Sonnay
Signatures des témoins :

L. Kappeli
Vitor Delisle *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunel

N° 86

Lavanchy et Engler
née DeleSSERT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
deux, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lavanchy, Charles,** _____ agriculteur,

de Savigny et de Forêt _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf de Julie née Lavanchy dès le trente juillet mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Savigny le dix mars _____ mil huit cent quarante-neuf, _____

fils de feu Jean Louis Lavanchy, _____

et de feu Louise Susanne née Lüscher, sa femme, _____

2^o **Engler née DeleSSERT, Augustine-Marie,** lingère

de Belmont & Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____

divorcée d'Edmond Engler dès le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née au Mont & Lausanne le huit mars _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de feu Jean Abram Louis DeleSSERT _____

et de Fanchette née Henry, sa veuve, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forêt et Belmont, les vingt-
deux, vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-
deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

_____ Déclaration de divorce de l'Epouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Savigny _____

Forêt, Lausanne, & Belmont _____

_____ Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Savigny, Forêt & Pully _____

Signatures des époux :

Charles Lavanchy
Marie Lavanchy

Signatures des témoins :

Ch. Hossli
Victor Helise } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 87

Margairaz et Pantet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Margairaz, Aimé-Samuel** _____ *Charretier*
de Forêt (Lavaux) _____ domicilié à Chavornay _____
Célibataire _____

né à Donneloye, le vingt-deux octobre _____ mil huit cent soixante-six _____
fils de Samuel Constant Margairaz _____
et de Adèle née Marrel, les deux décédés. _____

2° **Pantet, Lina**, _____ *Cuisinière*
de Chavornay _____ domiciliée à Landanne _____
célibataire _____

née à Chavornay, le douze avril _____ mil huit cent soixante-treize _____
fille de Auguste Pantet, agriculteur _____
et de Sophie née Laurent, à Chavornay, _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Forêt et Landanne, les quinze, et dix-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
de Chavornay _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____
Forêt et de Chavornay _____

Signatures des époux :

Aimé Margairaz
Lina Margairaz

Signatures des témoins :

Ch. Rossi
Victor Schile

L'officier de l'état civil :

Al. Muraud, Scher

N° 88

Schluchter et Tauxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schluchter, Alfred**, _____ mécanicien,

de Reichenbach (Berne) _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières nocces de Julie Edwige née Rapaz dès le dix Septembre mil huit cent
quatre-vingt-quinze. _____

né à Lausanne, le vingt-quatre décembre _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de feu Christian Schluchter _____

et de Marianne Susette née Dupuis, sa veuve à Lausanne _____

2^o **Tauxe, Marguerite** _____ garde malade,

de Ormont-Dessous et de Leyrin _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Villeneuve, le huit Juillet _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de David Frédéric Tauxe, agriculteur à Orbe _____

et de feu Fanny Louise née Oussin, sa femme, _____

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, Leyrin, Ormont-Dessous et
Lausanne, les cinq six et sept mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Reichenbach _____

Lausanne, Ormont-Dessous & Leyrin _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Reichenbach, Ormont-Dessous & Leyrin _____

Signatures des époux :



Marguerite Schluchter

Signatures des témoins :

Victor Schüle, }
Alf. Schluchter, }
Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Muard, Subst.

N° 89

Bettone et Butki
née **Vaillens**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bettone, Louis-François,** _____ *Gypsière,*

de *Lausanne,* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

célibataire, _____

né à *Lausanne,* le vingt-huit décembre _____ mil huit cent quarante-huit, _____

fils de défunt *Marianne Bettone née Fache,* _____

et de _____

2^o **Butki née Vaillens, Marie-Françoise,** _____

de *Unterlangenegg / Berne,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

divorcée en premières nocces de *Jean Butki,* dès le onze mars mil huit cent
quatre-vingt-onze. _____

née à *Lausanne,* le quinze avril _____ mil huit cent cinquante-deux _____

fille de *Jean Christ Elie Vaillens* _____

et de *Jeanne Henriette Jaton,* les deux décédés. _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* et à *Schwarzenegg,* les trois à quatre
mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce. _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de *Lausanne*

& *Schwarzenegg* _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de

Schwarzenegg. _____

Signatures des époux :

L Bettone

Marie Bettone

Signatures des témoins :

Ch. Kossler

Victor Delile } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunel, Notaire

N° 90

Langenstein & Garret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Langenstein, Jules-Frédéric**, négociant,de Quillier domicilié à Petroy

célibataire,

né à Vich, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-sixfils de feu Jean Michel Langensteinet de Jenny Marie Louise Laurent, de Vore à Seydin,2° **Garret, Rozina**, sans profession,de Langnau (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Wimmis (Berne), le huit décembre mil huit cent soixante-treizefille de Pierre Garret, agriculteuret de Barbara Löttscher, domiciliés à Wimmis.Les publications ont eu lieu à Quillier, Petroy, Langnau & Lausanne, le
dix mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil deRollin

Signatures des époux :

J. LangensteinRozina Langenstein

Signatures des témoins :

C. ThuillierAnna Laurent

L'officier de l'état civil :

Al. Humeau, Subr.

Communiqué : à l'état civil de

Gingins, Rollin & Langnau

N° 91

Parisod et Dony Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Parisod, Henri**, Mécanicien,

de Savigny et de Villette, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Savigny, le premier août mil huit cent soixante-sept,

filz de Marc Louis Parisod, Charbon à Savigny

et de feue Louise Sophie née Tondin, sa femme,

2^o **Dony née Chappuis, Julie**, Ménagère,

de Fozel (Avaux) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Julien Dony dès le quatre août mil huit cent quatre-vingt-cinq

née à Savigny, le deux septembre mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean François Chappuis

et de Jeanne Suzanne née Pouly, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, à Savigny, Villette et Fozel, les premier et deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savigny

Villette, Lausanne & Fozel

Communiqué : à l'état civil de

Savigny, Cully & Fozel

Signatures des époux :

Hⁿⁱ Parisod
Julie Parisod

Signatures des témoins :

Ed. Hostler
Victor Delile } Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bureau, Subor

N° 92

Viret et Jaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viret, Gustave, agriculteur,
de Villars-Tiercelin domicilié à Villars-Tiercelin
Célibataire

né à Villars-Tiercelin le premier mars mil huit cent soixante-six
fils de Jean Samuel Auguste Viret
et de Marie née Gillieron à Villars-Tiercelin

2^o Jaton, Félicie, Ménagère,
de Villars-Mendraz domiciliée à Villars-Mendraz,
Célibataire

née à Chapettes le vingt-neuf août mil huit cent soixante-six,
fille de Pierre Louis Jaton
et de Jeanne Marguerite née Franx, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Villars-Tiercelin & à Villars-Mendraz les deux
et Trois mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil de
Bottens

Communiqué : à l'état civil de
Bottens & St-Cierges

Signatures des époux :

Gustave Viret
Félicie Viret

Signatures des témoins :

Emile Jaton à Villars-Mendraz
Emma Barraud
à Lancy

L'officier de l'état civil :

Al. Ornaud, scribe

N° 93

Favrat et Liaudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-250
 Aujourd'hui vingt-dix Mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Favrat, François-Louis**, _____ agriculteur, _____
 de Lausanne et Epalinges _____ domicilié à Epalinges, _____
 célibataire, _____

né à Epalinges, le huit juin _____ mil huit cent soixante-huit _____
 fils de Jean Charles Isaac Favrat _____
 et de Louise née Blanc, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Liaudet, Christine-Françoise**, _____ sans profession, _____
 de Montpreveyres _____ domiciliée à Montpreveyres _____
 célibataire, _____

née à Montpreveyres, le six-huit juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____
 fille de feu Abram Daniel Liaudet _____
 et de Lucie Marianne née Cerez, sa veuve, à Montpreveyres. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Montpreveyres, les vingt-deux et vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
 Epalinges _____

Signatures des époux :

F. Favrat
Christine Favrat

Signatures des témoins :

V. P. Favrat à
E. Favrat Epalinges

L'officier de l'état civil :

de M. de M. de M.

Communiqué : à l'état civil
 d'Epalinges & Corcelles-le-Jorat _____

N° 94

Junod & Chappuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-dix Mars* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Junod, Henri-Louis*, *agriculteur*,

de *Sainte Croix* domicilié à *Mézières*,

célibataire,

né à *Mézières*, le *trente-un décembre* mil huit cent *soixante-treize*,

fils de *feu Louis Junod*

et de *Marie née Jordan*, domiciliée à *Mézières*,

2° *Chappuis, Marie-Félicité*,

de *Villars-d'Orny (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Riaz (Fribourg)*, le *huit décembre* mil huit cent *soixante-dix*

fille de *Caroline Chappuis*, domiciliée à *Lausanne*,

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Mézières, Lausanne, Ste Croix et Villars-d'Orny*, les *six-huit, dix-neuf & vingt février* mil huit cent *quatre-vingt-seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil de *Ste Croix, Mézières & Orny* devant *Pont*.

Signatures des époux :

Henri Junod
Félicité Junod

Signatures des témoins :

Adolphe Gantier
F. Pambour

L'officier de l'état civil :

Al. Gruant

Par jugement du Tribunal du *district de Lausanne*, rendu en date du *24 juin 1925*, déclaré définitif et exécutoire le *17 juillet 1925*, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. *Lausanne, le 4 octobre 1934*.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 95

Degiez et Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Degiez, Charles-Louis**, agriculteur,
de Vuittéboenf domicilié à Baulmes,
célibataire

né à Baulmes, le six-huit juillet mil huit cent soixante-cinq,
fils de François Louis Degiez, domicilié à Baulmes,
et de Jenny Louise née Deriaz, décédée

2° **Schneiter, Rose-Louise**, sans profession,
de Amsoldingen (Berne) domiciliée à Rances,
célibataire

née à Rances, le quatorze juillet mil huit cent soixante-treize,
fille de Samuel Schneiter, décédé,
et de Suzette née Raveny, à Rances

Les publications ont eu lieu à Baulmes, Rances, Vuittéboenf & Amsoldingen
les sept huit mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Baulmes

Communiqué : à l'état civil de
Baulmes & Amsoldingen

Signatures des époux :

Charles Degiez
Rose Degiez

Signatures des témoins :

Lucien Pokoy
Cand Amite

L'officier de l'état civil :

Al. Brunard, Subr.

N° 96

Geniet & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Geniet, Jean-Ernest-Egyptien**, veuf
de Chierrens, domicilié à Chierrens,

divorcé de Sophie Adine née Motter dès le deuxième novembre mil huit cent quatre-
vingt-trois,

né à Chayelles (subourg), le vingt-trois Juillet mil huit cent quarante-huit
fils de Jean Geniet

et de Marie Florence née Goumaz, les deux décédés,

2° **Pahud, Louise-Elisa**,
de Saint Cierges, domiciliée à Saint Cierges,

Célibataire

née à St Cierges, le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Jacques Louis Pahud, agriculteur

et de Elise née Besson, à St Cierges,

Les publications ont eu lieu à Chierrens & à St Cierges, le neuf Mars mil huit
cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
St Cierges

Communiqué: à l'état civil de
St Cierges

Signatures des époux :

Jean Ernest Geniet
Elisa Geniet

Signatures des témoins :

Arminé Pratin à Verrier
Adolphe Gantier à Suresnes

L'officier de l'état civil :

Alfred Renaud

N° 97

Henrioud & Gascard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Henrioud, Charles,** Parisien

de Echandens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf Janvier mil huit cent cinquante

fils de feu Daniel Henrioud

et de Henriette Marie Bovard, sa veuve, à Lausanne

2^o **Gascard, Marie-Mathilde,** Ménagère

de Neuveville (Bâle) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Neuchâtel, le dix-huit Juillet mil huit cent soixante-onze

fille de feu Henri-Auguste Gascard

et de Anne Marie Wyss, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuveville & Echandens, les dix,
huit & quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Echandens, Lausanne & Neuveville

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lausanne & Neuveville

Signatures des époux :

Henrioud Charles

Marie Henrioud

Signatures des témoins :

Marin Clerici
10 deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 98

Dutoit & Thélin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Dutoit, Louis-Frédéric,** Employé de bureau,de Chavannes et de Moudon domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Lausanne, le quatre Janvier mil huit cent soixante-quatorzefils de Charles Dutoit, Conducteur postalet de Françoise Marie Schneider, sa femme, domiciliés à Lausanne2° **Thélin, Rosa-Julia-Élise,** Couturière,de Mex domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lausanne, le vingt-six Janvier mil huit cent soixante-quatorzefille de feu Jean Louis Antoine Emile Thélinet de Rosie Françoise Desponas, sa veuve à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Mex, Chavannes & Moudon,
les quinze, seize & dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChavannes, Moudon Lausanne &Mex

Communiqué: à l'Etat Civil

de Moudon & Oullens

Signatures des époux :

L. DutoitR. Thélin

Signatures des témoins :

Ch. DutoitEd. Froelich

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 99

Bovard et Sangrouber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cent un mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovard, Auguste-Kenti**, Employé photographe
de Epesses domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Epalinges, le quatorze juillet mil huit cent soixante-treize
fils de Jules Kenti Bovard, carrier
et de Jenny Rose née Pache, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° **Sangrouber, Augustine**, Cuisinière
de Valleyres sans Montagny domiciliée à Yverdon
Célibataire,

née à Chavornay, le vingt dix juillet mil huit cent soixante-quinze
fille de François Sangrouber, aîné
et de Marie Marguerite née Müller, domiciliée à Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Epesses Lausanne, Valleyres & Montagny
et Yverdon, le quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Epesses
Lausanne, Valleyres & Montagny et
Yverdon

Signatures des époux :

Aug. Bovard
Aug. Bovard

Signatures des témoins :

Adolphe Gansin
Victor Delile

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

Communiqué : à l'état civil de
Cully, Montagny & Yverdon

N° 100

Wagnon & Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wagnon, Edouard**, Jardinier

de L'Isle domicilié à Lantanne

Célibataire

né à Bussy d'Orgeval le trente Septembre mil huit cent Soixante-seize,

fils de feu François Louis Wagnon

et de Marie née Jordan, sa veuve, à Morges,

2^o **Longchamp, Marie-Madeleine**, Lingère

de Malapalud domiciliée à Lantanne,

Célibataire

née à Avry devant Pont (Fribourg) le huit mars mil huit cent Soixante-trois,

fille de Joseph Alexandre Longchamp, charpentier à Morges,

et de Marie Louise née Sonney, sa femme, à Dière.

Les publications ont eu lieu à Lantanne, L'Isle & Malapalud, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès au père de l'Epoux

et consentement de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Isle

Lantanne & Malapalud.

Communiqué: à l'Etat Civil de

L'Isle & Echallens.

Signatures des époux :

Edouard Wagnon
Marie-Madeleine Wagnon

Signatures des témoins :

Berney Adolphe
L'Isle & Lantanne

L'officier de l'état civil :

L'Isle

N° 101

Thut et Lehrian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 Juin
déclaré exécutoire le 13 Juillet 1907,
le Tribunal civil du district de Lunnan
a autorisé par le divorce le mariage
institué et contre :

Ce divorce a été prononcé contre
la femme en vertu de l'art. 46 a et b.
de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Lunnan le 26 Oct 1907

L'Offr. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thut, Adolphe-Théodore, Cuisinier,

de Oberentfelden (Argovie) domicilié à Lunnan,

célibataire,

né à Oberentfelden, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-dix,

fils de Théodore Thut, Entrepreneur à Königsfelden

et de Lisette née Rybuz, décédée.

2° Lehrian, Joséphine-Lina, sans profession

de Lunnan domiciliée à Lunnan,

Célibataire,

née à Lunnan, le deux Juillet mil huit cent soixante-quatre

fille de Jean Jacob Lehrian, décédé,

et de Elise Amster, sa veuve, à Lunnan,

Les publications ont eu lieu à Oberentfelden & Lunnan, le six Mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lunnan & Oberentfelden

Communiqué : à l'Etat civil de

Oberentfelden

Signatures des époux :

Ad. Théodore Thut

Lina Lehrian

Signatures des témoins :

[Signature]

M. Meysche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 102

Auberson & Pahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Auberson, Alexis,** _____ agriculteur,

de Eddertines près Vuarens, _____ domicilié à Epautheyres (Eddertines)

veuf de Anna née Chapuis d'is le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Epautheyres, le onze juin _____ mil huit cent soixante-deux,

fils de Jean Auberson, décédé,

et de Elise née Auberson, sa veuve, à Epautheyres

2^o **Pahud, Léa,** _____ ménagère,

de Biolley-magnoux _____ domiciliée à Biolley-magnoux

célibataire

née à Biolley-magnoux, le douze avril _____ mil huit cent soixante-cinq

fille de Jean Pierre Pahud

et de Rose Augustine née Rod, ses deux décédés

Les publications ont eu lieu à Biolley-magnoux et Eddertines, les vingt-six
et vingt-huit Février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vuarens

Signatures des époux :

Alexis Auberson
Léa Auberson

Signatures des témoins :

J. Goussier à Eddertines
Nancy Henry à Epautheyres

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vuarens et de Domeloye

N° 103

Nicole & Perroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicole, François,** Marchand ferain,

de lieu domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Stampalain, le trois novembre mil huit cent soixante-huit,

fil de Marc Samuel Nicole, cordonnier

et de Chèrese Louise Richard, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Perroud, Louise-Lucie-Angèle,** Journalière,

de Buchillon domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Pully, le quinze août mil huit cent soixante-deux,

filles de Marc Albert Benjamin Perroud, bûcheron,

et de Louise Eugenet, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Buchillon, au lieu et à Lausanne, le 5
onze, deux et quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication du lieu,
Lausanne et Buchillon.

Communiqué: à l'Etat Civil

du lieu de St-Pres.

Signatures des époux :

François Nicole

Louise Nicole

Signatures des témoins :

J. Favre
J. Moinet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 104

Seiler et Eugget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 2 Mars
déclaré exécutoire le 20 Mars 1911, le Tribunal
civil du district de Vevey a déclaré
pour le divorce, le mariage et contra
Le divorce a été prononcé contre le
mari, en vertu de l'art 107 de la loi fédérale
du 24 Décembre 1874.

Lansanne le 14 Juin 1911
L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Seiler, Bernard-Théodore**, *sergent*,

de Fischbach (Argovie) domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Fischbach, le vingt-neuf décembre mil huit cent dix-neuf,

fils de Emrace Seiler, agriculteur

et de Regina née Wildbrand, sa femme, domiciliée à Fischbach

2° **Eugget, Anna-Jeanne**, *femme de chambre*,

de Drienzwiler (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Unterseen (Berne), le vingt-cinq février mil huit cent dix-neuf,

fille de Anna Louise Eugget, domiciliée à Unterseen

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Fischbach & Drienz, les quinze et
dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Fischbach, Lansanne & Drienz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Göstikon, Fischbach et Drienz

Signatures des époux :

Theodor Seiler


Anna Seiler

Signatures des témoins :

Edouard Ritter

Hai Guggenheimer

L'officier de l'état civil :



N° 105

Guex & Thönen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 24 Janvier 1905
le conseil d'Etat a ordonné la rectification
de l'acte ci-contre dont le vers qui a la
Commune de Moudon seule indiquée
comme lieu d'origine de l'époux, doit
ajouter celle de "Boullens".

Ensemble le 27 Janvier 1905.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué à Moudon & Boullens
ainsi qu'à Pully

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Guex, Charles,** Célibataire,

de Moudon - s. Boullens domicilié à Pully, Chateau-sec,

Célibataire,

né à Moudon, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-trois,

fil de Anna Guex

et de

2° **Thönen, Marguerite,** Pissementière,

de Reutigen (Berne) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Reutigen, le cinq novembre mil huit cent soixante-huit

fille de Jacob Thönen, portier,

et de Marguerite née Lucher, sa femme, domiciliée à Reutigen

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Moudon, Reutigen et Pully, les dix
sept & douze Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil de
Pully.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon, Pully & Reutigen.

Signatures des époux :

Chs Guex
Marg. Guex

Signatures des témoins :

[Signature]
Armand Vagniano
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 106

Schmied et Clément

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Schmied, Charles-Ferdinand**, Comptable,de Basserstorf | Zurich domicilié au Petit Saconnex (Genève)célibataire,né à Lausanne, le trinte-un Mars mil huit cent soixante-quatre,fils de Kans Ulrich Schmied, décédé,et de Anna Egger, sa veuve, à Lausanne,2° **Clément, Marie-Jéline**, Modiste,de Granges près Payerne, domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à St Croix, le six-neuf août mil huit cent soixante-quinze,fille de Louis Arrien Clément, ancien instituteur,et de Elisa Henriette Rochat, sa femme, à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Basserstorf, Petit Saconnex, Granges et Lausanne, le six-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Petit-Saconnex_____

_____Communiqué: à l'Etat Civil de
Basserstorf, Genève (B.C.)
Granges.

Signatures des époux :

C. Schmied
Mme Schmied

Signatures des témoins :

A. Clément Rochat
Payerne à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 107

Diserens & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Diserens, Lucien Daniel,** Benlanger,
de Savigny _____ domicilié à Sausanne,
célibataire, _____

né à Savigny, le sept janvier _____ mil huit cent soixante-neuf,
fils de Louis Eugène Diserens, décédé, _____
et de Jeanne Louise Lydie née Cordery, sa veuve, à Savigny _____

2^o **Regamey, Louisa,** maîtresse d'école,
de Sausanne, _____ domiciliée à Savigny
célibataire, _____

née aux Crâpes de Sausanne, le quinze novembre mil huit cent soixante-dix,
fille de Emmanuel Regamey, agriculteur, _____
et de Caroline Françoise née Rothier, sa femme, au Chalet à Gobet _____

Les publications ont eu lieu à Savigny & à Sausanne, les vingt-huit et
vingt-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Savigny & de Sausanne

Communiqué : à l'état civil de
Savigny _____

Signatures des époux :

Lucien Diserens
Louisa Diserens

Signatures des témoins :

Eugène Dony à Gommers
Jules Diserens à Savigny
la ville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 108

Vitet & Künzeler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 29 Mars 1906 déposé définitif le 24 avril suivant, le tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage indissoluble contracté par

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettres a et b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874

Lausanne le 1 Mai 1906

L'Officier d'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vitet, Jean-Louis**, nettoyeur

de Villars-Viercelin domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Jeanne Marie Cétrax, dès le vingt décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

né à Albligen (Berne) le trente décembre mil huit cent soixante-trois

fil de Jean Philippe Vitet

et de Maria née Balmer sa femme, les deux décédés.

2° **Künzeler, Rosa-Elise**, Cuisinière,

de Aarwangen (Berne) domiciliée à Aarwangen,

Célibataire,

née à Aarwangen le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-dix,

filles de Gottlieb Künzeler, décédé,

et de Elisabeth née Grogg, sa veuve, à Aarwangen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Viercelin & Aarwangen,

les sept et neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-Viercelin, Lausanne & Aarwangen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & Aarwangen.

Signatures des époux :

Jean-Louis Vitet
Rosa Elise Künzeler

Signatures des témoins :

J. Pelloux
St. Gantmaria

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 109

Mercier & Scharff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-217

Aujourd'hui sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mercier, Adrien-Jean-Jaques-Franci**, négociant en cuirs de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Lausanne, le douze mars _____ mil huit cent cinquante-neuf, fils de Louis Adrien Mercier, négociant et de Justine Thérèse Sophie Secretan, sa femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Scharff, Marguerite-Malan**, de New-York (New-Jersey) Etats-Unis, domiciliée à Morges, célibataire,

née à New-York, le huit avril _____ mil huit cent soixante-dix, fille de John Paul Scharff, décédé, et de Marie Hélène Victoire Charlotte née Malan, sa mère, à Morges

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Morges, le huit février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Lausanne & Morges. _____

Signatures des époux :

Adrien Mercier fils

Marguerite Mercier

Signatures des témoins :

Armand Hotter

Marguerite Auckenthaler

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de _____

Morges _____

N° 110

Pache et Bolomey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Pache, François,** Facteur postal,de Epalinges, domicilié à Lausanne,veuf en premières nocces de Julie née Pache dèd le vingt-huit novembre mil huit cent
quatre-vingt-quatorze,né à Lausanne, le dix-sept novembre mil huit cent soixante-dix,fils de feu Pierre Henri Louis Marc Pache,et de feu femme Julie Antoinette Roux, sa femme,2^o **Bolomey, Louise,** femme de chambrede Savigny & de Forêt domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lutry, le premier Janvier mil huit cent soixante-quinzefille de César Bolomey, vigneron, à Orbeet de feu Marie Anna née Blane, sa femme,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forêt & Epalinges, les
dix-sept, dix-neuf, vingt et vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication d'EpalingesLausanne, Savigny & Forêt

Communiqué: à l'état civil de

Savigny, Forêt & Epalinges.

Signatures des époux :

François Pache
Louise Pache

Signatures des témoins :

Emile Aigroz
Pauline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Baumgartner & Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baumgartner, Gaspard,** _____ marchand,

de Hohentain (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire _____

né à Hohentain le vingt-deux décembre _____ mil huit cent soixante _____,

fil de Joseph Baumgartner _____

et de Elisabeth née Juny, les deux décédés _____

2^o **Huber, Emma,** _____ bonne d'enfants,

de Märwil (Affeltrangen) (Schwyz) _____ domiciliée à Chailly (Lausanne) _____

Célibataire _____

née à Berthoud le douze janvier _____ mil huit cent soixante-cinq _____,

fille de Jean Ulrich Huber _____

et de Marguerite Imobersteg, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Märwil & Hohentain le vingt-neuf février, premier et cinq jours mil huit cent quatre-vingt seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Hohentain, Lausanne et Märwil _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Hohentain & Affeltrangen _____

Signatures des époux :

Gaspard Baumgartner
Emma Baumgartner

Signatures des témoins :

Gottfr. Ramsayer à Lausanne
Frédéric Faidure à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 112

Simond et Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf avril mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Simond, Charles-Albert**, Cochez jardinière,
de Cherit domicilié à Noville
Célibataire

né à Cortailled, le dix octobre mil huit cent soixante-six,
fils de Henri Constant Philippe Simond
et de Marie Sophie née Hemmerling, décédée

2° **Gailloud, Marie-Louise-Elise**, sans profession
de Villeneuve, Noville & Remmaz domiciliée à Noville,
Célibataire

née à Noville, le vingt-huit Juillet mil huit cent soixante-six
fille de Jean Pierre Benjamin Gailloud
et de Marie Marguerite née Oufour, à Noville

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Noville, Remmaz, Le Bravais et Le
Sentier, les vingt et vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de
Villeneuve

Communiqué: à l'Etat Civil du
Sentier & de Villeneuve

Signatures des époux :

Charles Albert Simond
Louise Simond Gailloud

Signatures des témoins :

Yvan Diostère }
Julie Diostère } Julienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Belet et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-58 Aujourd'hui neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Belet, Clément-Edouard**, _____ agriculteur,

de Mont / Lausanne _____ domicilié au Mont, _____

célibataire, _____

né au Mont, le vingt-trois novembre _____ mil huit cent soixante-treize _____

fils de Benjamin Louis Belet, agriculteur, _____

et de Lucie née Meylan, sa femme, au Mont, _____

2^o **Blanc, Julie-Marguerite-Louise**, _____ couturière,

de Lausanne _____ domiciliée au Mont, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit janvier _____ mil huit cent soixante-onze, _____

fille de Louis Henri François Blanc demeurant à Lausanne _____

et de Julie Jeannot, sa femme, décédée. _____

Les publications ont eu lieu au Mont et à Lausanne, les dix-huit et vingt
-un mars mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel. _____

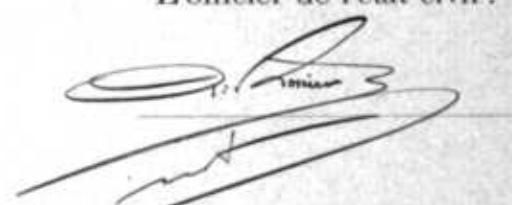
Signatures des époux :

Clément Belet
Marguerite Belet

Signatures des témoins :

Eugénie Menétrey } au Mont
Charles Lädermann } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 114

Saugy et Dormond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 22 Avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Saugy, Emile**, agriculteurde Rougemont domicilié à Rougemont,Célibatairené à Rougemont, le dix-sept Juin mil huit cent soixante-quinze,fils de Louis Alexandre Saugy, agriculteur à Rougemontet de Marie Henriette Bovay, décédée,2^o **Dormond, Céline-Julia**, Sans profession,de Ollon domiciliée à Rougemont,Célibatairenée à Rougemont, le vingt-neuf Janvier mil huit cent soixante-dix-huitfille de Jules Théophile Dormond, instituteuret de Marie Sylvie Monod, domiciliée à Rougemont.Les publications ont eu lieu à Rougemont & à Ollon, les quinze et dix-sept
Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intimation de l'Etat Civil
de Rougemont._____

_____Communiqué: à l'Etat Civil
de Rougemont & d'Ollon._____

Signatures des époux :

Emile Saugy
Julia Saugy

Signatures des témoins :

Julia Saugy
Guillieron Alfred Bettes Louisles deux à Austanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Chartellain et Béranger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chartellain, Charles-Frédéric-Kenzi, *Padant*

de La Tour de Peitz et de Verey domicilié à Romainmôtier,

Célibataire

né à Lausanne, le dix-huit novembre mil huit cent soixante-dix

fils de défunt François Daniel Louis Frédéric Jules Chartellain

et de Sophie Louise Lucile Dumur, sa veuve, à Lausanne

2° Béranger, Henriette-Ida-Lina, *sans profession*

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le sept juillet mil huit cent soixante-trois

fille de défunt Jean Auguste Cédric Béranger

et de Anne Louise Joséphine Guidon, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peitz, Verey, Romainmôtier et Lausanne, le dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Antécédents de l'Etat Civil de Romainmôtier,

Signatures des époux :

Chartellain
Lina Chartellain

Signatures des témoins :

Béranger à Mézières
Guillumin à Lausanne
caud. med.

L'officier de l'état civil :

M. Guand

Communiqué : à l'Etat Civil de La Tour de Peitz & de Verey

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne, rendu en date du 14 juillet 1881 déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1881, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 13 septembre 1881
L'officier de l'état civil : *J. Guand*

N° 116

de Haller et De Cerenville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Haller, Gonzalve-Albert, Candidat au Séminaire

de Berne, _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à St-Légier, le sept avril _____ mil huit cent soixante-deux, _____

fils de Paul Albert de Haller, propriétaire, _____

et de Georgina Charlotte Victoire Aimée Grand d'Anteville, sa femme, à Lausanne _____

2° De Cerenville, Jeanne-Emma, Sans profession,

de Paudex _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-six mars _____ mil huit cent soixante-treize _____

fille de Edouard Bernard Charles De Cerenville, docteur médecin, _____

et de Constance Elise De Coppet, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Berne, Lausanne et Paudex, les vingt-un, _____
et vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Berne, Lausanne et Paudex _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Berne et de Pully _____

Signatures des époux :

G. Albert de Haller

Jeanne de Haller

Signatures des témoins :

J. M. Dupont

Boucaud

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Meunier, Subr.

N° 117

Gilbert & Blazer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilbert, Julien Marc-Louis**, Jardinier,

de Chavornay domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Begnins, le cinq août mil huit cent soixante-six

fil de Jean Louis Gilbert, vigneron,

et de Marie Adèle née Morcier, sa femme, à Begnins

2° **Blazer, Henriette-Suzanne**, Couturière,

de Langnau (Berne) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Yens, le treize décembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Isaac Samuel Blazer, décédé,

et de Marie Henriette née Bonnard, sa veuve, à Olamman

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Langnau & Chavornay, les vingt-un, vingt-trois et vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavornay Lansanne Langnau

Communiqué : à l'Etat Civil de
Chavornay Langnau.

Signatures des époux :

Gilbert Julien
Henriette Gilbert

Signatures des témoins :

Henri Pichard à Leppin
Louis Pichard à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

Sola et Pizzoglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sola, Frédéric-Silvio-Joseph**, _____ Maçon,

de Valdengo (Novare) Italie _____ domicilié à Lussanne, _____

Célibataire, _____

né à Valdengo, le premier septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jean Sola, maçon, _____

et de Cecilia Sardo, sa femme, domiciliés à Valdengo, _____

2° **Pizzoglio, Marguerite-Josephine**, _____ Couturière,

de Bioglio (Novare) Italie _____ domiciliée à Lussanne, _____

Célibataire, _____

née à Lussanne, le quinze juillet _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de Charles Pizzoglio, cimenteur, _____

et de Rose Foscati, sa femme, domiciliés à Lussanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lussanne, à Valdengo & à Bioglio, les dix huit
dix-huit mars mil huit cent quatre-vingt-sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
du père de l'Epouse. 3° Promesse de mariage.
4° Certificats de publication de Lussanne.
5° Actes de Valdengo & Bioglio. 6° Déclaration de
Validité. 7° Permis du Départ^{mt} de Justice &
Police constatant que les pièces sous N° 2. Sont
C. dont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie C. le

Signatures des époux :

Sola Joseph

Josephine Sola

Signatures des témoins :

Ortello Pizzoglio

Louis Bettes

L'officier de l'état civil :



N° 119

Schacher et Flückiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schacher, Joseph Alfred,** _____ Cafetier, _____

de Escholzmatt (Lucerne) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le sept novembre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Antoine Schacher, cordonnier, _____

et de Marie Zihlmann, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Flückiger, Lina,** _____ Gouvernante, _____

de Aubry près Rohrbach (Berne) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Kleinrietwil (Berne), le huit juin _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jean Flückiger, agriculteur, _____

et de Léona née Käser, domiciliée à Kleinrietwil _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rohrbach et Escholzmatt, les vingt-quatre
et vingt-dix mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication d'Escholzmatt
Lausanne & Rohrbach. _____

Communiqué: à l'Etat civil de Rohrbach _____

& Escholzmatt. _____

Signatures des époux :

J. Schacher _____

Lina Schacher _____

Signatures des témoins :

Joseph Lotcher _____

Jean Schacher _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 120

Jaques et Payot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jaques, Louis, Chapelier,

de Sainte-Croix domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à St Croix, le sept Février mil huit cent soixante-trois,

fils de Gustave Jaques

et de Johanna Adank, sa femme, les deux décédés,

2^o Payot, Caroline, sans profession,

de Cocelles près Concise domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Cocelles, le vingt-sept février mil huit cent soixante-seize

filles de Jean Payot

et de Marie née Compendu, les deux décédés,

Les publications ont eu lieu à St Croix, aux Granges, à Lausanne et à Cocelles
les vingt et vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Croix

Les Granges, Lausanne et Cocelles.

Communiqué: à l'Etat civil de

St Croix et Concise

Signatures des époux :

Louis Jaques
Caroline Jaques

Signatures des témoins :

Henri Schickel
et Boray Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 121

Möller et Amanduz née Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Möller, Ferni-Auguste**, *Etienne*,
de Oberkirchen (Basel, Prusse) domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Oberkirchen, le huit février mil huit cent soixante-trois,
fils de Frédéric Ferdinand Möller, mineur,

et de Sophie Honore née Günther, sa femme, domiciliés à Oberkirchen

2° **Amanduz née Müller, Maria-Emilie**, *cafetier*,
de Mont à Lansanne, domiciliée à Lansanne,

veuve en premières noces de Louis Amanduz dès le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

née à Oberhofen (Argovie), le trente Juin mil huit cent cinquante-cinq,
fille de Fridolin Müller, agriculteur à Nenzlingen (Berne)

et de Crescentia née Müller, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, au Mont et à Oberkirchen, les onze douze et treize Février mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du mari de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Oberkirchen. 5° Dit de Lansanne et du Mont. 6° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous n° 2 et 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale et à l'Etat Civil de Romanel.

Signatures des époux :

F. Möller
Emilie Müller

Signatures des témoins :

August Tittmann
Joseph Huser à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 122

Jottezand & Lugrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jottezand, Victor-Jules,** _____ agriculteur,

de Saint-Livres _____ domicilié à Chigny _____

célibataire, _____

né à Chigny, le trois octobre _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Marc Jottezand, agriculteur, _____

et de Marie Louise née Guyon, sa femme, domiciliés à Chigny _____

2^o **Lugrin, Clémence,** _____ Ménagère,

de rien _____ domiciliée à Landonne, Bois-Gentil, _____

célibataire, _____

née à Villars-le-Secroit, le treize avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fille de feu Jules François Samuel Lugrin _____

et de Charlotte Georgette née Dodion, sa femme, au Bois Gentil, _____

Les publications ont eu lieu à S^t Livres, Chigny, Le lieu & à Landonne, le
vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Vufflens-le-Château _____

Signatures des époux :

Jules Jottezand
Clémence Jottezand

Signatures des témoins :

Alfred Stratzel à Morzes
H. Finau à Landonne

L'officier de l'état civil :

Communiqué: S^t Etat Civil d'Andenne
de Vufflens-le-Château & au lieu _____

N^o 123

Gross et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gross, Jean-Vincent**, *Photographe*
de *Cressier / Morat / Fribourg* domicilié à *Lansanne*
Célibataire

né à *Cordier*, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent soixante-dix,
fils de *Jean Joseph Gross*
et de *Marie Fanny Jungo, sa femme, les deux décédés*.

2^o **Demont, Camille dite Elise**, *sans profession*
de *Grancy et de Genève*, domiciliée à *Lansanne*,
Célibataire

née à *Genève*, le vingt-sept Mai _____ mil huit cent soixante-dix
fille de *Louis Frédéric Demont*
et de *Adèle Vevey, sa femme, les deux décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Cressier Lansanne, Grancy et Genève*, le
vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cressier, Lansanne, Grancy & Genève

Communiqué : à l'Etat Civil de
Cressier, Grancy & Genève (B.C.L.)

Signatures des époux :

J. V. Gross
Elise Gross

Signatures des témoins :

H. Ramm
E. Harcel
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Hermann et Perler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hermann, Louis**, _____ Typographe,

de Venthône (Laisir) _____ domicilié à Lausanne, _____

divorcé en premières noces de Rose Mathy-Pévor, née le sept décembre mil huit
cent quatre-vingt-quinze, _____

né à Ment, le six juillet _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fils de Ambroise Joseph Hermann, agriculteur à Venthône, _____

et de Geneviève Marie Louise née Marchand, sa femme, _____

2^o **Perler, Odilia**, _____ Sommelière,

de Gress-Gumels (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Gress-Gumels, le vingt octobre _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de François Antoine Perler, agriculteur à Fribourg _____

et de Geneviève Marie née Chavanet sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Venthône, Lausanne & Gumels, le vingt-trois
mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de mariage de l'Epoux avec _____

mention du divorce _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Venthône _____

Lausanne & Gumels. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Venthône & Gumels. _____

Signatures des époux :

Louis Hermann _____

Odilia Hermann _____

Signatures des témoins :

E. H. Perrottey _____

Emile Panchod _____

L'officier de l'état civil :



N° 125

Voland et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Voland, Philippe-Arthur, — Imprimeur,

de Luchaux domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Emmenens, le dix janvier mil huit cent soixante-dix-sept,

fil de Marie Jenny Voland, domiciliée à Lausanne,

et de

2^o Martin, Jeanne-Cécile, — Contreuse,

de Villeneuve & de Rossinière domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Vevay, le vingt-sept Février mil huit cent soixante-douze,

fille de David François Martin

et de Fanchette Adrienne née Cachat, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Luchaux, Villeneuve, Rossinière & Lausanne,
les vingt-deux et vingt-huit mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Epoux

Certificats de publication de Luchaux
Lausanne, Villeneuve & Rossinière,

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossenay, Villeneuve & Rossinière

Signatures des époux :

Arthur Voland

Jeanne Voland

Signatures des témoins :

L. Blondey

E. Delisle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 126

Blondel et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Blondel, Georges-Charles,** Jardinier,de Villette domicilié à LausanneCélibataire,né à Lausanne, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-six,fils de Abraham Charles Louis Edouardet de feue Georgine Sophie Barraud, sa femme,2° **Lavanchy, Rosine,** Infirmière,de Savigny & de Forêt domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Savigny, le vingt-deux décembre mil huit cent soixante-cinq,fille de feu Henri Lavanchy,et de Rosine Marie née Chappuis, sa veuve à Vichereusse (Savoie)Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Forêt & Villette, le
dix-sept, dix-huit & dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVillette, Lausanne, Savigny & Forêt

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Savigny & Forêt.

Signatures des époux :

G. BlondelRosine Blondel

Signatures des témoins :

C. BlondelJ. Blondel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 127

Engler et Ecoffey née Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux avril* mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Engler, Charles,* *Commissionnaire,*
de *Belmont & Lausanne,* domicilié à *Lausanne,*

divorcé en premières nocces de Eécile Adèle Schisul dès le vingt février mil huit cent
quatre - vingt - dix

né à *Lausanne* le *vingt - six septembre* mil huit cent *soixante - deux,*
fils de *Laurent Engler*

et de *Marianne Esther Ecoffey, les deux décédés,*

2° *Ecoffey née Jaquier, Lucie,* *Ménagère,*
de *Vulliens* domiciliée à *Vulliens,*

veuve en premières nocces de Henri Ecoffey dès le vingt octobre mil huit cent quatre - vingt
quatorze

née à *Fontens Mérey,* le *neuf décembre* mil huit cent *soixante - neuf,*
fille de *Jean François Jaquier, agriculteur,*

et de *Marianne née Milliet, domiciliés à Rommagnodier,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Belmont & Vulliens, les dix - sept*
& dix - neuf mars mil huit cent quatre - vingt - deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des Epoux*
- Acte de mariage de l'Epoux avec men-*
- tion du divorce.*
- Acte de décès du l'mari de l'Epouse*
- Premières nocces de mariage*
- Certificats de publication de Belmont*
- Lausanne & Vulliens.*
- Communiqué : à l'Etat civil de Pully*
- & Mézières*

Signatures des époux :

Engler Chs
Engler Lucie

Signatures des témoins :

Fritz Auguste Erb
Martin Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 128

Thévenaz et Brenner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thévenaz, Edouard-Alexis**, négociant

de Bullet _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à La Chaux-de-Fonds le huit novembre _____ mil huit cent soixante-onze _____

fils de Louis Alexis Thévenaz, négociant _____

et de Sophie Marie Batimann, sa femme, domiciliés à Neuchâtel _____

2^o **Brenner, Frédérique**, _____ sans profession,

de Waldorf (Wurtemberg) _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Waldorf, le vingt-un janvier _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fille de Jean Brenner, agriculteur à Litzau (Wurtemberg) _____

et de Anna Maria née Welker, sa femme, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bullet et Waldorf, les onze, douze et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Bullet
Lausanne & Waldorf _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Bullet & à la Chancellerie C^{te} _____

Signatures des époux :

Edouard Thévenaz

Frédérique Thévenaz

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred

Chenit Jules } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 129

Saugy et Dänzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Saugy, Jules-Gabriel**, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Rougemont,

veuf de Marie Marguerite Saugy dèd le huit juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Rougemont, le vingt octobre mil huit cent soixante-six

fil de Jules Gabriel Saugy, agriculteur à Rougemont

et de Marie née Duperron, décédée

2° **Dänzer, Sophie**, domestique,

de Handeggund | Berne | domiciliée à Rougemont,

célibataire,

née à Rougemont, le trente juin mil huit cent septante-six,

fille de Jean Dänzer, agriculteur,

et de Madeleine née Karlen, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont & à Handeggund, les vingt-sept & vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Insinuation de l'Etat Civil de Rougemont.

Signatures des époux :

Jules Gabriel Saugy
Sophie Saugy

Signatures des témoins :

Allyse Vauthey }
Fanny Vauthey } témoins

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Rougemont & Handeggund

[Signature]

N° 130

Vauthey et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Vauthey, Louis-Allyre, _____ Agriculteur

de Seigneux & de Bussy _____ domicilié à Seigneux, _____

Célibataire _____

né à Seigneux, le vingt-dix mai _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fils de Jean Vauthey, agriculteur _____

et de Louise Frédérique née Bovay, à Seigneux, _____

2^e Vauthey, Fanny _____ Ménagère _____

de Seigneux & de Bussy _____ domiciliée à Seigneux _____

Célibataire _____

née à Seigneux, le dix-sept avril _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Jean Samuel Vauthey _____

et de Elise Lucette née Jaquet, à Seigneux _____

Les publications ont eu lieu à Seigneux & Bussy, les seize & dix-sept mars
mil huit quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Anticipation de l'Etat Civil de
Villarsel _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Villarsel & Moudon _____

Signatures des époux :

Allyre Vauthey
Fanny Vauthey

Signatures des témoins :

Jules Gabriel Saugy _____
Sophie Saugy _____
Frangement

L'officier de l'état civil :

N° 131

Bujard et Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bujard, Gustave-François,** _____ *Juridique,*

de *Aix & de Lutry* _____ domicilié à *Lausanne* _____

divorcé en premières nocces d'Elisabeth Wilhelm, dès le vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

né à *Aix*, le vingt-huit septembre _____ mil huit cent soixante, _____

fils de *Jean Etienne Louis Bujard* _____

et de *Marie Henriette née Christin, les deux décédés*, _____

2° **Peitrequin, Alice,** _____ *Ménagère,*

de *Romanel* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire, _____

née à *Romanel*, le treize janvier _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de *Jean Henri Peitrequin* _____

et de *Marie Bevy, sa femme, les deux décédés*, _____

Les publications ont eu lieu à *Aix, Lutry, Lausanne & Romanel*, le dix-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ acte de mariage des Epoux avec mention

du divorce _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de *Aix*

Lutry, Lausanne & Romanel. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Cully, Lutry, Lausanne & Romanel _____

Signatures des époux :

Gustave Bujard
Alice Bujard

Signatures des témoins :

J. Christin
Victor Delisle } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 132

Freymond et Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freymond, Jules-Daniel**, Gendarme

de Mézery sur Donneloye domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Vuarrens, le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-trois,

fil de Emile Freymond

et de Marie née Pilet, les deux décédés.

2^o **Jayet, Alice**, Ménagère,

de Moudon et d'Herminches, domiciliée à Herminches,

Célibataire,

née à Herminches, le dix-neuf décembre mil huit cent soixante-neuf,

fille de Pierre Samuel Jayet, agriculteur à Herminches

et de Louise née Jaquier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moudon, Herminches et Mézières,
 les vingt-un et vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mézery, Lausanne, Moudon

Herminches.

Communiqué: à l'Etat Civil

à Donneloye et Moudon.

Signatures des époux :

Freymond Jules-Daniel
Alice Freymond

Signatures des témoins :

J. Cuénoud
Paul Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 133

Notz et Grin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Notz, Gustave Adolphe Frédéric**, Employé de Com^{pt}

de Chardonnay sur Morges _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le six avril _____ mil huit cent soixante-dix-sept, _____

fils de feu Jules Gustave Adolphe Notz, _____

et de Louise Joséphine Hoewer, domiciliée à Lausanne, _____

2^o **Grin, Marie**, _____ Couturière, _____

de Belmont d'Yverdon _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Froug, le onze Septembre _____ mil huit cent soixante-seize, _____

fille de Jean Daniel Grin, Cocher _____

et de Maria Elisabeth Gache, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont & Chardonnay d'Yverdon, les vingt-huit Mars et premier avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du père de l'Epoux _____

Consentement de la mère _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Chardonnay Lausanne & Belmont. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Villars d'Yverdon & Belmont. _____

Signatures des époux :

F. Notz

Marie Notz

Signatures des témoins :

A. Jaton

Chr. Guanz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 30 juin 1900, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a débouté par le divorce le mariage contracté ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46 lettres a) et b) de la loi fédérale du 31 décembre 1874. - Lausanne, le 1^{er} octobre 1900.

L'Officier de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 134

Engel et Känni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Engel, Rodolphe,** Boulangère
de Signau (Berne) domicilié à Lausanne
Célibataire,

né à Belp, le onze juillet _____ mil huit cent soixante-sept,
fils de Christian Engel, coconnier à Belp
et de Rosine Gugyidberg, aicéde,

2^o **Känni, Marie,** Commissière
de Toffen (Berne) domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Hofstetten (Belpberg) le vingt-cinq août mil huit cent soixante-onze,
fille de Samuel Känni,
et de Elisabeth née Känni, les deux décedés.

Les publications ont eu lieu à Signau, Belp & Lausanne, les douze
et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Belp,
Signau & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil
de Signau & Belp.

Signatures des époux :

Rodolphe EngelMaria Engel

Signatures des témoins :

Johannes EngelSamuel Lavisberg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 135

Matthes et Mörching

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthes, Charles-Bruno**, Concierge d'Hôtel
de Garsdorf (Saxe) Royaume de Saxe, domicilié à Lussanre
Célibataire,

né à Garsdorf, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-trois,
fils de Thérèse Juliana Matthes domiciliée à Crossen (Saxe)

et de
2^o **Mörching, Caroline**, _____ sans profession,
de Gessenay (Berne) domiciliée à Lussanre,

Célibataire,

née à Gessenay, le vingt-sept Mars _____ mil huit cent soixante-cinq
fille de Frédéric Mörching

et de Julie née Kauswirth, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Gessenay & Garsdorf, les vingt-
quatre, vingt-cinq & vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.
Promesse de mariage - Certificats de
publication de Gessenay & Garsdorf.
Permis du Département de Justice et
Police constatant que le certificat de
Garsdorf déposé dans des archives

Communiqué : à la Chancellerie
à l'état civil de Gessenay

Signatures des époux :

Bruno Matthes
Caroline Matthes

Signatures des témoins :

Louis Dubois
J. Mochtyun

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Gauthier et Roulin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gauthier, Louis**, Gendarme de Libergement domicilié à Lussan

veuf en premières noces de Cécile Louise née Roulin, dès le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Libergement, le dix-neuf décembre mil huit cent quarante-huit,

fil de Louis Joseph Gauthier

et de Louise Dubat, sa femme, les deux décédés.

2° **Roulin, Zélie**, Cuisinière,

de Provence domiciliée à Chaux de Fonds,

Célibataire,

née à Provence, le six août mil huit cent cinquante-deux,

fille de Jean Pierre Roulin

et de Emilie née Gaille, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussan, Libergement, Chaux de Fonds et Provence les vingt-un, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussan

Libergement, Provence & Chaux de Fonds

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lignerolles, Provence & Chaux de Fonds

Signatures des époux :

Gauthier Gendarme
Zélie Gauthier

Signatures des témoins :

L. Chagnon }
P. Virmond } à Lussan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Dont la séance du deux juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens que le nom de famille, écrit par erreur "Gauthier" soit écrit "Gauthier".
Lussan le 15 juillet 1897
L'Officier de l'Etat Civil:
Ab. Renaud, subr.

N° 137

Wuerchoz et Giton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wuerchoz, David-Jules**, Jardinier

de Bussigny & Morges domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cour & Lausanne, le dix-huit juillet _____ mil huit cent soixante-douze,

fils de Benjamin Samuel Wuerchoz, jardinier,

et de Alina Jenny Francfort, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2^o **Giton, Fanny-Béate**, Sans profession,

de Genève domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le dix-sept avril _____ mil huit cent soixante-quatorze,

fille de feu Jules François Giton,

et de Marie Victoire Kuffray, sa veuve à Cour,

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne et Bussigny, les treize et quatorze mars mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Bussigny & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bussigny & Genève (Branche)

Signatures des époux :

Wuerchoz Jules

Fanny Wuerchoz

Signatures des témoins :

Delphin Frey à St-Pierre
Wuerchoz Louis à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Abetel et Ferizet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Abetel, Hippolite,** _____ *Carnéur*

de Belmont & Lausanne _____ domicilié à Belmont & Lausanne

célibataire _____

né à Belmont, le vingt-trois août _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de Samuel Hippolite Abetel, agriculteur _____

et de Marie Lydie née Jordan, domiciliés à Belmont _____

2° **Ferizet, Anne-Marie,** _____ *Cuisinière*

de Gillarens (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Mossel (Fribourg), le deux juillet _____ mil huit cent soixante-huit _____

fille de Pierre Joseph Antoinin Ferizet, agriculteur _____

et de Marie née Devaud, domiciliés à Gillarens _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gillarens et Belmont, les
vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Pully _____

Communiqué: à l'Etat Civil de

Pully & Gillarens (Romandens) _____

Signatures des époux :

Hippolite Abetel
Marie Abetel

Signatures des témoins :

E. Pouly
Gillieron Alfred } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Destraz et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-seize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Destraz, Louis,** Ménager,

de Essertes, domicilié à Gillarens (Fribourg)

Célibataire,

né à Châtillens, le vingt-sept septembre mil huit cent septante

fil de feu François Louis Destraz

et de feu Jenny née Gilléron,

2° **Jordan, Nancy-Bertha,** Ménagère,

de Carrouge (Vaud) domiciliée à Carrouge,

Célibataire,

née à Carrouge, le neuf avril mil huit cent septante-un,

filles de Pierre François Jordan

et de Caroline née Lutet, sa femme, agriculteurs à Carrouge,

Les publications ont eu lieu à Gillarens, Essertes & Carrouge, les vingt-deux, vingt-cinq et vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de Romandens.

Signatures des époux :

Louis Destraz
Ménager

Bertha Destraz

Signatures des témoins :

Joseline Crémant à Châtillens
Ernest Jordan à Carrouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Oron, Mézières & Premisens.

N° 140

Pilet et Fogelweid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pilet, Paul-Henri,** Equipe J. S. -

de Château-d'Oex domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Château-d'Oex le quinze octobre mil huit cent soixante-seize

fils de Sophie Pauline Pilet domiciliée à Chézoux sur Montaux

et de

2^o **Fogelweid, Amélie,** Couturière

de Roche domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Roche le dix-neuf mars mil huit cent soixante-quinze

fille de Charles Fogelweid, décédé

et de Henriette née Pilet sa mère, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Château-d'Oex, L'Etivaz & Roche, les trente un mars et deux avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château-d'Oex, L'Etivaz, Roche

Lansanne

Communiqué: à Château-d'Oex

et à Villeneuve

Signatures des époux :

Paul Henri Pilet
Amélie Pilet

Signatures des témoins :

Rochas }
J. Roquier } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 141

Blanc & Grüneisen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 24 Mars 1906 déclaré exécutoire le 9 Juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inscrit ci-contre

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'art. 146 Lettre A de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Lausanne le 16 Juin 1906.
L'Off. de l'état civil.

4-365

Aujourd'hui vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Ernest**, *Monsieur terrassier-agriculteur* de *Lausanne* domicilié à *Lausanne* célibataire,

né à *Lausanne*, le vingt-huit juillet mil huit cent septante-trois, fils de *Henriette Louise Blanc*, domiciliée à *Lausanne*, et de _____

2° **Grüneisen, Anna-Charlotte**, *Blanchisseuse* de *Dienstigen (Berne)* domiciliée à *La Perardettez (Pully)* célibataire,

née à *Rossinière*, le vingt-cinq mai mil huit cent soixante-dix-sept, fille de *Anna Sophie Grüneisen* à *La Perardettez*, et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Dienstigen et Pully*, les dix-sept, dix-huit et dix-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement de la mère de l'Épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de *Lausanne, Dienstigen & Pully*.

Signatures des époux :
Ernest Blanc
Anna Blanc

Signatures des témoins :
Albert Büchi
Lamy Charles

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué : à l'état civil de *Dienstigen & Pully*.

N° 142

Chapuis et Bozzio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chapuis, Jules-Louis-Oscar**, employé J.S.

de Romanel domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Lausanne, le dix-neuf Mars mil huit cent soixante-neuf

fil de Louis Henri Auguste Chapuis, horticulteur,

et de Charlotte Antillon, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Bozzio, Sophie-Angèle**, sans profession

de Sostegno (Novate) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt Janvier mil huit cent soixante-trois,

fille de Jean Paul Bozzio, Entrepreneur,

et de Henriette Françoise Bassin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Sostegno Lausanne et Romanel, les neuf février
vingt-un et vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romanel, Sostegno et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Romanel et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Chapuis
S. Bozzio - Chapuis

Signatures des témoins :

Wimand
J. Bozzio } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 27 avril 1906 le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom de famille de la fiancée qui a été écrit Bozzio soit écrit Bozzio.

Lausanne le 2 mai 1906
l'officier de l'état civil:
(signé) A. Passier not.

N° 143

Régis & Schantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Régis, Louis-Ernest**, Comptable aux bouilleries de Renchamp

d'origine française (par naturalisation) _____ domicilié à Champagny (H^e Saône) & précéd^t à Renchamp,

Célibataire, _____

né à Lenay, le quatre novembre _____ mil huit cent cinquante un,

fils de feu Marc Emmanuel Benjamin Régis _____

et de feu Charlotte Emile Louise Dapples, sa femme, _____

2° **Schantz, Cécile-Marie-Jeanette**, _____

de Frestigen (Berne) & Lavigny _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Gimel, le quinze mai _____ mil huit cent soixante huit,

fille de Jules Marc Alphonse Schantz, ancien pasteur, _____

et de femme Emma née Kessler, sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renchamp, Frestigen, Lavigny et

Champagny, les vingt-neuf février, premier, deux & huit mars mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage 3° Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 4° Acte de publication de Frestigen Lavigny & Lausanne. 5° Ditté de Champagny & Renchamp. 6° Déclaration de validité.
 - 7° Permis du Département de Justice & Police
- Constatant que les pièces sous n° 3, 5 & 6 déposent à ses archives

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Frestigen, Villars & Jussy & à la Chancellerie

de _____

Signatures des époux :

L. Régis
C. Schantz

Signatures des témoins :

B. Régis à Lenay
E. Laurent à _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 29 décembre 1923 le Département de Justice et Police de Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus, en ce sens qu'e Régis, Louis-Ernest, indiqué comme étant d'origine française, doit être désigné comme étant originaire de D'Orgeux et Lenay, également _____

Lausanne, le 4 janvier 1924.

L'officier de l'état civil : *[Signature]*

Lequel a l'état civil à Frestigen, Villars & Jussy, Orgeux et Lenay.

N° 144

Bettez et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril _____ mil huit cent quatre-vingt-

deux _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bettez, Henri,** _____

de Combremont-le-Petit, _____ domicilié à Henniez, _____

Célibataire, _____

né à Henniez, le quatorze octobre _____ mil huit cent septante-un, _____

fils de François Louis Bettez, à Henniez, _____

et de Etide née Trélliet, _____

2^o **Vauthey, Aline,** _____

de Seigneux & Bussy d'Arandon, _____ domiciliée à Seigneux, _____

Célibataire, _____

née à Seigneux, le vingt-quatre septembre _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de Jean François Vauthey, décédé, _____

et de Louise née Bettez, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Henniez, Seigneux, Bussy & Combremont-le-Petit, les cinq, sept et huit avril mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Intervention de l'Etat civil de
Granges, _____

Communiqué: à l'état civil de _____

Combremont-le-Grand, Granges, _____

Villarsel & Moudon, _____

Signatures des époux :

*Henri Bettez**Aline Bettez*

Signatures des témoins :

*Félix Pasche à Seigneux**E. Pouly à Lussane*

L'officier de l'état civil :

J. Amis

N° 145

Gilliéron & Godel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gilliéron, Abram**, Cariste,

de Servion domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Vuitrye, le vingt-deux novembre mil huit cent soixante-treize,

fil de Sophie Gilliéron, à Montpreveyres,

et de

2° **Godel, Marie**, Cuisinière,

de Domdidier (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Domdidier, le vingt-huit février mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de aefant François Xavier Godel,

et de Konise née Beron, sa veuve, à Domdidier,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Servion & Domdidier, les quatre, dix et huit avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

et consentement de sa mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Servion, Lausanne & Domdidier

Communiqué: à l'Etat Civil de

Domdidier & Oron

Signatures des époux :

Gilliéron Abram

Marie Gilliéron

Signatures des témoins :

Cherish Jules

Jurienne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Huber & Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Huber, Jean-Contad**, facteur de piano

de Zurich domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Zurich Wollishofen, le quatre juillet mil huit cent soixante-trois,

fils de Lionhard Huber

et de Louisa née Köchli, les deux décédés.

2° **Clerc, Louise-Henriette-Jeanne**, sans profession

de Concise & Môtiers-Traversy domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Vevey, le trente janvier mil huit cent soixante-six,

filles de Louis François Clerc, Charpentier,

et de Suzanne Louise née Jacot domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Zurich, Concise & Môtiers, les dix & douze mars mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Zurich

Lausanne, Concise & Môtiers

Communiqué: à l'Etat Civil de

Zurich, Concise & Môtiers

Signatures des époux :

J. Huber
Jeanne Huber

Signatures des témoins :

J. Bogiaz
George Hallett

L'officier de l'état civil :

J. P. Amier

N° 147

Cottens & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cottens, Justin-Émile**, Membre du conseil

de Genève domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Pully, le vingt-un novembre mil huit cent soixante-neuf

fil de feu David Cottens

et de Madeleine née Siedenburg, la veuve, à Lausanne

2^o **Rey, Léonie-Benoîte**, Coiffeuse

de Lyon (1^{er} arrondissement) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lyon 1^{er} arr. le vingt-deux mars mil huit cent soixante-quatre,

filles de Joseph Amédée Rey, colporteur à Genève

et de Marie Joséphine Blanc,

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne & Lyon, les quatre & cinq avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse et

acte de décès de sa mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, Lausanne & Lyon

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lausanne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Emile Cottens

Léonie Cottens

Signatures des témoins :

E. Cuirel

J. G. Suter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 148

Devenoger et Dumard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente deux mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Devenoger, Alfred-Almand-Gaston, employé de Banque

de St-Rubin-Saugey Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St-Croix le seize février mil huit cent soixante-seize

fils de Paul Léline Devenoger, absent

et de Elise Adèle Lucie Margot à Genève

2° Dumard, Marie-Lucie, sans profession

de Forcl Lavaux Villars-Mendraz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née àière Puidoux le sept février mil huit cent soixante-douze

filie de Isaac François Dumard, décédé

et de Rose Marie née Perez à Chebrier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Rubin, Forcl & Villars-Mendraz les sept, huit, neuf & dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St-Rubin Lausanne, Forcl et Villars-Mendraz

Signatures des époux :

A Devenoger

Lucie Devenoger

Signatures des témoins :

J. Meunille

A. Masséville

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

St-Rubin, Forcl & St-Cierges

En suite d'une déclaration d'origine par la chancellerie d'Etat de Genève, en date du 7 novembre 1916, Devenoger, Alfred-Almand-Gaston, résidant à la commune de Zangry, ainsi que la femme Marie Dumard et ses trois enfants mineurs. Lausanne le 9 mai 1917. L'officier de l'état civil [Signature]

Révisé par le N. V. 19.

N° 149

Blanc et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 novembre 1911 déclaré définitif le 28 février 1912, le Tribunal de l'instance de Genève a prononcé sur le divorce le mariage ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre l'époux en vertu de l'art. 105. P. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 2 mars 1912

L'off. de l'état civil :



Aujourd'hui trente avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Michel-Cyprien**, Domestique de Campagne

de Corbieres, Fribourg & Charmey domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Corbieres, le sept mai mil huit cent soixante-seize,

fil de Nicolas Louis Constantin Blanc, menuisier,

et de Marie Thérèse née Blanc, sa femme, domiciliés à Corbieres,

2° **Cottier, Marie-Louise**, sans profession,

de Rougemont domiciliée à St Sulpice,

célibataire,

née à Yver, le deux août mil huit cent soixante-dix,

filles de Jules Charles Henri Cottier, agriculteur,

et de Louise Augustine née Müller, sa femme, domiciliés à Yver.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg, Charmey, Rougemont, Corbieres et St Sulpice, les quatorze, quinze, seize et dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

• Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Corbieres

Fribourg, Charmey, Lausanne, Rouge-

mont & St Sulpice.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Corbieres, Fribourg, Charmey,

Rougemont & Ecublens.

Signatures des époux :

Blanc Michel

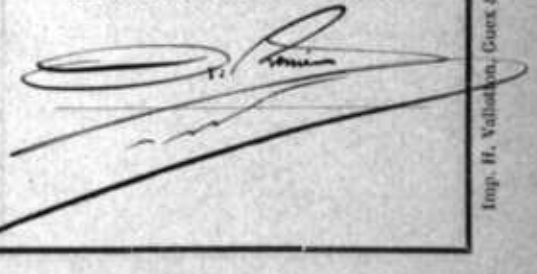
Marie Blanc

Signatures des témoins :

Griessen François

Courvoisier Joseph } St Sulpice

L'officier de l'état civil :



N° 150

Paux & Gauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize avril* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Paux, Alexis Alfred,* agriculteur,

de *L'Arbergement* domicilié à *L'Arbergement,*

célibataire,

né à *L'Arbergement, le vingt-cinq mars* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Louis Paux*

et de *Suzette Louise née Gauthier,*

2° *Gauthier, Jenny Fanny* sans profession,

de *L'Arbergement* domiciliée à *L'Arbergement,*

célibataire,

née à *L'Arbergement, le quatre octobre* mil huit cent *soixante-quinze,*

fille de *Charles Gauthier,*

et de *Louise née Grasset*

Les publications ont eu lieu à *L'Arbergement, le onze avril mil huit cent quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Lignerolle.

Signatures des époux :

Alexis Paux,
Jenny Paux

Signatures des témoins :

Henri Meylan, à L'Arbergement,
Emile Binard, à Rancey.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de
Lignerolle.

N° 151

Tréhan et Kerbez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tréhan, Gustave**, agriculteur

de Rances, domicilié à L'Arbergement,

célibataire,

né à Rances, le vingt-un septembre mil huit cent soixante-sept,

fils de Henri Samuel Tréhan

et de Jeanne Marie née Nicole, décédée,

2° **Kerbez, Julie**, sans profession,

de L'Arbergement, domiciliée à L'Arbergement,

célibataire,

née à L'Arbergement, le dix mars mil huit cent soixante-treize,

fille de Charles Kerbez, agriculteur,

et de Luce Chevallier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Rances & à L'Arbergement, le dix avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Lignerolle

Signatures des époux :

Gustave Tréhan
Julie Kerbez

Signatures des témoins :

Emile Pinard à Rances
Henri Meylan à L'Arbergement

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Baulmes & Lignerolle

[Signature]

N° 152

Feller & Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14
Decembre 1905 déclaré définitif le
24 février 1906 le Tribunal civil du
district de Vevey a dissous par le divorce
le mariage inséré et contracté.

Le divorce a été prononcé contre
le défendeur en vertu de l'article 40
§ 1. b de la loi fédérale du 24 Dec 1874

Lausanne le 2 Mars 1906
L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Feller, Charles-Constantin**, *Hôtelier*

de *Brigue* domicilié à *Vevey (Châtelard)*

Célibataire

né à *Brigue*, le quatre novembre mil huit cent *Soixante-deux*

fils de *Joséphine Feller*, domiciliée à *Vevey*

et de

2° **Zwahlen, Emilie**, *Cuisinière*

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Vevey*

célibataire

née à *Yverne*, le dix-huit mai mil huit cent *Soixante-neuf*

fille de *Jean Zwahlen*

et de *Marianne née Gander* domiciliée à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard*, à *Brigue*, à *Gessenay*, les trente,
trente-un, trente-deux et premier avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de *Monténaux*

Communiqué : à l'Etat civil de

Brigue, Monténaux & Gessenay

Signatures des époux :

Constant Feller
Emilie Feller

Signatures des témoins :

g. Zrubky
Aug. Schmid

L'officier de l'état civil :



N° 153

Zimmermann et Wenger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Zimmermann, Jean-Jacob**, menuisier et ébéniste

de Traradingen (Schaffhouse) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Traradingen, le dix-neuf novembre mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Markus Zimmermann

et de Verena née Bauer, sa femme, les deux décédés,

2^o **Wenger, Adeline**, Cuisinière,

de Erlen-Amsoldingen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Berne, le vingt-six mai mil huit cent soixante-six,

fille de Rodolphe Wenger

et de Verena née Wagnüller, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Amsoldingen, Traradingen & Lausanne, les deux & quatre avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Traradingen, Amsoldingen & Lausanne

Signatures des époux :

Jean Jacob Zimmermann
Adeline Zimmermann

Signatures des témoins :

Rudolf Imäbnit à Lausanne
Rudolf Wenger à Berne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Traradingen & Amsoldingen.

N° 154

Gross & Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gross, Jean-Alfred,** Caisse de banque,

de Cressier & Morel domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Vevey, le vingt-sept juillet mil huit cent soixante-onze,

fils de Jean-Joseph Gross,

et de Marie Fanny née Jungo, sa femme, les deux décédés,

2^o **Rochat, Céline-Marie,** sans profession,

de L'Abbaye et de Lieu domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne, le dix-sept janvier mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Georges Louis Marc Rochat, employé au D. S.

et de Marianne dite Nanette Baudat, sa femme, domiciliée à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne Cressier L'Abbaye & de Lieu, les quatorze & quinze avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Cressier,

L'Abbaye, de Lieu & Landanne.

Communiqué: à l'état civil de

Cressier, L'Abbaye & de Lieu

Signatures des époux :

Gross

Rochat

Signatures des témoins :

Gross
Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Brouard, Subst.

N° 155

Demont et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Demont, Juste-Paul**, Employé géomètre
de Vullierens & de Grancy domicilié à Dyon,
Célibataire,

né à Vullierens, le trois février mil huit cent Soixante-sept,
fils de Isaac Louis Henri Demont, décédé,
et de Caroline Marguerite née Martignat, sa veuve, à Vullierens,

2° **Bovard, Elise-Emma**, Jardinier,
de Villette, domiciliée à Lantanne,
Célibataire,

née à Lantanne, le trente un mars mil huit cent Septante-deux,
fille de François Henri Bovard, jardinier,
et de Julie Renge, sa femme, domiciliés à Lantanne

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Dyon, Grancy, Vullierens & Villette
les sept huit, dix et treize avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Authorisation de l'Etat Civil
de Dyon

Signatures des époux :

J. Demont
Emma Demont

Signatures des témoins :

Bovard Louis
Ch. Chavan Jardinier
Lantanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vullierens, Grancy, Dyon & Cully

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 156

Schleidt & Trabold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schleidt, Wilhelm-Georges**, — *Chef d'Orchestre*, —de *Oberried (Sonne)* _____ domicilié à *Interlaken*, _____veuf de *Marguerite Emma* née *Müller* de le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-trois _____né à *Pfungenstadt / Basse-Daunstadt* le vingt-un novembre mil huit cent quarante _____fils de *Adam Schleidt* _____et de *Catherine* née *Winkel*, les deux décédés _____2^o **Trabold, Jeanne-Marie-Julie**, _____de *Zollhofen (Bienne)* _____ domiciliée à *Vevey*, _____

célibataire _____

née à *Vevey* le trente-un Mars _____ mil huit cent soixante-six _____fille de *Charles Trabold*, décédé _____et de *Jeanette Marie* née *Mantoz*, domiciliée à *Vevey*, _____Les publications ont eu lieu à *Interlaken, Zollhofen, Bienne et Vevey* les neuf dix & onze avril mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'état civil de
Gsteig / J. _____

Signatures des époux :

*W. Schleidt**Marie Trabold*

Signatures des témoins :

Jeanne Juvet à *Vevey*
François Golay à *Bienne*

L'officier de l'état civil :

M. Bureau

Communiqué : à l'état civil de
Bienne, Gsteig / J. Zollhofen &
Vevey _____

N° 157

Cottet et Jaques

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mai _____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cottet, Adolphe**, _____ Remouleur

de Thonon (H^e Savoie) _____ domicilié à Lansanne, _____

Célibataire, _____

né à Thonon, le six-huit juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____

fil de Melanie Cottet, domiciliée à Bière, _____

et de _____

2^o **Jaques, Louise**, _____ mariagée

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Lansanne, _____

Célibataire, _____

née à Lansanne, le quatre Septembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

filles de François Jules Jaques, décédé, _____

et de Julie Françoise Zoell, domiciliée à Lansanne, _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Ste Croix Les Granges et Thonon, les vingt-quatre, vingt-cinq _____ et douze avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement de la mère de l'Epoux. 3^o Promesse de mariage. 4^o Certificat de publication de Thonon Ste Croix de Lansanne, Ste Croix Les Granges. 5^o Déclaration de validité. 6^o Permis du Département de Justice à Felice, constatant que les pièces sous n^{os} 2, 4, 5, 6 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix au la Chancellerie C^{de} _____

Signatures des époux :

Cottet Adolphe
Louise Cottet

Signatures des témoins :

François Golay
Melanie Golay à Bière.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subst.

N° 158

Pavillard & Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Pavillard, Charles**, docteur postalde Dumy domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Sulpice, le dix décembre mil huit cent soixante-six,fils de Antoine Pavillard, agriculteur,et de Jenny née Hildebrand, domiciliés à Lausanne,2^o **Cruchon, Lina-Rose-Augustine**, lingère,de Bercher domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Apples, le huit août mil huit cent soixante-quatorze,fille de Albin Cruchon, agriculteur,et de Jeanne Louise née Rouiller, sa femme, domiciliés à Apples,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dumy et Bercher, les onze et treize
avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication deDumy, Lausanne et Bercher

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sarraz et St Cergue

Signatures des époux :

Charles PavillardLina Pavillard

Signatures des témoins :

E. ToulyGillieron Alfred

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 159

~~Comte et Baumgartner~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Comte, Auguste-Centi, agriculteur,

de Repraaz domicilié à Gland,

Célibataire,

né à Gland, le dix Juin mil huit cent soixante-onze,

fils de Jean Ami Comte, agriculteur,

et de Louise Fanny Amélie née Régnier, domiciliés à Gland,

2° Baumgartner, Anna-Marie, sans profession

de Trub (Berno) domiciliée à Gland,

Célibataire,

née à Gland, le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-neuf,

fille de Christian Baumgartner

et de Anna Maria née Lüthy, domiciliés à Gland.

Les publications ont eu lieu à Gland, Repraaz & Trub, le dix-huit & vingt-avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Repraaz

Signatures des époux :

Comte Auguste
Marie Comte

Signatures des témoins :

Renovey
A. Gardin

L'officier de l'état civil :

M. Bruand, sub

Communiqué: à l'Etat Civil
de Evvelles, le Jour, Repraaz &
Trub.

N° 160

Modoux et Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Modoux Joseph Auguste
ayant été agréé à la Commune de
Courvet, par arrêté du Conseil fédéral
en date du 13 décembre 1911 et est
aussi originaire de cette Commune
Travaillant sur communication
del'Etat civil de Courvet le 6 Janvier
1912
L'off. del'Etat civil

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Modoux, Joseph Auguste**, *Scient*,

de *Promasens, Fribourg* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Romont*, le neuf décembre mil huit cent soixante-sept,

fils de *Jean Modoux, décédé*

et de *Anne Marie Philomène née Dafflon, domiciliée à Lausanne*,

2° **Andrey, Eléonore-Philomène**, *Cuisinière*,

de *Châtel sur Montsalvens | Fribourg* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire,

née à *Châtel et Montsalvens*, le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-dix

fille de *Jean Joseph Andrey*

et de *Adelphine née Bugnara, les deux décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Promasens et Crêtaz*, les dix-sept et dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Promasens
Lausanne et Crêtaz.*

Communiqué: à l'Etat civil de

Promasens et Crêtaz

Signatures des époux :

Joseph Modoux
Eléonore Modoux

Signatures des témoins :

Auguste Trause
Henri Prago Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ali Brunner, Notaire

N° 161

Grand-Mousin & Barmetter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grand-Mousin, Michel-Éloi**, *Commerçant*

de *Valloire (France) H^{te} Savoie*, domicilié à *Martigny-Ville*,

Célibataire

né à *Valloire, le vingt-sept juillet* mil huit cent *soixante-dix*,

fil de *Marie-Félix Grand-Mousin*

et de *Clémentine Charlet, à Martigny-Ville*,

2^o **Barmetter, Joséphine-Catherine-Louise**,

de *Stanz* domiciliée à *Lansanne, Cuisinière*,

Célibataire

née à *Sion, le trente mai* mil huit cent *soixante-dix*,

filles de *Joseph Barmetter*

et de *Antoinette Emmehaus, à Sion*

Les publications ont eu lieu à *Valloire, Lansanne, Martigny & Stanz, les*
vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit Mars & premier avril mil huit cent quatre-
vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Martigny

Signatures des époux :

Grand-Mousin Eloi
Joséphine Grand-Mousin

Signatures des témoins :

Grand-Mousin Marie-Félix
Pittet Louis
à Martigny-Ville
à Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Stanz, Martigny & à la Chancellerie
de

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 162

Bergamaschi et Fauchette
née Duczet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bergamaschi, Antoine-Jacques**, menuisier,

de Bannio (Novare) Italie domicilié à Lansanne

célibataire,

né à Bannio, le treize octobre mil huit cent soixante-deux

fil de Victor Bergamaschi, agriculteur à Bannio,

et de Anna Maria née Middietti, sa femme, décédée,

2° **Fauchette née Duczet, Fanny-Louise**,

de Moudon domiciliée à Lansanne, Blanchissense

veuve en secondes nocces de Charles David Benjamin Fauchette dès le onze juillet

mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à Lutry, le vingt décembre mil huit cent cinquante-quatre,

fille de feu Jean Samuel Duczet

et de feu Louise née Corboz, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Moudon et Bannio, les dix-sept
et vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° Actes de naissance des Epoux 2° Acte de décès du
- 3° mari de l'épouse 4° Promesse de mariage 5°
- Actificats de publication de Moudon et Lansanne
- 5° Dit de Bannio 6° Déclaration de Validité
- 7° Permis du Département de Justice et
- Police constatant que les pièces sous N° 2, 5
- et 6. sont déposées dans des archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de Moudon

et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Bergamaschi

Fanny Bergamaschi

Signatures des témoins :

Corre Giovanni et
Beatti Joseph

L'officier de l'état civil :

de Murand

Le 31 mai 1901 le Conseil
fédéral a prononcé l'intégration de
dame Fanny F. Bergamaschi
Duczet mentionnée ci-dessus
dans le droit de cité du canton de
Laud et de la commune de
Châtelard (Moudon) et Moudon

Inscrit le 16 juin 1901
L'officier de l'état civil :

Duczet

Lequel a été établi de
Moudon et Lansanne

N° 163

Scarpellini et Streit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scarpellini, Charles-Antoine**, fondateur

de Russo (Vevin) domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Marie Madeleine Koerberlé dès le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Russo, le quinze Juin mil huit cent soixante-cinq

fil de Joseph Moïse Scarpellini, décédé,

et de Rose Terribilini, sa veuve, à Russo

2° **Streit, Anna-Elise**, Cuisinière,

de Chierachen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Chierachen, le dix-neuf février mil huit cent soixante-sept,

filles de Rodolphe Streit, décédé,

et de Anna Elise Kämmi, sa veuve, à Chierachen

Les publications ont eu lieu à Russo, Chierachen & Lausanne, le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Russo Chierachen & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Russo & Chierachen

Signatures des époux :

Charles Scarpellini

Anna Scarpellini

Signatures des témoins :

Jules Hurvet Minguzzi
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, Subst.

N° 164

Pidoux et Kreiz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pidoux, Jules,** _____ Employé aux droits réels

de Forêt de Lucend _____ domicilié à Yverdon, _____

Célibataire, _____

né à Yverdon, le sept Septembre _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Jean Samuel Pidoux, décédé, _____

et de Sophie Susanne née Kreiz, sa veuve, à Yverdon, _____

2^o **Kreiz, Alice-Aline,** _____ Tailleuse,

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire, _____

née à Landanne, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de Louis Kreiz, décédé _____

et de Marie née Fraudchy, sa veuve, à Landanne _____


Les publications ont eu lieu à Landanne, Yverdon, Ste Croix & Les Granges, Forêt
& Ste Croix les dix onze mai mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:


Autorisation de l'Etat Civil de
Yverdon _____


Signatures des époux :



 Alice Pidoux

Signatures des témoins :





L'officier de l'état civil :



N° 165

Audemars Balsiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Audemars, Ernest-Charles**, Marchand de bois,

de Chenit domicilié au Sentier,

célibataire,

né au Sentier, le cinq Janvier mil huit cent Septante-quatre

fil de Charles Albert Audemars, rentier au Sentier,

et de Lélie née Meylan, sa femme, décédée,

2° **Balsiger, Emma-Rosa**, Compositrice

de Belp (Bune) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Pully, le quinze août mil huit cent soixante-neuf,

filles de Friedrich Balsiger, décédé,

et de Isakath née Wolff, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Sentier au Biards et à Belp,
les quatre à dix avril mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
du Sentier

Communiqué: à l'Etat Civil
du Sentier et de Belp.

Signatures des époux :

Ernest Audemars
Emma Audemars

Signatures des témoins :

Emilie
Marquerite Balsiger

L'officier de l'état civil :

Al. Brunard

N° 166

Boch et Schönwalder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Boch, Henri**, Tonnelier,de Bötzingen-Emmendingen (Bade) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Bötzingen, le vingt quatre décembre mil huit cent soixante-neuf,fils de Wilhelm Boch, tonnelier à Bötzingen,et de Caroline née Sexauer, sa femme, décédée,2° **Schönwalder, Jeanne-Christine**, Couturière,de Grosskottwar (Marbach) Wurtemberg, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Grosskottwar, le sept Janvier mil huit cent soixante-quatre,fille de Wilhelm Gottfried Schönwalder, décédé,et de Christine Cathérine née Wöhr, sa femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grosskottwar & Bötzingen, les quatre
cinq et six février mil huit cent quatre-vingt-seize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage. prénoms de l'épouse: Mme Jeanne Christiane

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2° Pro-

-messe de mariage. 3° Certificats

de publication de Bötzingen et Gross-kottwar. 4° Dit de Lausanne 5°

Permis du Département de Justice &

Police constatant que les pièces sous N°

3 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bötzingen par la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

H. Boch.Johanna Boch.

Signatures des témoins :

Jacob HütyLouis Bachmann

L'officier de l'état civil :

Al. Vuauz

N° 167

Thonney et Outoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thonney Jules**, _____ agriculteur,

de Vulliens _____ domicilié à Chesalles / Moudon,

Célibataire, _____

né à Chesalles Moudon, le huit Janvier _____ mil huit cent soixante-six,

fils de Jean Daniel Thonney _____

et de Sylvie née Cuagniet, les deux décédés, _____

2° **Outoit Constance**, _____ Ménagère,

de Chesalles / Moudon _____ domiciliée à Chesalles,

Célibataire, _____

née à Chesalles, le deux Nov _____ mil huit cent soixante-huit,

filles de Jacques François Outoit, agriculteur à Chesalles _____

et de Suzanne Lydie née Besson, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Chesalles, Moudon & Vulliens, les dix-huit et vingt
avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Anticipation de l'Etat Civil de
Lucens.

Signatures des époux :

Jules Thonney
Constance Thonney

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred
Chavigny Jules

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézières, Lucens & Moudon.

N° 168

Schoen et Berner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoen, Jean-Auguste**, *Ingénieur*de *Belfort* domicilié à *Lyon, 6^e arr^t**Célibataire*né à *Cernay (Haute Alsace)*, le vingt huit février mil huit cent *Soixante-six*,fils de *Henri Schoen, Pasteur*,et de *Marie Richard, son épouse, domiciliés à Cernay*.2° **Berner, Geneviève-Molly**, *Sans profession*de *Lausanne* domiciliée à *Lausanne*,*Célibataire*née à *Vimont-Lessus*, le onze juillet mil huit cent *Soixante-dix*,fille de *Philippe Auguste Berner, professeur*,et de *Caroline Hélène Dehault de Pressensé, sa femme, à Lausanne*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lyon et Belfort* les quatre, cinq et
deux avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Consentement des parents des Epoux et Certificats de publication de Belfort - Lyon. 4^o dit de Lausanne. 5^o Déclaration de Validité. 6^o Permis du département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 3, 4 et 5 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

J. Schoen
Geneviève Berner

Signatures des témoins :

H. Schouy pasteur à Cernay
A. Berner prof^t à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 169

Chartellain et Constançon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chartellain, George-Louis-Joseph**, Photographe
de La Tour de Peilz & de Vevay domicilié à Lausanne,
Célibataire.

né à Lausanne, le vingt-neuf avril mil huit cent Soixante-cinq
fils de feu François Louis Daniel Frédéric Jules Charstellain
et de Sophie Louise Cécile Dumur, sa veuve à Lausanne.

2^o **Constançon, Amélie-Louise-Caroline**,
de Orbe domiciliée à Lausanne,
Célibataire.

née à Yverdon, le vingt-trois Mars mil huit cent Soixante-deux,
fille de feu Alcega François Constançon
et de Marie de Mèville, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Peilz, Vevay, Orbe & Lausanne, les
suzes, deux, treize et quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
La Tour de Peilz, Vevay, Orbe & Lausanne

Communiqué : à La Tour de Peilz
Vevay & Orbe

Signatures des époux :

Is Charstellain
Amélie Charstellain

Signatures des témoins :

Charstellain Pastur à Remains-médiet
Al Constançon Negri à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 170

Golaz & Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Golaz, Edouard**, _____ Gardien au pénitencier,
de l'abbaye _____ domicilié à Lausanne, _____
célibataire, _____

né à Bex, le vingt-six février _____ mil huit cent soixante-neuf, _____
fils de Georges Golaz _____

et de Anne Susanne née Deschat, sa femme, les deux décédés. _____

2^o **Cochet, Henriette Emma Louise**, Repasseuse,
de Belmont & Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Lausanne, le seize janvier _____ mil huit cent soixante-dix-huit, _____
fille de Louis Cochet, concierge au pénitencier _____

et de Emma Marie Felicie Dusserre sa femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, Belmont Lausanne, les vingt-trois
vingt-quatre et vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement au père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de l'abbaye _____

Lausanne & Belmont. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

l'abbaye & de Pully. _____

Signatures des époux :

E. Golaz

H. Golaz

Signatures des témoins :

E. Dusserre

Henri Dusserre à Lausanne

Cochet Louis Père

L'officier de l'état civil :

M. Bureau

N° 171

Chalandonnet & Chavanel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chalandonnet, Lucien**, ouvrier de brasserie,
de Saint Félix (Haute-Savoie) domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Saint Félix, le quatre juin mil huit cent soixante-seize,
fils de Jean Chalandonnet, cultivateur,
et de Josephine André, son épouse, domiciliés à St Félix.

2^o **Chavanel, Fanchette**, sans profession,
de Rumilly (Haute-Savoie) domiciliée à Lansanne,
célibataire,

née à Rumilly, le cinq décembre mil huit cent soixante-neuf,
fille de Joseph Chavanel, négociant,
et de Antoinette Périer, son épouse, domiciliés à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Félix & Rumilly, les vingt-un et
vingt-deux mois mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Consentement
des parents de l'époux. 3^o Dit des parents de l'épouse.
4^o Promesse de mariage. 5^o Certificats de publication
de St Félix & Rumilly. 6^o Dit de Lansanne. 7^o
Déclaration de validité. 8^o Perm. du Département
de Justice & Police constatant que les pièces nos
2, 3, 5 & 7 sont déposées dans des archives.

Communiqué : à la Chancellerie C^{te}.

Signatures des époux :

J Chalandonnet
J Chavanel

Signatures des témoins :

Louis Chauva
Chavanel Joseph Lansanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

N° 172

Ferri et Deluche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ferri, Jean Baptiste Eugène Alexandre,**

de Montjoux (Turin, Italie) domicilié à Lausanne, Mésières,

célibataire,

né à Montjoux, le quinze juillet mil huit cent soixante-huit,

fils de César Ferri, décédé,

et de Esperance Fruitier, sa femme domiciliés à Montjoux,

2^o **Deluche, Elvire,** Contreuse

de Carrouge domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Carrouge, le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-seize

fille de Jules Deluche, charretier,

et de Lina Lincoy, sa femme domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Carrouge & Montjoux, les vingt-neuf
février, premier et vingt-neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Consentement
du père de l'épouse. 3^o Promesse de mariage. 4^o
Certificats de publication de Lausanne & Carrouge
5^o Dit de Montjoux. 6^o Déclaration de validité. 7^o
Permis du Département de Justice & Police constatant
que les pièces sous 1^o 5^o & 6^o sont déposées dans
les archives.

Communiqué: à la Chancellerie de
& à l'Etat Civil de Mésières.

Signatures des époux :

Ferri Alexandre

Ferri Elvire

Signatures des témoins :

Yvesa Carl

Jirard Pierre

L'officier de l'état civil :

Al. Brunaut, Subr.

N° 173

Cavin et Tonnay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt. un mai _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cavin, Léli,** _____ facteur postal, _____
de Vuchères _____ domicilié à Vuchères, _____
veuf en premières noces de Sophie Tonney de le vingt. un septembre mil huit
cent quatre. vingt. quatorze. _____

né à Vuchères, le sept avril _____ mil huit cent soixante. deux _____
fils de Samuel Cavin, agriculteur, _____
et de Sylvie née Vuagniaux, domiciliés à Vuchères. _____

2^o **Tonnay, Emma,** _____ Cuisinière, _____
de Courange près Mizières, _____ domiciliée à Lannanne, _____
célibataire, _____

née à Vuchères, le trente mars _____ mil huit cent soixante. un _____
fille de Jean Tonney, décédé, _____
et de Jeanette Chepilloz, domiciliée à Lannanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lannanne, Vuchères & Courange, les dix. sept,
dix. huit & vingt. avril mil huit cent quatre. vingt. seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Mondon. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mondon & Mizières. _____

Signatures des époux :

Léli Cavin
Emma Cavin

Signatures des témoins :

Ch. Bonenp
E. Pouly } Lannanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, sub

N° 174

Spennel & Ozaut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Spennel, Michel-Jean-René**, officier de l'armée du salut
d'origine française domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Paris 1^{er} arrondissement, le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-huit

filz de Michel Spennel, tailleur,

et de Sophie Françoise Louise Ploux, son épouse, domiciliée à Paris,

2° **Ozaut, Thérèse**, officière de l'armée du salut,
de Bottens domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le dix-huit Juin mil huit cent soixante-dix

fille de Pierre Samuel Ozaut,

et de Marie Cuinod, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Bottens, Lausanne & Paris, les premiers deux à
trois Mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:



1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement
des parents de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4°
Certificat de publication de Lausanne & Bottens. 5°
Dit de Paris. 6° Déclaration de validité. 7° Procès du
Département de Justice & Police constatant que les
pièces dont nos 2, 3 & 6 sont déposées dans les
archives.

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale & à l'Etat Civil de Bottens.

Signatures des époux :


Th. Spennel

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :



N° 175

Rochat & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du seize Juin mil huit cent quatre-vingt-seize le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans le sens que la commune de Mollat-sur-Orme, comme lieu d'origine de l'époux, doit insérer avant celles de l'abbaye & Chavannes-le-Veyron

Lausanne, le 19 Juin 1895
L'Off: de l'Etat civil.

Communiqué à l'Etat civil de l'abbaye, Genney, Vallorbe & Oron à Compigny

Aujourd'hui vingt-un mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Henri-Louis, Employé S-S.

de l'abbaye & de Chavannes-le-Veyron domicilié à Vallorbe,

célibataire

né aux Clefs le quinze Mars mil huit cent soixante-treize,

fils de Henri Rochat, agriculteur aux Clefs

et de Julie née Bachmann, décédée

2° Gilliéron, Lina, sans profession,

de Sevrier domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Lucens, le vingt-dix avril mil huit cent soixante-treize

filles de Lucie Angèle Gilliéron, décédée,

et de Marie née Clot, la veuve, à Lussane.

Les publications ont eu lieu à l'abbaye, Chavannes-le-Veyron, Vallorbe, Sevrier & Lussane, le cinq mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbe

Communiqué : à l'Etat Civil de l'abbaye, Genney, Vallorbe & Oron

Signatures des époux :

Henri Rochat
Lina Rochat

Signatures des témoins :

Gillieron
M. Vaude
Lussane

L'officier de l'état civil :

M. Bureau, Sube

N° 176

Depretto et Overney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

Seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Depretto, Léopold** _____ boucher,de Posina (Vicenza, Italie) _____ domicilié à Lausanne,

Célibataire, _____

né à Posina, le trente-trois décembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Pierre Depretto _____

et de Maria Springa, sa femme, les deux décédés _____

2° **Overney, Augusta Louise**, _____ Journalière,de Montagny-les-Monts (Fribourg) _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-trois _____ mil huit cent soixante-trois _____

fille de Nicolas André Overney, Charpentier à Fribourg _____

et de Louise née Blanc, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Montagny-les-Monts, les dix-sept & dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze & à Posina, le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Procès-verbal de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne & Montagny-les-Monts & de Posina. 4° Déclaration de validité. 5° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces des N° 1 et 3 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale & à l'Etat Civil de Montagny _____

Signatures des époux :

Depretto Leopold
Augusta Overney

Signatures des témoins :

Puisseyre
Villieron Affen

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

de Mauv, Suber

N° 177

Galoppini et Belvizi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Galoppini, Parquale-Antonio dit Giuseppe**

de Borgosesia (Novare, Italie) domicilié à Lansanne, Serrurier,

Célibataire,

né à Borgosesia, le dix-neuf novembre mil huit cent soixante-neuf,

fils de feu Antoine Galoppini

et de Maria Decaldi, sa veuve à Borgosesia

2° **Belvizi, Maria**, *Reynassense*,

de Vagna (Novare, Italie) domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Vagna, le quinze août mil huit cent soixante-seize,

fille de Pompée Belvizi, maçon,

et de Giuseppa Fantotti, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Borgosesia & Vagna, les trois & quinzaine
Mars mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement
des parents de l'épouse. 3° Promesse de mariage
4° Certificat de publication de Lansanne. 5° Dite de
Borgosesia & Vagna. 6° Déclaration de validité.
7° Permis du Département de Justice & Police
constatant que les pièces sous nos 2, 5 & 6 sont
déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

Galoppini Giuseppe
Galoppini Marie

Signatures des témoins :

Ferrandi Gephiring à Lansanne
Fantotti Jacques

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, substit

N° 178

Zwahlen et Fahni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zwahlen, Jacob**, bourgois
de Rischegg | Berne domicilié à Court | Berne
célibataire

né à Rischegg, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-quatre,
fils de défunt Jean Zwahlen
et de Anna née Grünig, domiciliée à Court

2° **Fahni, Augustine**, Repasseuse
de Ecize | Berne domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Vevey, le vingt mars mil huit cent soixante-trois
fille de Jacob Fahni, conducteur postal à Lausanne
et de défunte Susette Charlotte Augustine née Rochty, La femme

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schwarzenegg, Court & Rischegg,
les deux & trois mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Court

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rischegg, Court & Schwarzenegg

Signatures des époux :

Jacob Zwahlen
Augustine Zwahlen

Signatures des témoins :

Auguste Jacob Fahni
Charles Fahni

Lu dans à Lausanne
L'officier de l'état civil :

Al. Brunard, t. b.

N° 179

Brelaz et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brelaz, Louis-Marc-Eugène**, Employé de Com^{te}

de Lutry _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Lausanne, le quatre décembre _____ mil huit cent soixante-quatorze,

fils de Marc Louis Samuel Brelaz, tanneur, _____

et de Louise Marie Charlotte Regamey, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Bovard, Emma-Juliette**, Repasseuse,

de Bex _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire _____

née à Lausanne, le six mai _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____

fille de Gustave Marc Louis Bovard, maréchal à Lausanne _____

et de Louise Henriette Maistre, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry & Bex, les deux, trois et quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père de l'Epouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Lutry _____

Lausanne & Bex _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Lutry & Bex _____

Signatures des époux :

L. Brelaz
E. Bovard

Signatures des témoins :

Gulliver Kru
Regamey Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Pittet & Delapierre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pittet, Albert-Jean-David**, Employé postal _____

de Cuarnens _____ domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Lausanne le dix-huit octobre _____ mil huit cent Soixante-huit _____

fils de Georges Louis Pittet, jardinier _____

et de Louise Charlotte Lavanchy, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Delapierre, Justine-Laure**, sans profession _____

de Gilly _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire, _____

née à Echallens, le vingt-quatre mai _____ mil huit cent Soixante-onze, _____

fille de Henri Louis Delapierre, poëlier _____

et de Georgette née Foretay, sa femme, domiciliés à Echallens, _____

Les publications ont eu lieu à Cuarnens, Lausanne & Gilly, les vingt-un
& vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Cuarnens, Lausanne & Gilly _____

Communiqué: à l'état civil de _____

L'Isle & Gilly _____

Signatures des époux :

Albert Pittet _____

Laure Pittet _____

Signatures des témoins :

G. L. Pittet _____

Gillieron Alfred _____

L'officier de l'état civil :



N° 181

Sigrist et Schwab

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Sigrist, Jacob**, Jardinier,

de Sigristwyl (Berne) domicilié à Lussigny,

célibataire

né à Sigristwyl, le vingt-huit août mil huit cent soixante-six,

fils de Jean Sigrist agriculteur

et de mademoiselle née Santolchi, la femme à Schwanden (Sigristwyl)

2^o **Schwab, Rosa**, Cuisinière,

de Oberwyl (Büren) (Berne) domiciliée à Lussigny,

célibataire,

née à Meiringen (Berne) le premier septembre mil huit cent soixante-dix

fille de Nicolas Schwab, ancien maréchal à Oberwyl

et de femme Anna Barbara Ramser née Tischer, la femme,

Les publications ont eu lieu à Sigristwyl, Lussigny & Oberwyl (B.) le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sigristwyl, Lussigny & Oberwyl

Communiqué : à l'Etat Civil

de Sigristwyl & Oberwyl.

Signatures des époux :

Jacob Sigrist

Rosa Sigrist

Signatures des témoins :

Jean Sigrist, à Romanel

L. Rogemann, à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Maag & Kozlacher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Maag, Conrad**, _____ *Ébéniste* _____de *Bachenbülach (Zurich)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*Célibataire*, _____né à *Bachenbülach*, le dix sept Septembre _____ mil huit cent *soixante onze*, _____fils de *Henni Maag*, agriculteur à *Bachenbülach* _____et de *défunte Anna née Gohl*, sa femme, _____2^o **Kozlacher, Ottilie**, _____ *Cuisinière*, _____de *Villnachern (Argovie)* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____*Célibataire*, _____née à *Villnachern*, le vingt deux décembre _____ mil huit cent *soixante neuf* _____fille de *Jacob Kozlacher*, agriculteur, _____et de *Elisabeth Rijnen*, sa femme, domiciliés à *Villnachern* _____Les publications ont eu lieu à *Bachenbülach, Lausanne & Villnachern*, les neuf
& dix Mai mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *Actes de naissance des Epoux* __________ *Promesse de mariage* __________ *Certificats de publication de* __________ *Bachenbülach, Lausanne & Villnachern* _____Communiqué: *L'Etat Civil de* __________ *Bachenbülach & Villnachern* _____

Signatures des époux :

Conrad Maag
Ottilie Maag

Signatures des témoins :

G. Scholler
W. Kull *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Chaillet et Romagnoli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 février 1901, déclaré exécutoire le 31 mai suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a ditons par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 12 Juin 1901.

L'Offr. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chaillet, Anatole-Alexis, Représentant de commerce

de L'abbaye, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Zurich, le dix décembre mil huit cent soixante-sept.

fils de feu Henri Eugène Chaillet

et de Julie Augustine née Le Grusley, sa veuve, à Lausanne

2° Romagnoli, Blanche-Emma-Marie,

de Bologne (Italie) domiciliée à Bologne,

célibataire

née à Bologne, le seize Juillet mil huit cent soixante-trois

fille de Santi Romagnoli, négociant,

et de Emília Raffarini, sa femme, domiciliés à Bologne

Les publications ont eu lieu au Consulat d'Italie à Genève, à Bologne, à L'abbaye et à Lausanne, les vingt-dix et vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'abbaye, Lausanne, Bologne et

Consulat d'Italie.

Communiqué : L'Etat Civil de

L'abbaye et à la Chancellerie

[Signature]

Signatures des époux :

A. Chaillet

B. Chaillet

Signatures des témoins :

A. Chaillet-Le Grusley

Paul Jaton

les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

De Vaud et Rogiet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **De Vaud, Charles-Alfred,** négociant

de Servion et des Cullayes domicilié à Genève,

veuf de Marie-Lazarine-Henriette Rolle des le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze

né à Genève le sept mars mil huit cent cinquante-deux

fils de Georges-Samuel-Félix De Vaud

et de Louise-Benoîte-Fleurine Reclus du Parcquet, sa femme, décédée.

2° **Rogiet, Marie-Victoria-Stephanie dite Blanche**

de Villars-le-Terroir domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne le six novembre mil huit cent cinquante-sept,

fille de Claude Rogiet

et de Catherine Huguin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Villars-le-Terroir, Servion & Les Cullayes, les quatorze, quinze & seize avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Genève

Signatures des époux :

Ch. De Vaud

Blanche De Vaud

Signatures des témoins :

J. Mitrans
Ch. Despond }
Lea Riva

L'officier de l'état civil :

Al. Ornuau, Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Osor Mézières, Genève (B. C^e) & Echallens

Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 8 décembre 1870, déclaré définitif et exécutoire le 13 janvier 1871, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel l' _____ ne peut _____ contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 16 janvier 1871.

L'officier de l'état civil :

H. Seihant

7-36.

N° 185

Heer & Kayhoe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 22 avril 1903 déclaré exécutoire le 28 avril dit, le tribunal civil du District de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage existant il-contre.

Le divorce a été prononcé en vertu de l'art. 117 de la loi fédérale du 24 déc. 1874 Lausanne le 11 mai 1903

L'Off. de l'Etat Civil.

[Signature]

Aujourd'hui treize mai _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Heer, Henri-Charles-Ernest, fabriquant,

de Lausanne & de Glaris _____ domicilié à Lausanne,

célibataire, _____

né à Lausanne, le quinze mai _____ mil huit cent soixante-troize,

fils de Jacques Ernest Henri Heer, décédé,

et de Suzanne Hélène Barbaz, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2° Kayhoe, Ellen-May rue Nellie,

d'origine anglaise _____ domiciliée à Lausanne,

Célibataire _____

née à Dahwitz, Prusse le quatorze février (14 février) mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Charles Kayhoe _____

et de Marguerite Anna née Bannatt, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Glaris les cinq & neuf mai _____ mil huit cent quatre-vingt-seize (avec dispense des publications en Angleterre.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

& Glaris

Déclaration conduisant dispensant

des publications en Angleterre

Communiqué : à l'Etat Civil de

Glaris & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

[Signature: H. Heer]

[Signature: E. Kayhoe]

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of official]

N° 186

Canavese & Ménétrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

livret fait

Aujourd'hui deux jours mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Canavese, Louis,** *mandataire Canavese*

de Gressio (Cunio) Italie, domicilié à Aausanne,

Célibataire,

né à Gressio, le vingt-trois août mil huit cent soixante-dix

fils de Jean Canavese, décédé,

et de Maria Scandata, à Gressio,

2° **Ménétrey, Alice,**

de Poliez-le-Grand domiciliée à Aausanne,

Célibataire,

née à Aausanne, le vingt-quatre août mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de Louis Ménétrey, décédé,

et de Susanne Geniez, la veuve, à Aausanne.

Les publications ont eu lieu à Gressio, Poliez-le-Grand & Aausanne, les trente-un
mars & premier avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Livret de naissance des époux. 2° Acte de
décès du père de l'épouse & consentement de la
mère. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de
publication de Poliez-le-Grand & Aausanne, dit
dit de Gressio. 5° Déclaration de validité. 6°
Permis du Département de Justice & Police canton
tant que les pièces sous n° 2 & 5 b déposent d'iceux.

Communiqué: à l'état civil de Poliez-le-
Grand & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Canavese Louis
Alice Canavese

Signatures des témoins :

Demurri Pierre
Canavese Pietro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 187

Guillod & Will

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guillod, Ferni-Louis-Pierre, Coiffeur

de Bas Vully (Fribourg) domicilié à Chêne (Montreux)

libataire

né à Morges, le trois novembre mil huit cent soixante-sept,

fils de Jules Albert Marc Guillod

et de Marie Jenny Nigroz, sa femme, les deux décédés,

2° Will, Jeanne-Louise, Couturière

de Sainte Croix domiciliée à Lausanne,

libataire,

née à Lausanne, le treize Juin mil huit cent soixante-neuf,

fille de Jean Will

et de Jenny Françoise Perron, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Louis, Les Granges, Le Châtelard et
Mont (Bas Vully) les cinq six & sept mai mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Montreux

Signatures des époux :

Ferni Guillod
Louise Will

Signatures des témoins :

M. Yaus
H. Hellenbach

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Mairie, Montreux - St Croix

N° 188

Gachnang & Bübler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gachnang, Wilhelm**, Ménistier

de Trüllikon domicilié à Trüllikon / Zurich

Célibataire

né à Trüllikon le treize février mil huit cent septante,

fils de Wilhelm Gachnang, ménistier,

et de Anna née Suter

2° **Bübler, Emma**, Cuisinière

de Sigriswyl (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Morat, le premier septembre mil huit cent soixante-sept,

fille de Jean Bübler

et de Anna Maria Mader,

Les publications ont eu lieu à Trüllikon, Lausanne & Sigriswyl, les onze et douze mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Trüllikon

Communiqué: à l'Etat Civil de
Trüllikon & Sigriswyl

Signatures des époux :

Wilh. Gachnang
Emma Gachnang

Signatures des témoins :

Jean Schenck
Victor Delisle Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Ozard & Etot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

deize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ozard, Louis-Alfred**, Commissionnaire

de Bottens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Poliez-le-Grand le vingt-quatre décembre mil huit cent soixante-huit

fil de François Ozard agriculteur à Poliez-le-Grand

et de Louise Lambert sa femme, décédée

2° **Etot, Jeanne-Constance**, Cuisinière

de Villette & Savigny domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Grindaux le dix novembre mil huit cent soixante-quatorze

filles de Stéphen Marc Jean Isaac Etot vigneron,

et de Louise Marguerite née Porchet sa femme, domiciliés à Grindaux

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Villette & Bottens les deux
et treize mai mil huit cent quatre-vingt-deize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bottens

Villette, Savigny & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bottens, Cully & Savigny

Signatures des époux :

Ozard Louis

Etot Jeanne

Signatures des témoins :

Victor Delisle

Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 190

Mercier et Marchand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mercier, Jean Jaques-Pierre-François**, Rentier,

de Lausanne, domicilié à Nice en déjant à Lausanne,

veuf en premières nocces de Anne Marcel, des le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à Lausanne, le dix-huit septembre mil huit cent vingt-six,

fils de Jean Jaques Pierre Mercier

et de Jeanne Danièle Elizabeth née Giegler, sa femme, les deux décédés.

2^o **Marchand, Marie-Léona,**

de Sonvillier (Berne) domiciliée à Nice,

célibataire,

née à Sonvillier, le treize Janvier mil huit cent quarante-six

fille de Leon Marchand

et de Constance née Rionin, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sonvillier & Nice les vingt, vingt-un et vingt quatre mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Nice & Sonvillier

Communiqué: à l'Etat Civil de

Sonvillier.

Signatures des époux :

J. J. Mercier
Léona Mercier

Signatures des témoins :

J. J. Paulin
J. J. Mercier, J. à Lausanne
M. Mercier.

L'officier de l'état civil :



N° 191

Badan et Pache

Noni et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-

deize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Badan, Louis-Marius-Théodore**, agriculteur

de Sullens domicilié à Sullens,

veuf de Emma née Dubaulx des le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Lussanne, le deux juillet mil huit cent soixante-quatre

fil de feu Jean Jacques Pierre Samuel Charles Badan

et de Françoise Marguerite Byrde, à Sullens.

2^o **Pache, Emma-Catoline**, ménagère,

de Bourennes & de Chapelles domiciliée à Bourennes,

Célibataire,

née à Bourennes, le quatre octobre mil huit cent soixante-huit

fille de feu Henri Rodolphe Pache

et de Marie Louise née Montagnon, à Bourennes.

Les publications ont eu lieu à Chapelles, Bourennes & Sullens, le quinze deize Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Sullens.

Signatures des époux :

Théodore Badan
Emma Badan

Signatures des témoins :

Marius (Reyburger)
Boray } Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Sullens & St-Cierge.

N° 192

Jerring et Nagel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin _____ mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jerring, Ketzmann-Franz-Joseph**, graveur sur bois,

de Mayence (Hesse) _____ domicilié à Rausanne _____

célibataire, _____

né à Mayence, le sept avril _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Jean Joseph Jerring, ébéniste, _____

et de Marguerite née Senemann, sa femme, les deux à Genève, _____

2^o **Nagel, Wilhelmine-Bertha**, sans profession

de Linckenheim (Bade) _____ domiciliée à Linckenheim _____

célibataire _____

née à Linckenheim, le cinq Janvier _____ mil huit cent septante-deux, _____

fille de Auguste Friedrich Nagel, acide, _____

et de Friederike née Krauf, sa mère, à Linckenheim, _____

Les publications ont eu lieu à Rausanne Linckenheim & Mayence, les vingt, _____
vingt-un & vingt-deux avril mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificat de publication de Rausanne. 4^o Dits de Mayence & Linckenheim. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les certificats sont n^o 4 sont déposés dans des archives.Communiqué: à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

François Jerring
Bertha Jerring

Signatures des témoins :

L. P. B. J. Rausanne
O. Chaubert-Lambour

L'officier de l'état civil :



N° 193

Brucker et Guth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui de Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brucker, Eugène**, menuisier en fonderie

de Wünheim (Haute Alsace) domicilié à Landsanne,

Célibataire,

né à Wünheim, le premier octobre mil huit cent soixante-sept,

fil de Antoine Brucker, vigneron,

et de Agathe Müller, sa femme, domiciliés à Wünheim,

2° **Guth, Rosalie**, femme de chambre

de Mulhouse (Haute Alsace) domiciliée à Mulhouse,

Célibataire,

née à Mulhouse, le dix-huit novembre mil huit cent soixante-onze

fille de François Joseph Guth, portier,

et de Madeleine Gillier, sa femme, domiciliés à Mulhouse

Les publications ont eu lieu à Wünheim, Mulhouse & Landsanne, les vingt-
un, vingt-quatre et trente avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificat de publication de Landsanne. 4° Dits de Wünheim & Mulhouse. 5° Permis du Département de Justice Police constatant que les pièces sous n° 4° déposent dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

E Brucker

Rosalie Brucker

Signatures des témoins :

Marius Augsbunger

Pénvenge les deux à Landsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194

Junod & Doleizer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Nom de famille de l'épouse
née Doleizer.Aujourd'hui neuf Juni mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° **Junod, Louis,** Talenciennede Travers, La Chaux du milieu et Les Planchettes domicilié à LausanneCélibatairené à Aubonne, le quatre août mil huit cent soixante-quatrefils de Charles Junod, hôte à Aubonne,et de Jenny Victoire née Pelichet, décédée2° **Doleizer, Cécile,** sans professionde Avenches, domiciliée à LausanneCélibatairenée à Avenches, le vingt-deux août mil huit cent soixante-quatrefille de Onésime Auguste Doleizer, décédé,et de Marie Jenny née Guthnacht, domiciliée à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Travers, La Chaux du milieu, Les Planchettes,
Avenches & Lausanne, le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deTravers, Chaux du milieu, PlanchettesAvenches & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Travers, Chaux du milieu, Planchettes& Avenches.

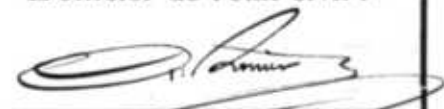
Signatures des époux :

Junod LouisJunod Cécile

Signatures des témoins :

Joseph Lévassier
Marguerite Auguste Lévassier

L'officier de l'état civil :



N° 195

Duboux et Roquette

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duboux, Emile Vincent**, beusker
de Lutry & Grandvaux domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Eschersins s/ Lutry, le trente Janvier mil huit cent soixante-douze,
fils de Jean Abram Daniel Duboux, agriculteur,
et de Henriette Emma née Adine, domiciliés à Eschersins

2° **Roquette, Emma**, sans profession
de Nyon domiciliée à Rolle,
célibataire,

née à Rolle, le vingt quatre août mil huit cent soixante-dix,
fille de Michel Roquette, menuisier en Australie,
et de Elisa Kaumüller, sa femme, cécidee.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Grandvaux, Lausanne, Nyon & Rolle
le vingt-trois Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Grandvaux, Nyon, Lausanne
& Rolle.

Communiqué: à l'état civil de
Lutry, Cully, Nyon & Rolle.

Signatures des époux :

Duboux Emile Vincent
Emma Duboux

Signatures des témoins :

Dubois Louis
Bettes Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

Gavillet et Goumaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Gavillet, Jules-Fridote**, Commis de magasinde Edmonts (Fribourg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Edmonts, le neuf novembre mil huit cent soixante-unfils de feu François Antoine Gavilletet de Claudine Louise née Dobicler, à Edmonts2^o **Goumaz, Françoise-Antoinette**, agriculteurde Fétigny domiciliée à Edmonts

célibataire

née à Edmonts, le dix décembre mil huit cent septantefille de feu Xavier Goumazet de Marguerite Henriette née Baudet, à EdmontsLes publications ont eu lieu à Edmonts, Fétigny & Lausanne, les dix
deux mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication deEdmonts, Fétigny & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Edmonts & Fétigny

Signatures des époux :

Gavillet Jules-Fridote
Antoinette Goumaz

Signatures des témoins :

Ursule Goumaz à Lausanne
Joséphine Gavillet à Edmonts

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 197

Guignard et Piquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui (10 Juin) dix Juin mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignard, Louis-Valentin**, Agriculteur, de Vaulion domicilié à Brethommieres, célibataire,

né au lieu, le dix-neuf Juillet mil huit cent Soixante-cinq, fils de Louis Alexis Guignard, tailleur de Pierre, et de Marie Zélie Balissat, à Brethommieres,

2^o **Piquet, Sophie-Julianne**, Ménagère, de Chenit domiciliée à Laudanne, Célibataire,

née à Croy, le dix-neuf Aout mil huit cent cinquante-neuf, fille de Louis Philippe Piquet, décédé, et de Marie née Rochat, sa veuve, à Croy.

Les publications ont eu lieu à Vaulion, à Brethommieres, à Laudanne, au Sentier et au Biessens, les vingt deux, vingt-trois et vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Brethommieres.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vaulion, de Brethommieres et du Sentier

Signatures des époux :

Valentin Guignard
Juliane Guignard
Sophie Guignard

Signatures des témoins :

Paul Guignard à Brethommieres
A. Gardin à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198

Schenkel et Jutzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenkel, Emile, Coiffeur,

de Diemetswyl (Münchenbuchsee) Berne — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Ins (Berne), le dix novembre mil huit cent septante-deux,

fils de Benedict Schenkel, décédé,

et de Catherine Elisabeth née Feigoli, veuve, à Lausanne,

2° Jutzet, Bertha-Lina, Couturière,

de St-Sylvestre (Fribourg) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Ins, le premier décembre mil huit cent septante-six

fille de François Jutzet, décédé,

et de Caroline Gutmann, veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Münchenbuchsee & St-Sylvestre, les vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père & Consentement

de la mère de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Münchenbuchsee & St-Sylvestre

Communiqué: à l'Etat Civil de

Münchenbuchsee & St-Sylvestre

Signatures des époux :

Schenkel Emile

Schenkel Bertha

Signatures des témoins :

R. Arnholz, Nyon

Ed. Kirchhofer Jaccottet
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... districte de Lausanne rendu en date du 2 Février 1922, déclaré définitif et exécutoire le 11 Avril 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourr. a. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 21 Avril 1922

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 199

Schenk et Mischler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schenk, Frédéric**, Jardinier
de Genève , domicilié aux Eaux-Vives (Genève) ,
célibataire,

né à Genève, le sept avril mil huit cent soixante-neuf ,
fils de feu Pierre Schenk
et de feu Jeanette Cochet, sa femme ,

2° **Mischler, Marie-Françoise-Louise**,
de Schwarzenburg (Wahllein) Berne , domiciliée à Lausanne ,
célibataire,

née à Cour-Sous-Lausanne, le douze avril mil huit cent soixante-neuf
fille de Jean Mischler, jardinier
et de Georgette Louise Comberoux, sa femme, à Lausanne .

Les publications ont eu lieu à Lausanne Genève Eaux-Vives & Schwarzenburg ,
 les dix-neuf et vingt mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
 des Eaux-Vives

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Genève (B.C.) & Schwarzenburg

Signatures des époux :

Frédéric Schenk
 Louise Schenk

Signatures des témoins :

Charles Bertholet à Genève
 Proge Jean à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 200

Couchoud et Rittener
née Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 janvier 1900, déclaré définitif et exécutoire le 7 février suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissout par le divorce le mariage contracté ci-contre. Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 14 février 1900.

L'Officier de l'Etat civil :

Aujourd'hui onze Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Couchoud, Jean-Samuel, Employé au D.S.

de Bas-Vully (Freibourg) domicilié à Neuchâtel,

veuf de Rosette Pambillon, dès le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Praz, Bas-Vully, le dix-sept mars mil huit cent cinquante-un,

fils de feu Pierre Samuel Couchoud

et de feu Susette Elisabeth Marie née Couchoud

2° Rittener née Martin, Suzanne Marie-Louise,

de Château-d'Vez domiciliée à Lausanne, sage femme

divorcée de David Samuel Rittener dès le vingt-six juin mil huit cent septante-huit.

née à Lausanne, le treize mars mil huit cent cinquante-deux,

filles de feu Louis Samuel Martin,

et de Marie Louise Tachet, domiciliées à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel, Bas-Vully & Château-d'Vez les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel

Signatures des époux :

J. Couchoud
S. Rittener

Signatures des témoins :

Prothas Dubois
G. Rittener

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Neuchâtel, Môtier & Château-d'Vez

N° 201

Desponds et Parizod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desponds, Auguste-Alfred,** Cimenteur,

de Aussery, domicilié à Sausanne,

célibataire,

né à Sausanne, le vingt-un novembre mil huit cent soixante-deux,

fil de Abraham Desponds, décédé,

et de Emilie Guignard, sa veuve, à Sausanne.

2° **Parizod, Rosine-Louise dite Rosa,**

de Sausanne, Lutry & Villette domiciliée à Sausanne,

célibataire,

née à Sausanne, le vingt-sept août mil huit cent soixante-onze,

filles de Théodore Antoine Louis Parizod

et de Berthe Epitoux, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Aussery, Villette, Lutry & Sausanne, les vingt-deux & vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Première de mariage

Certificats de publications de Aussery

Sausanne, Lutry, Villette & Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Paroisse, Lutry & Sausanne

Signatures des époux :

Auguste Desponds,

Rosine Desponds.

Signatures des témoins :

Rosa Desponds,

M. Jaquerod,

J. Léjere,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

Robin et Stampfli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Robin, François-Xavier** Coiffeur

de Fillinges | Haute Savoie | domicilié à Lansanne,

veuf en secondes nocces de Georgette veuve Jenny Fanny Guldenchu dès le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

né à Fillinges, le vingt-quatre Juillet mil huit cent quarante-quatre

fils de défunt Pierre Robin

et de Julie née Bonnet, sa femme, défunte

2° **Stampfli, Julie-Nathalie**, Couturière,

de Aeschi | Soleure | domiciliée à Lansanne,

Célibataire,

née à Rochesort, le cinq avril mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Jean Joseph Stampfli, décédé,

et de Marie Buhkhofer, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Aeschi & Fillinges, les vingt-huit, vingt-neuf avril & trois mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès de père & mère de l'Epoux. 3° Dit de la 2^{de} femme de l'Epoux. 4° Promesse de mariage. 5° Certificat de publication de Lansanne & Aeschi. 6° Dit de Fillinges. 7° Déclaration de validité. 8° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2.3.6.7 déposent à la archive

Communiqué: à Aeschi & à la

Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

F. Robin
Nathalie Robin

Signatures des témoins :

H. J. J. *P. J. J.* *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Jules Lévy à Lansanne le 1^{er} Septembre 1901 et visée par le Conseil d'Etat sous le terme légal que François Xavier Robin a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lansanne.

Lansanne le 26 Octobre 1901.
L'off. de l'Etat civil :

[Signature]

N° 203

Weibel & Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Weibel, Martin-Louis, *ferblantier*

de Niederbipp (Berne) domicilié à Lansanne

célibataire,

né à Lansanne, le dix-huit juin mil huit cent soixante-deux

fils de François Isaac Weibel, *ferblantier*, à Lansanne.

et de Marie Fanny Catherine Charbon, *sa femme décédée*,

2° Michel, Marie, *Contourière*

de Ringgenberg (Berne) domiciliée à Lansanne

Célibataire,

née à Remont, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Christian Michel, *Parquetier*

et de Elise née Jodet, *sa femme, les deux à Lansanne*

Les publications ont eu lieu à Niederbipp, Ringgenberg & Lansanne, le seize mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Niederbipp

Ringgenberg & Lansanne

Signatures des époux :

M. Weibel

Marie Weibel

Signatures des témoins :

Louis Houlin

Alfred Viller } *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Niederbipp & Ringgenberg

N° 204

Bolomey & Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bolomey, Marcel**, _____ Commis au téléphone _____
de Lutry & Fozel _____ domicilié à Lausanne _____
célibataire, _____

né à Lutry, le douze avril _____ mil huit cent dix-sept _____
fils de Fernand Bolomey, ancien employé I. - S. _____
et de méry Henriette née Deprez, domiciliés à Lutry _____

2° **Martin, Louisa-Elise**, _____ sans profession _____
de Château-d'Oex _____ domiciliée à Favel sur Clarend _____
Célibataire, _____

née à Favel, le vingt octobre _____ mil huit cent dix-sept _____,
fille de Vincent Alexis Martin, employé de Banque _____
et de Marie Susanne née Doz, domiciliés à Favel _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtelineau (Favel), Lutry, Château-d'Oex, L'Étiévoz & Fozel, les vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit & vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Fozel, Châtelineau, Lausanne,
Château-d'Oex & L'Étiévoz

Communiqué: à l'Etat Civil
de Lutry, Fozel, Montreux et
Château-d'Oex

Signatures des époux :

M. Bolomey
Elise Bolomey

Signatures des témoins :

[Signature]
E. Burniaz } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 205

Soguel & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Soguel, Charles-Jeani

de Cernier (Nanchâtel) domicilié au Cruz près Ballaigues

célibataire

né à Morges, le seize Janvier mil huit cent soixante-treize

fils de Charles Alexandre Soguel

et de Charlotte née Collet, les deux décédés

2° Blanc, Louise-Emmeline, sans profession,

de Lausanne domiciliée aux Grands-Muids & Vallorbes

célibataire

née à Vallorbes, le vingt novembre mil huit cent soixante-huit,

fille de Jean Pierre Blanc

et de Fanny Gasparine Zélie née Faley, domiciliés aux Grands-Muids,

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Cernier, Ballaigues & Lausanne les vingt-dix, vingt-sept et trente mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Ballaigues

Signatures des époux :

Ch. Soguel
Louise Soguel

Signatures des témoins :

Ferret Ch.
Delacourte Romaine

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier Soguel

Communiqué : à l'état civil de
Cernier, Ballaigues & Vallorbes

N° 206

Robert et Taillens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Robert, François-Jules-Venti-Louis**, boulangier
 de Sévry au Loch domicilié à Chailly Vandanne
 célibataire,

né à Sévry le deux février mil huit cent soixante-dix,
 fils de François Jules Robert, agriculteur,
 et de Denise Marianne Adèle née Reymond, à Novillard

2^o **Taillens, Marie**, Cuisinière,
 de Lausanne, domiciliée à La Sallaz Lausanne,
 célibataire,

née à La Sallaz le vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-sept
 fille de feu Louis Alexandre Samuel Taillens
 et de Marie Rouge, sa veuve, à La Sallaz.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, au Loch et à Sévry, les vingt
six, vingt-sept et vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-quinze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Sévry
au Loch & de Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de Gancy
& au Loch.

Signatures des époux :

Jules RobertMarie Robert

Signatures des témoins :

A. Moynier à La Sallaz
Robert François à Novillard

L'officier de l'état civil :

Al. Mueat, Subst.

N° 207

Schwitzguébel et Cottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schwitzguébel, Louis-David**, agriculteur,

de Gessenay et de Rougemont domicilié à Rougemont,

célibataire

né à Rougemont, le dix avril mil huit cent septante,

fils de Pierre David Schwitzguébel

et de Rosalie née Yersin, décédée,

2° **Cottier, Janny-Elise**, Ménagère,

de Rougemont, domiciliée à Rougemont,

Célibataire

née à Rougemont, le neuf Juillet mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de Colin David Cottier, Négoçant,

et de Elise née Yersin, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Gessenay, le cinq et six Juin
mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

introduction de l'état civil de
Rougemont

Signatures des époux :

Louis D. Schwitzguébel
Janny Schwitzguébel

Signatures des témoins :

L. Cuenoud
L. Regamey } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Rougemont et Gessenay

[Signature]

N° 208

Gillon & Durazel
née Puget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Gillon, Léon**, — Directeur de l'Agence des journaux de Lonsanne de Lyon (6^e arrondissement) — domicilié à Lonsanne, célibataire,

né à Lyon, le quinze avril mil huit cent soixante-six fils de Joseph Gillon, serrurier à Thonon et de Louise Rouze, la femme, décédée.

2° **Durazel née Puget, Julie-Marie**, de Chevailles & Moudon domiciliée à Lonsanne veuve en premières nocces de John Adolphe Durazel dèd le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

née à Lonsanne, le vingt-un Janvier mil huit cent soixante-trois, fille de Louis André Puget, dècèdè et de Jenny Elida née Wanner, la veuve, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Chevailles & Lyon, les trente et trent-un mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement du père de l'époux, acte de décès de la mère. 4° Acte de décès du premier mari de l'épouse. 5° Certif. de publication de Lyon. 6° Dits de Lonsanne & Chevailles. 7° Déclaration de validité. 8° Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 3, 4, 5 & 7 déposent d'archives

Communiqué: à l'Etat Civil de Lonsanne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Gillon
J. Durazel

Signatures des témoins :

R. Minant }
M. Maguin } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209
**Gatabin et
 Allenbach née Schwitzguebel**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gatabin, Charles-Samuel-Louis, Plâtrier,**

de Sottens et Combremont-le-Grand domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le huit août mil huit cent soixante-quatre,

fil de Isaac Marc Samuel Gatabin, Voiturier,

et de Louise Pauline Carin, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Allenbach née Schwitzguebel, Félicité-Louise,**

de Frestigen (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Charles Eugène Allenbach, aîné le deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Frestigen (Berne) le vingt-six août mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Samuel Frédéric Schwitzguebel, décédé,

et de Jeanne Marie née Bellenoud, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Combremont-le-Grand, Sottens et Frestigen, les seize, dix-huit & vingt mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du l'mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sottens,

Combremont-le-Grand, Frestigen &

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

S^t Pierre, Combremont & Frestigen

Signatures des époux :

Louis Gatabin

Louise Gatabin

Signatures des témoins :

Monsieur Margairaz

Charles Bortollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210
**Sandoz-Otheneret
 et Berger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sandoz-Otheneret, James-Reni**, Lithographe
 de Loche domicilié à Lantanne,
 Célibataire,

né à St-Blaise, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-sept,
 fils de Charles Paul Sandoz-Otheneret, employé de gare, à Neuchâtel,
 et de Maria née Mühlthaler, sa femme

2° **Berger, Louise-Adèle**, lingère,
 de Oberthal (Berne) domiciliée à Neuchâtel,
 Célibataire,

née à Cormondrée, le seize novembre mil huit cent soixante-deux
 fille de Jules Henri Berger, domicilié à St-Imier (Berne)
 et de Louise née Poyet, sa femme, domiciliée à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Loche, à Oberthal, Lantanne & Neuchâtel, le deux
 Juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesse de mariage
 Certificats de publications de Lantanne
 Le Loche, Oberthal & Neuchâtel.

Communiqué : à l'état civil de
 Neuchâtel, Hochstetten & Loche.

Signatures des époux :

James Reni Sandoz
Adèle Sandoz

Signatures des témoins :

Rouge Fernand
Rouge Etienne
 les deux à Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

Bucher et Rouge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bucher, Jean-Emile**, Chocolatier-Confiseur, de Bätterkinden (Berne) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Serrères (Neuchâtel), le vingt-sept Mai mil huit cent Soixante-onze, fils de Jean Rodolphe Bucher, cordonnier, à Serrères, et de Marie née Widmer, décédée,

2° **Rouge, Anna-Clémentine**, Couturière, de Lausanne, domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à Lausanne, le premier février mil huit cent Soixante-dix, fille de Louis Rouge, tanneur, et de Marie Jenny Penverge, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Bätterkinden, les deux & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage.
Certificats de publication de Bätterkinden Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil Bätterkinden

Signatures des époux :

Bucher J.E.
Bucher Anna

Signatures des témoins :

Louis Goufflet
Louis Rouge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Bignenz et Nicola

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bignenz, Rodolphe-Louis**, Employé de bureau,
de Vaulion domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Bratigny / Moirans, le trois mai mil huit cent soixante-neuf,
fils de Jean Louis Constant Bignenz, seigneur,

et de Jeanette née Corveon, la femme, domiciliés à Lausanne

2° **Nicola, Charlotte-Henriette**, Conturière,
de Stremocelle (Piémont, Italie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lutry, le douze août mil huit cent soixante-dix-sept,
fille de Joseph Etienne Nicola, gypsière

et de Emma Luciane, la femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & au Consulat d'Italie à
Genève, les vingt-trois, vingt-quatre & trente-un mai mil huit cent quatre-vingt-
seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père & mère de l'épouse
Promesse de mariage

Certificats de publication de Vaulion
Lausanne & du Consulat d'Italie

Communiqué: à Vaulion & à la
Chancellerie

Signatures des époux :

Rodolphe Bignenz
Henriette Bignenz

Signatures des témoins :

Samuel Labrisberg
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 213

Trachsel & Furer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Trachsel, Robert,** *Fabriqueur*

de *La Lenk (Beane)* domicilié à *Lansanne*

Célibataire,

né à *Crans*, le vingt-huit avril mil huit cent *soixante-trois*,

fil de *Pierre Trachsel, décédé,*

et de *Elisabeth née Bratschi, la femme, décédée,*

2° **Furer, Jeanne-Marie,** *Sans profession,*

de *Gressy* domiciliée à *Lansanne,*

Célibataire,

née à *Yverdon*, le *seize* mai mil huit cent *septante-trois*

filles de *Matthias Furer, décédé,*

et de *Marie Barbara née Jung, la veuve, à Lansanne.*

Les publications ont eu lieu à *La Lenk, Gressy & Lansanne*, les dix et onze
avril mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Lenk,

Gressy & Lansanne.

Signatures des époux :

Robert Trachsel
Jeanne Trachsel.

Signatures des témoins :

R. Furer
R. Fuchs } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Pour jugement rendu le 14 Juillet 1903
déclaré définitif et exécutoire le 1 Octobre suivant
le Tribunal civil du District de Yverdon a
admis par le divorce le mariage inséré ci-dessus.
L'annulation de divorce n'a été prononcée contre
le mari en vertu de l'art 106 lettre c) de la loi
fédérale du 18 décembre 1874.

Lansanne le 9 Oct. 1903.

L'offi de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Lenk, & Delmond 4/11.

N° 214

Olivier - Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Olivier, Marc-Daniel**, — Représentant de Commerce, —
de St Cerges _____ domicilié à Lausanne _____

Célibataire, _____

né à Lausanne, le deux mars _____ mil huit cent septante-un _____

fil de Charles ~~Henri~~ Olivier, charpentier (Henri mort rayé) _____

et de Madeleine Marguerite Blumeboud, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Martin, Jeanne-Marie**, sans profession _____

de Neuchâtel _____ domiciliée à Lausanne _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le quinze mai _____ mil huit cent septante-deux _____

filles de Jean Daniel Martin, décédé, _____

et de Marie Jeanne Roux, sa mère, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Cerges & Neuchâtel, les neuf & dix juin mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Cerges _____

Neuchâtel & Lausanne. _____

Communiqué: à l'état Civil de _____

St Cerges & Neuchâtel _____

Signatures des époux :

M. Olivier _____

J. Martin _____

Signatures des témoins :

François Olivier à Morges _____

Louis Grobety à Echallens _____

L'officier de l'état civil :

[Signature] _____

N° 215

Cherrex et Varin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Cherrex, Georges-Charles-Jean-Louis**, architecte,
des Pâches Montreux domicilié à Lausanne
célibataire,

né à Lausanne, le vingt-quatre février mil huit cent soixante-huit,
fils de Georges Jean Louis Cherrex, entrepreneur,
et de Marie Georgine Louise Krieger, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Varin, Fanny-Louise**, sans profession,
de Lausanne domiciliée à Lausanne,
célibataire,

née à Lausanne, le dix-neuf mai mil huit cent soixante-deux,
fille de Auguste Etai Pierre William Charles Varin, libraire,
et de Josephine Judith Julie manzer, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu aux Pâches à Lausanne, les dix & huit Juin
mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & des Pâches

Communiqué: à l'Etat Civil de
Montreux

Signatures des époux :

Cherrex
Louise Cherrex

Signatures des témoins :

M. Hamouh
M. ... } à
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

Soutter et Raach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Soutter, Albert-Férent-Louis**, Pharmacien,

de Morges domicilié à Coppet,

Célibataire,

né à Morges, le vingt-un Juin mil huit cent soixante-neuf

fil de Louis Henri Adolphe Soutter, pharmacien

et de Marie Cécile Jannet Gria, sa femme, à Morges

2^o **Raach, Suzanne-Élisabeth-Léopoldine**,

de Lausanne domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Lausanne, le quatre Juin mil huit cent soixante-treize

filles de Charles Adolphe Raach, maître d'hôtel

et de Adelaide Ludwig, sa femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Morges, Lausanne & Coppet, les vingt-dix & vingt-
sept Mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Coppet

Signatures des époux :

A. Soutter

Élisabeth Raach

Signatures des témoins :

A. Soutter à Morges

R. Raach à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
Morges & Coppet.

N° 217

Martinet & Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Martinet, Marc-Alexis**, agriculteur,
de Montlavoille domicilié à Lansanne,
célibataire,

né à Montlavoille, le six septembre mil huit cent soixante-quatre
fils de Marc Alexandre Martinet, agriculteur
et de Marie Françoise née Cardinaux, sa femme, à Penthaz

2^o **Vincent, Rosine**, sans profession
de Poliez-le-Grand domiciliée à Echallens,
célibataire,

née à Echallens, le douze septembre mil huit cent soixante-neuf,
fille de Elie Vincent, agriculteur
et de Emma Louise née Charlotte sa femme, à Echallens,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Poliez-le-Grand, Echallens & Mont-
la-Ville, les deux, trois & quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Promesses de mariage
Certificats de publication de
Montlavoille, Poliez-le-Grand, Lansanne
& Echallens.

Communiqué: à l'Etat Civil de
L. Dlle, Poliez-le-Grand & Echallens.

Signatures des époux :

Marc Alexis Martinet
Rosine Martinet

Signatures des témoins :

G. Peitequin
Ab. Heimlicher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Germond et Perret-Jeanmeret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Germond, Aloïs, secrétaire au Département des Financesde Levattend domicilié à LansanneCélibatairené à Levattend, le premier Octobre mil huit cent soixante-dixfils de Daniel Biat Germond, décédé,et de Idaline née Thonney, sa veuve, à Levattend2° Perret-Jeanmeret, Judith, Sans profession,de Rolle a du Loch domiciliée à CrissierCélibatairenée à Mollens, le vingt-dix Juin mil huit cent soixante-huitfille de Jules Perret-Jeanmeret, Padrene,et de Lucie Jeanne Françoise née Bernin, sa femme, domiciliée à Crissier,Les publications ont eu lieu à Levattend, Rolle Le Loch, Lansanne & Crissier
les neuf et onze Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deLevattend, Rolle, Le Loch, Lansanne& Crissier.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lansanne, Rolle, Le Loch & Romanel

Signatures des époux :

Germond
Judith Germond

Signatures des témoins :

V. Ainet
E. Hoff à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219

Maurer et Hieronymus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer, Albert-Guillaume, employé postal

de Bolligen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né au Sandron, le six septembre mil huit cent soixante-dix,

fils de Nicolas Maurer, boucher

et de Marie née Muriset, sa femme, domiciliée à Neuchâtel

2° Hieronymus, Jeanne-Caroline,

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le quatre février mil huit cent soixante-neuf,

filles de Frédéric Edmond Hieronymus, sécedé

et de Jeanne Marie Grebét, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bolligen & à Lausanne, les vingt-huit & trente mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bolligen & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de Bolligen

Signatures des époux :

Albert Maurer

Caroline Maurer

Signatures des témoins :

Maurer Jules à Berne

Hieronymus à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 220

Verthuy et Rozzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Verthuy, Guillaume-Innocent**, *Mannièr*,

de Nuis, *Quin*, *Italie*, domicilié à *Luxembourg*,

Célibataire,

né à Nuis, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-dix,

fils de *François-Joseph Verthuy*, propriétaire

et de *Félicité Gal*, sa femme, domiciliés à Nuis.

2° **Rozzet, Marie-Anna-Emma**, *Conturière*,

de Nuis, *Quin*, domiciliée à *Luxembourg*,

Célibataire

née à Nuis, le huit octobre mil huit cent soixante-quinze,

fille de *Camille Rozzet*, propriétaire à Nuis

et de *Lionie née Rozzet* sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Nuis et à Luxembourg, le vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Consentement du père de l'époux et acte de décès de la mère. 4° Certificats de publication de Luxembourg et de Nuis. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces nos 3, 5 et 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie le

Signatures des époux :

Verthuy Guillaume
Marie Anna Emma Rozzet

Signatures des témoins :

Dondynges Pizzini

Edouard Cheuvier
L'officier de l'état civil :

N° 221

Berger et Loth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berger, Gustave-Marc-François**, — Typographe,

de Eclepens, domicilié à Lausanne

divorcé en premières nocces de Emma Adèle Charlotte Stalder, dès le quatorze février mil huit cent quatre-vingt-seize.

né à Lausanne, le douze octobre mil huit cent soixante-trois,

fils de feu Jean Louis Auguste Berger

et de feu Louise Fanny née Berger,

2° **Loth, Amélie**, — Couturière,

de Pully, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Sander, le vingt-deux avril mil huit cent soixante-un

fille de feu Henri Daniel Loth

et de Jeanne Marie née August, domiciliée veuve Pully.

Les publications ont eu lieu à Eclepens, Lausanne & Pully, les onze & seize mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Eclepens, Pully & Lausanne

actes de mariage de l'Epoux avec mention

du divorce.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Pimul & de Lu Sarruz

Signatures des époux :

G. Berger

A. Berger

Signatures des témoins :

A. Boesch à Lausanne

Ch Durussel à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

Vorlet et Bondallaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vorlet, Joseph-Oscar, manoeuvre maçon

de Villeneuve & Paratoud (Freiburg) domicilié à Lussane,

Célibataire,

né à Surpierre, le onze Septembre mil huit cent septante-trois,

fils de Pierre-Philibert-Jacques Vorlet, agriculteur,

et de Anne-Marie Séraphine, née Maucary, sa femme, décédée

2^o Bondallaz, Anna-Alphonsine, ménagère,

de Cheiry (Freiburg) domiciliée à Lussane

Célibataire

née à Cheiry, le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-deux

fille de Joseph Xavier Urbain Bondallaz, agriculteur,

et de Marie-Marguerite Philomène, née Pittet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Villeneuve Paratoud & Cheiry, les treize & quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villeneuve

Paratoud, Cheiry, Lussane

Communiqué: à l'état civil de

Surpierre

Signatures des époux :

Oscar Vorlet
Anna Bondallaz Vorlet

Signatures des témoins :

J. Verret
P. Lepori fils } Lussane

L'officier de l'état civil :

A. Bonin

N° 223

Rochat et Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois juillet mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rochat, Charles-Philippe-Louis-Isaac** Contraire 3-5

de Lieu de l'abbaye domicilié à Renens

célibataire

né à Lausanne, le vingt octobre mil huit cent soixante-huit,

fils de feu Jean Alexandre Frédéric Rochat,

et de Anne Marie Louise Pauline Zwahlen, sa veuve, à Lausanne

2° **Dufaux, Emilie,** Sans profession

des Chapelard de Noville de Renmaz domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne, le premier juillet mil huit cent soixante-douze

fille de feu Jean Louis Rodolphe Dufaux

et de Anne Marie Schweizer, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au lieu, à l'abbaye, à Renens, au Chapelard à Noville à Renmaz & à Lausanne, le dix juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil

Romanel

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lieu de l'abbaye, Romanel, Montreu,

Villeneuve.

Signatures des époux :

C. Rochat

E. Dufaux

Signatures des témoins :

Grandchamp
Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Baumgartner et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Baumgartner, Joseph-Maurice**, *Commerçant*,
de Cham, *Suisse* domicilié à *Lausanne*
Célibataire

né à Cham, le dix-neuf mars mil huit cent soixante-dix
fils de Joseph Baumgartner, *boucher*,
et de Hélène Hotz, *sa femme*, domiciliés à Cham

2^o **Dutoit, Eugénie-Virginie-Suzanne**, *brodeuse*,
de *Chavannes et de Moudon*, domiciliée à *Lausanne*
Célibataire

née à Lausanne, le quatre août mil huit cent soixante-troize
fille de Daniel Dutoit, *alcide*
et de Eugénie Jomini, *sa veuve*, à *Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Cham, Lausanne, Chavannes & Moudon*,
les neuf & dix juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Cham, Lausanne, Chavannes & Moudon

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cham & Moudon

Signatures des époux :

J. Baumgartner
Eugénie Baumgartner

Signatures des témoins :

J. Latscher
F. Wyffenegger

L'officier de l'état civil :

Al. Guinand, subr.

N° 225

Beltex et Ruchat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Beltex, Louis**, agent de police
de Combrémont-le-Petit domicilié à Laussane, Duchy
veuf de Elisa Magniaux née le dix-neuf mil huit cent quatre-vingt-quinze (en l'absence)

né à Combrémont-le-Petit le vingt-dix octobre mil huit cent soixante-sept,
fils de Edouard Beltex, agriculteur

et de Marquise née Corday, la femme, à Combrémont-le-Petit

2° **Ruchat, Eugénie-Sophie**, femme de chambre
de Gimancourt domiciliée à Laussane,
célibataire

née à Combrémont-le-Petit le neuf novembre mil huit cent soixante-un

filles de Emiel Henri Ruchat, agriculteur à Grandcourt

et de Julie née Beltex, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Grandcourt, Combrémont-le-Petit & Laussane
des six-huit, six-neuf & vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Certificats de publication de Combrémont, Gimancourt & Laussane

Communiqué : à Combrémont
& à Grandcourt

Signatures des époux :

Beltex Louis
Eugénie Beltex

Signatures des témoins :

A. Gantier
Gillieron Alfred

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 226

Landis et Besson.

Nom et profession de l'époux :

1^o Landis Georges *banquier*

Lieu d'origine et de domicile :

de Richtersweil (Lucerne) domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf en premières noces de Suzanne Anna Cécile Perrier des le dix juin mil huit cent quatre-vingt huit

Lieu et date de la naissance :

né à Richtersweil le vingt-un octobre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de feu Arnold Landis

domicile des parents :

et de Angélique Wild, domiciliée à Richtersweil.

Nom et profession de l'épouse :

2^o Besson Marianne

Lieu d'origine et de domicile :

de Bellerive domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Bellerive le vingt-un juin mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fille de Charles-Frédéric-Louis Besson

domicile des parents :

et de Alexandrine née Rod, sa femme, les deux décédés.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne Bellerive et Richtersweil les vingt, vingt-un et vingt-deux juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.**Promesse de mariage.**Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux.**Certificat de publication de Richtersweil, Lausanne et Bellerive.*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Richtersweil et Constantine.

Signatures des époux :

G. Landis.
Marianne Landis

Signatures des témoins :

J. Besson
Louis Perrier

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, Subr.

N° 227

Brossy et Giron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brossy François-Louis-Jaques* *jardinier*

de *Sayonne* domicilié à *Rollé*

célibataire

né à *S. Euphrasie de Bourges le dix huit mars* mil huit cent *soixante-un*

fil de *François Philippe Brossy, jardinier*

et de *Louise née Nicole, sa femme, domiciliée à Rollé.*

2° *Giron Louise-Jeanne-Suzanne*

de *Genève* domiciliée à *Lautanne*

célibataire

née à *Lautanne le deux mai* mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Jacques-Jules-François Giron*

et de *Marie-Victoire Suffray, sa veuve, à Lautanne.*

Les publications ont eu lieu à *Genève, Rollé, Sayonne et Lautanne*
les vingt-huit, vingt-neuf et trente mai mil huit cent qua-
tre vingt six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Rollé

Signatures des époux :

François Brossy
Jeanne Brossy

Signatures des témoins :

Affred Giron-Pache *a. Coar.*
Dupuis Jre *o. S. Prot.*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

Communiqué : *à l'Etat-civil de*
Sayonne, Rollé et Genève.

N° 228

Rouge et Tache.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juillet* mil huit cent quatre-vingt-*seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Rouge Charles-Frédéric* négociantde *Mont-sur-Lausanne* domicilié à *Prilly**célibataire*né à *Genève le treize décembre* mil huit cent *soixante-treize*fils de *Frédéric Rouge, négociant*et de *Marie-Louise Albertine Regamey, sa femme, à Prilly*2° *Tache Claudine-Augustine-Louisa*de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née à *Lausanne le neuf juillet* mil huit cent *soixante-quinze*fille de *défunte Eugénie-Léonore Tache*

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Epalinges, Prilly et Le-Mont*
les douze, treize et quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
de Romanel

Signatures des époux :

*Rouge Charles**Louisa Rouge*

Signatures des témoins :

Jean Kopp *à Lausanne*
Eugénie Rouge *à Prilly*

L'officier de l'état civil :

*Al. Brunand, substit*Communiqué : *à l'Etat civil de*
Romanel et d'Epalinges

N° 229

Corbaz et Bastardoz née ^{Dubois.}

²⁻¹³¹ Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Corbaz Jules cordonnier

Etat civil :

de Lausanne et du Mont domicilié à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

veuf en secondes noces de Julie Benz dit le quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Noms, profession et

né aux Râpes le seize septembre mil huit cent quarante-neuf

domicile des parents :

fils de Jean-Abram Corbaz

Nom et profession de l'épouse :

et de Madeline née Chapuis, sa femme, les deux décédés.

Lieu d'origine et de domicile :

2° Bastardoz née Dubois-Lucie lingère

Etat civil :

de Neuchâtel domiciliée à Lausanne

Lieu et date de la naissance :

veuve en premières noces d'Adam-Olivier Bastardoz dit le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Noms, profession et

née au Lode le vingt juin mil huit cent cinquante-trois

domicile des parents :

fille de Charles-Henri Dubois

Date des publications :

et de Rokne née Schori, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Le Mont les deux, quatre et cinq juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Actes de décès des précédents conjoints.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Lau-
saune, Le Mont et Neuchâtel.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romand et de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Jules Corbaz
Lucie Corbaz

Signatures des témoins :

Léo Glardon
Gottfried Kasperer } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Nuant, Secré

N° 230

Braillard et Schierr.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Braillard Emile négociantde Sottens et de Moudon domicilié à Bercherveuf de Léonie née Thomas dët le vingt six février mil huit cent
quatre vingt seizené à Sottens le vingt sept février mil huit cent cinquante - sixfils de Pierre - Abram Braillardet de Marie - Esther née Lemat, d'icidit.2° Schierr Bertha cuisinièrede Hérisau (Appenzell) domiciliée à Berchercélibatairenée à Hérisau le neuf février mil huit cent soixante - treizefille de Jean - Jacob Schierret de Jeanne née Muller, d'icidit.Les publications ont eu lieu à Sottens, Moudon, Bercher et Hérisau
le quinze juin mil huit cent quatre vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
St. Sierges.

Signatures des époux :

Emile Braillard
Bertha Braillard

Signatures des témoins :

Ch. Geuffe
A. Geuffe } o. lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, ScherCommuniqué : à l'Etat civil de
St. Sierges, Moudon et Hérisau.

N° 231

Gruffel et Pittet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gruffel Louis-Marce-Charles* _____ *typographe*

de *Bussigny* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le huit octobre* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____

fils de *feu Louis-Marce-François Gruffel* _____

et de *Louise Guérol, sa veuve, à Lausanne.* _____

2° *Pittet Jeanne-Bertha* _____ *couturière*

de *Villars Bramard et de Seigneux* domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne le deux avril* _____ mil huit cent *soixante-quinze* _____

fille de *feu Marc-Charles-Louis Pittet* _____

et de *Fanny Pache, sa veuve, à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bussigny, Villars-Bramard et Seigneux les neuf, dix, onze et douze juin mil huit cent quatre-vingt-seize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificat de publication de Bus- _____

signy, Lausanne, Villars Bramard _____

et Seigneux. _____

Communiqué : *à l'Etat civil de* _____

Bussigny et Villars _____

Signatures des époux :

Lr Gruffel _____

Jeanne Gruffel _____

Signatures des témoins :

A. Gruffel _____ *à Lausanne*

V. Marengo _____ *à Paris*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, Subr. _____

N° 232

Grange et Méda.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grange Jules-Louis agriculteur

de Gland domicilié à Gland

célibataire

né à Gland le dix-neuf mai mil huit cent soixante-douze

fils de Hervé-Louis Grange, agriculteur

et de Anna-Elisabeth, née Tsché, domiciliés à Gland

2° Méda Espérance-Emilie couturière

de Santino (Novare, Italie) domiciliée à Gland

célibataire

née à Santino le vingt août mil huit cent soixante-dix-sept

filles de Jean-Antoine Méda, maçon

et de Marie née Ricarini, domiciliés à Gland

Les publications ont eu lieu à Gland, au Consulat d'Italie et à Santino le vingt-trois avril, trois et dix-sept mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de Begnins

Signatures des époux :

Grange Louis Jules
Espérance Grange

Signatures des témoins :

Puevrey
J. Pambon } lauteurs

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil de Begnins et à la chancellerie Cant.

N^o 233

Guillemin et Chatelan
née Eurchod.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guillemin, Charles-Henri commissaire public

de Coblenz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le six octobre mil huit cent soixante-quatre

fils de Charles-Louis Guillemin, charbon

et de Pauline-Caroline-Françoise Kallbuss, sa femme, à Lausanne.

2^o Chatelan née Eurchod, Julie-Emma-Jenny, ménagère

de Bretigny domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces d'Edmond Chatelan, dès le quatorze juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze

née à Bretigny le quatorze août mil huit cent soixante

fille de Jean-Pierre Eurchod

et de Suzette Deville, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Coblenz et Bretigny les

cinq, six et sept mai mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Coblenz, Lausanne et Bretigny

Communiqué : à l'état civil de

Coblenz et Bellens

Signatures des époux :

Guillemin Henri
Emma Guillemin

Signatures des témoins :

Gillieron Alfred
Guillemin Constant
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Au Bureau, Suber

Pour jugement rendu le 14 février 1903 déposé exécutoire le 12 mai suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inséré ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 106 lettre d a C de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 20 mars 1903

L'Off. de l'Etat Civil :

Guillemin

N° 234

Otto et Klotz née Stiller.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
1° Otto Antoine cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Bodrug (Wurtemberg, Ravensburg) domicilié à Lausanne

Etat civil :

veuf en troisièmes noces de Marie-Mathilde Kraya des le vingt-deux
février mil huit cent quatre-vingt-quinze

Lieu et date de la naissance :

né à Bodrug le vingt octobre mil huit cent huit-sept

Noms, profession et

fils de Joséph Otto

domicile des parents :

et de Agathe née Ohle, les deux dédés.

Nom et profession de l'épouse :

2° Klotz née Stiller Madeleine cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Mammendorf (Bavière, Bouches) domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

veuve en premières noces de Franz Klotz des le dix août mil huit
cent quatre-vingt-treize

Lieu et date de la naissance :

née à Wolfrathshausen (Bavière) le vingt-six mil huit cent quarante-cinq
août

Noms, profession et

fille de Sébastien Stiller

domicile des parents :

et de Marianne Lindmeier, les deux chédes.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mammendorf et Bodrug les
vingt-trois, vingt-quatre et vingt-six mai mil huit cent qua-
tre-vingt-seize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

1. Actes de naissance des époux. - 2. Acte de
dés de la 3^e femme de l'époux. - 3. Acte du 1^{er}
mari de l'époux. - 4. Promesse de mariage. - 5.
Certificat de publication de Lausanne. - 6. Ditt
de Bodrug et Mammendorf. - 7. Perm. de
Dépt. de Justice et Police constatant que les pié-
ces sous n^{os} 2, 3 et 6 sont déposés dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Cauté _____

Signatures des époux :

Otto Antoine
Madeleine Otto

Signatures des témoins :

J. L. L. L.
R. R. R. } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subr.

N° 235

Gonthier et Margot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 novembre 1902 déclaré exécutoire le 14 Janvier 1903, le Tribunal Civil du District de ¹⁹⁰² ~~Lausanne~~ a déclaré nul le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 26 b: de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Communié le 28 Janv. 1903.
L'off. de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui seize juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gonthier Arthur fabricant de pianos à musique

de St Croix domicilié à St Croix

célibataire

né à St Croix le treize janvier mil huit cent soixante-un

fils de Samuel-Auguste Gonthier

et de Louise-Adèle née Chédet, décédée.

2° Margot Agathe-Rosine

de St Croix domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix sept août mil huit cent soixante dix sept

fille de Rodolphe Margot, décédé

et de Agathe-Joséphine Franziska née Peck, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à St Croix aux Granges et à Lausanne

les quatre et six juin mil huit cent quatre-vingt seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de
St Croix.

Communiqué : à l'Etat-Civil
de St Croix.

Signatures des époux :

A Gonthier
Agathe Gonthier

Signatures des témoins :

Paulin à Lausanne
A. Cotandey à St Croix.

L'officier de l'état civil :

Al. Sturmann, Subr.

N° 236

Gonvers et Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize juillet mil huit cent quatre-vingt-Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Gonvers François agent de commercede Lussy domicilié à Lausannecélibatairené à Oulens, Echallens, le vingt février mil huit cent cinquante septfils de feu Jules-François-Samuel Gonverset de Suzanne Rose née Bally, sa veuve, à Echallens2° Barbay Hélène-Louise-Marie cuisinièrede Bougy-Billard et de Féchy domiciliée à Lausannecélibatairenée à Féchy le vingt sept janvier mil huit cent soixante huitfille de Jean-Marc-Louis Barbay, vigneronet de Fanny-Louise-Marie née Bachillard, sa femme, à FéchyLes publications ont eu lieu à Lausanne, Lussy, Bougy et Féchy les
trente juin, premier et trois juillet mil huit cent quatre-vingt
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificat de publication deLussy, Lausanne, Bougy et Féchy

Communiqué: à l'Etat-Civil deBillard 4, Yens, et Aubonne

Signatures des époux :

F. GonversHélène Gonvers

Signatures des témoins :

Samuel FreiJacques Glorieux } Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Renaud, Subr.

N^o 237

Gardel et Guex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-20
 Aujourd'hui *seize juillet* mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gardel Frédéric-Louis-Alphonse* *plâtrier peintre*
 de *Lausanne* domicilié à *Lausanne*
célibataire

né à *Yverne le vingt-trois février* mil huit cent *soixante-quinze*
 fils de *François Gardel vigneron*
 et de *Louise-Françoise-Simée née Rohrbach, sa femme, à Corsseaux.*

2^o *Guex Alice-Eugénie* *cuisinière*
 de *Bouleus et de Moudon* domiciliée à *Lausanne*
célibataire

née à *Lausanne le cinq juillet* mil huit cent *soixante-dix*
 fille de *David-Constant Guex, employé à l'arsenal de Georges*
 et de *Marie-Louise Cordey, sa femme, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Moudon et Bouleus les*
vingt-trois, vingt-quatre et vingt-six juin mil huit cent
quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :	Signatures des époux :
<i>Actes de naissance des époux.</i>	<i>Gardel Louis.</i>
<i>Promesse de mariage.</i>	<i>Alice Gardel</i>
<i>Certificats de publication de Lau- sanne, Bouleus et Moudon.</i>	Signatures des témoins :
	<i>William Coffey</i> <i>St. Buhlmann</i> } <i>Lausanne</i>
Communiqué : <i>à l'Etat Civil</i> <i>de St. Cierges et Moudon.</i>	L'officier de l'état civil :
	<i>Al. Meunier, Subr.</i>

N° 238

Avenarius et Lacombe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Avenarius Ferdinand-Hurt docteur en chimie

de Berlin _____ domicilié à Berlin _____

célibataire _____

né à Berlin le treize mai _____ mil huit cent soixante-huit

fils de Ferdinand-Louis-Ernest Avenarius, rentier _____

et de Anna-Maria-Louise née Hassel, sa femme, domiciliés à Berlin.

2^o Lacombe Josephine-Louise-Florence _____

de Begnins _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Orbe le onze octobre _____ mil huit cent soixante-six

fille de feu Adolphe-Marc-André-Emmanuel Lacombe _____

et de Frédérique-Emma née Poyet, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berlin et Begnins les neuf, treize et vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. - Pro-
messe de mariage. - Certificats de
publication de Lausanne et Begnins,
Vil de Berlin. - Permis du Dép^t de
Justice et Police constatant que cette
dernière pièce est déposée dans ses ar-
chives.

Communiqué: à la Chancellerie
Cant^o et à l'Etat civil de Begnins

Signatures des époux :

F. C. Avenarius
Florence Avenarius

Signatures des témoins :

Paul Margot
J. L. Lacombe

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subst.

N° 239

Chollet et Mottier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chollet Edouard - François* *généraliste*

de *Maracon* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Nolle* le *dix-sept janvier* mil huit cent *soixante*

fils de *Jean-Daniel Chollet, hôtelier*

et de *Charlotte-Suzanne veuve Beday, la femme, domiciliés à Aubonne.*

2° *Mottier Marie-Françoise* *couturière*

de *Château d'Oex* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-deux avril* mil huit cent *soixante-cinq*

fille de *feu François-David-Ernest Mottier*

et de *Henriette-Louise Chavan, domiciliée à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Château d'Oex, S. Etivaz et Maracon* les *six, sept et huit juillet* mil huit cent quatre-vingt *vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Maracon, Lausanne, Château d'Oex et S. Etivaz.

Communiqué : *à l'Etat-Civil de Château d'Oex et Palézieux*

Signatures des époux :

E. Chollet
M. Mottier

Signatures des témoins :

P. Müller *d'Aubonne.*
J. Weber *d'Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Al. Bremond, notaire

N° 240

Chatelan et Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Chatelan Emile installeurde Brétigny s. Morrens domicilié à Lausanneveuf en premières noces de Marie-Élise née L'Écuyer des le premier août
mil huit cent quatre-vingt-quinzené à Brétigny le dix-neuf août mil huit cent soixante-troisfils de Benjamin-Daniel Chatelanet de Louise-Françoise née Raymond, sa femme, les deux décédés.2^o Roulet Louise sans professionde La Sagne et des Ponts (Neuchâtel) domiciliée à Lausannecélibatairenée à La Sagne le seize juillet mil huit cent soixante-quatrefille de Justin Roulet, propriétaireet de Méline-Adélaïde née Perrot, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, La Sagne, Les Ponts et Brétigny
les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six juin mil
huit cent quatre-vingt-seize.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de décès de la 1^{re} femme de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication de Bréti-gny, Lausanne, La Sagne et LesPontsCommuniqué: à l'Etat Civil deBrétigny, La Sagne et Les Ponts

Signatures des époux :

Emile ChatelanLouise Chatelan

Signatures des témoins :

FenoyBlatt

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

de Vuand, Suban

N° 241

Gruaz et Conus.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un juillet* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gruaz Emile-Charles* *charpentier*

de *L'Isle* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le trente mai* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Charles Gruaz, charpentier*

et de *Marie-Élise Delafontaine, sa femme, domiciliés à Lausanne*

2° *Conus Henriette-Louise* *ménagère*

de *Morlent (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le deux décembre* mil huit cent *soixante-trois*

fille de *Joseph-Charles-Auguste Conus*

et de *Marie-Françoise Maître, sa femme, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, L'Isle et Morlent les douze, treize et quatorze mai mil huit cent quatre-vingt-seize.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de L'Isle,

Lausanne et Morlent.

Communiqué : à l'Etat civil de

L'Isle et d'Orby

Signatures des époux :

Emile Gruaz

Henriette Gruaz

Signatures des témoins :

Wust Emil

Auguste Ballissat
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Alf. Bruand, Subst.

N° 242

Ganty et Delacrauzaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juillet* mil huit cent quatre-vingt-*seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Ganty Alfred* *commis postal*de *Lutry* domicilié à *Lausanne**célibataire*né *à Lutry le quinze juillet* mil huit cent *soixante-sept*fils de *Samuel-François Ganty*et de *Loise-Suzanne-Henriette Marguerite, les deux décédés*2^o *Delacrauzaz Rosine* *sans profession*de *Epalinges* domiciliée à *Lausanne**célibataire*née *aux Käpès le seize août* mil huit cent *soixante-dix*fille de *Jules Delacrauzaz, agriculteur à Epalinges*et de *Fanny Favrat, décédée*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry et Epalinges les trente juin, premier et quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lutry
Lausanne et Epalinges*Communiqué: *à l'Etat civil de**Lutry et d'Epalinges*

Signatures des époux :

A. Ganty
R. Ganty

Signatures des témoins :

P. Marchand
A. Pavillon
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Bureau, Subr.

N° 243

Pache et Périllard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois juillet* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache Jules* *conducteur typographe*

de *Epalinges* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le quatorze juin* mil huit cent *soixante-quinze*

fil de *Henri-Louis Pache, menuisier à Genève*

et de *Marie-Caroline-Éléonore Schouti, sa femme, décédée*

2° *Périllard Lucie-Julie* *sans profession*

de *Mauborget* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne le deux juin* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *François Périllard*

et de *Jeanne-Rosine-Suzanne Charles, sa femme, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Mauborget et Epalinges*
les seize, dix-huit et vingt juin mil huit cent quatre-vingt-
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Épa-
linges, Lausanne et Mauborget

Communiqué : à l'Etat civil d'Épa-

linges et de Tigy

Signatures des époux :

Jules Pache

Lucie Pache

Signatures des témoins :

P. Périllard

Eugène Boffet

L'officier de l'état civil :

A. Brunel

N^o 244

Trollux et Imperiali

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois juillet* _____ mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Trollux Henri-Jules-Antoine employé de commerce*de *Noville et de Pernay* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né à *Lausanne le seize octobre* _____ mil huit cent *soixante-trois* _____fils de *Henri Trollux, huissier au Tribunal fédéral* _____et de *Julie Emma Felliéraz, sa femme, domiciliée à Lausanne* _____2^o *Imperiali Emma* _____ *sans profession* _____de *Bergobbio (Côme, Italie)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Lausanne le sept décembre* _____ mil huit cent *soixante-quinze* _____fille de *Joseph Imperiali, sculpteur marbrier* _____et de *Marie-Elise-Seraphine Giorgetti née Blanc, sa femme, à Lausanne* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Pernay, Noville et au Consulat d'Italie, à Genève les vingt trois et vingt quatre juin mil huit cent quatre vingt seize & vingt huit dit* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. - 2^o Constatations des parents de l'époux. - 3^o Promesse de mariage. - 4^o Certificats de publication de Noville, Pernay, Lausanne et du Consulat. - 5^o Déclaration consulaire de Bergobbio.

Communiqué : à l'Etat civil de

Villeneuve et à la Chancellerie Cant^{on}

Signatures des époux :

H. Trollux
E. Imperiali

Signatures des témoins :

H. ...
Jh Imperiali
L'officier de l'état civil :

de ...

N° 245

Grosset et Duchoud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grosset Germain-Joseph agriculteur

de Francis-Savise (Valais) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Francis le deux janvier mil huit cent soixante-cinq

fils de Jean-Augustin Grosset, agriculteur à Savise

et de Marie-Philomène née Solliard, sa femme, décédée.

2° Duchoud Julie-Césarine journalière

de Monthey (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Monthey le trente juillet mil huit cent cinquante-huit

fille de Pierre-Basile Duchoud, décédé

et de Marie-Catherine née Cottet-Dumoulin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savise et Monthey les trente
juin et deux juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Sa-
vise, Lausanne et Monthey.

Communiqué : à l'Etat civil de

Savise et Monthey.

Signatures des époux :

Grosset Joseph
Julie Grosset

Signatures des témoins :

Jean Grosset
Euphrase Charley
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Aubert

N° 246

Recordon et Guex née Tacheron.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Recordon Marc-Henri _____ agriculteur

de Bercher _____ domicilié à Bercher _____

veuf en secondes nocces d'Élise née Guex des le vingt mars mil huit
cent quatre-vingt-seize _____

né à Bercher le vingt six octobre _____ mil huit cent trente-un _____

fils de Samuel Recordon _____

et de Jeanne-Louise, née Thomas, décédée _____

2° Guex née Tacheron Marie-Julie _____

de Bouleus et de Moudon _____ domiciliée à Bouleus _____

veuve de Louis Guex des le sept janvier mil huit cent quatre
vingt-dix _____

née à Uxénils le sept février _____ mil huit cent cinquante _____

fille de Jean-Pierre Tacheron _____

et de Jeanne née Pegex, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Bercher, Bouleus et Moudon le vingt-
sept juin mil huit cent quatre-vingt-seize _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
St. Sierges _____

Signatures des époux :

Marc Henri Recordon
Marie Recordon

Signatures des témoins :

Samuel Tacheron
Alexandrine Tacheron } témoins

L'officier de l'état civil :

A. Bruand, Subr.

Communiqué : à l'Etat Civil de
St. Sierges et Moudon _____

N° 247

Duperthuis et Cloux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duperthuis Emile-Auguste commissaire de police

de Ormont-Dessous domicilié à Lausanne

célibataire

né à Villeneuve le vingt neuf juillet mil huit cent soixante-dix

fils de Louis-Auguste Duperthuis, décédé

et de Anne-Marie Borloz, sa veuve, domiciliée à Villeneuve.

2° Cloux Louise-Henriette couturière

de L. I. M. domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Renens le six mars mil huit cent soixante-seize

fille de Henri-Samuel Cloux, conducteur postal

et de Julianne-Marie rui Creuchon, sa femme, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à L. I. M., Ormont-Dessous et Lausanne
les neuf, dix et onze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication d'Ormont-Dessous, Lausanne et L. I. M.

Communiqué : à l'état civil de

Ormont-Dessous et L. I. M.

Signatures des époux :

E. Duperthuis

Louise Duperthuis

Signatures des témoins :

J. Borloz à Lausanne

V. R. R. R. à St. Croix

L'officier de l'état civil :

A. B. B.

N° 248

Henggeler et Borjeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Henggeler Constant-Henri-Jules tailleurde Oberägeri (Lucy) domicilié à Lausannecélibatairené à Lausanne le vingt huit septembre mil huit cent soixante-douzefils de Salomon-Frédéric Henggeler, tailleuret de Nanette Gray sa femme, domiciliés à Lausanne2° Borjeaud Fanny-Louise sans professionde Morrens domiciliée à Lausannecélibatairenée à Lausanne le douze septembre mil huit cent soixante-douzefille de Edouard-Frédéric-François Borjeaudet de Louise-Suzanne Allamand sa femme, les deux décédésLes publications ont eu lieu à Oberägeri, Lausanne et Morrens les quatre et cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication d'Oberägeri, Lausanne et MorrensCommuniqué: à l'état civil àOberägeri & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Constant Henggeler
Fanny Henggeler

Signatures des témoins :

H. Nyffenegger
H. Müller & P. Borjeaud
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. B. B. B.

N° 249

Golay et Borgeaud.

Nom et profession de l'époux :

1^o *Golay Ernest* *coiffeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chenit* domicilié à *Yvernaux - Montreux*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Morges* le *vingt janvier* mil huit cent *soixante-huit*

Noms, profession et

fil de *difunte Sophie - Anne - Marie Golay*

domicile des parents :

et de _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Borgeaud Susanne - Henriette* *sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Morrens* domiciliée à *Lausanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Lausanne* le *quatre février* mil huit cent *soixante-quinze*

Noms, profession et

fille de *Edouard - Frédéric - François Borgeaud*

domicile des parents :

et de *Louise - Susanne Allamand, sa femme, les deux décédés*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, au Châtelard au Sentier, au Brassus et à Morrens* les *vingt dix et vingt juillet* mil huit cent *quatre-vingt seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Montreux

Signatures des époux :

E. Golay
Susanne Golay

Signatures des témoins :

F. Nyffenegger
Henri Müller *S. Borgeaud*
tous à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Durand, scribe

Communiqué : à l'Etat civil de
Sentier, de Montreux et Bollens

N° 250

Jacobi et Schmitt née George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente juillet mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o Jacobi Jean-Théodore négociantde Genève domicilié à Genèvecélibatairené à Genève le quatorze septembre mil huit cent cinquante-septfils de Jean-Louis Jacobi, décédéet de Marie-Caroline Guiraudon, sa veuve, domiciliée à Genève.2^o Schmitt née George Marguerite-Augustade Dietikon, Zurich, domiciliée à Lausanne,divorcée de Charles-Théodore Schmitt dès le deux mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze.née à Lausanne le vingt-neuf octobre mil huit cent soixante-neuffille de Jean-Louis George, négociantet de Jeanne-Louise Marie Ducrot, sa femme, domiciliée à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne et Dietikon les vingt-six, vingt-sept et vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil
de Genève

Signatures des époux :

J. JacobiAugusta Jacobi

Signatures des témoins :

L. George père
Guiraudon } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.Communiqué : à l'Etat civil de
Genève et Dietikon

N° 251

Cordey et Tahud.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *trente juillet* mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cordey Félix* *charpentier*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chapellet* domicilié à *Chapellet*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Chapellet* le *dix-sept avril* mil huit cent *soixante-seize*

Noms, profession et

fils de *Jean-François Cordey*

domicile des parents :

et de *Jenny née Peyre*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Tahud Louise-Henriette*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ogens et de Biévy-Magnoux* domiciliée à *Ogens*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Ogens* le *quinze novembre* mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Jean-Daniel Tahud*

domicile des parents :

et de *Eugénie Magnières, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Chapellet, Ogens et Biévy-Magnoux* les
vingt et deux juillet mil huit cent quatre-vingt *seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
St Sierges

Signatures des époux :

Félix Cordey
Henriette Cordey

Signatures des témoins :

Jules Farat
F. Cordey } *laurence*

L'officier de l'état civil :

Al. Bernard Suba

Communiqué : à l'Etat civil à

St Sierges et Donneloy

N° 252

Bron et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 20 novembre 1911, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que la Commune de St-Symphorien (Lausanne) soit inscrite avant celle de Genève, comme lieu d'origine.

Inscrit d'office au Département de Justice et Police le 23 nov. 1911.

L'Officier de l'état civil :

Aujourd'hui premier août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bron Jean-Louis _____ typographe

de Genève _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Genève le quatorze mai _____ mil huit cent soixante-quinze

fils de Jean-Christ Bron, employé de la ville _____

et de Paula née Jacquemou, sa femme, domiciliée à Genève. _____

2^o Corbaz Charlotte-Marie _____ sans profession

de Lausanne, du Mont et d'Epalinges domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le treize janvier _____ mil huit cent soixante-dix

fille de Jean-Henri Louis Corbaz, magasinier à Lausanne _____

et de feu Frédérique-Louise-Marie Sommer, sa femme. _____

Les publications ont eu lieu à Genève, au Mont, Epalinges et Lausanne les vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Ge-

nève, Lausanne, Le Mont et Epaling-

es _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Genève, Romanel et Epalinges _____

Signatures des époux :

Bron _____

Charlotte Bron _____

Signatures des témoins :

Eugène Aubert _____

Alfred Burchsel _____ } de Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Roman, substit.

N° 253

Vestaz et Dumas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vestaz Henri-Félix* *maréchal*

de *Chamblon* domicilié à *Chexbres*

célibataire

né à *Perolles* le *vingt sept avril* mil huit cent *soixante-troize*

fils de *Rodolphe-Ernest Vestaz, maréchal*

et de *Marquise-Andrienne née Croisier, sa femme, domiciliés à Perolles*

2° *Dumas Louise* *couturière*

de *Beignins et de Rich* domiciliée à *Sausanne*

célibataire

née à *Plainpalais (Genève)* le *sept octobre* mil huit cent *soixante-quatorze*

fille de *Marc-Ami Dumas, marchand de bois à Plainpalais*

et de *Louise-Joséphine Pollet, diécide*

Les publications ont eu lieu à *Chamblon, Chexbres, Beignins, Rich et Sausanne* le *croix juillet* mil huit cent quatre-vingt-*seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de Chexbres

Signatures des époux :

Henri Vestaz
Louise Vestaz

Signatures des témoins :

Lucien Vestaz
Hortense Vestaz } *Beignins*

L'officier de l'état civil :

de Bernard, scribe

Communiqué : *à l'Etat civil à Montagny, Chexbres et Beignins*

N° 254

Guyaz et Pilet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Guyaz François-Louis-Juste* _____ *agriculteur*de *L. Ile* _____ domicilié à *L. Ile* _____*célibataire* _____né à *Cuarnent le douze janvier* _____ mil huit cent *cinquante-six* _____fils de *Louis-Alexandre Guyaz, agriculteur* _____et de *Suzanne née Bourga, domiciliée à Lausanne* _____2° *Pilet Jenny dite Eugénie* _____ *sans profession*de *Château d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Subry le vingt-cinq novembre* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____fille de *Louis Pilet, domicilié à Lausanne* _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à *L. Ile, Lausanne, Château d'Oex et L. Etivaz* *le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-seize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-civil de
L. Ile. _____

Communiqué : a. l'Etat-civil de

L. Ile et Château d'Oex. _____

Signatures des époux :

Juste Guyaz
Eugénie Guyaz

Signatures des témoins :

Louis Guyaz
Chauferris Paul. } *L. Ile.*

L'officier de l'état civil :

de Bremond, Subry

N° 255

Pochon et Jaton.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six août mil huit cent quatre-vingt-

Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pochon John tapisier

de Chêne et Paquier domicilié à Lausanne

célibataire

né à Coralles le Jorat le Sept février mil huit cent soixante-sept

fils de Louis Pochon, décédé

et de Jeanne-Marie née Billaud, sa veuve, à Lausanne

2° Jaton Alice-Louisa sans profession

de Peray domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Jules Jaton, négociant

et de Louise Jenny-Georgette Prigami, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chêne et Paquier et Peray les
onze, douze et treize juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Consentement du père de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificat de publication de Chêne

et Paquier, Lausanne et Peray.

Communiqué : à l'état-civil à

Permetoye et Coralles le Jorat.

Signatures des époux :

John Pochon

Alice Pochon.

Signatures des témoins :

J. Jaton

Marius Pochon Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Prunaud, Subr.

N° 256

Biazelli et Botto.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six août mil huit cent quatre-vingt-Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Biazelli Joseph-Auguste maçonde Vigliano - Biellese (Novare, Italie) domicilié à Lausannecélibatairené à Vigliano Biellese le trente un juillet mil huit cent soixante-troisfils de Secondo Biazelli, agriculteuret de Josephine Gilone, domiciliés à Vigliano2° Botto Orsola-Marie-Madeleine ménagèrede Biella (Novare, Italie) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Biella le neuf novembre mil huit cent soixante-quinzefille de Louis Botto tisserandet de Marguerite Cartotti, domiciliés à ViglianoLes publications ont eu lieu à Vigliano - Biellese et à Lausanne les trente un mai et dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1. Actes de naissance des époux.

2. Promesse de mariage. - 3. Certificat de publication de Lausanne.

4. Autorisation de l'Etat-civil de

Vigliano - Biellese - 5. Permis du

Département de justice et Police cons-

tatalant que cette dernière pièce est déposée dans

les archives.

Communiqué: à la Chancelleriecausé

Signatures des époux :

Biazelli Giuseppe
Botto Maria

Signatures des témoins :

Giuseppe
Botto Ludovico } Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ch. Renaud, ^{Lausanne}

N° 257

Favrat et Mignot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6/24
 Aujourd'hui Six août mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Favrat Charles-Henri ouvrier de fabrique
 de Lausanne domicilié à Lausanne
célibataire
 né à Lausanne le huit septembre mil huit cent soixante-douze
 fils de François Favrat, décédé
 et de Marie-Louise Hugli, sa veuve, à Lausanne
 2° Mignot Louise-Charlotte-Jeanne-Pauline
 de Prilly domiciliée à Lausanne
célibataire
 née à Lausanne le trois mars mil huit cent soixante-seize
 fille de Jules François Mignot, gypcier
 et de Elise-Suzanne Pasteur, sa femme, domiciliés à Lausanne
 Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Prilly les quatorze et seize
juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Lau-
sanne et Prilly

Signatures des époux :

Favrat Charles
Favrat Louise

Signatures des témoins :

Paul Mignot
Jules Mignot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Renaud, Subr.

Communiqué : à l'Etat-Civil de
Romand

N° 258

Colliard et Modoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six août mil huit cent quatre-vingt-Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Colliard Jacques-Emile charpentierde Châtel St Denis (Tribourg) domicilié à Lausannedivorcié en premières noces de Marie-Julienne Joye dès le dix-neuf avril
mil huit cent quatre-vingt-quinzené à Châtel St Denis le vingt-quatre février mil huit cent soixante-troisfils de Joseph-Nicolas Colliard, charpentieret de Anne-Marie-Madeleine-Philomène née Droux, sa femme, à Châtel St Denis.2° Modoux Marie-Laurette cuillèrede Promasens domiciliée à Lausannecélibatairenée à Promasens le quatre novembre mil huit cent soixante-septfille de Joseph-Théodore Modouxet de Marie-Henriette née Hochstetler sa femme, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, Lausanne et Promasens
le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxActe de mariage de l'époux avec
mention du divorcePromesse de mariageCertificats de publication de Châtel
St Denis, Lausanne et Promasens

Communiqué: à l'Etat civil de

Châtel St Denis et Promasens

Signatures des époux :

Colliard EmileColliard Laurette

Signatures des témoins :

Simi LarremannJustine Colliard
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud SubaPar jugement de la
1^{re} chambre du Tribunal
civil de 1^{re} instance
du Rhône, à Lyon, rendu
en date du 28 mars 1928,
le mariage invoqué ci-
contre a été dissous par
le divorce.Lausanne, le 29 juin 1929.
L'Officier de l'Etat civilL. BauffSigné Châtel St Denis et
Promasens.

N° 259

Dubrez et Blanchod

45

Aujourd'hui six août mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Dubrez Pierre-Henri Serrurier
 de Lausanne domicilié à Lausanne
 veuf en premières noces de Rose Lavanchy déc. le vingt quatre juillet
mil huit cent quatre vingt sept
 né à Lausanne le treize novembre mil huit cent quarante
 fils de Louis-Gideon Dubrez
 et de Louise-Jeanne-Susanne Savin, sa femme, les deux décédés

2^o Blanchod Susanne couturière
 de Arvenches domiciliée à Lausanne
célibataire
 née à Arvenches le dix neuf avril mil huit cent cinquante-un
 fille de Jules-Emanuel-Louis Blanchod, décédé
 et de Charlotte-Françoise-Susanne Cornaz, sa veuve, à Corgémoud (Berne)

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Arvenches les vingt six et
premier juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
et Arvenches

Signatures des époux :

Henri Dubrez
Susanne Dubrez

Signatures des témoins :

H. Blanc
Cornu Louis *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand *ch. b.*

Communiqué : à l'état civil
d'Arvenches

N° 260

Borgeaud et Redard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept août mil huit cent quatre-vingt-Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Borgeaud Louis-Emile agriculteurde Morrens domicilié à Morrenscélibatairené à Morrens le dix-huit juin mil huit cent quarante-sixfils de Jean-Louis-Paul Borgeaud, agriculteur à Morrenset de Jeanne-Suzanne née Raymond, sa femme, décédée2° Redard Elise ménagèrede Echandens domiciliée à Bretigny s. Morrenscélibatairenée à Echandens le vingt-neuf juillet mil huit cent soixantefille de Georges-Charles-Louis Redard, décédéet de Catherine-Marguerite-Christiane Schwarz, à BretignyLes publications ont eu lieu à Morrens, Bretigny et Echandens les
vingt et vingt-cin juin mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat-Civil
de Bottent

Signatures des époux :

L. BorgeaudElise Borgeaud

Signatures des témoins :

J. J. J.A. Gardin,
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Durand, s. s.Communiqué : à l'Etat-Civilde Bottent et de Lonay

N° 261

Blardone et Favez.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blardone Pierre-Antoine* *tailleur de pierre*

de *Sogogna (Novare, Italie)* domicilié à *Chevres*

célibataire

né à *Sogogna* le *seize décembre* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Joseph Blardone*

et de *Annunciade Maruzzi, à Chevres*

2° *Favez Adèle*

de *Servion* domiciliée à *Rivaz*

célibataire

née à *Servion* le *trente janvier* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Frédéric Favez, agriculteur*

et de *Marianne née Emery, à Lovatent*

Les publications ont eu lieu à *Chevres, Rivaz, Servion et Sogogna* les *les vingt-huit, vingt-neuf, trente-un mai et quatorze juin* mil huit cent quatre-vingt *seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil
de Chevres

Signatures des époux :

Pierre Blardone
Adèle Blardone

Signatures des témoins :

François *à Lantanne*
Blardone Adam
à Chevres

Communiqué : *à la Chancellerie*

Canal et à l'Etat Civil à Chevres,
Orou

L'officier de l'état civil :

de Bruand, siba

N° 262

Antoine et Borel née Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix août mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Antoine Jules-Jean-François pharmacien

de Porrentruy (Borne) domicilié à Leyten

celibataire

né à Porrentruy le vingt-trois août mil huit cent soixante-dix

fils de Henri Antoine, procureur

et de Sylvie née Kilmot, domiciliés à Porrentruy

2° Borel née Jaccottet Ida sans profession

de Vevey, Neuchâtel et Couvet domiciliée à Leyten, en séjour à Porrentruy

veuve de Martial Borel des le treize juillet mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Lausanne le vingt-trois avril mil huit cent soixante-huit

filles de François-Samuel Jaccottet, notaire

et de Louise née Picot, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Leyten, Porrentruy, Vevey, Neuchâtel et Couvet les dix-sept et dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de Leyten

Signatures des époux :

Antoine Jules-Jean-François
J. Borel

Signatures des témoins :

J. Jaccottet Notaire
o Lausanne
J. Picot
o Vevey

L'officier de l'état civil :

Al. Brunner, Maire

Communiqué : à l'Etat civil de Porrentruy, Leyten, Vevey, Neuchâtel et Couvet

N° 263

Desroches et Chapuis née Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desroches Gottlieb-Rodolphe* *tailleur*

de *Mont-le-Grand* domicilié à *Rolle*

veuf de Jenny-Emilie Aubert des le huit juin mil huit cent quatre-vingt-trois

né à *Kirchdindach (Berne) le dix novembre mil huit cent quarante-deux*

fils de *Jacob Desroches*

et de *Marie Rieder, les deux décédés*

2° *Chapuis née Schmid Marie* *concierge*

de *Romanet sur Lausanne* domiciliée à *Lausanne*

veuve de Marc-Louis Chapuis des le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-douze

née à *Billingen le neuf janvier* mil huit cent *cinquante-neuf*

fille de *Martin Schmid, décédé*

et de *Elisabeth née Bicht, domiciliée à St-Gall*

Les publications ont eu lieu à *Mont-le-Grand, Rolle, Romanet et Lausanne le huit et onze juillet mil huit cent quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat-Civil de Rolle

Signatures des époux :

Théophile Desroches
Marie Desroches

Signatures des témoins :

Ch. Buffatz
J. G. ...

L'officier de l'état civil :

Al. ...

Communiqué : *à l'Etat-Civil de Rolle et Romanet*

N° 264

Bolomey et Bron née Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* mil huit cent quatre-vingt-*seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Bolomey Victor-Rodolphe* *composé*de *Lutry et de Ford* domicilié à *Lausanne**célibataire*né à *Belmont le deux mai* mil huit cent *soixante-douze*fils de *Rodolphe Bolomey journaliste*et de *Henriette-Rodolphine née Martin domiciliés à Belmont*2° *Bron née Blanc Louise-Julie* *ménagère*de *S^t Saphorin (Lavaux)* domiciliée à *Lausanne**divorcée en premières noces de Jean-François-Louis Bron dès le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-onze*née à *Lausanne le trois février* mil huit cent *soixante*fille de *Louis-Gabriel Blanc ancien vigneron, au Saïde*et de *Julie-Catherine Borloz, décédée*Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Lutry, Ford et S^t Saphorin*
les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq juillet mil
huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux**Acte de mariage de l'épouse avec*
*mention du divorce**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lutry,*
*Ford, Lausanne et S^t Saphorin*Communiqué : *à l'Etat civil à**Lutry, Ford et Chevroux*

Signatures des époux :

Bolomey Victor
Louise Bolomey

Signatures des témoins :

Emile Puyg
Jules Pache } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand, scribe

N° 265

Grisoni et Caligara.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *onze août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Grisoni Charles* *menuisier*

de *Mercurago (Novara, Italie)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Mercurago* le *huit septembre* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Salvatore Grisoni, agriculteur*

et de *Maria Grisoni, sa femme, domiciliés à Mercurago*

2° *Caligara Maria* *tailleuse*

de *Mercurago* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Mercurago* le *neuf septembre* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Charles Caligara, absent*

et de *Luigia Bertolotti, sa femme, à Mercurago*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Mercurago* les *vingt-trois*
juin et cinq juillet mil huit cent *quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des époux. 2. Déclaration d'absence du père de l'épouse. 3. Certificat de la mère. 4. Procès-verbal de mariage. 5. Certificat de publication de la mairie. 6. Act de Mercurago. 7. Déclaration de validité. 8. Formis du Dépt. de Justice et Police contre tout que les pièces sont n° 2, 3, 6 et 7 sont déposés dans les archives.

Communiqué : *à la chauxellier*

Laut.

Signatures des époux :

Charles Grisoni
Grisoni Maria

Signatures des témoins :

Gr. Borgatta
Gr. Meris } *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Meunier, Subr.

N° 266

Blanc et Zulauz née Tréhan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *ceux août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Blanc François-Auguste* _____ *charpentier*de *Tuidoux* _____ domicilié à *Lausanne* _____*célibataire* _____né *à Cully le neuf août* _____ mil huit cent *cinquante-trois* _____fils de *Jean-Daniel Blanc* _____et de *Jeanne-Louise Cordey, sa femme, les deux décédés* _____2^o *Zulauz née Tréhan Louise-Emma* _____ *lingère*de *Château d'Oex* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*divorcée en secondes noces de Pierre-François-Louis Zulauz dès le vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-trois* _____née à *Rances le vingt-sept avril* _____ mil huit cent *cinquante-un* _____fille de *François-Samuel Tréhan, charpentier à Rances* _____et de *Marguerite née Schmocker, sa femme, décédée* _____Les publications ont eu lieu à *Tuidoux, Lausanne, Château d'Oex et L'Étoy le vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-seize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____*Acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce* _____*Promesse de mariage* _____*Certificats de publication de Tuidoux, Lausanne, Château d'Oex et L'Étoy* _____Communiqué : *à l'Etat Civil à* _____*Chestet et Château d'Oex* _____

Signatures des époux :

François-Auguste Blanc
Emma Zulauz

Signatures des témoins :

Maurice Renaud
L. Jaumin } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, Subr.

N° 267

Jaunin et Badoux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaunin Emile* *agent de police*

de *Fey et de Nay* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Fey le vingt sept octobre* mil huit cent *soixante cinq*

fils de *François Jaunin*

et de *Jeanne-Marguerite Badoux sa femme, les deux décédés*

2° *Badoux Eliza dite Louisa* *sans profession*

de *Moudon, Courtilles et Cremin* domiciliée à *Corcelles-le-Jorat*

célibataire

née à *Corcelles-le-Jorat le vingt septembre* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *François Badoux agriculteur*

et de *Julie née Porchet sa femme, domiciliés à Corcelles*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Fey, Nay, Moudon, Courtilles, Cremin et Corcelles les sept, huit et neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Fey,

Nay, Lausanne, Moudon, Courtilles

Cremin et Corcelles-le-Jorat

Communiqué : à l'Etat civil de

Fey, Moudon, Lucens et Corcelles le

Jorat

Signatures des époux :

E. Jaunin

Louisa Jaunin

Signatures des témoins :

E. Herod *à Lausanne*

John Badoux *à Corcelles*

L'officier de l'état civil :

Al. Brunand

N° 268

Gerber et Hofmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize août* _____ mil huit cent quatre-vingt-*seize* _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Gerber Jean-Charles* _____ *généraliste brodeur*de *Sumiswald (Berne)* _____ domicilié à *Lausanne* _____*veuf en premières noces d'Élisa Julie Soveroy des le vingt huit juillet*
mil huit cent quatre vingt quatorze _____né à *Lutry le cinq novembre* _____ mil huit cent *soixante* _____fils de *Jean Gerber* _____et de *Julie Françoise née Depoz, les deux décédés.* _____2^o *Hofmann Marie* _____ *sans profession*de *Kirchdorf (Berne)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____*célibataire* _____née à *Arnex près Orbe le quatorze août* _____ mil huit cent *soixante six* _____fille de *Nicolas Hofmann, tonnelier* _____et de *Robine née Rochon, sa femme, domiciliés à Lutry* _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne Kirchdorf et Sumiswald les*
quatre, cinq et six juillet mil huit cent quatre vingt seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. _____*Promesse de mariage.* _____*Acte de décès de la 1^{re} femme de*
l'époux. _____*Certificats de publication de Sumis-*
wald, Lausanne et Kirchdorf. _____Communiqué : à l'Etat civil de
Sumiswald et Kirchdorf. _____

Signatures des époux :

Jean Gerber
Marie Gerber

Signatures des témoins :

H. Hofmann, à Lutry
J. Cuénoud, à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

De Muraud, etc.

N° 269

Zeender et Martigni.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze août* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Zeender Charles-Rodolphe* *agriculteur*

de *Romand sur Verges* domicilié à *Romand*

divorcé de Louise Eugène Boidin dès le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à *Romand le quatre décembre* mil huit cent *cinquante-six*

fils de *feu Rodolphe Marc Henri Zeender*

et de *Jeanne - Suzanne née Dupuis, sa veuve, à Romand*

2° *Martigni Elise-Emilie*

de *Eclépens et de Saulion* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Eclépens le quinze décembre* mil huit cent *soixante-seize*

fille de *Charles Martigni, à Lausanne*

et de *Suzanne née Hojner, sa femme.*

Les publications ont eu lieu à *Romand, Lausanne, Saulion et Eclépens les vingt-cinq et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Collombier

Communiqué : *à l'Etat Civil à*
Sullivens, La Sarraz et Saulion

Signatures des époux :

Ch. Zeender
Elise Zeender

Signatures des témoins :

Constant B. Boulay
a. Romand
E. C. C. C.
a. Paris

L'officier de l'état civil :

Ab. Brunand, Subr.

N° 270

Tralong et Weber.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tralong Jean-Joseph-Thacide _____ menuisierde Crogny St-Martin (Valais) _____ domicilié à Lausanne _____célibataire _____né à Crogny le vingt trois mai _____ mil huit cent soixante quatrefils de Martin Tralong, agriculteur _____et de Euphrasine née Guilloud, domiciliée à Lieffrans (Fribourg) _____2^o Weber Thérèse-Louise _____ couturièrede Mittelen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____célibataire _____née à Etaignières le quinze novembre _____ mil huit cent soixante dixfille de Mari Weber, décédé _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Martin et Arol les vingt-cinq et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux _____Promesse de mariage _____Certificat de publication de St-Martin, Lausanne et Arol _____

Communiqué : à l'Etat civil de St-Martin et Arol _____

Signatures des époux :

Tralong Thacide
Louise Tralong

Signatures des témoins :

Amé Martin
Claudine Martin } Etaignières

L'officier de l'état civil :

A. Bureau, Subr

N^o 271

Dey et Guex.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Dey Jean-Joseph-Nicolas-Marcelin* _____ *boulangier*

de *Rue (Tribourg)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

veuf en premières noces de Marie-Madelaine Kloug del le vingt trois
Septembre mil huit cent quatre vingt quinze _____

né à *Rue le deux juin* _____ mil huit cent *cinquante* _____

fils de *Joseph Dey* _____

et de *Catherine née Gavillet, les deux décédés* _____

2^o *Guex Marie-Victorine* _____ *tailleuse*

de *Siviriez et Le Saulcy (Tribourg)* _____ domiciliée à *Siviriez* _____

célibataire _____

née à *Siviriez le neuf novembre* _____ mil huit cent *soixante-douze* _____

fille de *Victor-Pierre-Joseph Guex, journalier à Siviriez* _____

et de *Mari-Elisabeth-Philomène née Thoirimbert, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Rue et Siviriez les vingt-*
huit et vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Rue,
Lausanne et Siviriez _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de*
Rue et Siviriez _____

Signatures des époux :

Dey Jean _____

Guex Victorine _____

Signatures des témoins :

Jache Jean Joseph _____ *Sculten Rue*
Comus Victorine _____ *à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

A. Brunand _____

N° 272

Duboux et Maurer.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Duboux Edmond-François _____ négociant

de Cully et de Lutry _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne le vingt-six septembre mil huit cent soixante-neuf _____

fils de François Duboux _____

et de Mademoiselle Haldy, sa femme, les deux décédés. _____

2^o Maurer Marguerite _____ demoiselle de magasin

de Esveissimmen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Begnins le dix avril _____ mil huit cent soixante-neuf _____

fille de Jules Maurer, agriculteur à Romanel _____

et de Henriette Pauline née Favre, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lutry, Esveissimmen, Cully et Lausanne
 les premier, deux, trois et quatre juillet mil huit cent quatre-vingt
 seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Cully,

Lutry, Lausanne et Esveissimmen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully, Lutry et Esveissimmen. _____

Signatures des époux :

Edmond Duboux _____

Marguerite Duboux _____

Signatures des témoins :

Maurer Théophile } _____

Thodore Duboux } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

A. Stenard, scribe

N° 273

Graf et Schindler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Graf Auguste _____ boulanger

de Küttigen (Argovie) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Küttigen le premier janvier _____ mil huit cent soixante-quatorze

fils de Jean-Rodolphe Graf, secrétaire communal _____

et de Maria née Wehrli, domiciliée à Küttigen _____

2^o Schindler Marie-Thérèse _____ institutrice

de Bolligen (Berne) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le quinze juin _____ mil huit cent soixante-quatorze

fille de Louis Schindler _____

et de Adèle Pahud, sa femme, les deux décédés _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bolligen et Küttigen les dix-huit, dix-neuf et vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Küttigen, Bolligen et Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat-Civil de _____

Küttigen et Bolligen _____

Signatures des époux :

Graf Auguste
Marie Graf

Signatures des témoins :

Jean Rochat
E. Rochat } Lausanne

L'officier de l'état civil :

de M... ..

N° 274

Borloz & Affolter.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt acut* mil huit cent quatre-vingt-*seize* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Borloz Charles* *agriculteur*de *Ormont-Dessous* domicilié *ici* *Killeneuve**célibataire*né à *Killeneuve* le *quatorze mai* mil huit cent *soixante deux*fils de *David-Frédéric Borloz*et de *Rose-Marguerite née Gauxe, veuve Killeneuve*2° *Affolter Marie-Georgine* *sans profession*de *Hatten (Soleure)* domiciliée *ici* *Veytaux**célibataire*née à *Berne* le *quatre mai* mil huit cent *soixante quatre*fille de *Maria Affolter*

et de

Les publications ont eu lieu à *Killeneuve, Kriegstetten, Ormont-Dessous*
et Veytaux les *vingt-neuf, trente et trente-un* juillet mil huit
cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat civil de
Killeneuve

Signatures des époux :

Charles Borloz
Marie Borloz

Signatures des témoins :

Vaney Constant
Borloz Frédéric
s. Saphorin
s. Loutrol

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau

Communiqué: *s. l'Etat civil*
d'Ormont-Dessous, Killeneuve,
Kriegstetten et Hombroux

N° 275

Dutruit et Brunet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt août* _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dutruit Henri-Louis* _____ *Serrurier*

de *Perroy* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Lausanne le seize mai* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fils de *Henri-Louis Dutruit, gypcier peintre* _____

et de *Marie-Louise Favre, sa femme, domiciliés à Lausanne* _____

2° *Brunet Marie-Joséphine* _____ *cuisinière*

d'origine *française* _____ domiciliée à *Lucrin (H^e Savoie)*

célibataire _____

née à *Lucrin le douze septembre* _____ mil huit cent *soixante-dix sept*

fille de *Jean-Marie Brunet, décédé* _____

et de *Célestine Perteuist, sa veuve, domiciliée à Lucrin* _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Perroy et Lucrin les quatre-*
cinq et neuf août mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____

Acte de décès du père de l'époux et
consentement de sa mère _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Perroy,
Lausanne et Lucrin _____

Communiqué : *à l'Etat Civil de*

Rollé et à la Chancellerie Canton _____

Signatures des époux :

Henri-Louis Dutruit _____

M. J. Brunet _____

Signatures des témoins :

Henri Dutruit _____

Marc Dutruit _____
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

A. Brunet _____

N° 276

Mermod et Semroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq deût _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mermod, Aloïs-Charles,** _____ Commis de poste
de Sainte-Croix _____ domicilié à Lausanne _____

né à Cluses le vingt-six Juin _____ mil huit cent soixante-deux, _____
fils de Edouard Charles Mermod, buraliste postal, _____
et de Susanne Louise Lélie Aubert, domiciliée à Cluses. _____

2^o **Semroz, Bertha,** _____ Couturière, _____
des Cullayes _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire _____

née à Pully le vingt-huit décembre _____ mil huit cent soixante-quatorze _____
fille de Jean Louis Joseph Semroz, décédé, _____
et de Louise Rosine Bonard, sa veuve, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à St Croix, aux Granges, à Lausanne & aux
Cullayes le vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de St Croix,
des Granges, de Lausanne & des Cullayes _____

Communiqué: à l'état civil de _____

St Croix & de Mézières. _____

Signatures des époux:

Mermod
Bertha Mermod

Signatures des témoins:

Benjamin Prochet.
J. Weber les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Al. Bureau

N° 277

Stalder & Dubas

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stalder, Antoine-Théophile**, Voiturier

de Marbach | Lucerne | domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Premadens | Fribourg | le vingt-deux août mil huit cent soixante-quatre

fils de Franz Stalder, voiturier,

et de Marie Hélène Honorine née Buchilly, la femme, domiciliée à Lausanne

2° **Dubas, Louise-Véronique**, Demoiselle de magasin

de Enney | Fribourg | domiciliée à Bulle

Célibataire

née à Enney, le vingt-deux mars mil huit cent soixante-trois

fille de Henri Charles Antonie Dubas,

et de Marie Joséphine Gertrude née Bissard, la femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Enney, Bulle, Lausanne & Marbach, les sept, huit & treize août mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marbach
Lausanne, Enney & Bulle

Communiqué : à l'Etat Civil de
Marbach, Gampelen & Bulle

Signatures des époux :

Théophile Stalder
Louise Dubas

Signatures des témoins :

Alfred Pelloncel } Lausanne
Joseph Stalder }

L'officier de l'état civil :

M. Vuant Dubas

N° 278

Monot et Rozat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq deux mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Monot, Georges**, pierriste

d'origine anglaise domicilié à St Aubin (Neuchâtel)

célibataire

né à Chez-le-Bart, le trente-un mai mil huit cent cinquante-quatre,

fils de Jules Monot,

et de Mélanie née Montandon, les deux décédés.

2° **Rozat, Fanny** Infirmière

de Château-d'Oex domiciliée à Genève,

célibataire

née à Château-d'Oex, le vingt-trois Juin mil huit cent cinquante-six

filles de Louis David Rozat, décédé

et de Marie Marguerite née de Krenel,

Les publications ont eu lieu à St Aubin, Genève, Château-d'Oex & Etiez
les vingt-trois, vingt-quatre Juin & douze & ont mil huit cent quatre-
vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de St Aubin

Signatures des époux :

G. Monot

Fanny Rozat

Signatures des témoins :

A. Rochat, A. Cornu

Al. Renaud font à Lausanne
Victor...

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud Suba

Communiqué: à la Chancellerie de
à l'Etat Civil de St Aubin, Château-
d'Oex & Genève (B. C.)

*Georges Monot, mentionné
en nombre, ayant été
agréé à la commune de
St Aubin-Sauges et
naturalisé neuchâtelais
par décret du 17 mai
1926, devient originaire
de cette commune.*

Lausanne, le 22 mai 1926.

L'officier de l'état civil:

Al. Renaud

*Le 9^{me} à St Aubin (Château
d'Oex et Genève) 1926)*

N° 279

Huber x Delacouraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept août mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Huber, Hermann-Jacob**, Préparateur-Chimiste

de Gachnang (Suisse) domicilié à Paris 8^{ème}

célibataire,

né à Morat, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-sept,

fils de Jacob Huber, séjédé,

et de Marianne née Goldschmied, domiciliée à Morat

2^o **Delacouraz, Eugénie-Antoinette**,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Epalinges, le quatre août mil huit cent cinquante-huit

fille de François Delacouraz, séjédé,

et de Jeanne Susanne Rose née Blanc, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gachnang, Epalinges, Lausanne & Paris, les trente-un juillet premier & deux août mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Gachnang, Paris, Epalinges &

Lausanne

Communiqué: à l'état civil

de Gachnang & d'Epalinges.

Signatures des époux :

Hermann Huber

Eugénie Huber

Signatures des témoins :

P. Delacouraz, Lausanne

G. Sarrault, Suisse

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Suisse

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Cour, 2.

N° 280

Panchaud et Grin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept août mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Panchaud, François-Louis**, Portier d'Hôtel,de Colochemaz domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Morges, le seize juillet mil huit cent soixante-neuf,fils de Jules Edouard Panchaudet de Jusette Pauline Villiamy sa femme, domiciliés à Colochemaz,2^o **Grin, Marie-Josephine**, Cuisinière,de Belmont / Yverdon domiciliée à Lausanne,célibataire,née à Etiken / Soleure le vingt-trois mai mil huit cent soixante-quatorzefille de Daniel Jean Grin Cocheret de Marie Anna née Gache, domiciliés à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belmont & Colochemaz, les
vingt-cinq & vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Colochemaz, Lausanne & Belmont

Communiqué: à l'Etat Civil

de Morges & Belmont.

Signatures des époux :

François PanchaudJosephine Panchaud

Signatures des témoins :

Regamey à LausanneEdouard Panchaud
Colochemaz

L'officier de l'état civil :

Al. Bureau, Subr.

N° 281

Warem & Marzhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Warem, Edouard,** Employé au Tribunal fédéral,

de Wattenwyl (Berne) _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire _____

né à Neuchâtel, le vingt-trois avril _____ mil huit cent soixante-dix, _____

fils de Jacob Warem fabricant de fromage à Neuchâtel, _____

et de Marie née Blaser, décédée _____

2^o **Marzhardt, Anna-Bertha,** sans profession

de Mühlthurnen (Berne) _____ domiciliée à Landanne, _____

Célibataire _____

née à Berne, le dix-huit mars _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fille de Nicolas Marzhardt, décédé _____

et de Anna née Bönninger, domiciliée à Berne _____

Les publications ont eu lieu à Wattenwyl, Mühlthurnen & Landanne, les huit & neuf août mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Wattenwyl, Mühlthurnen & Landanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Wattenwyl & de Kirchthurnen. _____

Signatures des époux :

Ed. Warem,
Bertha Warem,

Signatures des témoins :

Anna Marzhardt,
Ed. Fauti,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 282

Dubois & Novetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Ernest-Emile-Jules**, — Rédacteur —

de Mézières _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire, _____

né à Lausanne, le onze novembre _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de feu Edouard Dubois _____

et de Julie Buttaz, domiciliée à Lausanne _____

2^o **Novetaz, Marie-Françoise**, _____

de Cully _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-dix _____

filles de Jean Louis Novetaz, négociant _____

et de Hortense Jeanne Françoise Seebert, d. femme, domiciliée à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Mézières, Cully & Lausanne, les Sept
et huit août mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Mézières, Cully & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil _____

de Mézières & Cully _____

Signatures des époux :

Ernest Dubois

Marie Dubois

Signatures des témoins :

E. Lammann

A. Reyh *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 283

Michon et Veyte

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michon, Auguste**, agriculteur

de Froidville domicilié à Epalinges (Crossettes)

Célibataire

né à Nèze, le onze mai mil huit cent soixante-seize

fil de Jean Marc Michon, Charpentier

et de Jenny née Rithner, domiciliés aux Crossettes

2^o **Veyte, Marie-Alice**, Tailleuse

de Chapelles domiciliée à Epalinges (Crossettes)

Célibataire

née à Epalinges, le quinze octobre mil huit cent soixante-seize

filles de Charlotte Marie Veyte née Bolomey, aux Crossettes

et de

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Chapelles & Froidville, les huit et dix août mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
à Epalinges

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Epalinges, St Clerges & Poliez
le Grand

Signatures des époux :

Michon Auguste
Alice Michon

Signatures des témoins :

Auguste Maurin
Frenier Edouard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

Chapallaz & Colliard
née Joye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapallaz, Charles-Gabriel**, Jardinier,

de Lussy domicilié à Lausanne, Duchy

divorcé en secondes nocces de Martine Félicité Aubry dès le vingt Juin mil huit cent
quatre-vingt-quinze

né à Chailly, le huit Janvier mil huit cent cinquante-cinq

fils de feu Jules Philippe Chapallaz

et de Jeanne Henriette Parizod, la veuve, à Lausanne.

2° **Colliard née Joye, Marie-Julienne**, blanchisseuse

de Châtel St Denis (Fribourg) domiciliée à Lausanne, Duchy

divorcée en premières nocces de Jacques Emile Colliard dès le six-vingt-cinq mil
huit cent quatre-vingt-quinze

née à Marnens (Fribourg), le vingt-deux Janvier mil huit cent soixante-trois

fille de Angélique Eléonore Joye

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtel St Denis & Lussy, les
vingt-huit, vingt-neuf & trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-seizeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Actes de mariage des Epoux avec
mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lussy
Châtel St Denis & LausanneCommuniqué : à l'Etat Civil de
Villars/Jeune & Châtel St Denis

Signatures des époux :

Ch. Chapallaz

Marie Chapallaz

Signatures des témoins :

Catherine Colliard } à Lausanne

H. Nott

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 285

Cornu et Badan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornu, Louis-Emile**, Mécanicien,

de Chamblen domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Yvernaud, le treize août mil huit cent soixante-dix-huit

fils de Louis Frédéric Jean Cornu, mineur fondateur

et de Louise née Nobs, sa femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Badan, Fanny-Françoise**, Repassense,

de Sullens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le onze juin mil huit cent soixante-dix-neuf

fille de Jean François Badan, décédé

et de Fanny Louise Rose Blanc, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Chamblen, Sullens & Lausanne, le quinze
sept mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentements du père de l'Epoux

et de la mère de l'Epouse.

acte de décès du père de l'Epouse

Premesse de mariage

Certificats de publication de
Chamblen Sullens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montagny & Sullens.

Signatures des époux :

Emile Cornu

Fanny Cornu

Signatures des témoins :

E. Boray

A. Puvion

} à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 29 décembre 1910
déclaré définitif le 16 mars 1911, le Tribunal
civil au district de Lausanne a déclaré que le
divorce, le mariage ci-dessus
Le divorce a été prononcé aux torts de
la femme, en vertu de l'article 46 lettres A-B
de la loi fédérale du 24 décembre 1874
Lausanne le 8 Avril 1911
L'off. de l'état civil
[Signature]

Rep. le 15.11.19.

N° 286

Christen et Gasser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Christen, Jean Rodolphe**, _____ Technicien
de Herzogenbuchsee | Beane | _____ domicilié à Biemme, _____
célibataire _____

né à Heuveville, le vingt-quatre Septembre _____ mil huit cent septante-deux _____

fils de Christen, Jean, à Biemme, _____

et de Marie Katherine née Bleicher, _____

2^o **Gasser, Marie Adèle Henriette**, _____

de Belp | Beane | _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Lausanne le seize Octobre _____ mil huit cent septante-deux _____

fille de Gasser, Christian, à Fourstens-Mézery, _____

et de Marie Louise Berard, _____

Les publications ont eu lieu à Biemme, Belp, Lausanne et Herzogenbuchsee
les sept, huit et onze août mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ autorisation de l'Etat Civil
de Biemme _____

Communiqué: à l'Etat Civil de
Biemme, Herzogenbuchsee et Belp. _____

Signatures des époux :

_____ J. Christen
_____ Marie Christen

Signatures des témoins :

_____ J. Henry
_____ Paul Courvoisier

L'officier de l'état civil :

_____ [Signature]

N° 287

Cornaz et Rétornaz
née Anget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cornaz, Henri-Jaques**, Représentant de commerce

de **Faoug** _____ domicilié à **Lausanne**, _____

célibataire _____

né à **Faoug**, le dix octobre _____ mil huit cent soixante-sept _____

fils de **Georges Edouard Cornaz** _____

et de **Marquerite née Schlappi**, les deux décédés. _____

2° **Rétornaz, née Anget, Augusta-Fanny**, *cestitiée*

de **Broc (Fribourg)** _____ domiciliée à **Lausanne** _____

divorcée en premières nocces de **Joseph Anselme Rétornaz** dès le quatorze Juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze. _____

née à **Geyer (Saxe)**, le neuf Juin _____ mil huit cent soixante-sept _____

fille de **Friederic Oswald Anget**, *serurier* _____

et de **Anna née Perret**, *la femme*, domiciliés à **Lausanne** _____

Les publications ont eu lieu à **Faoug, Broc & Lausanne**, le huit vent
mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Actes de naissance des Epoux _____

_____ Acte de mariage de l'Epouse avec
mention du divorce _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de
Faoug, Broc & Lausanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de
Broc & Avenches. _____

Signatures des époux :

Henri-Jaques Cornaz

F. Cornaz

Signatures des témoins :

Paulij

François Löffing

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 288

Pichonnat & Corandeu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Pichonnat, Henri-Pierre**, manoeuvre, commerce de ferde Levattens domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne, le vingt-deux Mai mil huit cent soixante-troisfils de Jean David Pichonnat, décédéet de Jeanne Antoinette Court, absente2^o **Corandeu, Lina**, ménagèrede Marnand domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Marnand, le sept février mil huit cent soixante-huitfille de Jeanette Juliette Corandeu, domiciliée à Granges

et de _____

Les publications ont eu lieu à Levattens, Marnand & Lansanne, le quinze
deux mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Levattens, Marnand & Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Lansanne & Granges

Signatures des époux :

Pichonnat Henri P²¹Lina Pichonnat

Signatures des témoins :

et Puvil } à LansanneA. Muller }

L'officier de l'état civil :



N° 289

Gilliard et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gilliard, Jules**, agriculteur
de Montpreveyres & Mézières domicilié à Montpreveyres
Célibataire

né à Montpreveyres, le sept novembre mil huit cent cinquante-trois
fils de défunts François Louis Gilliard
et de Jeanne Antoinette née Perchet

2^o **Martin, Elisa**, ménagère,
de Froideville domiciliée à Montpreveyres,
célibataire

née à Montpreveyres, le onze avril mil huit cent septante-cinq
fille de Henri Martin
et de Adèle née Boyan, à Montpreveyres

Les publications ont eu lieu à Montpreveyres, Mézières & Froideville, les vingt, vingt-un et vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil de
Corcelles

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles, Mézières & Soliez-le-Grand

Signatures des époux :

Jules Gilliard
Elisa Gilliard

Signatures des témoins :

A. Gandin *J. Sainsonne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Blanchoud & Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28
Décembre 1905 adhérent exécutoire le
23 Janvier 1906 le Tribunal civil du
District de Lausanne a dit sans peine
divorcé le mariage inchoé ci-contre.
Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'art. 66 lettres b a c
de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lausanne le 12 février 1906
L'Off. de l'état civil.

[Signature]

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchoud, Louis-Emile**, Employé de Commerce,

de Oron-le-Châtel, domicilié à Lausanne,

Célibataire.

né à Lausanne, le vingt-neuf août mil huit cent soixante-dix-sept

fil de Emile François Blanchoud, manoeuvre, à Lausanne

et de Juliette Marie Blanc, domiciliée à Evian.

2° **Mottet, Louise-Emilie**, Cartonnrière

de Henniez, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lyon, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-dix-sept

filles de Emile Mottet, coiffeur

et de Marie Louise Bourgeat, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-le-Châtel & Henniez, les
dix-huit, dix-neuf et vingt août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de chacun des

Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Oron-le-Châtel, Henniez & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Oron & de Genéve.

Signatures des époux :

Blanchoud Louis

Louise Blanchoud

Signatures des témoins :

Boray

P. Crancey } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 291

Cathiard et Segol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui die Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cathiard, Juste-Élément** Industriel

d'origine française domicilié à Annecy | H^{te} Savoie |

Célibataire,

né à Rio de Janeiro, le quatre Mars mil huit cent soixante-huit

fils de Claude François Cathiard

et de Clémence Victoire Fovard, son épouse, les deux décédés,

2° **Segol, Florence-Edith,**

d'origine anglaise domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Inverell, Nouvelle Galles du Sud | Australie, le 21 février mil huit cent soixante-seize

fille de Louis Segol, rentier domicilié à Annecy

et de défunte Charlotte Tanner.

Les publications ont eu lieu à Annecy & Lausanne, les quinze & seize cent mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux 2° Actes de décès des père & mère de l'époux. - 3° Certificat de publication d'Annecy, & dit de Lausanne. - 4° Déclaration de validité 5° Dispense des publications en Angleterre 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 2, 3, 5 & 6 sont déposées dans les archives

Communiqué : à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Juste-Élément Cathiard
F. S. Cathiard

Signatures des témoins :

L. Segol, à Annecy
L. Segol, à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 292

Ramelet et Outoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramelet, Marin-Louis-Alexandre, Gendarme,

de Orbe, domicilié à Aigle,

veuf en premières nocces de Marie Julie née Dupuis d'éd le neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Orbe, le onze août mil huit cent Soixante-huit

fils de Georges Jules Ramelet, décédé,

et de Marie Françoise née Noveraz, décédée.

2° Outoit, Marie, Demoiselle de magasin,

de Moudon & de Nevez, domiciliée à Louanne,

Célibataire

née à Cully, le vingt-quatre Septembre mil huit cent Soixante-trois

fille de Jules Outoit, décédé,

et de Louise Cécile née Pittet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Aigle, Moudon, Orbe, Louanne & Nevez, les vingt-un, vingt-deux & vingt-trois août mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil
d'Aigle

Communiqué: à l'Etat Civil
d'Orbe, Aigle, Moudon & Nevez

Signatures des époux :

Ramelet *gusom*
Marie Ramelet

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]
les deux à Louanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 293

Labry et Thürieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui en ce Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Labry, Jean-David-Jean-Louis**, Employé de Commerce,

de Luins _____ domicilié à Lussanre, _____

unf en premières nocces de Jenny Henriette Elisabeth Roser, dès le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, _____

né à Luins, le quatre Janvier _____ mil huit cent cinquante-un _____

fils de Charles Samuel Louis Labry _____

et de Jeanne Louise née Walther, les deux décedés _____

2^o **Thürieg, Sophie**, _____ Cuisinière,

de Buchrain (Lucerne) _____ domiciliée à Lussanre, _____

Célibataire _____

née à Pfaffnau, le neuf février _____ mil huit cent quarante-sept _____

fille de Sebastian Thürieg _____

et de Elisabeth Brühmann, la femme, décedée _____

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Luins & Buchrain, les vingt et vingt cinq Juin mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux _____

Certificats de publication de Luins, _____

Buchrain & Lussanre _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Gilly & Buchrain _____

Signatures des époux :

Louis Labry
Sophie Thürieg

Signatures des témoins :

J. Guénard
L. Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 294**Dombald et Dutoit Martin**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dombald, Pierre-Siméon**, fabricant de cigares

de Moudon domicilié à Moudon

veuf en premières nocces de Marguerite née Jaquier dès le six décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

né à Moudon, le vingt-trois juillet mil huit cent trente-huit.

fils de ~~admiral~~ David Dombaldet de ~~bonne~~ née Fochon, les deux décédés.2^o **Dutoit Louise née Martin**, Cabaretière

de Moudon & de Nevez domiciliée à Moudon,

veuve en secondes nocces de François Christophe Dutoit dès le deux juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

née à Oulens / Lucens, le vingt mars mil huit cent trente-sept

fille de François Louis Martin

et de Marie Madeleine née Nicolas, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Moudon & Nevez, le vingt cinq août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil
de Moudon

Communiqué: à l'Etat Civil
de Moudon & de Nevez

Signatures des époux :

Dombald P. S.
Louise Dombald

Signatures des témoins :

Albert Pittet
L. Dutoit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 295

Duruzzel & Bardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duruzzel, David-Auguste-Julien, géomètre breveté

de Bussy & Mondou, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-et-

uns fils de Jean Jacques Duruzzel, notaire,

et de Louise Jenny Marie Regamey, sa femme, à Lausanne.

2° Bardet, Antoinette-Félicité-Jenny,

de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quatre Septembre mil huit cent soixante-et-

uns fille de Jules François Frédéric Bardet, décédé,

et de Marie Susanne Cordat, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bussy, Villars-le-Grand & Lausanne, les quatorze et quinze août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bussy & Mondou, Villars-le-Grand & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Moudon & Bellerive

Signatures des époux :

Julien Duruzzel
Antoinette Duruzzel

Signatures des témoins :

Henri Martin
Lucien Bilsler
Marguerite Périhard.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 296

Rieben et Marguerat
née **Batidon**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

RECTIFICATION

Par décision du 17 mars 1956
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que Rieben, Gustave
François soit désigné comme
étant originaire d'
"Epalinges (Vaud) et Lenk-
(Berne)

Lausanne, le 23 mars 1956

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué au Département de
justice et police du canton de Vaud
à Lausanne, par l'office de l'état-
civil de Lenk (Berne) —
et Lutry & Forel (Lavaux) —

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rieben, Gustave-François**, *ouvrier*,

de Epalinges domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-deux,

fil de Jean Louis Rieben, *gypcier-peintre*

et de Louise Favrat, *de femme*, domiciliée à Lausanne,

2° **Marguerat née Batidon, Marie-Emilie**, *ménagère*

de Lutry & Forel domiciliée à Lausanne,

veuve en secondes nocces d'Alfred Marc Aimé Marguerat dès le vingt-neuf mars
mil huit cent quatre-vingt-quinze,

née à Saxon (Vallais), le neuf mai mil huit cent cinquante-deux

filles de Alexandre Batidon

et de Alexandrine Bergemann, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forel, Epalinges & Lausanne, les vingt-
deux, vingt-quatre & vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du second mari de

l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Epalinges, Lutry, Forel & Lausanne

Communiqué: à Epalinges, Lutry

& Forel.

Signatures des époux:

Rieben Gustave
eben Marie

Signatures des témoins:

Jules Margairaz
Emile Rieben

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 297

Caillet & Castella

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Caillet, Jules-Percival**, *Cocher*,
de *Marcen* domicilié à *Lausanne*,
célibataire,

né à *Marcen*, le vingt-quatre juillet mil huit cent soixante-dix
fils de *Jeanne Françoise Caillet*, à *Jonathas-Mézery*,
et de

2^o **Castella, Célina-Josephine**, *Blanchisseuse*,
de *Bulle (Fribourg)* domiciliée à *Lausanne*,
célibataire,

née à *Bulle*, le trente-un Janvier mil huit cent soixante-onze
fille de *Joseph Félixien Castella*, employé au Chemin de fer, à *Bône (Algérie)*
et de *Anne Marie Philomène née Dafflon*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Marcen, Bulle Lausanne*, les vingt, vingt-un & vingt-deux de ce mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Marcen, Bulle & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Polizient & Bulle

Signatures des époux :

J. Percival Caillet
Celina Caillet

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Lépre, 2.

N° 298

Grivel & Ruzdier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-sept, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Grivel, Henri**, Hotelier,de Morgez de St Livers _____ domicilié à Autanne, Duchycélibataire _____né à Autanne, le trois juillet mil huit cent soixante-dix-sept,fils de Jean Louis Grivel, Chef valetier,et de Marie Thérèse Morgez, la femme, domiciliés à Duchy,2^o **Ruzdier, Mélanie-Adèle**, Reparatrice,de Montmeyran (Drome) France domiciliée à Autanne, Duchy,célibataire _____née à Autanne, Duchy, le dix novembre mil huit cent soixante-seize.fille de Adolphe Ruzdier, absentet de Julie Marie née Borygnon, domiciliée à DuchyLes publications ont eu lieu à Morgez, St Livers, Autanne & Montmeyran, les
vingt-deux & vingt-trois dont mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxDéclaration d'absence du père des EpouxConsentement de la mère de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de Morgez,St Livers, Montmeyran & Autanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Morgez & Autanne, ainsi qu'à la Chancelleriede

Signatures des époux :

H. GrivelMélanie Grivel

Signatures des témoins :

E. BostinJ. Perron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 299

Stade et Nothhaft

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stade, Frédéric-Wilhelm,** *Journalier*

de Erfurt (Saxe) domicilié à Lussanre

Célibataire

né à Erfurt, le vingt juillet mil huit cent soixante-un

fils de Jean Christian Stade

et de Christiane Frédérique marceline née Sturm, les deux décédés

2° **Nothhaft, Anna-Babette,** *Demoiselle de magasin*

de Schweinfurt (Bavière) domiciliée à Lussanre

Célibataire

née à Schweinfurt, le trente décembre mil huit cent soixante-sept

filles de Jules Nothhaft, *Secrétaire*

et de Marie Marguerite née Jaeger, domiciliés à Schweinfurt

Les publications ont eu lieu à Lussanre à Schweinfurt & à Erfurt, les onze, treize & dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Certificat de publication de Lussanre. 3° Dits de Erfurt & Schweinfurt. 4° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 3 déposent dans les archives. 5° Promesse de mariage

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

F. Wilhelm Stade
Anna Stade

Signatures des témoins :

Stoll
Senillan } Lussanre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 300

Minghina & Croci-Torti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Minghina, Jean,** Maçon,

de Medeglia (Cossin) domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Medeglia, le dix-huit août mil huit cent soixante-trois,

fil de Jean Minghina, décédé,

et de Marthe Léoni, domiciliée à Tavane (Cossin)

2° **Croci-Torti, Rosa-Lucia-Annonciata,** ménagère,

de Stabio (Cossin) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Neuchâtel, le quinze avril mil huit cent soixante-deux,

filles de Auguste Croci-Torti, tailleur de pierre à Stabio,

et de Rose Emilie Fissel, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Medeglia & Stabio, les vingt-huit juillet deux-vingt-un juillet & premier août mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Medeglia

Stabio & Lausanne

Signatures des époux :

Jean Minghina
Annonciata Minghina

Signatures des témoins :

Alfred Bertels
Alfred les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Medeglia & Stabio

Par jugement rendu le 21 janvier 1898, déclaré définitif et exécutoire le 11 avril suivant, le Tribunal civil du District de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 146 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 22 avril 1898.

L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

N° 301

Vogt et Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vogt, Johannes-Arnold-Reinhold**, Banquier

de Blankenhain (Saxe-Weimar) domicilié à Berlin,

célibataire,

né à Berlin, le vingt-cinq octobre mil huit cent septante,

fils de Arnold Cuno Wolfgang Carl Vogt, architecte,

et de Johanne Marie Elisabeth née Kühner, sa femme, domiciliés à Berlin,

2^o **Jordan, Marguerite-Élise**, sans profession,

de Granges près Marnand domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Rossinière, le vingt-sept avril mil huit cent septante-trois

fille de Louis Philippe Adolphe Jordan, Conseiller d'Etat,

et de Caroline Marguerite née Martin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges, Berlin et Blankenhain, les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-neuf de mil huit cent quatre-vingt-dix-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^o Actes de naissance des époux - 2^o Promesse de mariage - 3^o Certificats de publication de Lausanne et Granges - 4^o Acte de Blankenhain et Berlin - 5^o Permis du Département de Justice et police constatant que les deux derniers certificats de publication déposent dans les archives du Département

Communiqué : à l'état civil de Granges

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Johannes Vogt
Marguerite Jordan

Signatures des témoins :

J. Courvoisier à Lausanne
Paul Eug. Golay au Brezort

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal régional I (2^o chambre civile) rendu en date du 17 janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an(s) le délai pendant lequel l'_____ ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 7 avril 1924

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

à Granges
R. des 14. 5. 24

Le 26 avril 1926 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Madame Marguerite-Élise Jordan, divorcée Vogt mentionnée ci-contre dans le droit de cité du canton de

Faud et de la commune de Granges près Marnand

Lausanne, le 7 mai 1926

L'officier de l'état civil :

L. Baillif

à Granges
R. des 14. 5. 27

N° 302

Chatelan et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :1^o Chatelan, Albert, Employé au Département des finances,de Neuille & de Remmaz domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Lausanne, le vingt novembre mil huit cent soixante-quinze,fils de Pierre François Isaac Chatelan, général,et de Jeanne Marie Cypri, sa femme, domiciliés à Lausanne,2^o Weber, Jeanne Anna, sans profession,de Genève & de Crassier | Vaud | domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lausanne, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-quatorze,fille de Louis Henri Samuel Weber, avoué,et de Marie Louise Pantillon, sa veuve, domiciliée à Lausanne,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Neuille & Remmaz & Crassier, les dix-huit, dix-neuf, vingt & vingt-deux de mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publications deNeuille, Remmaz, Lausanne, Genève& Crassier.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Villeneuve, Gingins & Gland

Signatures des époux :

Al ChatelanJeanne Chatelan

Signatures des témoins :

J. Weber à LausanneJ. Berthoud à Genève

L'officier de l'état civil :

Ch. Brunand, Libre

N° 303

Chambaz et Eberhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Chambaz, Jules,** *Commerçant*

de Cully & Lutry domicilié à Lussane,

Célibataire,

né à Cordier, le trois décembre mil huit cent soixante-neuf,

fil de Charles Emmanuel Henri Chambaz, marbrier à Vevey,

et de Lydie Corboz, sa femme, décédée.

2^o **Eberhardt, Marie-Adèle,** *Sans profession,*

de Grafenried (Berne) domiciliée à Lussane,

Célibataire,

née à Lussane, le seize mai mil huit cent soixante-seize

filles de Jacob Eberhardt, décédé,

et de Adèle Furbrugg, sa veuve, domiciliée à Lussane

Les publications ont eu lieu à Cully, Lussane Lutry & Grafenried, les premier, deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Cully Lutry, Lussane & Grafenried

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Cully & Grafenried

Signatures des époux :

Jules Chambaz

Marie Chambaz

Signatures des témoins :

J. Wutmann

Henri Müller *Lussane*

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, *Subr*

N° 304

Nepveu et Cooke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nepveu, Gustave-Joseph-Edouard**, Docteur en médecine
d'origine française, _____ domicilié à Marseille, _____
veuf de Sophie Charlotte Dupont dès le vingt mai mil huit cent quatre-vingt-treize,

né à Sedan, le quatorze novembre _____ mil huit cent quarante-un _____
fils de Joseph Marie Nepveu _____
et de Rose Victorine Gabrielle Berthe, les deux décédés.

2° **Cooke, Mary-Elisabeth**, _____ sans profession,
d'origine anglaise _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire,

née à Lausanne, le dix-sept janvier _____ mil huit cent trente-neuf, _____
fille de John Thomas Cooke _____
et de Julie Marie Fivaz, sa femme, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Marseille, les vingt-neuf &
huit août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^{re} Actes de naissance des Epoux. 2^e Promesse de mariage. 3^e Actes de décès des père & mère & de la 1^{re} femme de l'Epoux. 4^e Certificats de publication de Lausanne. 5^e dit de Marseille. 6^e Dispense des publications en Angleterre. 7^e Déclaration de validité. 8^e Permis du Dep^t de Justice & Police constatant que les pièces sont N° 35.647 déposées dans les archives.
Communiqué: à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

G. Nepveu
Mary Elisabeth Nepveu

Signatures des témoins :

Edouard Dupont
Richard

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 305

Abetel et Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Abetel, Gustave,** Employé au L.O.

de Belmont & Louvain, domicilié à Louvain,

Célibataire,

né à Belmont, le cinq Septembre mil huit cent soixante-dix,

fils de François Jammot Abetel

et de Jenny née Pache sa femme, les deux décédés,

2^o **Héritier, Adèle-Élise,** Ménagère,

de Mollendins & d'Orzeng, domiciliée à Louvain,

Célibataire,

née à Vevey, le dix-huit mai mil huit cent soixante-dix,

filles de Jacques Daniel Héritier

et de Elise née Barrière, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Louvain, Mollendins, Orzeng & Belmont, les vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept de ce mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Belmont Louvain, Mollendins et Orzeng.

Communiqué : à l'état civil de

Pully, Donneloye & Ursins.

Signatures des époux :

Abetel Gustave

Adèle Abetel

Signatures des témoins :

Jacques Jammot

François Barisot Louvain

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 306

Morax et Vauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Morax, Charles Alfred,** _____ Commis au J-S.

de Mex _____ domicilié à Lussane _____

Célibataire, _____

né à Mex, le sept décembre _____ mil huit cent soixante-seize _____

fils de Louis Alfred Morax, concierge au J-S à Lussane _____

et de Marie Ronilly, aînée, _____

2^o **Vauthier, Cécile,** _____ sans profession _____

de Pâquier (Neuchâtel) _____ domiciliée à Dombresson (Neuchâtel) _____

Célibataire _____

née à Dombresson, le trois novembre _____ mil huit cent soixante-six, _____

fille de Frédéric Auguste Vauthier, agriculteur, _____

et de Sophie née Sagzi, domiciliés à Dombresson (lire Sieyrot) _____

Les publications ont eu lieu à Mex à Dombresson-Pâquier & à Lussane, les
vingt-trois, vingt-quatre & vingt-cinq août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mex
Pâquier-Dombresson & Lussane _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Dailens & Dombresson _____

Signatures des époux :

Ch. Morax _____

Cécile Vauthier _____

Signatures des témoins :

C. Morax _____

A. Streit } Lussane _____

L'officier de l'état civil :

de Bernand, Suber _____

N° 307

Delacretaz et Latty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Delacretaz, Eugène-Henri** Comptable,

de Corbeyrier domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Bex, le onze Janvier mil huit cent Soixante-onze,

filz de Pierre-François Delacretaz, ancien instituteur à Corbeyrier,

et de Marie née Bessier, la femme, décédée.

2° **Latty, Charlotte-Louise**, Couturière,

de Dully domiciliée à Coppet,

Célibataire

née à Gland, le cinq août mil huit cent Soixante-dix

fille de Marc Latty, chef de district J.-S.

et de Elise Hémilette née Bennet, domiciliés à Coppet,

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier, à Coppet, à Dully & à Lausanne, les treize, quatorze & quinze août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Corbeyrier Lausanne, Dully &

Coppet.

Communiqué: à l'Etat Civil de

village Gilly & Coppet.

Signatures des époux :

Eug. Delacretaz

Charlotte Delacretaz

Signatures des témoins :

Ph. Margairaz

Maurice Delacretaz Lausanne

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand, Subr.

N° 308

Borgeaud & Baechler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borgeaud, Louis-Armand**, *Securiter*,de *Sully*, domicilié à *Lausanne*,*célibataire*,né *à* *Bettens*, le *quatorze* mai mil huit cent *soixante-dix-sept*,fils de *Louis Henri Borgeaud*, *villain de nuit au D-S*,et de *Louise Elémentine*, *née Fontannaz*, domiciliés à *Sully*,2^o **Baechler, Marie**, *ménagère*,de *Pierremont (Fribourg)*, domiciliée à *Lausanne*,*célibataire*,née à *Champfaran*, le *onze* janvier mil huit cent *soixante-seize*,fille de *Clement Alexandre Baechler*, *décédé*,et de *Marie Christine* *née Fazel*, *sa veuve*, domiciliée à *Lausanne*,Les publications ont eu lieu à *Sully, Pierremont & Lausanne*, les *vingt, vingt-un et vingt-deux* de *mil huit cent quatre-vingt-seize*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux**Consentement du père de l'époux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Sully, Pierremont & Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sully & Pierremont

Signatures des époux :

*L. Borgeaud**M. Baechler*

Signatures des témoins :

Borgeaud Louis
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

M. Muand Subst.

N° 309

Frick et Blanc

9-265

Aujourd'hui vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Frick, Oscar, Mécanicien,

Lieu d'origine et de domicile :

de Knonau (Zurich) domicilié à Neuchâtel,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

né à Oberrieden (Zurich), le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-neuf,

Noms, profession et

fils de feu Oswald Frick,

domicile des parents :

et de feu Regula née Hofmann

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Julie-Fanny-Bertha, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à Montblésson (Lausanne), le vingt-six février mil huit cent soixante-seize,

Noms, profession et

fille de feu Jean Alphonse Blanc

domicile des parents :

et de feu Susanne Louise née Regamey,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Knonau & Neuchâtel, les vingt-cinq et vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

l'autorisation de l'Etat Civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Oskar Frick

Bertha Frick

Signatures des témoins :

Eugé Frick, à Winterthur

R. Eisenring, à Genève

L'officier de l'état civil :

M. Muan, Juren

Communiqué : l'Etat Civil de Knonau & Neuchâtel

N° 310

Rod et Desmeules

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre* *Septembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rod, Henri*, _____ *agriculteur*

de *Ropraz, Mézières, Corcelles & Demoret* _____ domicilié à *Ropraz* _____

célibataire, _____

né à *Ropraz*, le *quatorze* *Juin* _____ mil huit cent *septante*, _____

fils de *feu Jean Pierre Rod* _____

et de *Lydie née Jayet*, à *Ropraz*, _____

2° *Desmeules, Clara*, _____ *ménagère*,

de *Ropraz* _____ domiciliée à *Ropraz*, _____

Célibataire, _____

née à *Ropraz*, le *vingt-sept* *février* _____ mil huit cent *septante-un* _____

fille de *Alexis Desmeules*, _____

et de *Louise née Rod*, *décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Ropraz, Corcelles, Mézières & Demoret*, les *deux*
& quatre *Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-seize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat, _____

Communiqué: à *Mézières, Corcelles*

le Jorat & Donneloye _____

Signatures des époux :

Rod Henri

Rod Clara

Signatures des témoins :

J. Porchet
Emma Porchet *Gratien*

L'officier de l'état civil :

Al. Bruant, Suba

N° 311

Korn et Schatz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-

Seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Korn, Philippe**, menuisier, Ebéniste

de Bad Nauheim (Hesse) domicilié à Bad Nauheim,

célibataire,

né à Bad Nauheim, le vingt-quatre décembre mil huit cent Septante-trois,

fils de Hartmann Korn

et de Elisabeth née Will, sa femme, les deux décédés

2° **Schatz, Caroline-Livette**, sans profession,

de Tuttlingen (Wurtemberg) domiciliée à Lussane,

célibataire,

née à Weingarten (Wurtemberg), le vingt deux novembre mil huit cent Septante-six,

fille de Jean Charles Schatz, tailleur,

et de Adolphine née Epple, sa femme, les deux à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Tuttlingen & Bad Nauheim, les
premier, deux & trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de

mariage. 3° Actes de décès des père & mère de

l'Epoux. 4° Consentement du père de l'Epouse.

5° Certificats de publication de Bad Nauheim

Tuttlingen. 6° Dit de Lussane. 7° Permis du

Département de Justice & Police constatant que les

pièces sous nos 3, 4 & 5 déposent d'elles archives.

Communiqué : à la Chancellerie *Che*

Signatures des époux :

Ph. Korn

Caroline Schatz

Signatures des témoins :

Charles Schatz

Charles Werner

L'officier de l'état civil :

de Bernard, scribe

N° 312

Decrauzaz et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Decrauzaz, François-Louis**, _____ agriculteur,
de Gollion _____ domicilié à Penthaux, _____
Célibataire, _____

né à Gollion, le trois mai _____ mil huit cent soixante-huit _____
fils de Marc Louis Decrauzaz _____

et de Marie Verena née Kronenberg, agriculteurs à Gollion, _____

2^o **Martin, Rose-Lucie-Élise**, _____ ménagère,
de Froideville _____ domiciliée à Penthaux, _____
Célibataire, _____

née à Penthaux, le vingt-quatre août _____ mil huit cent septante-quatre, _____
fille de Henri Martin, cordonnier, _____

et de Jenny née Bastian, domiciliés à Penthaux, _____

Les publications ont eu lieu à Penthaux, Gollion et Froideville, les onze, treize
& quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Daillens _____

Communiqué: à Cossonay, Daillens
& Poliez-le-Grand _____

Signatures des époux :

Louis Decrauzaz
Rose Decrauzaz

Signatures des témoins :

Decrauzaz Jules à Cossonay
Decrauzaz Ernest à Penthaux

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, Subr.

N° 313

Buache & Macherich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Buache, Charles-Jules**, Linéaire,

de Corcelles-près-Layone, domicilié à Vallorbes,

célibataire,

né à Vallorbes, le deux février mil huit cent soixante-douze,

fils de Louis Frédéric Buache, domicilié à Vallorbes

et de Louise Elisa née Favre, décédée,

2^o **Macherich, Josephine-Adelaïde**, Conturine,

de Borzez & Lyon domiciliée à Vallorbes,

Célibataire,

née à Vallorbes, le cinq mai mil huit cent soixante-quatorze,

fille de Antoine Macherich

et de Louise Aimée née Falcy, domiciliée à Vallorbes.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Corcelles et Borzez, les vingt-neuf
trente et trois septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Vallorbes

Signatures des époux :

Buache Jules
Josephine Buache

Signatures des témoins :

Laure Taillasson à Layone
Decrusaz Jules à Essonay

L'officier de l'état civil :

Al. Bruand Subst.

Communiqué : à Corcelles-près
Layone, Vallorbes & Gingsind.

N° 314

Villiger et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Villiger, Pierre**, imprimeur lithographe,

de Meisenberg (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Oberuzi (Argovie) le trente-un juillet mil huit cent soixante-huit,

fil de Sebastian Villiger, décédé,

et de Anna Maria Muff, sa femme, décédée.

2° **Schmid, Maria-Luzia-Anna**, domestique,

de Emen (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Emen le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Wendelin Schmid, agriculteur,

et de Rosalia née Imwinkelried sa femme à Emen.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Emen & Meisenberg, les premiers & deux septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne Meisenberg & Emen

Communiqué: à l'Etat Civil de

Meisenberg & Emen.

Signatures des époux :

Pierre Villiger

Maria Villiger

Signatures des témoins :

Auguste Schmid

Jean Diefenyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 315

Hirt & Krähenbühl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hirt, Jacob**, Ebéniste

de Worb (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Victorine Brisd des le dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze

né à Rapperswil (Berne), le seize Mai mil huit cent cinquante-neuf,

fil de Jacob Hirt, décédé,

et de Anna Rytter, sa veuve, à Rapperswil

2° **Krähenbühl, Anna-Elisabeth**, Cuisinière,

de Wyl (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Vechigen, le deux août mil huit cent cinquante-huit

fille de Jacob Krähenbühl, agriculteur,

et de Anna Kertig, sa femme, domiciliés à Mischlen (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Worb & à Schlosswyl les deux quatorze Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Worb, Lau-

sanne & Schlosswyl.

Communiqué: à l'état civil de

Worb & Schlosswyl

Signatures des époux :

J. Hirt
Anna Hirt

Signatures des témoins :

J. Doyen
H. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

Pistoletti et Marx

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pistoletti, Joseph-Jean**, _____ manoeuvre maçon,de Oggiona (Milan) Italie, _____ domicilié à **Lausanne**, _____

célibataire, _____

né à Oggiona, le dix Septembre _____ mil huit cent Soixante-un, _____

fils de Pierre Pistoletti, vigneron _____

et de Thérèse Luveni, domiciliés à Oggiona, _____

2^o **Marx, Marie-Catherine-Anais**, _____ Couturière,de Bratsch (Valais) _____ domiciliée à **Lausanne**, _____

célibataire, _____

née à Sion, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent Soixante-deux, _____

fille de Alphonse Marx, agriculteur _____

et de Romie Bovier, domiciliés à Sion, _____

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, Bratsch & Oggiona**, les vingt-un, _____
vingt-trois Juillet & deux août mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificat de publication d'Oggiona. 4^o Actes de Lausanne & Bratsch. 5^o Déclaration de validité. 6^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont N^{os} 3 & 5 sont déposés dans ses archives. _____

Communiqué : à l'Etat Civil d'Eschmatt

(Bratsch) & à la Chancellerie C^o _____

Signatures des époux :

Jean Pistoletti**Anais Pistoletti**

Signatures des témoins :

Letterie Joseph**François Lavizzog**

L'officier de l'état civil :



N° 317

Pillonel et Gallmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pillonel, Alfred-Isidore**, Employé de Commerce,

de Bellion (Fribourg) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né au Crêt (Fribourg), le dix juillet mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Constantin Benoît Maurice Pillonel

et de feu Marie Joséphine Sophie née Clément

2° **Gallmann, Alida-Céline**, sans profession,

de Maschwanden (Zurich) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Romont (Fribourg), le vingt-six juillet mil huit cent soixante-trois

fille de Rodolphe Gallmann, agriculteur à Rifferswil (Zurich)

et de feu Françoise Clément

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bellion & Maschwanden, les dix-huit & dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt-deux.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bellion Lausanne & Maschwanden

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lully & Maschwanden

Signatures des époux :

Pillonel Alfred

Pillonel Céline

Signatures des témoins :

M. Ducrot
Erasmus Emile

L'officier de l'état civil

[Signature]

N° 318

Tranzal et Cochara née Pillonel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de témoignage notarié au Bossat, à Lussanne, le 19 octobre 1905, visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Jules-Emile Tranzal a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lussanne.

Lussanne le 5 novembre 1905.

L'Officier de l'état civil

4-383

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tranzal, Jules-Emile,** Cochara, de Beulotte St-Laurent | Haute Saône | domicilié à Lussanne, célibataire,

né à Beulotte St-Laurent, le cinq septembre mil huit cent soixante-huit, fils de Marie Sylvanie Tranzal, à Beulotte St-Laurent et de

2° **Cochara née Pillonel, Marie-Françoise-Albertine,** de St-Martin (Fribourg) domiciliée à Lussanne, commerçante divorcée en premières noces de Justin Aloys Cochara, dès le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt-huit

née à Fribourg, le vingt-cinq février mil huit cent quarante-neuf, fille de Constant Benoît Maurice Pillonel et de Marie Joséphine Sophie née Clément, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, St-Martin & Beulotte St-Laurent, les cinq & six septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p>1° Actes de naissance des Epoux. 2° Consentement de la mère de l'Epoux. 3° Acte de mariage de l'Epouse avec mention du divorce. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de Beulotte St-Laurent. 6° D'ici de Lussanne & St-Martin. 7° Déclaration de validité. 8° Procès-verbal du Dép't de Justice & Police constatant que les pièces sont n° 2357 déposées à sa ar - chives</p> <p>Communiqué: à La Chancellerie Clé & à l'Etat Civil de St-Martin</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p>Albertine Tranzal Tranzal Emile</p> <p>Signatures des témoins :</p> <p>Pillonet, Alfred H. Quercet, Jussanne</p> <p>L'officier de l'état civil :</p>
--	---

N° 319

Tinguely et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Tinguely, Alexandre-Amédée dit Jules**, 1712 millimètres

de Marsens et Diclaret (Fribourg) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Marsens, le quatre mars mil huit cent cinquante-neuf,

fil de Barthélemy Hubert Tinguely, agriculteur à Marsens,

et de sauc Marie Madeleine Collette née Levrat

2° **Cachin, Marie-Rosa**, Conturière

de Cerniaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Cerniaz, le neuf novembre mil huit cent soixante-dix-sept,

filles de Gustave Cachin, Charbon

et de Saline née Cachin, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reithalten, Cerniaz & Marsens, les douze, quatorze & quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marsens, Reithalten, Lausanne & Cerniaz

Signatures des époux :

Tinguely Jules

Rosa Tinguely

Signatures des témoins :

Pillonez Alfred

Crusquin Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : M. Stat. Civil de Vuippens, Reithalten & Villuzel.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 1^{er} juillet 1915, déclaré définitif et exécutoire le 30 août 1915, le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 8 septembre 1915.

L'Officier de l'état civil:

Recevaillié du 11.9.15.

Imp. H. Valladon, Guex & Co, rue de la Louve, 2.

N° 320

Fister et Décoppet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fister, Charles-François*, Typographe,

de Rüti / Zurich domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le neuf Janvier mil huit cent soixante-dix

fils de Jean Fister, chocolatier

et de Henriette Marianne Epiteaux, de femme, domiciliés à Lausanne,

2° *Décoppet, Joséphine-Marie*, Couturière,

de Montagny / Yverdon domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Genève le vingt-sept Septembre mil huit cent soixante-douze

fille de François Louis Décoppet, marchand de Volaille

et de Marie Jacqueline Loret, de femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Rüti, Lausanne & Montagny, les onze & douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rüti, Lausanne & Montagny

Communiqué: à l'Etat Civil

de Rüti & Montagny

Signatures des époux :

Ch. Fister

J. Fister

Signatures des témoins :

H. Ammann

L. Costet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 321

Dentan & Meyzke

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dentan, Alfred-Louis**, Employé de commerce,
de Lutry domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Lausanne, le quinze Janvier mil huit cent soixante-un,
fils de Frédéric amédée Dentan, teneur,
et de Suzanne Françoise Mange, domiciliés à Lausanne,

2° **Meyzke, Marguerite-Émilie-Albertine**, tailleuse
de Chierrens & Martherenges domiciliée à Lausanne,
Célibataire,

née à Lausanne, le deux février mil huit cent soixante-quatorze,
fille de feu François Louis Meyzke
et de Louise angélique Marianne Duc, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Chierrens et Martherenges
les huit & neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutry, Lausanne, Chierrens et
Martherenges.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lutry & St Cierges.

Signatures des époux :

Alfred-Louis Dentan
Marguerite Dentan

Signatures des témoins :

A. H. Dentan
Alb. Ammoli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 322

Hürlimann & Golaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Hürlimann, Gustave**, Securrierde Bubikon (Zurich) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Vevay, le rente Mars mil huit cent soixante-septfils de Jacob Hürlimann, tailleur à Vevayet de Marie Louise, née Desgraz, décédée.2^o **Golaz, Eugénie-Isabelle**, Couturièrede L'abbaye domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-cinq Juillet mil huit cent soixante-quinzefille de François David Golaz, décédéet de Catherine Adrienne Lüscher, sa veuve, à LausanneLes publications ont eu lieu à Bubikon, L'abbaye & Lausanne, les
premier, deux & trois septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deBubikon, Lausanne & L'abbaye

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bubikon & de L'abbaye

Signatures des époux :

Gustave HürlimannEugénie Hürlimann

Signatures des témoins :

Louis Blanc BonnetGolaz Adrien } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 323

Cornuz & Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

7-29
 Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Cornuz, François,** Employé postal
 de Chamblon domicilié à Lausanne,
 Célibataire,

né à Orbe, le dix-neuf mai mil huit cent soixante-six
 fils de Emmanuel Cornuz, vigneron
 et de Marquette Gaudet, sa femme, domiciliés à Orbe,

2^o **Devaud, Fanny-Suzanne,** Couturière,
 de Lausanne domiciliée à Lausanne
 Célibataire

née à Lausanne, le neuf novembre mil huit cent soixante-douze
 fille de Victor Devaud, imprimeur à Lausanne
 et de Rosine Françoise Antoinette Chavel, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Chamblon & à Lausanne, les vingt-un et
vingt-deux de mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Chamblon & Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de
Montagny

Signatures des époux :

François Cornuz
Fanny Cornuz

Signatures des témoins :

Cyprien Mignot
A. Gantier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 324

Kessi & Kuhn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o Kessi, Gottlieb, serurier,de Bellmund (Suisse) domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Bellmund, le vingt-croix mil huit cent soixante-deux,fils de Frédéric Kessi, agriculteuret de Anna née Salchli, sa femme, domiciliés à Bellmund,2^o Kuhn, Barbara, Repassense,de Schönenwerd (Suisse) domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Schönenwerd, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-huitfille de Henni Kuhn, agriculteuret de Brigitte née Huber, sa femme, domiciliés à SchönenwerdLes publications ont eu lieu à Lausanne, Schönenwerd & Nidau, les
vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit de mil huit cent quatre-vingt-
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Nidau
Lausanne & Schönenwerd.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Nidau & Schönenwerd.

Signatures des époux :

Kessi Gottlieb.Barbara Kessi

Signatures des témoins :

François LoquinAntoine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 325

Bärtzchi et Schmidlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bärtzchi, Paul-Frédéric**, Conducteur de machine
de Lutzelflüh (Berne) domicilié à Lausanne,
célibataire,

né à Madschwil (Berne), le treize novembre mil huit cent soixante-sept,
fils de Jean Ulrich Bärtzchi
et de Anna Barbara née Hess, sa femme, les deux décédés,

2^o **Schmidlin, Pauline**, modiste,
de Bâle domiciliée à Bâle,
célibataire

née à Bâle, le treize mai mil huit cent soixante-quinze,
fille de Jean Adolphe Schmidlin, graveur,
et de Catherine Elisabeth née Dithmann, sa femme, à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Lutzelflüh, Lausanne & Bâle, les
quatre & cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lutzelflüh, Lausanne & Bâle

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lutzelflüh & Bâle

Signatures des époux :

Paul Bärtzchi
Pauline Bärtzchi

Signatures des témoins :

Hans Waechter imprimeur
Ch. G. W. Meyer
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 326

Reigner & Guex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Reigner, Edouard-Alexandre-Louis**, plâtrier-peintre.de Rolle domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Yverdon, le deux novembre mil huit cent soixante-dix

fils de Marc Louis Reigner, décédé,

et de Valérie née Bondry, sa veuve, à Yverdon,

2^o **Guex, Louise**, Employée à l'hôpital cantonalde Boulens & de Moudon domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Yverdon, le onze Juin mil huit cent soixante-dix

fille de Paul David Guex, bûcheron à Lausanne

et de Louise née Rossier sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rolle, Moudon & Boulens,
les huit neuf et dix septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Copies de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Rolle, Lausanne, Boulens & MoudonCommuniqué: à l'Etat Civil de
Rolle, St-Cergues & Moudon.

Signatures des époux :

Edouard Reigner
Louise Reigner

Signatures des témoins :

Estienne Debord à Renens
Louis Guex à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 327

Pilet & Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pilet, Louis-Adrien**, Employé I. S.
de Rossinière domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Rossinière, le deux Juillet mil huit cent soixante-onze,
fils de Alain Louis Adrien Pilet, agriculteur
et de Marie Susanne Julie née Burrier, sa femme, à Rossinière.

2° **Steiner, Eliza Marie**, sans profession,
de Gessenay domiciliée à Penthaz
Célibataire

née à Vullyboeuf, le trente juin mil huit cent soixante-neuf,
fille de Henni Steiner, horloger à Territet,
et de Anna Elisabeth Eichenberger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Lausanne, Gessenay & Penthaz,
le cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rossinière
Lausanne, Gessenay & Penthaz

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rossinière, Gessenay & Saillens

Signatures des époux :

Adrien Pilet
Marie Pilet

Signatures des témoins :

Charles Roulet
Susanne Gratz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 328

Pfister et Matthey-Doret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pfister, Théodore,** Editeur,

de Klingnau (Argovie) domicilié à Lantanne,

célibataire,

né à Klingnau, le vingt-deux mai mil huit cent quarante-trois,

fils de feu Melchior Pfister

et de feu Anna Maria née Steimmayer (Steimmayer)

2^o **Matthey-Doret, Marie,** Modiste,

des roches de la Brévine (Neuchâtel) domiciliée à Lantanne,

célibataire,

née à New-York, le douze mai mil huit cent cinquante-sept,

fille de feu Henri François Matthey-Doret

et de Marie Fortwengler domiciliée au Locle.

Les publications ont eu lieu à Klingnau, à Lantanne, au Locle & à la Brévine les quinze & seize septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Klingnau
Lantanne, Le Locle & la Brévine

Communiqué: à l'Etat Civil de
Klingnau, au Locle & de la Brévine.

Signatures des époux :

Theodore Pfister
Marie Pfister

Signatures des témoins :

L. Kranner, Suppléant
à Lantanne
Abdour Benoum

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 329

Huber et Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 24 Mars 1904 déclaré exécutoire le 8 Juillet suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a ordonné par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'art. 46 § 1er de la loi fédérale du 24 décembre 1874, conformément le 16 Juillet 1904. Offr. de l'état civil :

Huber

Aujourd'hui premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Huber, Marie-Louise**, Marchal,

de Echallens domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Echallens, le dix-huit Juin mil huit cent soixante-douze,

fil de Louis Etienne Huber, décédé,

et de Rose Suzanne née Mayor, sa veuve, à Echallens.

2° **Gandillon, Emma**, Ménagère,

de Colochennaz domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Morges, le trente Mars mil huit cent soixante-seize,

fille de Jean David Gandillon, décédé,

et de Jeanette Louise née Paquier, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Echallens Lausanne & Colochennaz, le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Echallens, Lausanne & Colochennaz

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Echallens & de Morges

Signatures des époux :

Huber Louis

Emma Huber

Signatures des témoins :

Jules Meige
Regamey Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Magnenat & Puenziens
née Granchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Magnenat, Marc-Louis-Jean**, employé de banque

de Vaulion _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Lausanne, le sept avril _____ mil huit cent soixante-deux _____

fils de François Louis Magnenat, lithographe, _____

et de Charlotte Marianne Marquis, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

2^o **Puenziens née Granchamp, Emilie-Louise**,

de Châtelard (Montreux) _____ domiciliée à Chaux _____

veuve en premières noces de Emmanuel Jacques Daniel Puenziens, dès le
quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze _____

née à Vevey, le six août _____ mil huit cent soixante-quatre _____

fille de feu Charles Auguste Cédric Granchamp _____

et de feu Sophie Louise née Serex, sa femme _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vaulion & Châtelard les quatre
et cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ acte de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificat de publication de
Vaulion, Lausanne & le Châtelard __________ acte de décès du mari de
l'épouse. _____Communiqué: à l'Etat Civil de
Vaulion & de Montreux _____

Signatures des époux :

M. Magnenat

E. Magnenat

Signatures des témoins :

M. Serex
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Chapuis & Kählen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chapuis, Maurice-Emile**, agriculteur,

de Romanet domicilié à Romanet,

célibataire,

né à Romanet, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-huit

fil de François Henri Chapuis, agriculteur

et de Julie Louise née Chapuis, sa femme, domiciliés à Romanet.

2° **Kählen, Julie**, femme de chambre

de St Etienne (Seine) domiciliée à Lussan

célibataire,

née à Pully, le premier avril mil huit cent soixante,

fille de Henri Friedrich Kählen, agriculteur,

et de Marie Louise Julie née Flückiger, sa femme, domiciliés à Romanet

Les publications ont eu lieu à Romanet, St Etienne - Lussan les six-huit & dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Romanet

Signatures des époux :

Maurice Chapuis
Julie Chapuis

Signatures des témoins :

Emile Tutequin à Romanet
M. Magnenat à Lussan

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Romanet & St Etienne

[Signature]

N° 332

Tagini et Pency

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tagini, Gaspard** _____ *fumiste*,de *Nebbiuno* | *Novare* | *Italie* _____ domicilié à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

né à *Nebbiuno*, le vingt-sept Janvier _____ mil huit cent soixante-onze, _____fils de *Antoine Tagini*, *maçon*, _____et de *Maria Gloria*, domiciliés à *Nebbiuno*, _____2^o **Pency, Marie-Léonie**, _____ *Cuisinière*,de *St Maurice* | *Valais* | _____ domiciliée à *Laudanne*, _____

Célibataire, _____

née à *St Maurice*, le vingt-neuf Juillet _____ mil huit cent soixante-quinze, _____fille de *Louis Pency*, *maçon*, _____et de *Angélique Morisod*, domiciliés à *St Maurice* _____Les publications ont eu lieu à *Laudanne*, *St Maurice* & *Nebbiuno*, les
sept, huit & dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de l'un: *St Maurice* & *St Maurice*, # d'ité de *Nebbiuno*. 4^o Déclaration de validité. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^o 4 & 5 sont déposées dans les archives. _____

Communiqué: à la *Chancellerie Cantonale* & à l'*Etat Civil de St Maurice* _____

Signatures des époux :

Tagini Gaspard
Léonie Tagini

Signatures des témoins :

Dalim Antoine
Gustave Arvide

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Jeanrenaud & Perretti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jeanrenaud, Louis-Edmond**, _____ *mercantile*,

de Môtiers (Neuchâtel) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Môtiers, le neuf Janvier _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fils de Auguste Henri Jeanrenaud, *mercantile* à Fontainetreslon _____

et de Elise Eugénie Fath, *la femme*, *aidée* _____

2^o **Perretti, Marie-Louise**, _____ *Costurière*,

de Rivoli (Turin) Italie _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à St Maurice (Valais), le dix Mars _____ mil huit cent soixante-dix _____

fille de Michel Perretti, *forgeron J.S.* _____

et de Marie née Gamy, *la femme*, domiciliée à Yverdon, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Môtiers & au Consulat d'Italie à Genève, les premier, deux & dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Môtiers, Lausanne & Consulat d'Italie

Dispense des publications à Rivoli

Communiqué : à l'Etat Civil de

Môtiers & à la Chancellerie *de*

Signatures des époux :

Louis-Edmond Jeanrenaud
Marie-Louise Perretti

Signatures des témoins :

M Perretti à Yverdon
Berthoud Ernest à Bevilley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Burkhard & Quillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burkhard, Alphonse-Gustave**, Télégraphiste

de Huttwyl (Bece) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire _____

né à Interlaken, le vingt-un juin _____ mil huit cent soixante-douze, _____

fils de Jacob Burkhard, administrateur postal, _____

et de Rosina née Jacob, sa femme, domiciliés à Interlaken. _____

2^o **Quillet, Flora**, _____ aide Télégraphiste, _____

de Missy _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le vingt-quatre février _____ mil huit cent soixante-quatorze _____

fille de Edouard Auguste Quillet, passementier, _____

et de Wilhelmine Caroline Murweid, sa femme, domiciliés à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne Huttwyl & Missy, les cinq six & douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissances des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Huttwyl, Lausanne & Missy _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Huttwyl & Grandcour _____

Signatures des époux :

Gustave Burkhardt
Flora Burkhardt

Signatures des témoins :

B. Burkhard, 17. à Interlaken
Ed. Quillet, à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 335

Briod et Perrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Briod, Henri-Marius,** Chef d'Institut, _____

de Lucens et Forêt sur Lucens _____ domicilié à Landanne, _____

Célibataire, _____

né à Landanne, le vingt-deux février _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fils de Paul Briod, décédé, _____

et de Elisabeth Madeleine Guggisberg, Sa veuve, à Landanne, _____

2^o **Perrin, Jeanne-Françoise,** sans profession, _____

de Payerne _____ domiciliée à Payerne, _____

Célibataire, _____

née à Payerne, le deux mai _____ mil huit cent soixante-quatre, _____

fille de Jacques Perrin, négociant _____

et de Jeanne Marianne née Héritier, sa femme, domiciliés à Payerne, _____

Les publications ont eu lieu à Lucens, Landanne, Payerne & Forêt, les cinq et six Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Lucens, Forêt, Landanne & Payerne. _____

Signatures des époux :

H. Briod

J. Briod

Signatures des témoins :

V. Ramel

Leppin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Favre-Petrod et Buenzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre-Petrod, Alfred,** agriculteur,

de Château-d'Oex domicilié à Rougemont,

célibataire,

né à Château-d'Oex, le quatre avril mil huit cent soixante-douze,

fil de Abram David Favre-Petrod, décédé,

et de Marie Antoinette Schwitzguebel, à Rougemont.

2° **Buenzo, Oline-Emma,** sans profession,

de Rougemont domiciliée à Rougemont,

célibataire

née à Rougemont, le sept janvier mil huit cent soixante-quatorze,

filles de Vincent Eugène Buenzo, agriculteur,

et de Marie Madeleine Langy, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont & à Château-d'Oex, les huit et neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-douze.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Rougemont.

Signatures des époux :

Alfred Favre Petrod
Oline Fane Petrod

Signatures des témoins :

P. P. P.
A. Gambin J. Landmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Château-d'Oex & Rougemont.

N° 337

Bolomey et Viret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Un jugement rendu le 3 décembre 1901 a déclaré exécutoire le 17 février 1902 le tribunal civil du District de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage incontinent et contra.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 106. lettre b de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Lausanne le 26 février 1902.

L. Offr. de l'Etat civil.

[Signature]

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Bolomey, Samuel-Jules**, manoeuvre en bâtiment

de Savigny & de Forcel domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Savigny, le vingt-neuf avril mil huit cent soixante-sept,

fils de feu Jean François Bolomey

et de Jeanne Louise Rusillon née Pataz, à Forcel,

2° **Viret, Mélanie-Lydie**, Repasseuse,

de Villars-Tiercelin domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Villars-Tiercelin le vingt-sept Octobre mil huit cent soixante-neuf

fille de feu Elie Viret

et de Angurine née Bozencou, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne Savigny, Villars-Tiercelin & Forcel, les quinze seize & dix-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Savigny, Forcel, Lausanne &

Villars-Tiercelin.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savigny, Forcel & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

Bolomey S^{te} Jules
Mélanie Bolomey

Signatures des témoins :

Curin. Emile.

J. François
Bozencou J. les deux à Lausanne
Officier de l'état civil :

[Signature]

N° 338

Blanchoud et Bardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchoud, Louis**, ouvrier,

de Ozon-le-Château domicilié à Lausanne

Célibataire,

né à Julliens, le dix Mai mil huit cent soixante-deux,

fil de Abram Frédéric Blanchoud, ouvrier de Ville,

et de Louise Ursule née Mayor de femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Bardet, Rose**, bonne de chambre,

de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Villars-le-Grand le vingt-sept Mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Félix Jacques Nicolas Bardet, agriculteur

et de Marguerite née Loup, de femme, domiciliés à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Ozon-le-Château, Lausanne & Villars-le-Grand,
les six-huit et dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats des publications d'Ozon-le-Château, Lausanne & Villars-le-Grand.

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Ozon & de Bellrive.

Signatures des époux :

Blanchoud

Rose Blanchoud

Signatures des témoins :

[Signature]

[Signature]
résident à Lausanne,
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

Gabi et Jaccoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gabi, Emile,** Chauffeur I. S.

de Niederbipp (Seine) domicilié à Lansanne,

Célibataire,

né à Corsiez, le deux janvier mil huit cent soixante-deux

fil de feu Samuel Gabi

et de Christine Wyssenbach, sa veuve, à Vevey

2° **Jaccoud, Marie Valentine,** sans profession,

de Puidoux domiciliée à Lansanne,

Célibataire

née à Corsy & Lutry, le treize février mil huit cent soixante-seize

filles de Pierre Louis Jaccoud, vigneron à Corsy

et de feu Louise Charlotte Diserens, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Niederbipp Lansanne & Puidoux, le cinq
Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Niederbipp, Lansanne & Puidoux

Communiqué : à l'Etat Civil

de Niederbipp & Chexbres.

Signatures des époux :

Emile Gabi

Marie Gabi

Signatures des témoins :

[Signature]

A. Ganfin

sa demeure à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Feldmann et Butno

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Feldmann, Henri-Fritz**, Journalier,

de Eridwyl / Seine / domicilié à Vallorbes

Célibataire,

né à Bez, le dix-sept Juin mil huit cent soixante-douze,

fils de Jean Henri Feldmann

et de Marie Julie née Eyer, domiciliés à Vallorbes,

2° **Butno, Génaïde-Céline Marie**, Tailleur de limes,

de Jougue / Doubs / France, domiciliée à Vallorbes,

Célibataire,

née à Jougue, le cinq décembre mil huit cent soixante-douze,

fille de Jean Butno

et de Philomène née Cottet, domiciliés à Vallorbes

Les publications ont eu lieu à Vallorbes, Eridwyl & Jougue, les dix, onze & treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil
de Vallorbes.

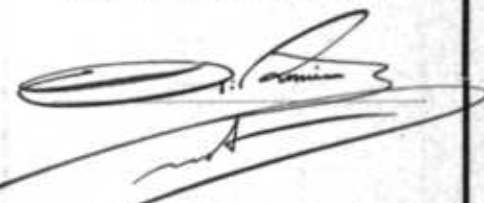
Signatures des époux :

Henri Feldmann
Céline Feldmann

Signatures des témoins :

Jules Eyer }
H. Feldmann }
L. Luyssant

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à l'Etat Civil de
Eridwyl & de Vallorbes & à la Chancellerie
Cantonale

N° 341

Duplan & Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duplan, Charles,** _____ *bucheron,*

de *Penthaz* _____ domicilié à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

né à *Fougny,* le *sept juin* _____ mil huit cent *soixante-six,* _____

fils de *Jenny Duplan, décédé,* _____

et de _____

2° **Guignet, Aline,** _____ *Cuisinière,*

de *Essertes,* _____ domiciliée à *Lausanne,* _____

Célibataire, _____

née à *Chierrens,* le *dix-huit juillet* _____ mil huit cent *soixante-sept* _____

filie de *Jean Daniel Guignet, Charpentier* _____

et de *Marie Jenny née Raymond, sa femme, domiciliée à Cottencor,* _____

Les publications ont eu lieu à *Penthaz, Essertes & Lausanne,* les *trois, quatre et cinq septembre* mil huit cent *quatre-vingt-seize.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Penthaz

Lausanne & Essertes.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dailens & Oron.

Signatures des époux :

Charles Duplan

Aline Duplan

Signatures des témoins :

Pegame Louis
Denis Desruys

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 342

Allenspach & Märky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-2/8
Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Allenspach, Jean-Kenti-Edouard**, Imprimeur
- typographe,

de *Lausanne & Kurzikenbach (Suzgovie)* domicilié à *Lausanne*,

célibataire,

né à *Lausanne*, le vingt-un octobre mil huit cent soixante-quatorze

fil de *Jean Louis Allenspach*, éditeur, à *Lausanne*,

et de *Célestine Matter*, sa femme, décédée.

2° **Märky, Charlotte-Kentiette**, *Comptable*,

de *Villigen (Suzgovie)* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne* le quinze Juin mil huit cent soixante-quatorze,

filles de *Caroline Märky*, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villigen & Kurzikenbach*, les vingt-deux, vingt-trois & trente-un août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne,

Kurzikenbach & Villigen.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Krenzingen & Villigen

Signatures des époux :

J. Allenspach fils
Ch. Märky

Signatures des témoins :

Portmer
Alb. Zimmerli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 343

Dutoit et Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Alfred-Louis,** boulanger,

de Mondon & de Neyruz domicilié à **Lausanne,**

Célibataire,

né à Vevey, le douze octobre mil huit cent soixante-neuf,

fils de **Julio Dutoit**

et de **Louise Cécile Pitter** sa femme, décédée,

2° **Zuber, Henriette-Eira,** Couturière,

de **Erismyl (Gene)** domiciliée à **Lausanne,**

Célibataire,

née à **Lausanne** le seize janvier mil huit cent soixante-six,

fille de **Jaques Zuber**, allumeur du gaz, à **Lausanne,**

et de **Anne Marie Meylan**, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à **Mondon, Erismyl Neyruz & Lausanne**, le onze et douze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mondon, Neyruz, Lausanne & Erismyl.

Communiqué : à l'Etat Civil de Mondon, Neyruz & Erismyl.

Signatures des époux :

A. Dutoit.

E. Dutoit

Signatures des témoins :

Henri Thuret à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Weber et Maget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weber, Jean-Jaques**, employé postal,

de Verdewald (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le dix novembre mil huit cent soixante-neuf,

fils de Jean Weber, boucher,

et de Louise Geizer, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2^o **Maget, Marie-Louise-Danielle**, Couturière,

de L'Isle domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le dix-sept août mil huit cent soixante-treize

filles de Victor Isaac Maget, architecte,

et de Caroline Louise Marie Françoise Gaudin, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Verdewald, L'Isle et Lausanne, les onze et douze Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Verdewald, L'Isle et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Verdewald et L'Isle

Signatures des époux :

J. Weber
Marie Weber

Signatures des témoins :

M. Maget *J. Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 345

Coffy et Läderach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Coffy, Joseph** Cultivateur, de La Baume | 8^{te} Juvic | domicilié à Lausanne, célibataire,

né à La Baume, le seize mai mil huit cent soixante,

fils de **Julienne Coffy, décédée**,

et de

2° **Läderach, Marie-Bertha**, Repasseuse, de Wort | Beme | domiciliée à Lausanne, célibataire

née à Sâles (Montreux), le neuf Janvier mil huit cent soixante-neuf,

filles de **Adolphe Läderach, cordonnier à Etoy**

et de **Marie née Weber la femme, décédée**

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Wort & à La Baume, les premier, deux & six Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1^{er} acte de naissance des Epoux. 2^e acte de décès de la mère des Epoux. 3^e Promesse de mariage. 4^e Certificats de publication de Lausanne & de Wort. 5^e dit de la Baume. 6^e Déclaration de validité. 7^e Permis du département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 5 & 6 sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale & à l'Etat Civil de Wort.

Signatures des époux :

Joseph Coffy
Bertha Coffy

Signatures des témoins :

Charles Golay
Henri Hafner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Vuilliommet & Cornu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vuilliommet, Charles,** Jardinier,

de Savagnier (Neuchâtel) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le trois octobre mil huit cent soixante-sept,

fils de Henri Louis Vuilliommet, agriculteur, à Landyoux (Neuchâtel)

et de Marie Rosine Dörg, sa femme, décédée.

2^a **Cornu, Marie-Euphrasie,** Cuisinière,

de Romont domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Romont, le sept mai mil huit cent soixante-neuf,

fille de Louis Alexandre Cornu, ancien boulanger à Romont,

et de Marie Françoise Charlotte née Gallez, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Romont & Savagnier, les dix-neuf, vingt et vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Savagnier Landanne & Romont

Communiqué: à l'Etat Civil de

Savagnier & Romont.

Signatures des époux :

Charles Vuilliommet

Marie Vuilliommet

Signatures des témoins :

Philippine Meisner à Romont
Meylan à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Thinger & Dusey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thinger, Charles-François**, Conducteur de poste,
de Lucenz & Yverdon domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Yverdon le quatorze février mil huit cent cinquante-neuf,

fils de Louis Rodolphe Thinger

et de Jeanne Susanne née Vuagniaux, les deux décédés.

2° **Dusey, Henriette-Fanny-Louise**, Semeuse,
de Paléziens domiciliée à Savigny

Célibataire,

née à Chailly & Lausanne le dix-sept septembre mil huit cent soixante-dix-huit,

fille de Jean Louis Dusey

et de Louise née Lavanchy, domiciliée à Paléziens.

Les publications ont eu lieu à Paléziens, Lucenz, Yverdon, Lausanne & Savigny
les quatorze et quinze août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. Déclaration
du Greffe du Tribunal du district d'Oron com.
statant que le père de l'Epouse est privé de la puissance
paternelle. Consentement de la mère de l'Epouse.
Promesse de mariage. Certificats de publication
de Lucenz, Yverdon, Lausanne, Paléziens et
Savigny.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Lucenz, Yverdon, Paléziens & Savigny

Signatures des époux :

Charles François Thinger
Henriette Thinger
Signatures des témoins :

A. Gambin }
M. Augsburgen } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le vingt
septembre mil huit cent quatre-
vingt-dix-huit, déclaré définitif
et exécutoire le six décembre suivant,
le Tribunal civil du district d'Échallens
a dissous par le divorce le mariage
inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre
le mari en vertu de l'article 46
lettres b/ & c/ de la loi fédérale
du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 15 décembre 1898

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Despraz et Brunnisholz
née Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Despraz, Alfred**, ouvrier menuisier,
de Vulliens domicilié à Granges,
célibataire,

né à Savigny, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-cinq,
fils de Marie Despraz, à dévoty,

et de
2° **Brunnisholz née Liniger, Elisabeth**, ménagère
de Cavel (tribontz) domiciliée à Granges,
veuve de Jean Brunnisholz dès le sept juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

née à Coulevon (tribontz) le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-sept,
fille de Jean Liniger,
et de Elisabeth née Favre, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Vulliens, à Granges et à Cavel, le vingt-trois
septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Granges

Signatures des époux :

Alfred Despraz
Elisabeth Despraz

Signatures des témoins :

Henri Despraz
Lucie Despraz } Vulliens

L'officier de l'état civil :

U. Bernard, subr

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mézères, Granges & Cavel

N^o 349

Witschy et Oville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Witschy, Louis-Charles,** Gérant,

de Degenstorf | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le quatorze avril mil huit cent soixante-neuf,

fil de Charles André Witschy, décédé,

et de Louise Jenny Dubrez, sa veuve, domiciliée à Lausanne,

2^o **Oville, Jeanne-Amélie,** Sans profession,

de Divonne (Ain) France, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le seize Septembre mil huit cent soixante-quatorze,

filie de François Sébastien Oville, décédé,

et de Marie Antoinette Cassard sa veuve, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Degenstorf & Divonne, les huit
neuf & treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Acte de
décès du père de l'épouse et consentement
de sa mère. - Promesse de mariage
Certificats de publication de Degenstorf
Lausanne & Divonne.

Communiqué : à l'Etat Civil
de Degenstorf & à la Chancellerie
Chc

Signatures des époux :

Louis-Charles Witschy
Jeanne Oville

Signatures des témoins :

Mitschn
F. Oville
Les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Ab. Renaud, sub

N° 350

Rochat et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Rochat, Frédéric-Guillaume-Dorville**de Lieu domicilié à Lausanne, Ingénieurcélibataire,né à Zurich, le deux octobre mil huit cent soixante sept,fils de Alfred Rochatet de Rosalie née Rossier, sa femme, domiciliés à Stuttgart,2^o **Mercier, Hélène-Constance**,de Coppet domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Lausanne, le onze septembre mil huit cent soixante-quinzefille de Paul Louis Victor Mercier, Ingénieur,et de Adèle Marie Louise De Trey, sa femme, domiciliés à LausanneLes publications ont eu lieu au Lieu à Coppet et à Lausanne, les dix onze
et deux septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Lausanne, Coppet & Le Lieu

Communiqué: à l'Etat Civil

au Lieu et de Coppet.

Signatures des époux :

F. RochatHélène Rochat

Signatures des témoins :

A. Hochat Victor MercierW. LuberE. Fellegium

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, subr.

N° 351

Jaques et Elémenté

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux célébre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaques, Charles-William**, Conducteur postal,

de Lutry a de Forcl domicilié à Lausanne,

Célibataire.

né à Pully, le onze Octobre mil huit cent soixante dix

fils de François Jaques, conducteur postal,

et de Alphonzine Julie née Meyer sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Elémenté, Antonia-Constance-Trène**, Indilubée

de Vigevano (Pavie, Italie) domiciliée à Vigevano

célibataire.

née à Vigevano, le vingt huit Juin mil huit cent soixante douze,

fille de Jean Elémenté, boulangier,

et de Judith Mazzucchi, domiciliés à Vigevano.

Les publications ont eu lieu à Lutry, Forcl, Lausanne, au Consulat d'Italie, à
Vigevano, les quinze, vingt trois et trente et deux mil huit cent quatre-vingt
seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry

Forcl, Lausanne, au Consulat d'Italie

à Genève a de Vigevano.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry a Forcl a à la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Ch. Jaques

Jean Jaques

Signatures des témoins :

A. Cucher

Le Graggi Guidette Clément

L'officier de l'état civil :

A. Mureau

N° 352

Dubuis et Chaudet
née De Riaz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 14 Juin
1899 déclaré définitif et exécutoire
le 7 Juillet suivant, le tribunal civil du
district de Louvain a déclaré par le
divorce le mariage inséparable et contracté
Le divorce a été prononcé contre
l'épouse en vertu de l'article 46 § 1 et 2
b. de la loi fédérale du 24 Décembre
1874.

Louvain le 24 Juillet 1894.
L'officier de l'état civil



Aujourd'hui treize octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubuis, Lucien Albert David**, Syndic,

de Rossinière, domicilié à Rossinière,

veuf de Suzanne Julie Sophie Massard des le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq,

né à Rossinière, le deux Mars mil huit cent trente-deux,

filz de Samuel David Dubuis

et de Zélie Suzanne Julie née Rodière, sa femme, les deux décédés.

2° **Chaudet née De Riaz, Lina Jeannette**,

de Brethonnieres, domiciliée à Louvain,

veuve de David François Louis Chaudet des le dix-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-dix.

née à Paulmes, le neuf Mars mil huit cent cinquante-trois

fille de Victor Emmanuel De Riaz, agriculteur,

et de Louise née Collin sa femme, domiciliés à Paulmes.

Les publications ont eu lieu à Rossinière, Brethonnieres & Louvain le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
de Rossinière.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Rossinière & Brethonnieres.

Signatures des époux :

Dubuis
L. Dubuis

Signatures des témoins :

A. Herzig
L. Cuenaud

L'officier de l'état civil :



N° 353

Carrel et Greiner née Bergez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Carrel, Emile François**, *Tisseur en laine*, de Chavornay domicilié à Landanne,

veuf en premières noces de Emilie française née Corday, dès le sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à La Sarraz, le neuf décembre mil huit cent Soixante, fils de Louis Carrel, agriculteur à Lussy s/ Morzes,

et de Jeanne Marie Schopfer, sa femme, décédée

2^o **Greiner née Bergez, Amélie Rozine**, *Cuisinière*, de Bodingen (Bade) domiciliée à Landanne,

veuve en premières noces de Jean Greiner dès le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à Landanne, le cinq décembre mil huit cent cinquante-trois, fille de Marc François Samuel Bergez, décédé,

et de Louise Susanne née Durand, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chavornay & Bodingen, les neuf et dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cha :

voevay, Bodingen & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Chavornay & à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Emile Carrel

Amélie Carrel

Signatures des témoins :

El Permet

Jean Greiner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Roland et Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-81 / Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Roland, Marc-Ernest, *Justeur*

de Mauvez, domicilié à Vuarrens,

Célibataire,

né à Yens, le quatorze Septembre mil huit cent soixante-deux,

fil de défunt Marc Charles Roland

et de Louise Marie née Bunnier, la veuve, à Antonne,

2° Krieg, Marguerite-Charlotte-Fernielle-Cécile,

de Landanne et de Mutz | Berne | domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne, le onze Juillet mil huit cent septante,

filles de défunt Antoine Marc Krieg

et de Annette Alexandrine née Wenger, la veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vuarrens, Mauvez & Mutz, les dix-neuf, vingt et vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de l'Etat Civil de Vuarrens.

Signatures des époux :

Ernest Roland
Marguerite Roland

Signatures des témoins :

Krieg
Auguste Peter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Pampigny, Vuarrens & Mutz.

N° 355

Chiera et Kansjacob

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chiera, Silvio**, *Epiciere*

de *Loco (Tessin)* domicilié à *Loco (Tessin)*

célibataire,

né à *Loco*, le vingt-quatre février mil huit cent septante,

fil de *Dominique Chiera, chapelier*,

et de *Catherine née Morgantini, Sa femme, domiciliés à Loco.*

2° **Kansjacob, Suzanne-Louise-Alice**, *Epiciere*

de *St Saphorin / Noires* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire,

née à *Vevy*, le deux avril mil huit cent soixante,

filles de *feu Jean Georges Kansjacob*

et de *Jeanne Françoise née Gex, domiciliée à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Loco, St Saphorin & Lausanne*, les vingt-deux
vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Loco

St Saphorin & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Loco - à Vulliamz.

Signatures des époux :

Chiera Silvio

Alice Chiera

Signatures des témoins :

Ge Dory à Bielby-regular
Chiesa Emilio à Loco.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 356

Chaillet et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chaillet, Louis-Célestin**, manoeuvre appareilleur, de Chenit et de la Côte aux fiés domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Cossouay, le deux janvier mil huit cent soixante-dix-huit, fils de Célestin Chaillet, appareilleur, et de Lina Bertha Borel, domiciliés à Lansanne,

2^o **Martin, Hélène**, ménagère, de Pully, domiciliée à Pully, célibataire,

née à Pully, le deux janvier mil huit cent soixante-dix-sept, fille de Louis Gabriel Martin, vigneron, et de Anna Barbara Nüssli, domiciliés à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Le Brassus, Le Sentier, La Côte aux fiés & Pully, les quinze seize & dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentements du père de chacun des

Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne

Le Brassus, Le Sentier, La Côte aux fiés

& Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

La Côte aux fiés, au Sentier & de Pully

Signatures des époux :

Chaillet Célestin

Hélène Chaillet

Signatures des témoins :

Charles Wagner à Lansanne

Emile Ducrot à Pully

L'officier de l'état civil :



N° 357

Chapuis et Coeytaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chapuis, Alfred,** vigniculteur au J-S.

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Epalinges, le quatre avril mil huit cent septante-trois,

fils de Jean David Daniel Chapuis, agriculteur,

et de Jeanne Henriette née Imhoff, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Coeytaux, Léa,** Cuisinière,

de Dailens domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bettens, le dix-sept juillet mil huit cent soixante-neuf,

fille de Marc Louis Coeytaux, ouvrier terrassier,

et de Louise née Guillet, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Dailens & à Epalinges, les vingt-deux & vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dailens, Epalinges & Lausanne

Signatures des époux :

Chapuis Alfred

Léa Chapuis

Signatures des témoins :

Louis Coeytaux

Chapuis Marc } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

Mayor et Spori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 5 Décembre 1904 décliné exécutoire le 15 février 1905 le Tribunal civil du district de Aigle a dit non valable le divorce de mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 26 lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 1 civil 1905

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mayor, Alfred Louis**, Employé de Commerce,

de Grandcour domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Grandcour, le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-deux,

fils de Jules Eugène Mayor, agriculteur,

et de Susanne née Combremont, sa femme, à Grandcour

2^o **Spori, Madeleine**, Cuisinière,

de Boltigen (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Boltigen, le premier octobre mil huit cent cinquante-sept

fille de Jacob Spori, agriculteur,

et de Elisabeth Trachsel, sa femme, les deux à Boltigen.

Les publications ont eu lieu à Grandcour, Boltigen & Lausanne les dix-neuf & vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grandcour

Boltigen & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grandcour & Boltigen.

Signatures des époux :

Alfred Mayor
Madeline Mayor

Signatures des témoins :

Louis Coystaux
Chapuis Marc } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 359

Emmenegger et Dupuis
née **Grobety**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emmenegger, Philippe-Nicolas**, Veituzier,

de Escholzmatt (Lucerne) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Fribourg, le premier mai mil huit cent quarante-cinq

fil de Joseph Antoine Jean Emmenegger

et de Anne Marie née Kaefer, les deux décédés.

2° **Dupuis née Grobety, Jeanne-Marie**,

de Villars-le-Terroir domiciliée à Landanne,

veuve en secondes nocces de Victor Samuel Dupuis dès le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

née à Landanne, le vingt novembre mil huit cent quarante-trois

fille de feu Pierre Etienne Grobety

et de feu Jeanne Marie Silvet, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villars-le-Terroir & Escholzmatt, les vingt-six septembre et premier octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du 2^e mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Landanne

Escholzmatt & Villars-le-Terroir.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Escholzmatt & Echallens.

Signatures des époux :

Philippe Emmenegger
Marie Emmenegger

Signatures des témoins :

Henri Lee
Aug. Boller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

Mermod et Lauber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mermod, Jules-Louis**, *Ménudier*

de Sainte-Croix domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Bantmes*, le huit décembre mil huit cent soixante-huit

filz de *Louis François Mermod, horloger*

et de *Jenny née Schneider, sa femme à Valayres / Montagny*

2° **Lauber, Marie**, *Coiffeuse*

de *Adelboden (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

Célibataire

née à *Genève*, le trente novembre mil huit cent soixante-neuf

fille de *Anna Lauber, décédée*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, à Ste Croix, à Adelboden & aux Granges de Ste Croix*, les onze, treize & quatorze septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ste Croix Adelboden & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de *Ste Croix & Adelboden*

Signatures des époux :

Mermod Louis

Marie Mermod

Signatures des témoins :

J. Cuénoud

et Boray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Varina et Schneider

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Varina, Gaudenzio-Giovanni**, *Securier*,

de Rimella (Novare) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Rimella, le vingt-huit mars mil huit cent soixante-six,

fils de Gaudenzio Varina *facteur postal*,

et de Mathilde *Stambo*, domiciliés à Rimella

2° **Schneider, Rosa**, *Cuisinière*,

de Trachselwald (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Butikofen, le vingt-six mars mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Pierre Schneider, *Charpentier*,

et de Elisabeth Steiner, domiciliés à Butikofen

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trachselwald & Rimella, les vingt-cinq août et dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement du père de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Rimella. 5° Dile de Lausanne & Trachselwald. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice constatant que les pièces sous nos nos 2, 4 & 6 sont déposées dans des archives

Signatures des époux :

Varina Gaudenzio
Rosa Varina

Signatures des témoins :

Ferrero
Ferrero *Roche* *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

de Meunier

Communiqué : à la Chancellerie de
L'Etat Civil de Trachselwald.

N° 362

Bellone-Piazza & Botel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du conseil fédéral en date du 2 juin 1911, Louis Pierre Bellone-Piazza Botel a été autorisé dans le droit de cité au Canton de Neuchâtel à des Communes de Neuchâtel et de Convet

Inscrit sur liste au Département de Justice et Police au Canton de Vaud, le 14 juin 1911

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bellone-Piazza, Charles-Agabus-Alexandre,

de Rimasco (Valseria) Italie, domicilié à Morges, peintre,

célibataire,

né à Rimasco, le douze septembre mil huit cent vingt-dix

filz de André Bellone-Piazza,

et de Anna Maria Viani, décédée,

2° Botel, Louise-Lina, sans profession,

de Convet et de Neuchâtel domiciliée à Morges,

Célibataire,

née à Neuchâtel, le dix-neuf septembre mil huit cent dix-neuf,

filles de Henri Anna Botel

et de Lina née Folliv, décédée,

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel, Convet, Morges et Rimasco, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Morges.

Signatures des époux :

[Signatures of Charles-Agabus-Alexandre Bellone-Piazza and Louise-Lina Botel]

Signatures des témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à la Chancellerie Cte de l'Etat Civil de Morges Convet et Neuchâtel.

N° 363

Horn et Bernard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et


domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 janvier 1900 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. - Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46^b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le certificat de non appel au Substitut jugement, lequel est devenu définitif, a été délivré en date du 10 mars 1900.

Lausanne, le 16 mars 1900.

L'Officier de l'Etat Civil:



Aujourd'hui six. neuf. octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Horn, Edmund-Marie-Volff, Pharmacien**

de Jassy (Roumanie) domicilié à Genève,

celibataire,

né à Jassy, le treize avril mil huit cent soixante-neuf,

fils de Paul Horn, décédé,

et de Jenny Horn, sa veuve, domiciliée à Bucarest

2° **Bernard, Jeanne-Françoise-Catherine,**

de Paris (6^e arrondissement) domiciliée à Lausanne,

celibataire,

née à Lausanne, le deux juillet mil huit cent soixante-quinze

fille de marc Henri Alphonse Bernard, cuisinier

et de Marie Casimire Bujard, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne, Jassy et Paris, les vingt-deux, vingt-quatre, vingt-cinq et trente septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil

de Genève

Signatures des époux :

Edm. H. Horn

Jane Horn

Signatures des témoins :

A. Mambrot
s. Buhkrecht

M. Bujard
s. Lausanne
Marie Bujard

L'officier de l'état civil :



Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

à

N° 364

Longchamp et Schwitzguebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Longchamp, Lucien Basile Albert**, Marié

de Malapalud domicilié à Lantanne

veuf en premières nocces d'Emilie Gringot dès le onze mai mil huit cent quatre-vingt-deux

né à Poliez-Pittet, le vingt-quatre mai mil huit cent cinquante-un

filz de François Joseph Ludovic Longchamp, agriculteur à Malapalud,

et de Justine Fumegide née Delamadeleine, sa femme, décédée.

2° **Schwitzguebel, Janny Louise Marie**,

de Lauenen (Bene) domiciliée à Lantanne

célibataire,

née à Renens, le cinq février mil huit cent soixante-un

fille de Louis Samuel Frédéric Schwitzguebel, décédé,

et de Jeanne Marie née Cretenoud, sa veuve, à Lantanne.

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Lauenen et Malapalud, les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Malapalud

Lauenen et Lantanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand et Lauenen

Signatures des époux :

Lucien Basile Longchamp

Marie Longchamp

Signatures des témoins :

A. Gantier

Prom agent Lantanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 365

Doubleday & Watson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Doubleday, James-Stewart**, médecin,

de New-York domicilié à New-York,

célibataire,

né à New-York, le treize février mil huit cent soixante-dix,

fil de **Nyssen Doubleday**, **avoué**,

et de **Mary**, née **Stewart**, sa femme, **avouée**,

2° **Watson, Madèze**, sans profession,

d'origine anglaise, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Galatz (Boukila) Roumanie, le dix Septembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de **William Watson**, **décédé**,

et de **Mary**, née **Morton**, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement de la mère de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Déclarations constatant que les publications ne sont pas nécessaires à New-York et en Angleterre. 5° Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sont n° 2 et 4. Sont déposés dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie etc.

Signatures des époux :

James Stewart Doubleday
Madèze Doubleday

Signatures des témoins :

Wm. Watson *Watson*
Galatz *Lausanne*

Dr. Cuervo *Dr. S.C.A.*

Officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

Bruneton et van Muyden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bruneton, Louis-Adolphe-Pierre - de Salve**

d'origine française, domicilié à St Cloud (Seine et Oise)

célibataire

né à Foicy (Cher), le quinze février mil huit cent soixante-huit

fils de Gaston Bruneton, ancien Ingénieur,

et de Elisabeth Caroline Vernes, sa femme, domiciliés à St Cloud.

2° **van Muyden, Marguerite-Isabelle-Lina,**

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le douze juillet mil huit cent soixante-dix

fille de Henri Fédor Hermann van Muyden, banquier à Lausanne,

et de Marie Julie née Grenier, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à St Cloud, les dix-neuf & vingt septem-
bre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement des père & mère de l'époux. 3° Promesse de mariage. 4° Certificat de publication de Lausanne. 5° Acte de St Cloud. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos nos 2, 3, 4 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Bruneton
Marguerite Bruneton

Signatures des témoins :

Eus. Brunet et Fernand Brunet
les deux à Lausanne (Sard) France.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 367

Michaud et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-359

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michaud, Alois Régent,

de Bex & La Sarrax domicilié à St Léger,

célibataire,

né à Gaudex, le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-huit,

fils de Abram François Philippe Michaud, décédé,

et de défunte Julie Henriette née Boral,

2° Chapuis, Jeanne-Marguerite-Annette Régente,

de Landanne, domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Landanne, le sept octobre mil huit cent septante-quatre

filles de Jean François Chapuis, décédé,

et de Anne Louise née Dubrez, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à St Léger, à Landanne, à La Sarrax & à Bex, les vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de St Léger.

Signatures des époux :

A. Michaud, Marguerite Michaud

Signatures des témoins :

Fenouillet, A. Gambin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de St Léger, La Sarrax & Bex.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 368

Lambelet & Nussbaum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lambelet, Alfred,** Jardinier,

de Epesses domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à la montagne de Lussy (Fribourg), le seize octobre mil huit cent soixante-trois,

filz de Jean Pierre Lambelet décédé

et de Jeanne Susette née Recordon, décédée.

2^o **Nussbaum, Lina,** Cuisinière,

de Schlosswyl (Bern) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Montabiez (Neuchâtel), le vingt-deux janvier mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Charles Frédéric Nussbaum, décédé,

et de Marie Louise, née Jacot, domiciliée à Gorgier (Neuchâtel)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schlosswyl & Epesses, les vingt-cinq & trente-un août mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Epesses

Schlosswyl & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schlosswyl & Cully

Signatures des époux :

Alfred Lambelet

Lina Nussbaum

Signatures des témoins :

F. H. ...
G. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 369

Bovet et Barlian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovet, Henri,** agriculteur,

de Suidoux, Savigny & Fozel domicilié à Fozel

veuf de Marie née Hess, dè le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize,

né à Fozel, le cinq Septembre mil huit cent soixante-trois,

fils de Jean Louis Bovet, agriculteur,

et de Jeanne Marie née Chappuis, sa femme, à Fozel,

2° **Barlian, Sophie-Adèle,**

de Savigny et de Fozel domiciliée à Fozel,

Célibataire,

née à Fozel, le deux Janvier mil huit cent soixante-six,

fille de Jean François Louis Barlian

et de Suzanne Marie née Pouty, sa veuve, à Fozel.

Les publications ont eu lieu à Suidoux, Savigny & Fozel, le vingt-six Septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercisation de l'état civil de
Fozel.

Communiqué : à l'état civil de
Charles, Savigny & Fozel

Signatures des époux :

Henri Bovet
Sophie Bovet

Signatures des témoins :

J. Hureau
J. Pambac

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 370

Häubi & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Häubi, Friedrich**, _____ Cocher, _____

de Zollikofen (Bâle) _____ domicilié à Nyon, _____

Célibataire, _____

né à Neuwegg, le vingt-sept août _____ mil huit cent soixante-six, _____

fils de Johannes Häubi, décédé, _____

et de Barbara Rämter, sa veuve, à Kappelten, _____

2^o **Chapuis, Sophie**, _____

de Epalinges, _____ domiciliée à Nyon, _____

Célibataire, _____

née à Epalinges, le sept avril _____ mil huit cent soixante-sept, _____

fille de Pierre Louis Chapuis _____

et de Jenny née Chapuis, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Nyon, à Epalinges et à Zollikofen, les
trois et quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antériorité de l'état civil
de Nyon, _____

Communiqué: à l'état civil de
Zollikofen, Epalinges et Nyon.

Signatures des époux :

Friedrich Häubi
Sophie Häubi

Signatures des témoins :

Muller Louis } à Prilly
Louis Muller }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Laubscher et Bourgeois
née **Cochet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Laubscher, Johann-Gottfried,** (née **Laubscher**)

de **Täuffelen & Gutzfingen (Bâle)** domicilié à **Chamblon, agriculteur,**

Célibataire,

né à **Täuffelen, le huit avril** mil huit cent **Soixante-huit,**

fil de **Johann Laubscher, agriculteur à Täuffelen,**

et de **Elisabeth née Schwarz, aécédée,**

2^o **Bourgeois, née Cochet, Julie Ursule-Marie,**

de **Montagny** domiciliée à **Montagny**

veuve de **Jules François Eugène Bourgeois, dès le vingt-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze**

née à **Montagny, le vingt-neuf mars** mil huit cent **cinquante-sept,**

fille de **défunt François Cochet**

et de **Marie Louise née Givel, sa veuve, à Montagny,**

Les publications ont eu lieu à **Chamblon, Montagny & Täuffelen, les vingt-cinq, vingt-six et trente Septembre mil huit cent quatre-vingt-Seize.**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Montagny

Communiqué : à l'Etat Civil de
Täuffelen & Montagny

Signatures des époux :

Gottfried Laubscher
Julie Laubscher

Signatures des témoins :

Fredéric Sporer à Chamblon
Rud. Kuenschwander à Bâle.

L'officier de l'état civil :



N° 372

Spörzi & Neuenchwander

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Spörzi, Wilhelm Friedrich**, Conducteur de machine,

de Zurich domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Zurich, le vingt-huit mai mil huit cent septante-un,

fils de Heinrich Wilhelm Spörzi, médecin,

et de Susanna Elisabetha née Ramp, sa femme, les deux à Hétisau,

2^o **Neuenchwander, Anna-Rosalie**, Lingère,

de Höfen (Amoldingen) Berne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Berne, le dix-neuf août mil huit cent soixante,

fille de Jean Neuenchwander,

et de Anne née Schäfer, sa femme, les deux à Hétisau.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Amoldingen et Zurich, les trois, quatre et six octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Zurich, Höfen & LausanneCommuniqué: à l'Etat Civil
de Zurich & Amoldingen

Signatures des époux :

Friedrich Spörzi

Rosa Spörzi

Signatures des témoins :

Rubi Neuenchwander à Berne

Marie Bertschi à Amna de fondz.

L'officier de l'état civil :

N° 373

Hugonet et Sabathier
née Drapel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hugonet, Charles-Louis-Benjamin**, *plâtrier*

de **Bullet** _____ domicilié à **Lansanne**, _____

veuf en secondes nocces de Berthe Epitane, dès le vingt-trois septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, _____

né à **Lansanne**, le neuf mai _____ mil huit cent quarante-sept, _____

fil de **Samson Rodolphe Louis Hugonet**, _____

et de **Jeanne Françoise Caroline Marin**, sa femme, les deux décédés, _____

2^o **Sabathier née Drapel, Victorine**, *blanchisseuse*,

de **Chonon (H^e Savoie)** _____ domiciliée à **Lansanne**, _____

veuve en premières nocces de Alois Sabathier, dès le dix-huit Janvier mil huit cent huitante-neuf, _____

née à **Aigle**, le dix décembre _____ mil huit cent cinquante, _____

fille de **Pierre Drapel**, _____

et de **Julie Marguerite Tanne**, les deux décédés, _____

Les publications ont eu lieu à **Lansanne**, à **Bullet** et à **Chonon**, les dix, sept et onze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

actes de décès des précédents conjoints _____

actes de décès des père et mère de l'épouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de **Bullet** _____

Chonon et **Lansanne** _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Bullet et à la **Chancellerie** de _____

Signatures des époux :

Charles Hugonet
Victorine Hugonet

Signatures des témoins :

[Signature]
A. Gandin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Curchod & Barraud
née Freymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Curchod, Auguste,** _____ agriculteur,

de Poliez-le-Grand, Dommarthin et Montaubien Chardey domicilié à Lausanne, _____

célibataire, _____

né à Poliez-le-Grand, le vingt-huit octobre _____ mil huit cent soixante-cinq, _____

fils de Jacques Henri Curchod, décédé, _____

et de Jeanne Ronite Parthaud, la veuve, à Poliez-le-Grand, _____

2^o **Barraud née Freymond, Emma,** _____ Cuisinière,

de Villars-Tiercelin & de Rossenges, _____ domiciliée à Lausanne, _____

veuve en premières noces de Aimé Barraud dès le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, _____

née à Oyens, le onze avril _____ mil huit cent soixante-trois, _____

fille de Félix Freymond agriculteur, _____

et de Justine née Tobud, la femme, domiciliés à Oyens, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand, Dommarthin, Villars-Tiercelin, Rossenges & Montaubien les dix, onze & douze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Acte de décès du 1^{er} mari de l'épouse. _____

Promesse de mariage. _____

Certificats de publication de Poliez-le-

Grand, Dommarthin, Montaubien, Villars-

Tiercelin, Rossenges & Lausanne. _____

Communiqué: à Poliez-le-Grand, _____

à St Cierges & à Menden. _____

Signatures des époux :

Auguste Curchod.

Emma Barraud.

Signatures des témoins :

Curchod Charles

Freymond

L'officier de l'état civil :



N° 375

Wirtz & Weilly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wirtz, Gustave-Louis-Antoine**, typographe,

de Gossens, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le trente-un mai mil huit cent soixante-quinze,

fil de Jean-Louis Wirtz, manoeuvre imprimeur,

et de Louise Thérèse Fazon, la femme, domiciliée à Lausanne

2^o **Weilly, Julie**, Repasseuse,

de Lignerolle, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née au Petit Saconnex (Genève), le deux mai mil huit cent soixante-quinze,

fille de Marc Alfred Weilly, décédé,

et de Jenny Charlotte Rutin, domiciliée à Genève,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gossens et Lignerolle, les trois et cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gossens

Lignerolle & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ursins & Lignerolle

Signatures des époux :

Gustave Wirtz

Julie Wirtz

Signatures des témoins :

Louis Wirtz
Jules Portmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 376

David & Vincent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **David, Louis-Victor**, Garde frontière,

de Essertines & Yverdon domicilié à Duchy,

célibataire,

né à La Chaux, le traint avril mil huit cent septante-trois,

filz de Benji François David, maréchal,

et de Sophie née Renaud, sa femme, les deux à La Chaux

2^o **Vincent, Jeanne-Marie-Louise**, Repassense,

de Rossinière domiciliée à Duchy,

célibataire,

née à Duchy, le onze mars mil huit cent septante-sept,

fille de Louis Emile Vincent, vadeleur à Duchy,

et de Henriette née Forney, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Rossinière & à Landanne, les dix-sept & dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Essertines, Rossinière & Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vuittens & Rossinière.

Signatures des époux :

David Louis

David Louise

Signatures des témoins :

François Forney

Restmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Tzand & Bosny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tzand, Jules dit Alfred,** Carmeur,
de Beltens domicilié à Landamme
célibataire,

né à Poliez-le-Grand le quinze décembre mil huit cent septante-un,
fils de François Tzand, agriculteur à Poliez-le-Grand
et de Louise Laurent, sa femme, décédée.

2° **Bosny, Lidivine,** Cuisinière,
de Avry / Mattan / Fribourg, domiciliée à Landamme
célibataire

née à Villarepos (Fribourg) le six-huit mai mil huit cent septante
fille de Jacques Bosny, agriculteur à Villarepos
et de Mélanie née Savin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Beltens, Avry & Landamme, les vingt-neuf, trante
septembre & premier octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de naissance
des époux
Promesse de mariage
Certificats de publications de
Beltens avry & Landamme

Communiqué : à l'état civil de
Poliez-le-Grand & de Mattan

Signatures des époux :

Jules Alfred Tzand
Lidivine Bosny

Signatures des témoins :

Jules Tzand
Alfred Tzand

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vulliamy, Goux & Co., rue de la Louve, 2.

N° 378

Gouffon et Aguet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gouffon, Henri-John, Charcutier,

de Montricher domicilié à Lussanne,

Célibataire

né à Glandon, le quatre avril mil huit cent soixante-treize,

fils de Emma-Jenny Gouffon, décédée,

et de

2^o Aguet, Françoise-Éléonore, Cuisinière,

de Sullens domiciliée à Lussanne,

Célibataire

née à Leublers, le neuf novembre mil huit cent soixante-quatre

fille de Julie Françoise Aguet, domiciliée à Lussanne,

et de

Les publications ont eu lieu à Lussanne Montricher & Sullens, les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montricher, Sullens & Lussanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de L'Isle & Sullens

Signatures des époux :

John Gouffon
Françoise Gouffon

Signatures des témoins :

Eugène Alfred
Gustave Eugène Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 379

Lehmann & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lehmann, Henri**, bonnetier,
de Langnau (Berne) domicilié à Langnau,
célibataire

né à Morges, le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante-neuf,
fils de feu Nicolas Lehmann
et de feue Jeanne Louise Dizerens,

2^o **Zbinden, Marie**, Cuisinière,
de Guggisberg (Berne) domiciliée à Langnau,
célibataire

née à Corcelles-le-Jorat, le quatre Septembre mil huit cent soixante-huit
fille de Johannes Zbinden, agriculteur à Corcelles-le-Jorat
et de Barbara née Heiger, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Guggisberg & Langnau, les treize & quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Langnau - Guggisberg et Langnau

Communiqué: à l'Etat Civil de
Langnau & de Guggisberg

Signatures des époux :

Henri Lehmann
Marie Lehmann

Signatures des témoins :

Victor Romanens
Léon Marnier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 380

Delafontaine & Fischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Delafontaine, Arthur-François-Rodolphe,

de Vevey et de Corsier domicilié à Lausanne, Courrier,

Célibataire,

né à Vevey, le onze avril mil huit cent soixante-dix,

fils de Samuel Edouard Delafontaine, Directeur des pompes funèbres, à Lausanne

et de Jenny Marie Champrenaud, sa femme, décédée,

2^o Fischer, Emma-Caroline,

de Triengen | Lucerne | domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à La Tour de Peitz le vingt-deux août mil huit cent soixante-douze

fille de Joseph Fischer, couturier

et de Louise Marie Braun, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vevey, Corsier & Triengen, les
dix-sept, quatorze et quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Vevey, Corsier, Triengen & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vevey, Corsier & Triengen.

Signatures des époux :

Delafontaine Arthur

Emma Fischer

Delafontaine

Signatures des témoins :

L. Keller

Ed. Schaeffer

L'officier de l'état civil :



N° 381

Jaccaud & Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaccaud, Aimé-Alexis**, _____ agriculteur,
de Villars-Biccardin et montaubien-Chardonnay, _____ domicilié à Montaubien, _____
célibataire, _____

né à Villars-Biccardin, le vingt-un août _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fils de Eugène Jaccaud, décédé, _____

et de Elise née Viret, à Montaubien _____

2° **Lagnaz, Léa**, _____

de Bussy-sur-Moudon _____ domiciliée à Ogenès, _____

célibataire, _____

née à Ozen, le vingt-un septembre _____ mil huit cent soixante-neuf, _____

fille de Jean David Lagnaz, Charpentier, _____

et de Lina née Pidoux, à Ogenès, _____

Les publications ont eu lieu à Chardonnay, Ogenès, Bussy & Villars-Biccardin, les
quinze, seize et dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de St Cierges _____

Communiqué : à Poliez-le-Grand,
St Cierges & Moudon. _____

Signatures des époux :

Alexis Jaccaud
Léa Jaccaud

Signatures des témoins :

Félix Dufour } Montaubien
Jaccaud Emile } Launay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 382

Curchod & Delesseret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 19 octobre 1905 relatif au divorce le 5 Janvier 1905 le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inséparable.

Le divorce a été prononcé aux termes du mari en vertu de l'art. 10 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 18 Janvier 1906

Offici. de l'Etat Civil :

[Signature]

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Ernest,** typographe

de Dommarin domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Dommarin, le quatorze décembre mil huit cent soixante-dix

filz de François Curchod, ancien régent,

et de Marianne Annette née Seltzer, domiciliés à Lausanne.

2° **Delesseret, Aline,** sans profession,

de Pency domiciliée à Lutry

Célibataire,

née à Pency, le premier juin mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Jean François Louis Delesseret

et de Jeanne Louise née Dufour, ses deux décedés,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Dommarin, Lutry et Pency, les dix et onze Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dommarin, Pency, Lausanne et Lutry

Communiqué: à Poliez-le-Grand

Corcelles-le-Jorat et Lutry

Signatures des époux :

Ernest Curchod

Aline Curchod

Signatures des témoins :

Edme Tillet à Genève

Louis Corboz à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 383

Parizod & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Parizod, Charles-Georges**, Comptable,

de Villette et de Lutry domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le dix-huit septembre mil huit cent septante-cinq

fil de Charles François Parizod, facteur aux télégraphes

et de Jeanne Louise Theintz, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2° **Regamey, Jeanne-Aline**, Couturière,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le quatre avril mil huit cent septante-sept,

filles de Henri François Regamey, décédé,

et de Éléonore Thomas, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Villette, Lutry & Lausanne, le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

actes de décès des père & mère de

l'épouse & consentement du tuteur

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Villette, Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lutry - Lutry

Signatures des époux :

Ch Parizod

Aline Parizod

Signatures des témoins :

Laubat
Armand à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 384

Frossard et Roddier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Frossard, Jules-Frédéric**, Plâtrier-peintre,de Ordon (Valais) domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Vevey, le deux février _____ mil huit cent soixante-seize,fils de Joseph Emmanuel Frossard, menuisier,et de Marianne Saugy, domiciliés à Montaux,2^o **Roddier, Zélie-Louise**, Cuisinière,de Villarzel domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Villarzel, le onze Juin _____ mil huit cent soixante-quinze,fille de Jean Pierre Roddier, agriculteuret de Suzanne Marie née Marmet, domiciliés à Villarzel.Les publications ont eu lieu à Ordon, Villarzel Lausanne, les deux et trois
Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deOrdon, Villarzel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ordon & Villarzel

Signatures des époux :

J. Frossard
Z. Roddier

Signatures des témoins :

Henri Auberson
Forney Ernest Jansonne

L'officier de l'état civil :



N° 385

Kirchhofer & Debétaz
née **Décosterd**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kirchhofer, Frédéric-Jean**, Mécanicien
de Arni près Biglen (Berne) domicilié à Lausanne,
Célibataire,

né à Montcherand, le cinq juillet mil huit cent seize (1836)
fils de François Siméon Kirchhofer, décédé
et de Louise née Georze, sa femme, décédée.

2° **Debétaz née Décosterd, Hélène**, Lingère,
de Fey domiciliée à Lausanne,
veuve en premières nocces, de Samuel Debétaz, dèd le vingt-neuf avril mil huit
cent quatre-vingt-quinze.

née à Vallières, le neuf mars mil huit cent cinquante-trois,
fille de Jean Daniel Décosterd, décédé,
et de Jeanne Rose Nicod, née Cavin, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Biglen, Fey & Lausanne, les seize et
dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux
Acte de décès du 1^{er} mari de l'Epouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Biglen, Fey & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil
de Biglen & Fey

Signatures des époux :

Jean Kirchhofer
Hélène Debétaz

Signatures des témoins :

M. Monnerat
M. Battistini
J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 386

Nicolet et Gaillard-Grenadier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nicolet, Pierre**, employé de pharmacie,

de Villarimboud (Fribourg) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Gaillard (H^{te} Savoie), le premier juin mil huit cent soixante-quinze,

fils de Marcelin Nicolet, agriculteur

et de Caroline Zoé Martel, sa femme, domiciliés à Villarimboud,

2^o **Gaillard-Grenadier, Louise**, Cuisinière,de Viuz en Sallaz (H^{te} Savoie) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Viuz en Sallaz, le seize octobre mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Alphonse Gaillard-Grenadier, cultivateur,

et de Mathilde Gavard-Lonchey, son épouse, domiciliés à Viuz en Sallaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villarimboud & Viuz en Sallaz, les treize, quinze et dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villarimboud, Viuz en Sallaz, et

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Viuz en Sallaz & à la Chancellerie de Villarimboud.

Signatures des époux :

Pierre Nicolet

Louise Nicolet

Signatures des témoins :

Nicolet Marcelin

Gaillard Alphonse

L'officier de l'état civil :



N° 387

Joler et Jeroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Joler, Jean-Emmanuel*, *Cafetier*,
de *Fanas (Grisons)* domicilié à *Lausanne*,
Célibataire,

né à *Morat*, le vingt-quatre septembre mil huit cent septante-deux
fils de *Conrad Joler, décédé*,
et de *Emilia Philomène Delaprie née Petermann, décédée*,

2^o *Jeroz, Rozina*, *Cuisinière*,
de *Niederönz (Berno)* domiciliée à *Lausanne*,
Célibataire,

née à *Schlenberg (Berno)*, le dix mai mil huit cent soixante-sept,
fille de *Jacob Hess, décédé*,
et de *Anna née Schütz, sa veuve, à Homberg*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne*, ^{*Fanas et Herzogenbuchsee*} les dix et sept octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, ainsi qu'à *Fanas* et à *Niederönz*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fanas, Niederönz à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Fanas à Herzogenbuchsee

Signatures des époux :

Jean Emmanuel Joler

Rosa Jeroz

Signatures des témoins :

Louis Regamey

Hans Bindith

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Olivier & Garin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Olivier, Marc-Charles**, Agriculteur,

de St Cierges domicilié à Lonsanne,

Célibataire,

né à Chailly/Lonsanne, le deux avril mil huit cent Soixante-cinq

fils de Marc Olivier, décédé,

et de Sophie Jaton, sa veuve, à Chailly

2^o **Garin, Marie**, Cuisinière,

de Fiez, domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Châtoumaye / Fribourg, le vingt Mars mil huit cent septante,

fille de David Louis Garin, agriculteur

et de Jeanne Marie Crisinel, sa femme, les deux à Fiez

Les publications ont eu lieu à St Cierges, à Fiez & à Lonsanne, les dix
onze & douze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Cierges, Fiez & Lonsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

St Cierges & Fiez

Signatures des époux :

Marc Olivier

Marie Garin Olivier

Signatures des témoins :

Louis Olivier à Chailly / L.

Louis Garin à Lonsanne

L'officier de l'état civil :



N° 389

Schoenborn et Maurty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de deux enfants.
voir aux pièces

Par jugement rendu le 23
octobre 1815, passé en force de
chose jugée dès le 24 décembre 1815,
le Tribunal de première instance de
la République et Canton de Genève
a déclaré dissous par le divorce le
mariage insait ci-contre.

Le divorce a été prononcé
contreieur Schoenborn en vertu
des art. 138 du Code civil suisse,
1568 du Code civil allemand et
5, § 2, de la convention du 12
juin 1812.

Lausanne, le 29 décembre 1815.

L'officier de l'état civil :

Lucet

Récepissé du 19.1.16.

Le 23 octobre 1917 le Conseil
fédéral a prononcé la réintégration de
Madame Justine - Reine
Maurty, divorcée Schoenborn,
dans le droit de cité du canton de
Fribourg et de la commune de
Vuibroye.

Inscrit le 3 novembre 1817
L'officier de l'état civil :

Lucet

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schoenborn, Emile-Frédéric, *bonhanger*,

de Dix-la-Chapelle (Prusse) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix novembre mil huit cent Soixante-onze,

fils de Emile Jules Guillaume Schoenborn

et de Susedette Anna Valat, sa femme, les deux décédés.

2° Maurty, Justine-Reine, *Journalière*,

de Vuibroye domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Vuibroye, le seize janvier mil huit cent Soixante-neuf

fille de mari David Samuel Maurty, agriculteur à Vuibroye,

et de Marguerite née Crindel, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vuibroye & Dix-la-Chapelle, les
vingt-neuf août, premier & cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès des père & mère de l'Epoux. 3° Consentement du tuteur de l'Epoux. 4° Promesse de mariage. 5° Certificats de publication de Lausanne & Vuibroye. 6° dit de Dix-la-Chapelle. 7° Permis du département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 3 & 6 déposent dans des archives

Communiqué : à l'Etat Civil de
Oron & à la Chancellerie Ch

Signatures des époux :

Emile Schoenborn
Justine Schoenborn

Signatures des témoins :

Charles Margot
E. Boron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Prior & Goy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Prior, Antoine-Louis-David**, Représentant de Commerce,

de Gollion domicilié à Yverdon,

Célibataire,

né à Cossonay, le vingt-six août mil huit cent cinquante-huit

fils de David Prior, décédé

et de Annette née Court, sa femme, décédée,

2^o **Goy, Louise-Sophie**,

de Vaulion domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Cordier, le douze juillet mil huit cent soixante-quatre

fille de Louis Goy, huissier au Conseil d'Etat

et de Sophie née Milléquet, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Vaulion & Gollion, les vingt-neuf septembre premier & deux octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Yverdon.Communiqué: à l'Etat Civil
d'Yverdon, Cossonay & Vaulion

Signatures des époux :

A. Prior
Louise Prior.

Signatures des témoins :

L. Baud
J. Baud

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

Simon et Francillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Simon, Frédéric-Albert,** Ingénieur

de Berne, domicilié à Zermatt,

célibataire,

né à Berne, le huit juin mil huit cent soixante-dix,

fils de Robert Adolphe Simon, Notaire à Berne,

et de Rosa née Bourgeois, sa femme, décédée.

2^o **Francillon, Jeanne-Fanny**

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-treize,

lille de Gustave Eugène Auguste Francillon, Négociant à Lausanne,

et de Françoise Louise Cicille Bachelard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Berne, Zermatt & Lausanne, les vingt-dix & vingt-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Zermatt.

Signatures des époux :

Frédéric Simon
Jeanne Simon

Signatures des témoins :

E. Bourgeois à Lausanne
M. Francillon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Berne & Zermatt.

[Signature]

N° 392

Sarnow et Breuer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Sarnow, Hermann-Wilhelm**, docteur médecin,de Berlin _____ domicilié à Sestri-Livanti (Gènes)Célibataire _____né à St-Petersbourg, le dix (22) Décembre _____ mil huit cent quarante-huit _____fils de Wilhelm Frédéric Sarnow, décédé _____et de Maria Barbara Frei, sa veuve, domiciliée à St-Petersbourg _____2^o **Breuer, Anna-Marie-Catherine**, _____de Hemmerden (Düsseldorf) Prusse _____ domiciliée à Lausanne _____Célibataire _____née à Gilberath (Hemmerden), le vingt-deux Mars _____ mil huit cent soixante-huit _____fille de Michel Breuer, propriétaire _____et de Clara Sprenger, domiciliée à Capellen h/Neudorf (Hemmerden) _____Les publications ont eu lieu à Lausanne, Berlin, Sestri et Hemmerden, les vingt-neuf Septembre _____ et trois octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Acte de naissance des Epoux. 2^o Promesse de mariage3^o Acte de publi. de Sestri, Berlin & Hemmerden. 4^oDéclaration au Landrat de Hemmerden. 5^o

Permis au Département de Justice & Police com.

tattant que les pièces sous N^{os} 3 & 4 sont déposées

aux archives. _____

Communiqué : La Chancellerie Ch _____

Signatures des époux :

H. SarnowKatherine Sarnow

Signatures des témoins :

M. Murat } à Lausanne
Albert Bonnard }Antoine Botteard

L'officier de l'état civil :

Ch. Guand

N° 393

Henchoz & Jaccard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Henchoz, Paul,** _____ *Maréchal,*

de *Rozminière,* _____ domicilié à *Bercher,* _____

célibataire, _____

né à *Menières (Stribourg),* le *vingt-un Décembre* _____ mil huit cent *Septante,* _____

fil de *Charles Henri Henchoz,* *maréchal à Bercher,* _____

et de *Louise née Pionz, décédée* _____

2^o **Jaccard, Mine,** _____

de *Villars-Tiercelin* _____ domiciliée à *Bercher,* _____

célibataire, _____

née à *Bercher,* le *vingt-un Mars* _____ mil huit cent *Septante-quatre,* _____

fille de *Engène Jaccard,* *agriculteur à Bercher,* _____

et de *Simée née Becholey, décédée.* _____

Les publications ont eu lieu à *Bercher, Rozminière & Villars-Tiercelin,* les *seize, dix-sept et dix-huit Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil
de St Cierge.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rozminière, St Cierge & Bollens

Signatures des époux :

Henchoz Paul
Mine Henchoz.

Signatures des témoins :

E. Boray
Yvachy Henri

L'officier de l'état civil :

M. Ormain

N° 394

Guggisberg et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guggisberg, Rodolphe, menuisier,

de Englisberg (Bienne) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Gerzensee, le vingt-un août mil huit cent soixante-neuf,

fils de Benedikt Guggisberg, agriculteur,

et de Anna née Guggisberg, domiciliés à Lengendorf (Solothurn),

2^o Blanc, Bertha-Rodine, sans profession,

de Brestles, domiciliée à Paudex,

célibataire,

née à Paudex, le vingt-trois décembre mil huit cent soixante-une,

fille de François Daniel Blanc, agriculteur,

et de Jeanne-Françoise née Coraey, domiciliés à Paudex,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Brestles, Paudex et Englisberg, le vingt, vingt-deux et vingt-trois octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Englisberg

Brestles, Landanne & Paudex

Communiqué: à l'Etat civil de

Zimmerwald Lucens & Pully

Signatures des époux :

Rodolphe Guggisberg
Bertha Guggisberg

Signatures des témoins :

M. Chane
H. Guggenheim

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 395

Studel et Danner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Studel, Henri,** Cafetier,

de Belmont & Landanne, domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Landanne, le trente juillet mil huit cent soixante-quatre,

fil de Louis Studel, rentier à Landanne,

et de Jeanne Louise Pauline Descloux, sa femme, décédée.

2° **Danner, Mine Bertha,** Caissière,

de Boll (Wurtemberg) domiciliée à Landanne,

Célibataire,

née à Landanne, le dix janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Frédéric Danner, tailleur à Landanne,

et de Catherine Marie Elisabeth Stettler, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Belmont et Boll, les vingt-neuf, trente Septembre et six Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Belmont, Boll & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. Studel
Bertha Studel

Signatures des témoins :

Victor Champion Cafetier
Louis Wirtz Coiffeur
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

A. Renaud

N° 396

Grossrieder et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grossrieder, Joseph-Pierre-Candidus**, ^{maître maçon}

de Dondidier (Fribourg) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Dondidier, le deux juillet mil huit cent soixante-cinq,

fils de Claude Nicolas Grossrieder, agriculteur,

et de Marie Adélaïde Louise née Godel, sa femme, les deux à Dondidier,

2^o **Cachin, Alice**, ^{Représentante}

de Cerniaz domiciliée à Landanne,

célibataire,

née à Cerniaz, le dix décembre mil huit cent septante-neuf,

fille de Gustave Cachin, Charbon,

et de Idaline née Cachin, sa femme, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dondidier et Cerniaz, les dix-sept, vingt et vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cerniaz,

Dondidier & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Dondidier & Villarsel

Signatures des époux :

Pierre Grossrieder

Alice Grossrieder

Signatures des témoins :

E. Hostli

Daugand Celestin

L'officier de l'état civil :

A. Brunand

N° 397

Terrier & Dissard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Terrier, Jean,** *galecher,*

de la Balme de Sillingy (H^e Savoie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Carouge (Genève), le vingt-sept mars mil huit cent soixante-neuf,

fils de Joseph Terrier,

et de Antoinette Gauthier, sa femme, les deux décédés.

2° **Dissard, Emma-Marie,** *sans profession,*

de Cunlhat (Puy de Dôme) France, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le seize avril mil huit cent soixante-seize,

fille de Pierre Dissard, négociant

et de Eugénie mélanie Giller, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Balme de Sillingy & à Cunlhat
les six & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Par lettre de bourgeois reçus, *F. Pache*, notaire, à Lausanne, le 8 avril 1866, et visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal *Terrier, Jean,*

mentionné ci contre a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de **Lausanne**.

Inscrit le 6 mai 1866.
L'officier de l'état civil:

Pache

Suivant communication du Département de Justice et Police, du 29 septembre 1865, Jean Terrier et sa famille ont été reçus bourgeois de la commune de **Gossens** et non de Lausanne.

Lausanne, le 16 septembre 1865
L'officier de l'état civil:
Pache
officier de l'état civil à Lausanne

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux. 2° Actes de décès du père & mère des Epoux. 3° Consentement du père & mère des Epoux. 4° Promesse de mariage. 5° Certificat de publication de Lausanne. 6° Actes de La Balme de Sillingy & de Cunlhat. 7° Déclaration de Validité. 8° Permis du département de Justice & Police constatant que les pièces nos 2, 3, 6 & 7 déposent d'elles archives.

Communiqué : à La Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Jean Terrier
Emma Terrier

Signatures des témoins :

P. Pache
F. Dissard

L'officier de l'état civil :

de Meud, Suber

N° 398

Pingoud et Staudenmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pingoud, Henri**, Charpentier,

de Ferreyres domicilié à Laudanne,

veuf en premières noces de Louise Peray dès le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze,

né à Valleires 4 Rances, le dix-huit août mil huit cent cinquante,

filz de Jean Henri Pingoud

et de Jeanne Anne Ravey, les deux décédés.

2° **Staudenmann, Elisabeth**,

de Guggisberg | Berne domiciliée à Laudanne,

célibataire,

née à Guggisberg, le dix décembre mil huit cent soixante,

fille de Christian Staudenmann les deux décédés

et de Anna Staudenmann

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Ferreyres & Guggisberg, les dix et douze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ferreyres Laudanne & Guggisberg

Communiqué: à l'Etat civil de

La Sauge & de Guggisberg

Signatures des époux :

Henri Pingoud

Elisabeth Pingoud

Signatures des témoins :

Müller - bij. & polier

Guggisberger Gagnat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Lavanchy et Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Charles-Jean-François**, horticulteur,

de Chardonne, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-sept octobre mil huit cent soixante-treize,

fil de françois David Lavanchy, mémoriser à Chardonne,

et de feue Charlotte Sophie Alexandrine Jung, sa femme.

2° **Barraud, Emma-Ernestine-Jeanne-Marie**,

de Villars-Biercelin et de Rossenges, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Lausanne, le vingt-trois février mil huit cent soixante-treize,

fille de Ernest Barraud, Cordonnier,

et de bonne Elisabeth Martin, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Chardonne, Rossenges, Lausanne et Villars-Biercelin

les vingt-trois et vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chardonne, Lausanne, Villars-Biercelin

à Rossenges

Signatures des époux :

C. Lavanchy

Emma Lavanchy

Signatures des témoins :

Pauline Jung

Eugène Rousseau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne, du 5 mai
1875, déclaré définitif et exécutoire
le 12 juillet 1875, le mariage
désigné ci-contre a été dissous par le
divorce. Le divorce a été prononcé
en application de l'art. 158 du Code
civil suisse et il a été interdit au mari
de se remarier avant l'expiration d'un
délai de deux ans.*

Lausanne, le 10 juillet 1875.

L'officier de l'état civil :

Jucez!

Révisé par le 21.VII.15.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cordier, Poliez-le-Grand et Moudon

N° 400

Schüpbach et Schwarz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui donze Novembre mil huit cent quatre-vingt-Seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o **Schüpbach, Christian** Charretier,de Landswil | Berne domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Appenberg le vingt-dix Juin mil huit cent soixante-deuxfils de Christophe Schüpbach, agriculteur,et de Anna née Bürgi, domiciliée à Appenberg,2^o **Schwarz, Marie-Madeleine**, Cuisinière,de St Etienne | Berne domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à St Etienne le huit Septembre mil huit cent soixante-dixfille de Jacob Schwarz, décédéet de Marie Madeleine née Schäfer, domiciliée à St Etienne.Les publications ont eu lieu à Biglen, Lausanne et St Etienne les vingt et
vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Biglen, Lausanne et St Etienne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Biglen et St Etienne

Signatures des époux :

Chr SchüpbachMarie Schüpbach

Signatures des témoins :

A. HerzigOuyeburger Jagout
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

M. Renaud, scribe

N° 401

Dicerens & Métraux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dicerens, Emile-Louis,** agriculteur,

de Savigny domicilié à Savigny

Célibataire

né à Savigny le vingt-un Juillet mil huit cent soixante-treize,

fil de Pierre François Dicerens, agriculteur,

et de Marie née Challer sa femme, domiciliée à Savigny

2° **Métraux, Lina,** Ménagère,

de Fey domiciliée à Savigny,

Célibataire,

née à Fey le dix Septembre mil huit cent soixante-treize,

fille de Henri Antoine Métraux

et de Marguerite née Favre, sa veuve, à Savigny

Les publications ont eu lieu à Savigny et à Fey les vingt-un et vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Savigny

Signatures des époux :

Emile Dicerens
Lina Métraux

Signatures des témoins :

Abram Dicerens
Eugène Métraux

L'officier de l'état civil :

Ali Bruant

Communiqué : à l'Etat Civil de
Savigny et de Fey

N° 402

Schopfer & Langin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Schopfer, Jean-Georges-Jeani**, Scient,de Lanenen (Berne) domicilié à Romainmôtier,Célibataire,né à Lonay, le quinze Janvier mil huit cent quarante-neuf,fils de Pierre Henri Schopfer, vigneron à Vauxet de Marie Françoise Pichonnaz, décédée2^o **Langin, Berthe-Elisa**, Sans profession,de Penthalar domiciliée à Romainmôtier,Célibataire,née à Penthalar le vingt-deux avril mil huit cent soixante-quatrefille de François Marc Langin, décédé,et de Lydie Henriette Epard, domiciliée à BréthomméesLes publications ont eu lieu à Romainmôtier, Penthalar & Lanenen
les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-
seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Romainmôtier.__

Signatures des époux :

Georges Schopfer
Berthe Schopfer

Signatures des témoins :

Bachin Adrien
à Geniez
et Paul à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 403

Jaillet et Roy née Nicole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaillet, Jules-Louis-Frédéric,** agriculteur,

de Vallorbes domicilié à Vallorbes,

veuf de Louise aimée née Rochat dès le douze Juillet mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Vallorbes, le vingt-neuf Juillet mil huit cent trente-deux,

fil de Pierre Jérémie Jaillet,

et de Susanne Françoise née Grobet, les deux décédés,

2° **Roy, Henriette-Suzette née Nicole (née Nicoulax)**

de Vallorbes domiciliée à Vallorbes,

veuve de Alfred Roy dès le vingt-quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

née à Montberand, le treize novembre mil huit cent quarante-cinq

fille de Henri David Nicole

et de Fanchette née Martin, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Vallorbes le vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbes.

Signatures des époux :

Jaillet
Suzette Jaillet

Signatures des témoins :

M. Dulle à Vallorbes
A. Gardin à Vallorbes

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbes

N° 404

Lenzenhuber & Nydegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Lenzenhuber, Valentin,** *Serrurier,*

de *Hürben - Kumbach (Bavière)* domicilié à *Lausanne,*

Célibataire,

né à *Hürben* le quinze novembre mil huit cent *soixante-dix,*

fil de *Willibald Lenzenhuber, forgeron,*

et de *Creszenz née Saitz, sa femme, domiciliés à Ulm,*

2^o **Nydegger, Madeleine,** *Conturière,*

de *Wahlern (Berne)* domiciliée à *Lausanne,*

Célibataire,

née à *Wahlern* le dix février mil huit cent *soixante-deux*

fille de *frédéric Nydegger, agriculteur,*

et de *madeleine née Willen, sa femme, domiciliés à Wahlern*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Hürben & Schwarzenburg*
les vingt-sept et vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de l'un & l'autre à *Lausanne & Schwarzenburg*. 4^o Acte de *Hürben* et déclaration de validité soit de non opposition de la Commune. 5^o Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sont N^{os} & sont déposés dans des archives.

Communiqué: à l'Etat civil de *Schwarzenburg* & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Valentin Lenzenhuber
Madeleine Lenzenhuber

Signatures des témoins :

A. Gaudin
E. Boray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Peneveyte & Etter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

109

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Peneveyte, Jules-Charles-Keni, menuisier, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire, né à Lausanne, le onze octobre mil huit cent soixante-seize, fils de Charles-Louis Peneveyte, Sellier, et de Félicie Louise Rosine Herzig, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Etter, Ida, cuisinière, de Ulmütz (Fribourg), domiciliée à Faoug, célibataire, née à Grang-dessus (Fribourg), le vingt-deux octobre mil huit cent soixante-seize, fille de Frédéric Etter, ouvrier de fabrique, et de Marie née Fasnacht, sa femme, domiciliés à Faoug.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Faoug et Ulmütz, les vingt-sept, vingt-neuf et trente octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :	Signatures des époux :
Actes de naissance des Epoux	Jules Peneveyte
Promesse de mariage	Ida Peneveyte
Certificats de publication de Lausanne, Ulmütz & Faoug	Signatures des témoins :
	H. Peneveyte
	J. Peneveyte
Communiqué: à l'Etat Civil de Gempnach & Arvenches.	L'officier de l'état civil :
	[Signature]

Imp. H. Vulliamin, Quai & C., rue de la Loire, 2.

N° 406

Lehrian et Witmer

M-114

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Lehrian, Albert,** Maître Ferrurier

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le dix-neuf juin mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

filz de Jean Jacob Lehrian, décédé,

domicile des parents :

et de Elise Amster, sa veuve, à Lausanne,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Witmer, Elise-Adèle,** Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Langendorf | Soleure | domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Langendorf, le dix novembre mil huit cent soixante-douze,

Noms, profession et

fille de Jean Witmer, fondeur à Langendorf

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth née Brunner, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Oberdorf, les vingt-sept et vingt-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Lice Witmer avec un seul t.
 Off. de l'Et. Civil

Par jugement rendu le 31 août 1898, déclaré définitif et exécutoire le 12 novembre suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboué par le divorce le mariage intervenu ci-contre. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 lettre b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 17 novembre 1898.

L'Officier de l'Etat Civil:

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Promesses de mariage
 Certificats de publication de Lausanne & Oberdorf

Signatures des époux :

A. Lehrian
 Adèle Lehrian

Signatures des témoins :

H. Fontana à Lausanne
 W. Meyer Georgy à Soleure

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oberdorf

N° 407

Bianchi & Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bianchi, Gottardo,** peintre,

de Velate (Côme) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Velate, le vingt-trois mars mil huit cent cinquante-quatre,

fil de Jean Bianchi, Aicéat,

et de Rosa Giani, Sa femme, à Velate.

2° **Gaillard, Joséphine-Juvénine,** Cuisinière,

de Ardon (Valais) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Ardon, le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-quatre,

fille de Daniel Gaillard, agriculteur à Ardon

et de Fausline née Daltèver, Sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ardon, Lausanne & Velate, les vingt-huit, vingt-neuf, deux et six septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Promesse de mariage. 3° Certificats de publication de Lausanne et Ardon. 4° Acte de Velate. 5° Déclaration de validité. 6° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous numéros 4 et 5. sont déposées dans ses archives.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ardon et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Bianchi Gottardo
Josephine Bianchi

Signatures des témoins :

S. Cétaz
Gambetrou } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Chamozel & Anguisenée Amiguet
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Chamozel, Eugène,** Charpentier,

de Olon, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Olon, le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-six,

fils de Jean Chamozel, décédé,

et de Marie Catherine Eugénie née Vanay, sa veuve, à Hérimoz,

2° **Anguise née Amiguet, Marianne,**

de Vassens (Ain) France, domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Léon Arthur Anguise, dès le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

née à Chesières, le cinq novembre mil huit cent cinquante-neuf,

fille de Pierre Louis Amiguet, décédé,

et de Marie Elide née Pittet, domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Olon, Hérimoz & Vassens, les vingt, vingt-deux, vingt-quatre & vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Olon

Hérimoz, Lausanne & Vassens.

Communiqué: à l'Etat Civil



d'Olon & la Chancellerie de

Signatures des époux :

Eug. Chamozel

Marianne Chamozel

Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 409

Berzon & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 12 mai 1900, déclaré définitif et exécutoire le 14 août 1900, le Tribunal civil du district de Lausanne a déboulé par le divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 46 de la loi du 24 décembre 1874.

Lausanne, le 14 août 1900.
L'officier de l'état civil:
A. Bernand

Aujourd'hui six-~~neuf~~ novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Berzon, Alexis-Edmond** Comptable, de Cronay domicilié à Lausanne, Célibataire,

né à Fère en Tardenois (Aisne), le cinq juillet mil huit cent soixante-seize, fils de Alexis Henri Berzon, maître d'hôtel et de Julie Marie Baudé, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° **Pasche, Louisa**, Coiffeuse, de Servion domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Bièloy-Magnoux, le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-seize, fille de Henri Pasche, maître de pension, et de Emma née Burmand, sa femme, domiciliés à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Cronay, Lausanne et Servion, les vingt-cinq et vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Cronay, Lausanne et Servion.

Signatures des époux :

Alexis Berzon
Louisa Pasche

Signatures des témoins :

Ch. Varitak
F. Puy
L. Lussauer

L'officier de l'état civil :

A. Bernand

Communiqué : à l'Etat Civil de Donneloye & Cronay.

N° 410

Monneron et Séchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

Seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Monneron, Emile-Alfred,** _____ Charpentier,

de Mürst (Fribourg) _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Yverdon, le quatre avril _____ mil huit cent Soixante-quinze, _____

fils de Célestin Monneron, Charpentier, _____

et de Berthe Lélie née Biner, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

2° **Séchaud, Rose-Rosalie-Alice,** _____ passementière,

de Sullens et de Paudex _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Lausanne, le dix-huit juillet _____ mil huit cent Soixante-dix-sept, _____

fille de Paul Emile Séchaud, plâtrier-peintre, _____

et de Françoise Louise Dixerens, sa femme, domiciliée à Lausanne, _____

Les publications ont eu lieu à Mürst, Lausanne, Sullens & Paudex, le
vingt-sept et vingt-neuf Octobre mil huit cent quatre-vingt-Seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Consentement du père des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Mürst _____

Lausanne, Sullens et Paudex. _____

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Mürst, Sullens & Pully. _____

Signatures des époux :

*Monneron Emile**Monneron Rose*

Signatures des témoins :

[Signature]
A. Gandon Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 411

Freitag et Ferrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freitag, Jacob**, Charretier, de Kerzers | Fribourg | domicilié à Lausanne, célibataire

né à Kerzers, le premier novembre mil huit cent Soixante-sept, fils de Frédéric Freitag, agriculteur à Marsens | Fribourg | et de Maria née Müller, sa femme, décédée.

2^o **Ferrer, Marie-Eugénie**, Cuisinière, de Bagnes | Valais | domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Bagnes, le cinq mai mil huit cent Soixante-neuf, fille de Jean Joseph Ferrer, et de Anne Marie née Oexler, sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtres et Bagnes, les vingt, vingt-un et vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Châtres Lausanne et Bagnes.

Communiqué : à l'Etat Civil de Kerzers & Bagnes.

Signatures des époux :

Jac^{ob} Freitag
Eugénie Ferrer

Signatures des témoins :

Mari Spöckli
Edouard Rogamey
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallois, Joux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 412

Poletti & Carzetti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Poletti, Céleste, _____ Maçon

de Vignone | Novare | Italie, _____ domicilié à Lausanne, _____

Célibataire, _____

né à Vignone, le huit août _____ mil huit cent soixante-treize, _____

fils de Joseph Poletti, _____

et de Savina Uccelli, les deux décédés, _____

2^o Carzetti, Dominique-Savina-Maria, ménagère,

de Esio | Novare | _____ domiciliée à Lausanne, _____

Célibataire, _____

née à Esio, le treize août _____ mil huit cent soixante-quinze, _____

fille de Joseph Carzetti, décédé, _____

et de Catherine née Carzetti, domiciliée à Vignone, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vignone et Esio, les dix-huit, dix et treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Actes de décès des parents de l'époux. 3^o Consentement de son conseil de famille. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certificat de publication de Lausanne. 6^o Actes de Vignone & Esio. 7^o Déclaration de validité. 8^o Perm. du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous n^{os} 2, 3, 6 & 7 sont déposées dans des archives.

Communiqué: à la Chancellerie Clc

Signatures des époux :

Poletti Céleste

+

Signatures des témoins :

Battelli

Louis Pignone

L'officier de l'état civil :

N° 413

Barbey & Tenthorey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbey, Julien-Alfred,** agriculteur,

de Féchy et Bougy-Villars domicilié à Chardonnay s/Meuse,

Célibataire

né à Chardonnay, le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-six

fils de Marc Jules Barbey

et de Jeanne Marguerite née Panchaud, ses deux décedés

2° **Tenthorey, Marie-Sophie,** Cuisinière,

de Seigneux et de Dompierre domiciliée à Chardonnay,

Célibataire

née à Tenchâtel, le treize Janvier mil huit cent soixante-onze,

fille de Jean Daniel Tenthorey, agriculteur,

et de Marguerite née Meier, sa femme, domiciliés à Seigneux

Les publications ont eu lieu à Féchy, Bougy-Villars, Chardonnay et Seigneux et Dommartin, le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de Villars s/Meuse.

Signatures des époux :

Julien Barbey
Marie Barbey

Signatures des témoins :

Imhoff Auguste
Ernest Barbey

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à Aubonne,
Villars s/Meuse Kitzel & Aubonne

[Signature]

N° 414

Jones & Puy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jones, Olivier-Venti, Négociant,

d'origine anglaise, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Nijni-Newgorod, le 17 (vingt-neuf) Juillet mil huit cent soixante-huit, baptisé à Moscou
fils de William Jones, décédé

et de Julia Doublet, son épouse, domiciliée à Nijni-Newgorod

2° Puy, Mathilde-Suzanne-Amélie,

d'origine française, domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Paris, 11^e arr^t, le vingt-sept février mil huit cent soixante-neuf,

fille de Philippe Puy, négociant à Paris,

et de Amalia Rodriguez, son épouse, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Paris, 11^e arr^t, les vingt & vingt-cinq
Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Actes de
Consentement des père et mère de l'Épouse. 3^o Pro-
messe de mariage. 4^o Cert. de publication de Van-
sanne. 5^o Dit de Paris. 6^o Dispense de publica-
tions en Angleterre & déclaration de validité. 7^o
Permis du Département de Justice & Police con-
statant que les pièces n^{os} 2, 5 & 6 déposent d'archives
Communiqué : à la Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

O. Jones
Mathilde Jones.

Signatures des témoins :

L. H. Bonnard
A. Guichard
M. J. Galland
Violaine Britton
L'officier de l'état civil :

A. Bruand, Act.

N° 415

Gerster et Tricot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans la séance du 9 Mars 1909 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus dans ce sens qu'il y a prénom "David" attribué au père de l'époux, doit substituer celui de Abraham. Le mandant des invitations du Département de Justice & Police, le 12 Mars 1909.

A. Off. de l'Etat Civil :

[Signature]

Communiqué à l'Etat civil de Douanne et Endresin.

Aujourd'hui vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gerster, Charles-Albert**, *bourlingier*

de Douanne (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Neureville le dix-sept décembre mil huit cent soixante-onze,

Obituary
fils de Jacob David Gerster, serrurier,

et de Marie née Ruyer, domiciliés à Cormondrèche,

2° **Tricot, Alice-Henriette**, *sans profession*

de Vallamand domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Vallamand, le dix-sept septembre mil huit cent soixante-treize,

fille de Abraham Tricot, décédé,

et de Elise Henriette née Tannaz, domiciliée à Vallamand,

Les publications ont eu lieu à Douanne, Lausanne & Vallamand, les vingt-et-vingt- quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Douanne, Lausanne et Vallamand.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Douanne & Endresin.

Signatures des époux :

Albert Gerster

Alice Gerster

Signatures des témoins :

Edouard Schneider
Julien Ritter

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud, scribe

N° 416

**Chamot & Durret née
Potterat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chamot, Daniel**, Entrepreneur en bâtiment,

de Lachaux domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Louise Fanchette Fache dès le trente juin mil huit cent quatre-vingt-quatorze,

né à La Chaux, le vingt-neuf avril mil huit cent cinquante-six,

fils de David Rodolphe Chamot, agriculteur à Lachaux

et de Rose née Buisson sa femme, décédée.

2^o **Durret née Potterat, Jenny**, tenancière de Café,

de Nodaz (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières nocces de Jean Joseph Durret dès le trois mai mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à Cronay, le cinq avril mil huit cent cinquante-deux

fille de Jean Etienne Potterat

et deINETTE née Besson sa femme, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nodaz & Lachaux, les trente-un
Octobre premier et deux Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès de 1^{er} Conjoint

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Lachaux, Lausanne & Nodaz

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cressin à Puz.

Signatures des époux :

Daniel Chamot

Jenny Chamot

Signatures des témoins :

Fritz Sebi

Chas. Revard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Monneron & Viquetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Monneron, Joseph-Ernest, horloger,

de Muzist (Fribourg) domicilié à Champagne,

Célibataire,

né à Chaptes (Fribourg) le neuf avril mil huit cent soixante-quinze,

fil de François Monneron, vigneron,

et de Julie Catherine née Regamey, domiciliée à Champagne,

2^o Viquetat, Marie-Elise, Ménagère,

de Cromay domiciliée à Champagne,

Célibataire,

née à ère Bonvillars le seize mars mil huit cent soixante-dix-sept

filles de Emile Viquetat,

et de Renée née Favre, domiciliée à Vaugondry,

Les publications ont eu lieu à Muzist, Champagne & Cromay le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Champagne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Muzist, Champagne & Cromay

Signatures des époux :

Ernest Monneron
Elise Monneron

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

Al. Renaud

N° 418

Meyland & Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 24 juillet 1898
le Conseil d'Etat a ordonné la rectifi-
cation de l'acte ci-contre dans ce sens
que le nom de famille, écrit par er-
reur Meyland sera écrit Meylan
Lausanne, le 2 août 1898.
L'Officier de l'Etat Civil,
M. Brunand, Subst.

Communiqué à l'Etat-Civil du Sentier

Par jugement rendu le 19 Mars 1902
déclaré définitif et exécutoire le 17 Juin suivant
le Tribunal civil du district de Lausanne a
débouté par le divorce le mariage inscrit ci-
contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari
en vertu de l'article 46 lettre b. de la loi fédé-
rale du 24 décembre 1874.

Lausanne le 4 juillet 1902

L'Offr. de l'Etat Civil,

[Signature]

Aujourd'hui vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meyland, Jean-Paul Philémon Auguste,**

du Chenit domicilié à Lausanne Canton tripiet,

célibataire,

né à Lausanne, le cinq avril mil huit cent soixante-deux,

fils de François Louis Meyland

et de Marie Rosalie Pierre-Kumbert, sa femme, les deux décédés

2° **Ferriraz, Lina-Cécile,**

de Chavornay & de l'Albergement domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Chavornay, le treize Septembre mil huit cent soixante-quatorze.

filles de Nanette Marie Ferriraz, domiciliée à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne l'Albergement Le Sentier Le Brélaud
et Chavornay, les trois, quatre, cinq et sept novembre mil huit cent quatre-
vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chavornay l'Albergement, Le Sentier,

Le Brélaud & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

du Sentier, de Chavornay et de

Aignevilles

Signatures des époux:

[Signature: Paul Meyland]
[Signature: Lina Meyland]

Signatures des témoins:

[Signature: A. Wolfgang]
[Signature: Henri Meyland]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 419

Nicati et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Nicati, Louis-Émile**, secrétaire à la Direction des Télégraphes

de Moudon, Lucens et Chavannes sur Moudon domicilié à Beune,

célibataire,

né à Lanzanne, le quatre novembre mil huit cent soixante-huit,

fil de Émile Nicati, commis postal,

et de Louise Poully, sa femme, domiciliée à Lanzanne,

2° **Blanc, Célestine-Joséphine**, Télégraphiste,

de Lanzanne, domiciliée à Lanzanne,

célibataire.

née à Epalinges, le onze Janvier mil huit cent soixante-huit,

lille de feu Albert Frédéric Blanc,

et de Augustine Elise née Delacour, domiciliée à Lanzanne.

Les publications ont eu lieu à Lanzanne, Moudon, Lucens, Chavannes & Beune,
le trois et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Beune

Communiqué : à l'Etat Civil de
Moudon, Lucens & Beune

Signatures des époux :

L. Nicati

H. Blanc

Signatures des témoins :

T. Marini

E. Haas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Mellet et Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-

seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mellet, Alfred dit Constant** _____ *Cordonnier*,de *Montpreveyres* _____ domicilié à *Lausanne*, _____*Célibataire*, _____né à *Gouze / Cully*, le vingt huit septembre _____ mil huit cent *soixante quinze*,fils de *Kenn Samdon Mellet* _____et de *Jeanne Louise née Fayet*, sa femme, les deux *décédés*. _____2^o **Roux, Clara Sophie**, _____de *Rosens* _____ domiciliée à *Lausanne*, _____*Célibataire*, _____née à *Chardonne*, le *dix avril* _____ mil huit cent *soixante dix huit*fille de *Amédée Fritz Roux*, *journalier* _____et de *Sophie née Degruffy*, sa femme, domiciliée à *Lausanne*, _____Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Montpreveyres et Rosens*, le vingt
vingt sept et vingt neuf Octobre mil huit cent quatre vingt seize .

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____*Promesse de mariage* _____*Consentement au père de l'Epouse* _____*Certificats de publication de Mont-**preveyres Lausanne et Rosens.* _____

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Corcelles-le-Jorat à Villarsel*. _____

Signatures des époux :

Mellet Alfred dit Constant
Clara Mellet

Signatures des témoins :

A. Gardin
P. ... } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 421

Novetaz et Roddier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Novetaz, Emile-Ernest**, Receveur au L. E.

de Lutry & de Cully, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le premier janvier mil huit cent Soixante-huit,

fil de Jean Louis Novetaz, Négociant

et de Hortense Jeanne Françoise Delordet, Sa femme, à Lausanne

2^o **Roddier, Louisa-Emma**, Sans profession,

de Chavornay domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née au Chatelard (Montreny), le vingt huit mars mil huit cent Soixante-sept,

fille de Frédéric Louis Rossier, employé de Commerce en Belgique

et de Henriette née Squire, Sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully et Chavornay, les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lutry, Cully, Lausanne & Chavornay

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Cully & Chavornay

Signatures des époux :

E. Novetaz

L. Roddier

Signatures des témoins :

A. Reyh

J. L. Roddier } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 422

Jeannet et Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jeannet, Charles**, Jardinier, des Verrières & de La Côte aux Fées (Neuchâtel) domicilié à Lansanne, célibataire,

né à Lansanne, le vingt-trois mil huit cent soixante-quatre, fils de feu Ami Constant Jeannet et de Hortense Camille von Buren, domiciliée à Neuchâtel,

2° **Demont, Marie-Jenny**, Cuisinière, de Vullierens & de Gancy domiciliée à Lansanne, célibataire,

née à Vullierens, le vingt-deux septembre mil huit cent soixante-cinq, fille de feu Marc Samuel Demont et de Jenny Adèle Louise née Clouze, domiciliée à Vullierens,

Les publications ont eu lieu aux Verrières, à La Côte aux Fées, à Lansanne, à Gancy et à Vullierens, les vingt-sept, vingt-huit & trente octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication des Verrières

La Côte aux Fées, Lansanne, Vullierens &

Gancy

Communiqué : à l'Etat Civil des

Verrières, de la Côte aux Fées, Lansanne

Vullierens & Gancy

Signatures des époux :

Charles Jeannet

Marie Jeannet

Signatures des témoins :

Charles Perrin à Lansanne

Marc Demont Vullierens

L'officier de l'état civil :

N° 423

Tapis & Coquetand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 2^e juin 1832, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom Tapis sera orthographié Tapisy au lieu de Tapis.

Lausanne, le 6^e juin 1832.
L'officier de l'état civil

69^e de l'état civil à Corcelles-le-Fort, Moudon et St-Cierges. R. du 9. 6. 32.

Aujourd'hui vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Tapis, Isaac-Louis-Emile, Epousier,

de Poney-le-Forat domicilié à Moudon,

Célibataire,

né à Moudon, le sept janvier mil huit cent soixante-quatorze,

fils de Jean Jacques Tapis d'ici,

et de Marie Gabrielle née Jomval, domiciliée à Moudon,

2^o Coquetand, Anna,

de Bercher domiciliée à Bercher,

Célibataire,

née à Bercher, le vingt-sept décembre mil huit cent soixante-dix,

fille de Jean Coquetand, agriculteur,

et de Jeanette née Pehud, domiciliée à Bercher,

Les publications ont eu lieu à Bercher, Moudon et Poney, les deux, trois & quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Moudon,

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles-le-Fort, Moudon & St-Cierges.

Signatures des époux :

I. Tapis Epousier
Anna Tapis

Signatures des témoins :

Herman Sules
Antoine Chiephile Kruanne

L'officier de l'état civil :

Al. Moudon, Subst.

N° 424

Indermühle & Fankhauser
née **Cruchon**
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Indermühle, Ferdinand**, agriculteur,

de **Amoldingen / Berne** domicilié à **Orbe**,

veuf de **Lina** née **Dutoit** dès le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-sept,

né aux **Verrées**, le quinze mai mil huit cent soixante-cinq,

filz de **Joseph Indermühle**, **tailleur**,

et de **Marie** née **Kaufmann**, à **Ste Croix**.

2° **Fankhauser, Elisa** née **Cruchon**,

de **Trub (Berne)** domiciliée à **Bercher**,

veuve de **Edmond Fankhauser** dès le premier juin mil huit cent quatre-vingt-

treize

née à **Bercher**, le vingt-quatre août, mil huit cent soixante-cinq

fille de **Jacques Abram Cruchon**, agriculteur,

et de **Henriette** née **Cavin**, à **Bercher**,

Les publications ont eu lieu à **Bercher, Amoldingen, Trub et Orbe**, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil
d'Orbe.

Signatures des époux :

Ferdinand Indermühler
Elisa Indermühler

Signatures des témoins :

J. Fankhauser
J. Fankhauser

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil
d'Orbe, Amoldingen, Trub et St-Cergues.

[Signature]

N° 425

**Panchaud & Benquetel
dit Perroud.**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Panchaud, Paul**, avocat,

de Poliez-le-Grand domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Yverdon, le trente-un mars mil huit cent soixante-six,

fil de feu Henri Panchaud

et de Adèle marie née Billand, sa veuve, à Lausanne,

2° **Benquetel dit Perroud, Adèle Bertha**, couturière

de La Chaux de Fonds & Fontainemelon domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Renan (Berne), le vingt octobre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu César Auguste Benquetel dit Perroud

et de Julie née Rosselet, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cernier, Poliez-le-Grand et La Chaux de Fonds, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Octobre, six mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Poliez-le-Grand, Lausanne, Chaux

de Fonds & Cernier.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bettens, Chaux de Fonds & Cernier.

Signatures des époux :

P Panchaud -
Bertha Panchaud

Signatures des témoins :

Aloys Jacquinet
L. J. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 426**Vaudan et Georges**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vaudan, François Maurice Modeste dit Sulpice**,
de Bagnes - Bagnes | Valais | _____ domicilié à Lausanne, Empl. de bureau
célibataire, _____

né à Chalais | Valais | le vingt-un avril _____ mil huit cent cinquante-neuf, _____
fils de François Maurice Vaudan, agriculteur, _____
et de Anne Marie née Genoud, domiciliés à Chalais, _____

2^o **Georges, Marie-Catherine**, _____ Cuisinière,
de Sion - St Martin | Valais | _____ domiciliée à Lausanne, _____
célibataire, _____

née à Sion, le six mai _____ mil huit cent soixante-douze, _____
fille de Catherine Georges, décédée, _____
et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bagnes et St Martin, les
dix, onze et treize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Bagnes, Lausanne et St Martin

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bagnes et St Martin.

Signatures des époux :

Vaudan Sulpice

Vaudan Catherine

Signatures des témoins :

Grosjean - Roussin Blaz

Louis Blaz

L'officier de l'état civil :



N° 427

Michaud & Hoffarth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 avril 1903, le Tribunal cantonal de Neuchâtel a dissous par le divorce le mariage inscrit ci contre —

Le divorce a été prononcé en vertu de l'article 116^o de la loi fédérale du 24 décembre 1874 contre la femme. Il a en outre été statué que cette dernière ne pourra contracter un nouveau mariage avant le terme de deux ans

Lausanne, le 12 août 1903

L'officier de l'état civil

Rosier

Jimpel

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michaud, Edouard John Abram**, photographe;

de Roche domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-neuf avril mil huit cent septante-quatre,

fil de Daniel Michaud, propriétaire de bain,

et de Henriette Louise Bory, sa femme, domiciliée à Lausanne,

2^o **Hoffarth, Emma Jeanne Ernestine**, ^{lle de magasin}

de Steinmauern (Baden) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Heilach (Wurtemberg), le dix-neuf septembre mil huit cent septante-cinq

fille de Lorenz Hoffarth, voyageur de Commerce

et de Christine Friederike née Wächter, domiciliée à Heilach.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Roche & Steinmauern, les treize - un Octobre et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Roche, Steinmauern & Lausanne.

Signatures des époux :

Ed Michaud

Emma Michaud

Signatures des témoins :

Marguerite Michaud
Helène Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Villeneuve & à la Chancellerie de

[Signature]

N° 428

Cuany et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 juillet 1908 déclaré exécutoire le 29 sept. suivant le Tribunal civil du district de Lonsanne a dit que le divorce du mariage existait ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'art 46 § de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lonsanne le 14 octobre 1908.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui premier décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuany, Jules-David**, Tailleur,

de Chevronx domicilié à Lonsanne,

Célibataire

né à Chevronx, le vingt-neuf septembre mil huit cent soixante-neuf,

filz de Auguste David Cuany, Charpentier,

et de Rose Louise née Bonny, sa femme, domiciliés à Chevronx.

2° **Blanc, Léa-Elisa**, Coiffeuse,

de Missy domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Missy, le vingt-cinq février mil huit cent soixante-douze,

fille de Emile Blanc, agriculteur

et de Marguerite née Besson, domiciliés à Missy.

Les publications ont eu lieu à Chevronx, Missy & Lonsanne le sept

vendredi mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevrons

Missy & Lonsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Grandcourt

Signatures des époux :

David Cuany P
Léa Cuany

Signatures des témoins :

Charles Blanc
Grandchamp Samuel à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Destraz et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

6-10
 Aujourd'hui huitième décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° **Destraz, Henri**, _____ Charretier
 de Essertre _____ domicilié à Lausanne, _____
 célibataire, _____
 né à Châtillens, le vingt-un Juin _____ mil huit cent septante-cinq, _____
 fils de frédéric Destraz, décédé, _____
 et de Rosine née Raymond, sa veuve, à Lausanne, _____
 2° **Regamey, Julie**, _____ Coiffeuse
 de Lausanne, _____ domiciliée à Lausanne, _____
 célibataire, _____
 née à Carouge (Genève), le deux décembre _____ mil huit cent septante-trois, _____
 fille de Jules Louis Henri Regamey, menuisier à Genève, _____
 et de Jeanne Antoinette Inghoffer, sa femme, décédée _____
 Les publications ont eu lieu à Essertre & à Lausanne, les neuf et dix octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____
 Promesse de mariage _____
 Certificats de publication de _____
Essertre & Lausanne, _____

Signatures des époux :

Henri Destraz
Julie Destraz

Signatures des témoins :

A. Gambin
Grandchamp Samuel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil _____
 d' Oron _____

Imp. H. Vallotton, Guex & Co., rue de la Louve, 2.

N° 430

Giamberini et Molinari

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Giamberini, Louis**, Ménisier,de Azzate (Côme) Italie, domicilié à Lausanne,veuf de Adelina Piatti, dès le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.né à Azzate, le dix-huit mars mil huit cent soixante-cinq,fils de Joseph Giamberini, décédé,et de Marie Belleria, sa veuve à Azzate2^o **Molinari, Madeleine-Francesca**, tailleuse,de Brunengo (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Brunengo, le vingt novembre mil huit cent septante-huitfille de Francesco Molinariet de Christina Borcellini, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne Azzate et Brunengo, le dix-huit
vingt-cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des Epoux. 2^o Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. 3^o Consentement des parents de l'Epoux. 4^o Promesse de mariage. 5^o Certifi-
cat de publication de Azzate & Brunengo. 6^o Dit de Lausanne. 7^o Déclaration de validité. 8^o Permis au Dé-
partement de J. & P. constatant que les pièces nos
2, 3, 5 & 7 déposent dans ses archives.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Giamberini Luigi
Madelin Giamberini

Signatures des témoins :

Essenti Ernesto
Alphonse J. J. à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 431

Eyer et Givaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 27
Novembre 1902 déclaré exécutoire
le 31 Décembre 1902 le tribunal
Civil du District de Lausanne a
distingué par le divorce le mariage
institué et contracté.

Le divorce a été prononcé
contre le mari en vertu de
l'article 105 b. a. c. de la loi fédérale
du 24 Dec. 1874

Lausanne le 29 Janv. 1903
L'Offi. de l'Etat Civil

[Signature]

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Eyer, Charles-Edouard, *Serrurier*,

de Homborg-Steffisburg | Berne | domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le trois janvier mil huit cent soixante-dix-sept,

fils de Emile Eyer, *poëtier-fumiste*,

et de Marie Louise Martin, *sa femme*, domiciliés à Lausanne.

2° Givaz, Annette-Louise, *Couturière*,

de Payerne domiciliée à Pully,

Célibataire

née à Vevey, le vingt-trois avril mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Louis François Givaz, *tourneur*,

et de Marie Boyer, *sa femme*, domiciliés à Pully.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Steffisburg, Payerne & Pully, les
sept et huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement du père de chacun
des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Steffisburg, Payerne, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Steffisburg, Payerne & Romanel.

Signatures des époux :

Edouard Eyer
Annette Eyer

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Simonin et Delisle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1^o **Simonin, Louis-Alcide**, Pharmaciendes Bois, Jura, Vermois domicilié à St Croix,Célibatairené aux Bois le seize novembre mil huit cent soixante-six,fils de Louis Gustave Simonin, domicilié aux Boiset de Véronique Victorine née Froidevaux2^o **Delisle, Jeanne-Fanny-Henriette**,de Lansanne & de Froideville domiciliée à Lansanne,Célibatairenée à Lansanne, le neuf septembre mil huit cent soixante-sixfille de Samuel Henri, décédé,et de Louise Marie Henriette née Proyer, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à St Croix, les Granges de St Croix, aux Bois, à Lansanne
 et à Froideville, les quatre, cinq, six et sept novembre mil huit cent quatre-vingt-
seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
St Croix

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Croix, les Bois & Poliez-le-Grand.

Registre des familles vol. 20 fol. 229

Signatures des époux :

L. Simonin

J. Delisle

Signatures des témoins :

Arthur Foyatier à Lansanne

J. Delisle à Montreux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 433

Bouhon & Berrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bouhon, Louis-Jean-Samuel**, typographe,

de Nancy | Meurthe & Moselle | France — domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le cinq novembre mil huit cent soixante-quatre

filz de Henri-Louis-Marc Bouhon, comptable,

et de Lucie Louise Jenny Pinyoud, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Berrat, Clara**, Couturière,

de Epesses et de Lutry — domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Pully, le quinze décembre mil huit cent soixante-dix-sept,

fille de feu Jean-Louis Berrat

et de Louise Favre née Vallotton, domiciliée à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Nancy, Epesses, Lutry & Lausanne, les sept & huit novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Actes de naissance des Epoux 2° Consentement des père & mère de l'Epoux. 3° Acte de décès du père de l'Epouse & consentement de la mère. 4° Promesse de mariage. 5° Cert. de publication de Lausanne Epesses & Lutry. 6° Act de Nancy. 7° déclaration de validité 8° Permis du Dépar^t de Justice & Police constatant que les pièces sous n° 2. 3. 6 & 7 déposent dans ses archives

Communiqué : à la Chancellerie C^{te} à l'Etat Civil de Pully & Lutry

Signatures des époux :

Louis Bouhon
Clara Bouhon

Signatures des témoins :

Louis Pinyoud
Heck Louis Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reponse du 2. 116

Le 29 mai 1844, le conseil d'Etat du canton de Genève a accordé de la naturalisation genevoise à Louis-Jean Samuel Bouhon, mentionné ci-dessus, ainsi qu'à sa famille, qui ont en même temps acquis le droit de bourgeoisie de la commune des Eaux-Vives.

Lausanne, le 27 septembre 1846.
L'officier de l'état civil : [Signature]

Le 9^{me} de Genève (D. G.) est à l'état civil à Pully & Lutry.

N° 434

Trion & Demont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Trion, Emile, Mesnier,de Sainte-Croix, domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Lausanne, le dix-huit octobre mil huit cent soixante-sept,fils de Nicolas Trionet de Marie Ladermann, sa femme, les deux décédés,2° Demont, Jenny-Louise, Cuisinière,de Apples domiciliée aux Grands-Moulins de PenthalazCélibataire,née à Essertines sur Rolle, le trante juillet mil huit cent soixante-sixfille de Rodolphe Demont, agriculteur à Aubonne,et de Jeanne Louise née Zbinden, décédée.

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, aux Granges de Ste Croix, à Apples, à Penthalaz et à Lausanne, les dix, onze, douze et treize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Ste Croix et des Granges, d'Apples, de Penthalaz et de Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Ste Croix, Apples et Odouan

Signatures des époux :

Emile TrionJenny Trion

Signatures des témoins :

Louisa MermodFredoulet Bucher

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Cuchon et Ducret
née Recordon
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuchon, Emile,** Charrier,

de Bercher domicilié à Bercher,

libataire,

né à Bercher, le vingt-cinq Janvier mil huit cent soixante-sept,

fils de Jean Louis Cuchon

et de Jeanne Françoise née Besson, décédée.

2° **Ducret née Recordon, Marie-Louise,**

de Chardonne domiciliée à Bercher,

veuve de Jules Emile Charles Ducret dès le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-onze

née à Bercher le vingt-six mai mil huit cent soixante-quatre,

filles de Daniel Recordon, agriculteur

et de Marie née Gilland, à Bercher.

Les publications ont eu lieu à Bercher & à Chardonne les dix-sept et dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de St Cierges.

Communiqué : à l'Etat Civil de St Cierges & de Corzier.

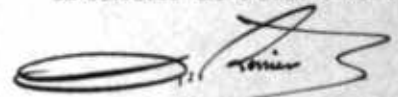
Signatures des époux :

Cuchon Emile
Marie Cuchon

Signatures des témoins :

A. Regamey
J. Lemaire Jules
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 436

Auberson & Wenker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Auberson, Jean-Jeançois** Employé postal, de Esertines (Vaud) domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Neuchâtel le trente octobre mil huit cent soixante-neuf,

fils de Guillaume Auberson, vigneron à Neuchâtel

et de Julie Ida née Mathys, sa femme décédée,

2^o **Wenker, Marie-Lina**, femme de chambre, de Champion (Bern) domiciliée à Lausanne, célibataire,

née à St Blaise, le vingt septembre mil huit cent septante-un

filles de Jean Albert Wenker, vigneron à Bredège (Bern)

et de Anna Schmecker, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Esertines, Lausanne & Champion, le trente-un octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication d'Esertines
Lausanne & Champion

Signatures des époux :

Auberson, Jean
Lina Wenker Auberson

Signatures des témoins :

Benjamin Vorlaschij
Munkat René

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vaudens & Champion.

N° 437

Devaud et Jaquillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Devaud, François-Louis-Henri**, Mécanicien,
de Servion et des Cullayes domicilié à Lausanne
Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-quinze,
fils de Louis Devaud
et de Louise Henriette née Menthonnet, sa femme, les deux décédés,

2° **Jaquillard, Louise-Eugénie-Alphonzine**,
de Rougemont domiciliée à Lausanne, file de magasin
Célibataire,

née à Oryon, le vingt-un décembre mil huit cent soixante-dix-huit
fille de Jean Jules Jaquillard, serrurier,
et de Denise-Jeanne Schmiat, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Servion, Lausanne, Rougemont & Les Cullayes
les dix & onze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement des père de l'Epouse
Certificats de publication de Servion,
des Cullayes de Lausanne & de
Rougemont

Communiqué : à l'Etat Civil
d'Oron Mézières & Rougemont

Signatures des époux :

F. Devaud
H. Devaud

Signatures des témoins :

Jules Jaquillard
Julien Anquin Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Mouron & Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mouron, Charles-François-Henri, Messager,
de Charadonne domicilié à Lignerolle,
Célibataire

né à Vercy, le dix-sept Juin mil huit cent septante-trois
fils de Charles-François-Henri Mouron
et de Louise-Charlotte née Guex.

2^o Chapuis, Élise,
de Lignerolle & de l'Arbergement domiciliée à Lignerolle,
Célibataire

née à Lignerolle, le dix-neuvième mil huit cent septante-sept,
fille de Jules-Henri Chapuis
et de Louise Dupuis

Les publications ont eu lieu à Lignerolle, à l'Arbergement & Charadonne le dix-dix et
dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Lignerolle.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Charadonne & Lignerolle.

Signatures des époux :

Charles Mouron
Elise Mouron

Signatures des témoins :

Armand Henry
Jean Corry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

Turin et Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turin, Gustave David**, *Electricien*

de *Valleyres sous Rances* domicilié à *Lausanne*,

Célibataire,

né à *Genève*, le vingt-six juin mil huit cent soixante-quinze,

fil de *Louis Turin, décédé*,

et de *Françoise Louise Martin, sa veuve, à Lausanne*,

2° **Pache, Cécile**, *Costurière*

de *Servion* domiciliée à *Lausanne*,

Célibataire,

née à *Fully, d. les Monts*, le neuf mai mil huit cent soixante-quatorze

filles de *François Manuel Pache*,

et de *Suzanne Desponds, sa femme, les deux décédés*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Valleyres sous Rances et Servion* le dix-sept et dix-neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Valleyres s/ Rances, Servion & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Baulmes & Orin

Signatures des époux :

Gustave Turin

Cécile Turin

Signatures des témoins :

Ch. Hostler
Caract. Imile } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 440

Lenoir et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lenoir, Arthur-Gustave**, boucher,

de Château-d'Oex domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit Février mil huit cent soixante-quinze,

fils de François Samuel Lenoir, tailleur,

et de Louise Cornaz, sa femme, domiciliés à Morges,

2^o **Martin, Marie-Louise**, Couturière,

de Froideville domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Bavois, le sept août mil huit cent soixante-quinze,

fille de François Martin, absent,

et de Marie née Favre, sa femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Château-d'Oex à L'Étivaz, à Froideville et à Lausanne, les six, onze & treize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Château d'Oex, l'Étivaz, Froideville

Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Château-d'Oex & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Arthur Lenoir

Marie Lenoir

Signatures des témoins :

Hélène Honoré père Morges

Henri Lenoir à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 441

Regamey & Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-147
 Aujourd'hui huit décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
 Seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1^o **Regamey, Emile-Eugène,** _____ Manufacture machine
 de Lausanne et Savigny _____ domicilié à Lausanne, _____
 Célibataire, _____
 né au Bois-Gentil / Lausanne, le seize août _____ mil huit cent soixante-quinze, _____
 fils de François Henri Regamey _____
 et de Madeleine née Corbaz, sa femme, les deux décédés. _____
 2^o **Duvoisin, Aline,** _____ Repasseuse
 de Fontanazier _____ domiciliée à Lausanne, _____
 Célibataire _____
 née à Yverdon le six avril _____ mil huit cent soixante-dix-sept _____
 fille de Marc François Charles Duvoisin, tapissier, _____
 et de Jenny Françoise née Fuzot, domiciliée à Yverdon. _____
 Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny et Fontanazier les trois
 et quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-seize. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
 Consentement du père de l'épouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Lausanne, Savigny et Fontanazier.

Communiqué : à l'Etat Civil de
 Savigny et Bonvillars.

Signatures des époux :

Emile Regamey
 Aline Regamey

Signatures des témoins :

Ch. Bossi
 Cand. Emile. Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 442

Dufour & Michaud

nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour, Jean-Marie, vigneron,

de Anthy (Haute Savoie) domicilié à Landanne,

célibataire,

né à Anthy le vingt juillet mil huit cent cinquante-six

fils de Pierre Dufour

et de Marie Joséphine Staudat, les deux décédés.

2° Michaud veuve Favrichon, Adèle-Suzanne-Charlotte,

de Combe (Rhône) France, domiciliée à Landanne, cuisinière,

veuve en premières noces de Louis Jean Marie Favrichon des le huit mai mil huit cent quatre-vingt-douze

née à La Sarraz le treize octobre mil huit cent cinquante-huit

fille de Charles Henri Michaud, charbon,

et de Caroline née Brunat, domiciliée à La Sarraz,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Anthy & Combe, les six & quinze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des époux. 2° Actes de décès du 1° mari de l'épouse. 3° Consentement des parents de l'épouse. 4° Actes de décès des père & mère de l'époux. 5° Promesse de mariage. 6° Certificat de publication de d'Anthy & Combe. 7° Act de Landanne. 8° Déclaration de Validité. 9° Perm. du Dep. de J. Police constatant que les pièces sont n° 2, 3 & 6 & 8 déposés d'q' archives

Communiqué : à l'Etat Civil d'Anthy & Combe par la Chancellerie C. la

Signatures des époux :

Dufour Jean
Suzanne Dufour

Signatures des témoins :

Perrin
Meyerari J. Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 443

Faillottaz & De Martines

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Faillottaz, Robert-Philippe-Samuel, négociant,
de l'Isle domicilié à Lausanne
Célibataire

né à Lausanne, le vingt-six janvier mil huit cent soixante-treize,
fils de Samuel Georges Louis Faillottaz, négociant
et de Anna Elément, sa femme, les deux à Lausanne.

2° De Martines, Elisabeth-Marguerite,
de Rollé domiciliée à Lausanne
Célibataire

née à Lausanne, le trois juin mil huit cent septante-sept
fille de Marius De Martines, dentiste
et de Gabrielle Henriette Justine Delvaux, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, l'Isle & Rollé le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux
Consentement du père de l'épouse
Certificats de publication de
l'Isle, Rollé & Lausanne
Promesse de mariage

Communiqué : à l'Etat Civil
de l'Isle & Rollé

Signatures des époux :

R. Faillottaz
E. Faillottaz

Signatures des témoins :

S. Faillottaz Marius De Martines
J. Ch. Martens med-chir.
Tous à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Poeterlin et Christlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Poeterlin, Marc-Jean**, peublantier,de Moudon domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix-neuf octobre mil huit cent soixante-huitfils de Charles Poeterlin, acide,et de Jenny-Henriette Christiner, domiciliée à Lausanne,2° **Christlin, Jeanne-Henriette-Mathilde**,de Lavigny a d'Aubonne, domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lavigny, le premier mars mil huit cent soixante-quinzefille de François Louis Christlin, agriculteur,et de Jeanne Henriette née Mange, sa femme, domiciliée à LausanneLes publications ont eu lieu à Moudon, Lavigny, Aubonne & Lausanne,
les six, onze & quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
Moudon, Lavigny, Aubonne & LausanneCommuniqué: L'Etat Civil de
Moudon, Aubonne & Villars s/Orny

Signatures des époux :

M. PoeterlinJeanne Poeterlin

Signatures des témoins :

L. PissinoudA. Schacher } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N^o 445

Girard et Fuchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Girard, Ferdinand-Louis**, tailleur,

de Carouge (Genève) domicilié à Carouge,

Célibataire,

né à Carouge, le cinq novembre mil huit cent septante trois,

fil de Ferdinand François Girard, menuisier,

et de Fanny Hauser, sa femme, domiciliés à Carouge.

2^o **Fuchs, Ida**, blanchisseuse,

de Brienz (Berne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne, le dix-neuf décembre - mil huit cent septante-quatre

fille de Jean Fuchs, sculpteur,

et de Anna Alexie Jeanne Gilléron, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Carouge, Lausanne et Brienz, les quatorze et seize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat civil
de Carouge

Communiqué : à l'Etat civil
de Carouge & Brienz

Signatures des époux :

Louis Girard
Ida Girard

Signatures des témoins :

Ch. Hassli
Charles Margo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 446

Delessert & Brayoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Delessert, Félix, agriculteur

de Pency-le-Jorat domicilié à Sottens,

célibataire,

né à Pency, le dix-huit octobre mil huit cent septante-quatre

fils de Louis Etienne Delessert, agriculteur,

et de Louise née Pichonnet, à Pency.

2^o Brayoud, Fanny,

de Villargjoud (Fribourg) domiciliée à Sottens,

célibataire,

née à Lausanne, le sept août mil huit cent septante-six

fille de André Brayoud, aîné,

et de Adèle née Dubois, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Sottens, Villargjoud & Pency, les dix-neuf, vingt
& vingt-deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
St Cierges.

Communiqué: à l'état civil de St

Cierges, Corcelles-le-Jorat et Orsommeno.

Signatures des époux :

Delessert Félix

Fanny Delessert

Signatures des témoins :

Annie Jaton

Jules Delessert } Pency-le-Jorat

L'officier de l'état civil :

N^o 447

Berthoud & Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Berthoud, Marc-Alfred, Jardinier,

de Romanet sur Moyses & Fleurier domicilié à Chailly & Lausanne,

Célibataire,

né à Lausanne, le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-huit,

fils de Marc François Berthoud, administrateur de la Banque Cantonale à Lausanne,

et de Louise née Coriat, sa femme, décédée.

2^o Reymond, Marie-Augustine, Sans profession,

de L'abbaye, du vieu & du Chemin domiciliée à Montbecand & Lausanne,

Célibataire,

née à Montbecand, le vingt-trois Juillet mil huit cent soixante-dix,

fille de David Reymond, décédé,

et de Jeanne Louise Rose née Reymond, sa veuve, à Montbecand.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanet, Fleurier, le Brassens, le lieu, L'abbaye & le Sentier, les quatorze & seize novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Romanet,

Fleurier, Lausanne, L'abbaye, le Sentier

& le Brassens & le lieu.

Communiqué : à l'Etat Civil de Vullierens (Collombier) à Fleurier, L'abbaye au lieu & au Sentier

Signatures des époux :

Marc-Alfred Berthoud

Marie-Augustine Reymond

Signatures des témoins :

Jul. Durand & Ch. G. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

N° 448

Sahud et Becholey née Kopf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° **Sahud, Henri-Siméon**, Photographe,de Ogens domicilié à Ogens,veuf de Fanny Wilma née Peray dès le deux Juin mil huit cent quatre-vingt-neuf,né à Fey, le quatre février mil huit cent soixante-neuf,fils de Jean Daniel Sahudet de Lucie née Lament, à Ogens,2° **Becholey née Kopf, Eliza-Augustine**, negociante,de Bercher et Chesalles / Moudon domiciliée à Bercher,veuve de Jean François Becholey dès le vingt-six Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize,née à Bercher, le quatre novembre mil huit cent soixante-quatrefille de Jean Frédéric Kopfet de Antoinette Louise née Raymond, à Bercher,Les publications ont eu lieu à Ogens, à Bercher et à Chesalles, les vingt-cinq et vingt-six Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
St Cierges.

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Cierges & Lucens.

Signatures des époux :

Henri Sahud
Eliza Sahud

Signatures des témoins :

Augsburger agent la
_____ _____

L'officier de l'état civil :

N° 449

Recordon et Jentoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Recordon, Emile, agriculteur

de Bercher domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Bercher, le treize décembre mil huit cent soixante-trois

fils de Jean Samuel Recordon, décédé

et de Jenny Jordan, la veuve, à Bercher

2° Jentoud, Caroline Françoise, Cuidinière

de Brolley-Orjulaz domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne, le dix-sept septembre mil huit cent soixante-sept

fille de Germain Antoine Jentoud, agriculteur

et de Marie Henriette Despont, la femme, à La Rodes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brolley-Orjulaz et Bercher, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bercher, Brolley-Orjulaz et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

St-Georges & Echallens

Signatures des époux :

Signature of Caroline Recordon with note: l'époux ne sachant écrire s'est borné à faire une croix.

Signatures des témoins :

Signatures of J. Jentoud and A. Gardin

L'officier de l'état civil :

Signature of the civil officer

Sur jugement rendu le 27 Juin déclaré exécutoire le 13 septembre 1912, le Tribunal civil du district de Morges a dit bon pour le divorce, le mariage et contra.

Le divorce a été prononcé comme il l'a été en vertu de l'art. 133 C.C.S.

Le Tribunal a fixé, en application de l'art. 150 C.C.S. à deux ans, le délai pendant lequel le mari ne pourra se remarier.

Lausanne le 21 septembre 1912

L'officier de l'état civil

Signature of the civil officer

N° 450

Jaquier et Pittet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jaquier, Julien**, — Chauffeur à la buanderie Haldimand de Villars-le-Comté domicilié à Lausanne, célibataire,

né à Combremont-le-Petit, le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante,

filz de Jean François Jaquier, décédé,

et de Elise Françoise née Berra, sa femme, décédée.

2^o **Pittet, Marie-Véronique**, — Cuisinière, de Villars-le-Terroir, domiciliée à Lausanne, Célibataire,

née à Villars-le-Terroir, le dix mars mil huit cent septante-cinq

fille de Vincent Emile Pittet, agriculteur

et de Marie Marthe née Martin, sa femme, les deux à Villars-le-Terroir,

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, Lausanne et Villars-le-Comté, les neuf, dix et onze Novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-le-Comté Villars-le-Terroir

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Denezay & d'Eschallens.

Signatures des époux :

Julien Jaquier

Marie Jaquier

Signatures des témoins :

Vincent Pittet

Emile Jaquier, Villars le Comté

L'officier de l'état civil :



N° 451

Bolomey et Corzat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 10 mars 1904 déclaré exécutoire le 5 mai suivant le Tribunal Civil du district de Lausanne a dit sans que le divorce le mariage incriminé ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46. A. de la loi fédérale du 24 Dec. 1874.

Lausanne le 20 mai 1904.

L'offr. de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bolomey, Eugène-Louis,** *dernier*

de Lutry & de Forêt domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le dix-sept octobre mil huit cent soixante-seize,

fil de Henri Louis Bolomey décédé,

et de Lina Fanny Demont, sa veuve, à Lausanne,

2° **Corzat, Marie-Henriette,** *Ménagère*

de Pully domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne, le quinze juillet mil huit cent soixante-dix

fille de Marc Constant Louis Corzat, *gyprier*,

et de Mathilde Mercier, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Pully et Forêt, les dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry Forêt, Pully & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Lutry, Forêt & Pully.

Signatures des époux :

Eug. Bolomey

Marie Boenz
Signatures des témoins.

M. Corzat

A. Delétang

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Pala et Gutmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pala, Giacomo-Antonio**, Cordonnier,
de Macugnaga (Novare) Italie, domicilié à Landanne,
Célibataire,

né à Macugnaga, le trois janvier mil huit cent soixante-un,
fils de feu Giacomo Antonio Pala,
et de feu Anna Maria Rossi,

2^o **Gutmann, Julie-Hélène**, Cuisinière,
de Ins (Bern) domiciliée à Ins,
Célibataire,

née à Ins, le douze juillet mil huit cent soixante-cinq,
fille de feu André Frédéric Gutmann
et de Marie Louise née Pitte, sa veuve, à Ins.

Les publications ont eu lieu à Ins, Landanne et Macugnaga, les vingt-cinq, vingt-six septembre et onze octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1^o Actes de naissance des époux. 2^o Promesse de mariage. 3^o Certificats de publication de Landanne et Ins. 4^o Acte de Macugnaga. 5^o Déclaration de Validité. 6^o Permis du Département de Justice et Police constatant que les pièces sous nos nos déposent dans les archives.

Communiqué: à l'Etat Civil d'Ins
et la Chancellerie de

Signatures des époux :

Antonio Pala
Julie Gutmann

Signatures des témoins :

Louis Rapi
Constant Lomax

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 453

Schenk & Büchler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenk, Hermann-Jules, mécanicien,

de Neckheim (Argovie) domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Esttingen (Argovie), le vingt-huit décembre mil huit cent septante-quatre

fils de feu Jean Schenk

et de feu Maria née Hünzeler

2° Büchler, Elisabeth, fille de Salie,

de Langnau (Lucerne) domiciliée à Lausanne

Célibataire,

née à Langnau, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-sept,

fille de feu Joseph Lion Büchler

et de feu Maria Büchler,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neckheim Langnau, les trois, quatre et cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Neckheim Langnau & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de Neckheim & Langnau.

Signatures des époux :

Jules Schenk
Elisabeth Schenk

Signatures des témoins :

A. Andermatt
J. H. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Blanc et Penneveyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

2-3014

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Charles-Samuel**, marchand, de Lausanne, domicilié à Lausanne, célibataire, né au Chatelard (Montreux), le vingt-huit août mil huit cent septante-un, fils de Jules Marc Blanc, décédé, et de Marie Louise née Dubrez, sa veuve, à Lausanne,

2° **Penneveyre, Emilie-Marie-Louise**, de Lausanne, domiciliée à Lausanne, célibataire, née à Lausanne, le neuf décembre mil huit cent septante-un, fille de Jean Louis Penneveyre, vigneron à Chailly, et de Marie Louise Perret, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-quatre novembre mil huit quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificat de publication de Lausanne

Signatures des époux :

Charles Blanc
Emilie Penneveyre Blanc

Signatures des témoins :

Blanc
A. Gantier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 455

Dutoit et Bornex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-seize,

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dutoit, Eugène,** *Toulier,*

de Moudon & de Nequiz domicilié à Villars-sous-Yens,

célibataire,

né à *Peires-Possans, le dix-neuf avril* mil huit cent *soixante-neuf,*

fil de *Jean Adam Dutoit, décédé,*

et de *Henriette née Porchet, sa veuve à Villars-sous-Yens,*

2° **Bornex, Lucie-Marguerite Sophie-Emma,** *Coiffeuse*

de *Aigle & Yverne,* domiciliée au *Mont d'Anserme,*

célibataire,

née à *Lansanne, le sept février* mil huit cent *septante,*

filles de *Henri Bornex, décédé,*

et de *Marie Françoise Marguerite Lucie née Jordan, sa veuve, au Mont d'Anserme*

Les publications ont eu lieu à *Villars-sous-Yens, Aigle, Yverne, Moudon, Nequiz*

à Le Mont, les vingt-quatre, vingt-sept, vingt-huit, trente novembre et

premier décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de Villars-sous-Yens.

Communiqué : à l'Etat Civil de *Moudon, Nequiz, Villars-sous-Yens, Aigle & Romanel.*

Signatures des époux :

Eugène Dutoit
Sophie Dutoit

Signatures des témoins :

Alfred Dutoit à Villars-sous-Yens
Paul Ammann à Monthorod.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallat, Goux & Co, rue de la Courbe, 2.

N° 456

Buttet & Ticod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buttet, Henri,** *Vendeur,*de *Ferlend* domicilié à *Lussembourg,**Célibataire,*né à *Ferlend*, le vingt-un février mil huit cent soixante-onze,fils de *Jean Buttet, agriculteur*et de *Rosalie née Dierens, sa femme, domiciliés à Ferlend.*2° **Ticod, Rosine,** *Lingère,*de *Vulliens,* domiciliée à *Lussembourg,**Célibataire*née à *Vulliens*, le dix janvier mil huit cent soixante-treize,fille de *Jenny Ticod, domiciliée à la Bontdornette de Lussembourg*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Lussembourg, Ferlend & Vulliens*, les premiers et deux novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lussembourg**Ferlend & Vulliens.*Communiqué: *à l'Etat Civil à**Oren & Mézières.*

Signatures des époux :

*Henri Buttet.**Rosine Buttet*

Signatures des témoins :

*John Rollinat**Poppé Frédéric* } *Lussembourg*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

Chevalley & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chevalley, Henri-Alfred**, agriculteur,
de Champcaux et Combremont-le-Petit domicilié au Mont de Pully,
célibataire,

né à Pully, le dix-huit août mil huit cent soixante-cinq,
fils de Pierre François Chevalley, au Mont de Pully,
et de Euphrasine née Lindermann, décédée,

2° **Pache, Louise-Adèle**, sans profession,
de Epalinges domiciliée à Epalinges,
célibataire,

née à Epalinges, le dix mars mil huit cent septante-deux,
fille de François Samuel Pache, agriculteur à Epalinges,
et de Fanny née Pache, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Pully, Champcaux, Combremont-le-Petit
et Epalinges, les dix-neuf et vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'officier de l'état
civil de Pully.

Signatures des époux :

Henri Chevalley
Adèle Chevalley

Signatures des témoins :

A. Gantier L. L...
F...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Combremont-le-Grand, Epalinges
Pully.

Imp. H. Viallon, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 458

Schoenborn et Falter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoenborn, Godesroi-Emile-Jules, Evéniste,**
de Dix-la-Chapelle (Prusse) domicilié à Lussanme,

Célibataire,

né à Genève, le dix février mil huit cent soixante-six,

fil de Emile Jules Guillaume Schoenborn, décédé,

et de Susette Anna Valot, sa femme, décédée,

2° **Falter, Ottilie-Caroline,** sans profession,

de Stuttgart (Wurtemberg) domiciliée à Lussanme,

Célibataire,

née à Stuttgart, le trois avril mil huit cent septante-quatre

filles de Christian Falter, concierge de music à Stuttgart,

et de Lisette née Metzke, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, Stuttgart & Dix-la-Chapelle, les trois, quatre & dix décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Actes de naissance des Epoux 2°
Consentement du père de l'Épouse. 3° Pro-
messe de mariage. 4° Certificat de publi-
cation de Stuttgart & Dix-la-Chapelle. 5° Acte
de Lussanme. 6° Permis du Département de
Justice & Police constatant que les pièces nos
2. & 4 sont déposées dans ses archives.

Communiqué: à la Chancellerie
Cantonale.

Signatures des époux :

S. Schoenborn,

Ottilie Schoenborn

Signatures des témoins :

W. Aug. Mürdter fils.

Clara Mürdter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 459

Billard & Belleville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize, _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Billard, Jules-Louis,** _____ Employé au J.-S.
de Gilly & Gimel _____ domicilié à Cressier (Neuchâtel) _____
Célibataire _____

né à Gilly, le vingt huit Juin _____ mil huit cent Soixante six, _____
fils de Jean Samuel Louis Billard, domicilié à Gilly, _____
et de Marie Françoise Alexandrine née Quiblier, décédée, _____

2° **Belleville, Elise-Louise,** _____
de Champvent _____ domiciliée à Poncevère Olon, _____
Célibataire, _____

née à Poncevère, le vingt deux octobre _____ mil huit cent Soixante sept, _____
fille de Frédéric Samuel Belleville, décédé, _____
et de Louise Amélie née Crozet, domiciliée à Olon, _____

Les publications ont eu lieu à Olon, Cressier, Gilly, Buémoz, Gimel et Champvent
les cinq, six et sept novembre mil huit cent quatre-vingt seize, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ Autorisation de l'Etat Civil
de Cressier. _____

Signatures des époux :

Jules Billard
Elise Billard

Signatures des témoins :

Louis Regamey à Lausanne
Maître à Orschy

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gilly, Gimel, Champvent, Cressier &
Olon _____

N° 460

Burkhard et Mennet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burkhard, Jean-Charles-Henri**, Laitier,

de Sestigen | Berne | domicilié à Charilly / Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne, le vingt-huit avril mil huit cent soixante-treize

fil de Jean Burkhard, décédé,

et de Louise Euphrasie Desponds, sa femme, décédée.

2° **Mennet, Jenny**, Repasseuse,

de Lutry & Forel domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Savigny, le sept décembre mil huit cent soixante-neuf,

filles de Louis Mennet, décédé.

et de

Les publications ont eu lieu à Sestigen, Lutry, Forel et Lausanne, le sept
Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sestigen
Lutry, Forel Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Gruzelen, Lutry & Forel.

Signatures des époux :

Jean Burkhard
Jenny Burkhard

Signatures des témoins :

E. Hoer
Henri Gascard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 461

Roy et Weissenegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy, Gustave-Frédéric, fonctionnaire postal, de Premier domicilié à Lausanne, célibataire,

né à L'Isle le deux août mil huit cent septante deux,

fil de François Henri Antoine Roy, bureau postal,

et de Emilie Henriette née Haupt, sa femme, domiciliés à l'Isle

2° Weissenegger, Anna, Cuisinière, de Tiers (Bozen) Tyrol, domiciliée à Rorschach (St Gall)

célibataire,

née à Tiers, le vingt-cinq mai mil huit cent septante,

filles de Georges Weissenegger, décédé,

et de Theres Patti, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Premier, Rorschach et Tiers, les trois, quatre, cinq et dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux 2° Promesse de mariage. 3° Certifications de publication de Premier, Tiers, Rorschach & Lausanne

Communiqué : à Promissimotier à Rorschach & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. F. Roy
Anna Roy

Signatures des témoins :

J. Humbert
A. Kaiser } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 462.

Marquet & Zutterling

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu

1^o **Marquet, Alfred,** Vallet de Chambre,

de Dommartin domicilié à Paris M^e arr^t

Célibataire,

né à Dommartin, le trois août mil huit cent soixante-cinq,

fils de Henri Marquet, décodé,

et de Rosine née Meylan, sa veuve, à Lonsanne,

2^o **Zutterling, Laure-Emélie,** Couturière,

de Courbevoie Seine domiciliée à Lonsanne,

Célibataire,

née à Courbevoie, le dix-neuf août mil huit cent soixante-quinze,

filles de Henri François Xavier Zutterling maître d'hôtel à Berlin

et de Emélie Sophie Prusse, sa femme, à Paris

Les publications ont eu lieu à Dommartin Lonsanne, Paris et Courbevoie, les quatre, cinq et six décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père et mère de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Dommartin, Courbevoie, Paris et Lonsanne

Communiqué: à l'Etat Civil à Paris, le Grand & à la Chancellerie & la

Signatures des époux :

Alfred Marquet

Laure Marquet

Signatures des témoins :

David Wulliamoz aux Thibierge

Henri Gilliard à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 463

Clerc et Holzmann
veuve Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt six Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clerc, Albert-William**, *Commiss. négociant*,

de *Genève (ville)* domicilié à *Genève*,

Célibataire,

né à *Genève*, le *vingt-un avril* mil huit cent *soixante six*

fils de *Charles Alfred Clerc, négociant*,

et de *Henriette Julia Augusta Gea, la femme, à Genève*,

2° **Holzmann veuve Müller, Eugénie**, *sans profession*

de *Mulhouse (Alsace)* domiciliée à *Mulhouse*,

veuve de Leonard Müller, dès le vingt-huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix

née à *Mulhouse*, le *vingt-quatre avril* mil huit cent *soixante*,

fille de *Joseph Frédéric Holzmann, décédé*,

et de *Adine Meyer, la veuve, à Mulhouse*,

Les publications ont eu lieu à *Genève & à Mulhouse*, les *neuf & vingt-quatre*
Novembre mil huit cent *quatre-vingt-seize*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intervention de l'Etat Civil
de Genève.

Signatures des époux :

A. W. Clerc
Eugénie Müller

Signatures des témoins :

P. Pugin à Lausanne
Louis Aubert à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil *C^h* de
*Genève & à la Chancellerie *C^h**

N° 464

Mansbach & Meyer
veuve Weil
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Décembre* _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mansbach, Salomon dit Adolphe**, Professeur,
 de *Genève (ville)* _____ domicilié à *Genève*, _____
Célibataire, _____

né à *Kalberstadt (Allemagne)* le *huit avril* _____ mil huit cent *vingt-huit*, _____
 fils de *Isaac Mansbach* _____

et de *Mathie dite Amalie Isaac Simon, sa femme, décédée*, _____

2° **Meyer veuve Weil, Sara**, _____ sans profession,
 de *Belfort (Haut Rhin)* _____ domiciliée à *Genève*, _____

veuve de *Martin Weil* dèd le *treize mai* mil huit cent *quatre-vingt-trois*, _____

née à *Vendingen (Soleure)* le *deux avril* _____ mil huit cent *cinquante-trois*, _____

fille de *Nathan Meyer* _____

et de *Jeanette Ruf, sa femme, décédée*, _____

Les publications ont eu lieu à *Genève & à Belfort* les *vingt-sept et vingt-neuf*
Novembre mil huit cent *quatre-vingt-seize* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Genève _____

Communiqué: à l'Etat Civil Cantonal
 de *Genève* & à la Chancellerie & la _____

Signatures des époux :

S. Mansbach
Sara Mansbach

Signatures des témoins :

E. Pouly
Gracyle Henry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 465

Rolland et Eyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rolland, Séraphin-Victor**, Museur

de Challand St Victor (canton de Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Challand St Victor le onze juillet mil huit cent soixante-onze,

fils de Jean Antoine Rolland agriculteur à Challand St Victor,

et de Sainte Marie Rosalie Gard, sa femme,

2° **Eyer, Augustine-Elise-Louise-Julie**, blanchisseuse,

de Homburg (Suisse) domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Vevay le deux novembre mil huit cent soixante-dix-huit,

fille de Charles Jules Eyer menuisier,

et de Emma Isidette Dutoit domiciliée à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Steffisburg & Challand St Victor les vingt-quatre et vingt-cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des époux. 2° Consentement du père de l'épouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Lausanne & Steffisburg. 5° dit de Challand St Victor. 6° Déclaration de validité. 7° Permis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous N° 2, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à la Chancellerie & à l'Etat Civil de Steffisburg

Signatures des époux :

Rolland Séraphin
Augustine Rolland

Signatures des témoins :

Dallon Joseph

Calombet Giuseppe
L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 466

Piot et Chollet née Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Piot, Louis,** typographe,de Paillly domicilié à Lausanne,divorcé en premières nocces de Virginie Jeanne Emma Duplan, dès le vingt octobre mil
huit cent quatre-vingt seize,né à Lausanne, le cinq mai mil huit cent soixante-deux,fils de feu Samuel Daniel Piot,et de feu Marie Louise Viénet, sa femme,2^o **Chollet née Mayor, Louise,** Garde Malades,de Maracou domiciliée à Lausanne,veuve en premières nocces de Jules André Chollet dès le quatorze janvier mil huit
cent quatre-vingt-neuf,née à Echallens le vingt Mars mil huit cent cinquante-quatrefille de feu Jean Charles Mayoret de feu Jeanne Pauline Bernette née Messelée, sa femme,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paillly & Maracou les seize et
dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de mariage des Epoux avec mention
du divorceacte de décès du 1^{er} mari des EpousePromesse de mariageCertificats de publication de Paillly
Lausanne & MaracouCommuniqué: à l'Etat Civil de
Vuarens & Palézieux

Signatures des époux :

Louis Piot
Louise Piot

Signatures des témoins :

M^r Louis Burnens
Alb. Brunner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 467
Gaudin et Favez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huitième de décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gaudin, Adrien-Edouard,** agriculteur

de Dizy domicilié à Dizy

célibataire

né à Dizy, le deux juillet mil huit cent soixante-cinq

fil de nanette albertine Gaudin, décédée

et de _____

2^o **Favez, Julie,** sans profession

de Penthéziac domiciliée à Colenz

célibataire

née à Penthéziac, le vingt-six mai mil huit cent septante-deux

fille de Louis favez, décédé

et de Adèle Gauthier, à Pompaules

Les publications ont eu lieu à Dizy, Penthéziac & Colenz, les trois et cinq
Décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
La Sarras

Signatures des époux :

Adrien Gaudin
Julie Gaudin

Signatures des témoins :

Hervé Jany
Ruebourg & agents

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
La Sarras, Penthéziac & Colenz

[Signature]

N° 468

Jan & Combernouz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit un décembre mil huit cent quatre-vingt-
seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jan, Louis,** Garde frontière,
de Châtillens domicilié à Grand-Saconnex (Genève)
Célibataire

né à Châtillens, le vingt-sept novembre mil huit cent septante-un,
fils de Gustave Jean, agriculteur,
et de Julie née Dicosterd, sa femme, domiciliés à Châtillens.

2^o **Combernouz, Jeanne-Madelaine dite Louise**
de Lausanne domiciliée à Lausanne, Repassade
Célibataire

née à Lausanne, Suchy, le trente mars mil huit cent septante-quatre,
fille de feu Georges François Samuel Combernouz
et de Catherine Wenger, sa veuve à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Grand-Saconnex, Lausanne & Châtillens,
les quatre et cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antériorisation de l'Etat Civil de
Grand-Saconnex.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Oron & Genève (Buc: Cant^e)

Signatures des époux :

Louis Jan
Louise Jan

Signatures des témoins :

Henri Jan
Augusteburger Jacques

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 469.

Bossailier & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mil décembre seize mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bossailier, Maurice Philippe,** Galecier

de Châtel St-Denis (Stribony) domicilié à Lausanne,

divorcé en premières nocces de Pauline Sophie George née le six décembre mil huit cent quatre-vingt quatorze,

né à Châtel St-Denis, le Cinq Juillet mil huit cent soixante six,

fils de Louis Bossailier,

et de Honorine née Marilley, sa femme, les deux décédés,

2° **Jordan, Caroline-Louise,** tricotaise,

de Mézières domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Aigle le vingt quatre Mars mil huit cent septante deux

fille de Jacques Emmanuel Jordan ouvrier liquoriste

et de Elisabeth Pulver, sa femme, domiciliés à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Châtel St-Denis, Lausanne & Mézières, les quatre, cinq & six septembre mil huit cent quatre-vingt seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Châtel St-Denis, Lausanne & Mézières.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Châtel - St-Denis & Mézières.

Signatures des époux :

Philippe Bossailier
Caroline Bossailier

Signatures des témoins :

Jean Luythgen
Emile Lehmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Emery & Rieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Sur jugement rendu le 7 juillet 1910 déclaré irrévocable le 22 septembre 1910, le Tribunal civil du district de Lausanne a dit avoir par le divorce le mariage intervenu ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts de la femme, en vertu de l'article 462. de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Lausanne le 8 octobre 1910.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui huitième décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Emery, Henri**, Conducteur Th.

de Itagnières domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Penthieraz, le douze septembre mil huit cent soixante-huit

filz de Daniel Emery, agriculteur,

et de Elisa née Favaz, sa femme, à Penthieraz

2° **Rieder, Elise**, femme de Chambre

de St Etienne (Bienne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née aux Mais de Chaux (Montreux), le douze juillet mil huit cent soixante-dix,

fille de Pierre Rieder, décédé,

et de Antoinette Catharina née Fiechtig, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Itagnières, St Etienne & Lausanne, les cinque et douze décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Itagnières & St Etienne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schallens & St Etienne.

Signatures des époux :

Emery Henri

Emery Elise

Signatures des témoins :

Eugène Rieder à Lausanne

Henri Emery à Penthieraz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 471

Duruzel & Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duruzel, Gustave-Louis, Typographe,

de Seignaux, domicilié à Lausanne,

Célibataire,

né à Cessenay, le quatre juillet mil huit cent soixante-seize

fils de défunt Louis Duruzel

et de Elise née Desponde, sa veuve, à Cessenay,

2° Blanc, Marie-Louise, Couturière,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne,

Célibataire,

née à Châtelard-Montreux, le six avril mil huit cent soixante-quinze,

fille de défunt Jules Marc Blanc

et de Marie Louise née Dubrez, sa veuve à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Seignaux & Lausanne, les première & trois
décembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Seignaux & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Villarsel.

Signatures des époux :

Gustave Duruzel
Louise Duruzel

Signatures des témoins :

Aug. Blanc
Joseph Blanc à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 472

Favre et Gerster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel le mari
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 31 janvier 1881.
 L'officier de l'état civil :

Jucelet

Aujourd'hui trente-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre, Jules-Louis-Auguste, — Secrétaire,

de Villars & Yens, — domicilié à Lausanne, —

Célibataire.

né à Begnins, le dix-huit novembre mil huit cent soixante-neuf, —

fils de Jules-Louis-Alexandre Favre, décédé, —

et de Henriette née Renaud, sa veuve, à Pully, —

2° Gerster, Blanche-Suzanne, — Couturière, —

de Savigny, — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire.

née à Morges, le premier décembre mil huit cent soixante-dix-sept.

fille de Jacques-François-Samuel Gerster, décédé, —

et de Catherine-Louise Bâz, sans domicile connu.

Les publications ont eu lieu à Villars & Yens, Savigny & Lausanne, le
 vingt-un novembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

— Actes de naissance des Epoux —

— Acte de décès du père de l'épouse, déclara-

tion d'absence de la mère & consente-

ment du tuteur. —

— Promesse de mariage —

— Certificats de publication de Villars &

Yens Savigny & Lausanne —

— Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars & Yens & Savigny —

Signatures des époux :

Jules Favre

Blanche Gerster

Signatures des témoins :

Bernard Zschalig

Charles Favre

L'officier de l'état civil :

Jucelet

N° 473

Porchet et Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Porchet, Félix,** agriculteur,

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Corcelles,

Célibataire,

né à Villars-Briacelin, le vingt-un janvier mil huit cent septante-trois,

fils de Philippe Jean François Porchet,

et de Rosine née Porchet, agriculteur à Corcelles,

2° **Porchet, Clémence,** Ménagère,

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Corcelles,

Célibataire,

née à Corcelles, le sept mars mil huit cent septante-trois,

fille de Jean Louis Porchet

et de Rosine née Ramuz.

Les publications ont eu lieu à Corcelles le premier décembre mil huit cent quatre-
vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Corcelles-le-Jorat.

Signatures des époux :

Felix Porchet

Clémence Porchet.

Signatures des témoins :

Daniel Guignard

Gabinari Giuseppe Konstantine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Corcelles.

N° 474

Guignard et Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit mil huit cent quatre-vingt-

seize, par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignard, Jean-Daniel**, ferblantier,

de L'abbaye, domicilié à L'abbaye,

célibataire,

né à La Sauge, le seize Septembre mil huit cent soixante-neuf

fil de Jean Guignard, ferblantier à La Sauge

et de Louise Adèle née Perretin, décédée.

2^o **Mayor, Louise-Marie**,

de Oron-le-Château domiciliée à Oron-le-Château,

Célibataire,

née à Oron-le-Château, le cinq février mil huit cent soixante-dix-huit

filie de Charles Henri Mayor, vigneron J. S.

et de Louise Susanne Marie Maillard, à Oron-le-Château.

Les publications ont eu lieu à L'abbaye Oron & L'abbaye les seize & dix-sept novembre mil huit cent quatre-vingt-seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'abbaye, Oron & L'abbaye

Communiqué: à l'Etat Civil

de L'abbaye & Oron.

Signatures des époux :

Daniel Guignard
Louise Mayor

Signatures des témoins :

Hector Caraquez
Joseph Probst

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 475

Gabinari et Charrot
née Schotzo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt - un décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gabinari, Joseph-Eminio**, ouvrier,

de Gemonio | Côme | Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Gemonio, le dix huit juin mil huit cent septante - un

fil de francesco Gabinari, décédé,

et de Lucrezia Bianchi, la veuve, à Lausanne.

2° **Charrot née Schotzo, Elise-Marie**, Cuisinière

de Fribourg domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Gustave Jean Baptiste Charrot dès le douze février
mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

née à Torzy | Fribourg le vingt-deux décembre mil huit cent septante - un

fille de Joseph Schotzo, décédé,

et de Philomène née Charufflon, la veuve, à Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg et Gemonio, les vingt-neuf,
vingt-sept et vingt-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-seize ainsi qu'à Gemonio le
dix-huit octobre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Actes de naissance des Epoux. 2° Acte de décès du mari de l'Epouse. 3° Promesse de mariage. 4° Certificats de publication de Fribourg & Lausanne. 5° Dit de Gemonio. 6° Déclaration de validité. 7° Formis du Département de Justice & Police constatant que les pièces sous nos 1, 5 & 6 sont déposées dans les archives.

Communiqué : à Fribourg & à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Gabinari Giuseppe
Elisa Gabinari

Signatures des témoins :

Gabinari Domenico
Jean Borella à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 476.

Mury et Duwillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit en Décembre mil huit cent quatre-vingt-Seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o **Mury, Gustave-Emile-Louis**, Maçon,de Vallamand-Dessus, domicilié à Lausanne,Célibataire,né à Lausanne, le huit Mars mil huit cent Septante-Septfils de Louis Jean Mury Charpentier,et de Aina Bergeaud, sa femme, les deux à Lausanne2^o **Duwillard, Eugénie-Henriette**, ménagère,de Combrement-le-Petit domiciliée à Lausanne,Célibataire,née à Genève, le vingt-un Novembre mil huit cent Septante-Cinqfille de Henri Duwillard, décédé,et de Sylvie Guiblier, sa femme aussi décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Combrement-le-Petit et à Vallamand, les huit, dix & douze Décembre mil huit cent quatre-vingt-
Seize.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deVallamand, Lausanne & Combrementle-Petit

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cudrefin & Combrement

Signatures des époux :

Gustave Mury
Henriette Mury

Signatures des témoins :

Mury Louis
Louis Lederer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 477.

Wermuth & Peitrequin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente - un décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-
seize _____ par devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° **Wermuth, Gottfried,** _____ menuisier _____
de Signau (Berne) _____ domicilié à Mex _____
célibataire _____

né à Grosshöchstetten, le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent soixante-deux _____
fils de Samuel Wermuth, agriculteur à Rahnsfluh _____
et de feu Elisabeth Maurer, _____

2° **Peitrequin, Adèle-Caroline,** _____ Couturière _____
de Romanel & Lausanne _____ domiciliée à Mex _____
Célibataire _____

née à Mex, le vingt-neuf août _____ mil huit cent soixante-neuf _____
fille de feu Benjamin Henri Louis Peitrequin _____
et de Marie Louise Jenny née Treyon, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Romanel, Signau et Mex les vingt - six
& vingt-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

_____ autorisation de l'Etat Civil
de Sullens _____

Communiqué : à l'Etat Civil de
Sullens, Signau & Romanel. _____

Signatures des époux :

Gottfried Wermuth
Adèle Wermuth

Signatures des témoins :

J. P. Braichler
Augsburger & Co. Romanel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vahlohn, Guck & Co., rue de la Louve, 2.

N° 478

Pifferini et Pasche
née Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pifferini, Joseph, Ménager

de Cugnasco (Tessin) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Monthey (Valais) le dix-huit novembre mil huit cent soixante-dix

fils de Innocent Pifferini, décédé,

et de Euphrasie née Frachekontz, la veuve à Landanne,

2° Pasche née Cruchon, Marie, Ménagère

de Servion domiciliée à Landanne

divorcée en 1^{er} noces de David Samuel Henri Pasche, dès le vingt septembre mil

huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Bercher le onze juillet mil huit cent soixante-dix

fille de David Cruchon, agriculteur à Bercher

et de Lisette née Capt, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne à Servion & à Cugnasco, les
dix-sept et dix-huit décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce

Certificats de publication de Cugnasco
Landanne et Servion.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Cugnasco & Servion.

Signatures des époux :

Pifferini Joseph
Marie Pifferini

Signatures des témoins :

Antoine Giriens
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

*par le 6 Janvier 1897
le 6 Janvier
H. J. J. J. J.*

Le n° 478 à la page 478 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1896. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.
Lausanne, le 31 décembre 1896.
L'officier de l'Etat Civil



N° 478

Pifferini et Pasche
née Cruchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit de ce mois Décembre seize mil huit cent quatre-vingt-

seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pifferini, Joseph, Ménager,

de Cugnasco (Tessin) domicilié à Landanne,

Célibataire,

né à Menthay (Valais), le dix-huit novembre mil huit cent soixante-dix

fils de Innocent Pifferini, décédé,

et de Euphrasie née Frachekontz, sa veuve à Landanne,

2° Pasche née Cruchon, Marie, Ménagère,

de Servion, domiciliée à Landanne

divorcée en 1^{er} noces de David Samuel Henri Pasche, dès le vingt-sept septembre mil

huit cent quatorze-vingt-quatorze

née à Bercher, le onze juillet mil huit cent soixante-dix

fille de David Cruchon, agriculteur à Bercher

et de Lilette née Capt, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, à Servion & à Cugnasco, les huit et neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de mariage de l'Epouse

avec mention du divorce

Certificats de publication de Cugnasco

Landanne et Servion.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cugnasco & Servion.

Signatures des époux :

Pifferini Joseph
Marie Pifferini

Signatures des témoins :

Antoine Giriens
Louis Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

par l'officier de l'état civil le 6 Janvier 1897

Le n° 478 à la page 478 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1896. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions. Landanne, le 31 décembre 1896. L'officier de l'Etat Civil



1896

Epoux

Abetel	Hippolite	138
"	Gustave	305
Altenzsch	Jean-Henri-Edmond	342
Antoine	Jules Jean François	262
Auberzon	Damien Agénor	16
"	Fritz Eugène	21
"	Alexis	102
"	Jean François	436
Audemard	Ernest-Charles	165
Avenarius	Ferdinand-Hurt	238

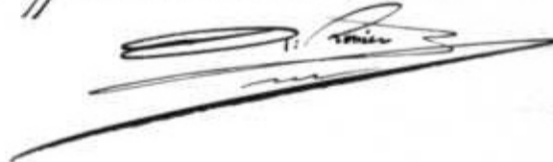
Epoux

Affolter	Marie-Georgine	274
Ajuet	Françoise-Eléonore	378
Alkazini	Marie-Joséphine	49
Altenbach	née Schwitzguel, Henriette-Louise	209
Almaudruz	Ida Fanny	22
"	née Müller, Marie-Emilie	121
Amiguet	Marianne	408
Amiguet	Henriette-Fanny-ophie	24
Andrey	Eléonore-Philomène	160
Anget	Augusta Fanny	287
Anguize	née Amiguet, Marianne	408
Anthonniet	née Méillard, Anne-Joséphine	10
Aubelay	Henriette-Bertha-Fanny	50

Ce volume se termine par le numéro 488 des inscriptions de l'année 1896. La suite se trouve au volume 19 commençant par le n° 1 de 1897 ce que nous certifions.

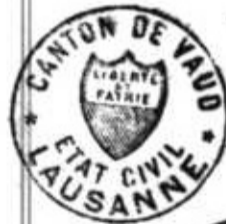
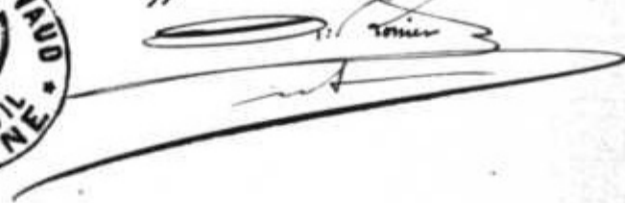
Lausanne, le 31 décembre 1896.

L'officier de l'Etat Civil :




Un double du présent registre a été remis au Département de Justice et Police conformément à la loi.

L'officier de l'Etat Civil :

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Époux :

Kadan	Jules	25	Bovard	François Samuel	13
"	Louis-Marius-Théodore	191	"	Alfred	14
Bandi	Jean	5	"	Auguste-Henri	49
Barbey	Louis Frédéric	17	Bovet	Henri	369
"	Julien-Alfred	413	Brailard	Emile	230
Bartolchi	Paul-Frédéric	325	Brelaz	Louis-Marc-Eugène	179
Baumgartner	Gaspard	111	Briod	Henri-Marius	335
"	Joseph-Maurice	224	Bron	Jean-Louis	252
Belet	Clément-Edmond	113	Brony	François-Louis-Jacques	227
Bergamarchi	Antoine-Jacques	162	Bruncker	Eugène	193
Berger	Gustave-Marc-François	221	Bruneton	Louis-Adolphe-Pierre-de-Salve	366
Berthoud	Marc-Alfred	447	Buache	Charles-Jules	313
Besson	Alexis-Edmond	409	Bucher	Frédéric	1
Bettex	Henri	144	Bucherer	Jean-Emile	211
"	Louis	225	Bujard	Gustave-François	131
Bettone	Louis-François	89	Burkhard	Alphonse-Gustave	334
Bettone-Viazza	Charles-Agathin-Alexandre	362	"	Jean-Charles-Henri	460
Blanchi	Gottardo	407	Burnier	Jean-Louis-Frédéric-Marc	54
Blazetti	Joseph-Auguste	256	Burrard	Louis	75
Blignenz	Rodolphe-Louis	212	Buttet	Henri	456
Billard	Jules-Louis	459	Butticaz	Emile-Marius-Charles-Gabriel	33
Birchoff	Jean-Ernest	22			
Blanc	Itare-Elie	37			
"	Ernest	141			
"	Michel-Eyprien	149			
"	François-Auguste	266			
"	Charles-Samuel	454			
Blanchoud	Louis-Emile	290			
"	Louis	338			
Blardone	Pierre-Antoine	261			
Blondel	Georges-Charles	126			
Boch	Henri	166			
Bolomey	Marcel	204			
"	Victor-Rodolphe	264			
"	Samuel-Jules	337			
"	Eugène-Louis	451			
Bergeaud	Louis-Emile	260			
"	Louis-Armand	308			
Borloz	Charles	274			
Bordalier	Maurice-Philippe	464			
Bouton	Louis-Jean-Samuel	433			
Bougeois	Jean-Comrad	69			

Epondee

Badan	Fanny Françoise	285	Borgaud	Fanny Louise	248
Badoux	Elisa dite Louisa	267	"	Suzanne Henriette	241
Bacchilet	Marie	328	Bornex	Lucie Marguerite Sophie Emma	455
Balviger	Emma Roda	165	Borzy	Léodivine	377
Barbay	Hélène Louise Marie	236	Botto	Orsola Marie Madeleine	256
Barbet	Antoinette Henriette Jenny	295	Bozzio	Sophie Angèle	142
"	Rosa	338	Bourgeois	née Cochet, Julie Ursule Marie	371
Baridon	Marie Emélie	296	Bovard	Elise Emma	155
Barmettler	Josephine Catherine Louise	161	"	Emma Juliette	179
Barraud	née Freymond, Emma	374	Brayoud	Fanny	446
"	Emma Eudémie Jeanne Marie	399	Brenner	Frederike	128
Barlardoz	née Dubois, Lucie	229	Breuer	Anna Marie Catherine	392
Barlian	Sophie Adèle	369	Bron	née Blanc, Louise Julie	264
Baumgartner	Anna Marie	159	Brunnet	Marie Josephine	275
Bauty	Reine Louise	60	Brunton	Mary	81
Bécholey	née Kopf, Elisa Augustine	448	Brunsholz	née Luviger, Elisabeth	348
Bellwille	Elise Louise	454	Buehler	Elisabeth	453
Belvidi	Matia	177	Buenroz	Aline Emma	336
Benguerel	dite Perrond, Adèle Bertha	425	Bühler	Marie	188
Bécanger	Hermette Ida Léna	118	Burki	née Saitlers, Marie Françoise	89
Beger	Louise Adèle	210	Burno	Genevieve Céline Marie	340
"	Emélie Rosine	353			
Bernard	Jeanne Françoise Catherine	363			
Bernus	Genevieve Molly	168			
Berenson	Célestine Rosine	71			
Berrat	Clara	433			
Besson	Marianne	226			
Blanc	Julie Marguerite Louise	113			
"	Louise Emmeline	205			
"	Louise Julie	264			
"	Julie Fanny Bertha	309			
"	Bertha Rosine	394			
"	Hélène Josephine	419			
"	Léa Elisa	428			
"	Marie Louise	471			
Blanchet	Suzanne	259			
Blazer	Hermette Suzanne	117			
Blättler	Anna Marie Catherine	38			
Bochatay	Marie Patience	20			
Bohomay	Louise	110			
Bondallaz	Anna Alphonsine	222			
Borel	Jaccottet, Ida	262			
"	Louise Léna	362			

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Eponax

Cachin	Jean Louis Emile	26.	Cottens	Justin Emile	147
Caillet	Jules Percival	297	Cottet	Adolphe	157
Canavere	Louis	186.	Couchoud	Jean Samuel	200
Carrel	Emile Francois	353	Crovet	Louis Alfred	7
Cathélar	Charles David	53	Crotaz	Charles Lucien	51.
Cathiard	Juste Clément	291.	Cruccion	Emile	435
Cavel	Marc Marie	68.	Cuamy	Jules David	428
Cavin	Héli	173	Curchod	Auguste	374
Chaillet	Anatole Alexis	183	"	Ernest	382.
"	Louis Célestin	356			
Chalamronnet	Lucien	171.			
Chambaz	Jules	303.			
Chamoret	Eugène	408.			
Chamet	Daniel	416.			
Chapallaz	Charles Gabriel	284			
Chapuis	Jules Louis Oscar	142			
"	Maurice Emile	331			
"	Alfred	357			
Chappuis	Alfred Louis	34.			
Chapuisat	Elie Julien	62.			
Charbon	Ernest Salomon	31			
Chartellain	Charles Alfred Henri	115			
"	Georges Louis Joseph	164			
Chatelan	Emile	240			
"	Albert	302			
Cherrea	Francois Alexis	12			
"	Georges Charles Jean Louis	215			
Chevallier	Aimé	2			
"	Henri Alfred	457.			
Chicra	Silvio	355			
Choller	Edouard Francois	239			
Christen	Jean Rodolphe	286			
Clavel	Jules Louis	65			
"	Louis Benjamin	67			
Clere	Albert William	463.			
Coffy	Joseph	345			
Colliard	Jaques Emile	258			
Comle	Auguste Henri	159			
Corbaz	Jules	229			
Corday	Félix	251.			
Cornaz	Henri Jaques	287.			
Cornu	Louis Emile	288			
Cornuz	Francois	323.			

Epouzes.

Cachin	marie Rosa	319	Codandey	Lina	288
"	alice	396	Collen	marie	70
Caligara	maria	265	Collier	marie Louise	149
Canelli	Dominique Savina Maria	412	"	fanny Elise	207
Castella	Celina Josephine	297	Crauraz	marie Elise	26
Carin	Marie raura	65	Cretegnin	nie Couyet, Marie Helene	80
Chapuis	Jeanne-Marguerite-Annette	367	Croci-Torti	Rosa Lucia ammonciata	300
"	Sophie	370	Crot	Jeanne-Constance	189
"	Elise	438	Crotiaz	Cecile-Henriette	57.
Chappuis	Julie	91	Cruchoz	Lina-Rose-Augustine	158
"	Marie Felicité	94	"	Elisa	424
"	nee Schmid. Marie	263	"	Marie	478
Charne (Robert.)	fanny-Caroline	21	Cuéna	nie Brunton, Mary	81.
Charrot	nee Schorro, Elise Marie	475	Curchod	Julie-Emma-Jenny	233.
Chatelan	nee Curchod, Julie-Emma-Jenny	233.			
Chaudet	nee De Siaz, Lina Jeannette	352			
Chavanet	Fanchette	171			
De Cerenville	Jeanne-Emma	116			
Cherix	Alme-Felicie	36			
Cherallier	Louise	43			
Chollet	nee Mayot, Louise	466			
Christin	Jeanne-Henriette-Mathilde	444			
Clément	Marie Helene	106			
Clémentie	antonina-Constance-Irene	351			
Clere	Louise-Henriette-Jeanne	146			
Clot	Mary	77			
Cloux	Louise Henriette	247			
Cochara	nee Billonel, Marie Françoise Affertine	318			
Cochet	Henriette-Emma-Louise	170			
"	Julia-Ursule-Marie	371.			
Coeytanx	Lia	357			
Colliard	nee Jony, Marie Juliette	284			
Collomb	Emma-Clémence	63			
Combernon	Jeanne Madeline Elise dite Louise	468			
Constançon	amelie Louise Caroline	169			
Conus	Henriette Louise	241.			
Coocke	Mary Elisabeth	304			
Coquerand	anna	423.			
Corbaz	adèle Marie	31.			
"	Charlotte Marie	252			
Cornaz	angèle-Marie-Louise	33.			
Cornu	Marie Euphrasie	346			
Corzat	Marie Henriette	451			

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Eponix

Damond	Charles Samuel	70
Daguette (Gibot-)	Louis Julien	56
David	Louis Victor	376
Decrauzaz	Francis Louis	312
Dejiez	Charles Louis	95
de Kaller	Gomathe - Albert	116
Delacretaz	Eugene - Henri	307
Delafontaine	Arthur Francis Rodolphe	380
Delarue	Jean Ernest	60
Deservert	Helé	446
Demont	Juste - Paul	155
Dentan	Alfred - Louis	321
Depretto	Leopold	176
Desocher	Gottlieb - Rodolphe	263
Despondr	Jules David	77
"	Auguste Alfred	201.
Despraz	Alfred	340
Destraz	Louis	139
"	Henri	420
DeVanol	Charles Alfred	184
Devand	Francis - Louis - Henri	437
Devenoger	Alfred - Armand - Gaston	148
Dey	Jean - Joseph - Nicolas - Marcelin	271
Didan	Constant Ami	57
Dietrich	Francis Joseph	38
Diderenz	Lucien Daniel	107
"	Emile Louis	401
Dombald	Pierre Simon	294
Dontledan	James Stewart	365
Dubois	Ernest Emile Jules	282
Dubonx	Emile Vincent	195
"	Edmond Francis	272
Dubrez	Edouard Jean	72
"	Pierre Henri	259
Dubuis	Lucien Albert David	352
Dufuit	Jules Henri	50
Dufont	Jean Marie	442
Dupertuis	Emile Auguste	247
Duplan	Charles	341.
Durand	David Auguste Julien	295
Dutoit	Gustave Louis	471.
"	Jules Emile	83
"	Louis Frederic	98
"	Alfred Louis	343
"	Eugene	455
Dutuit	Henri Louis	275.

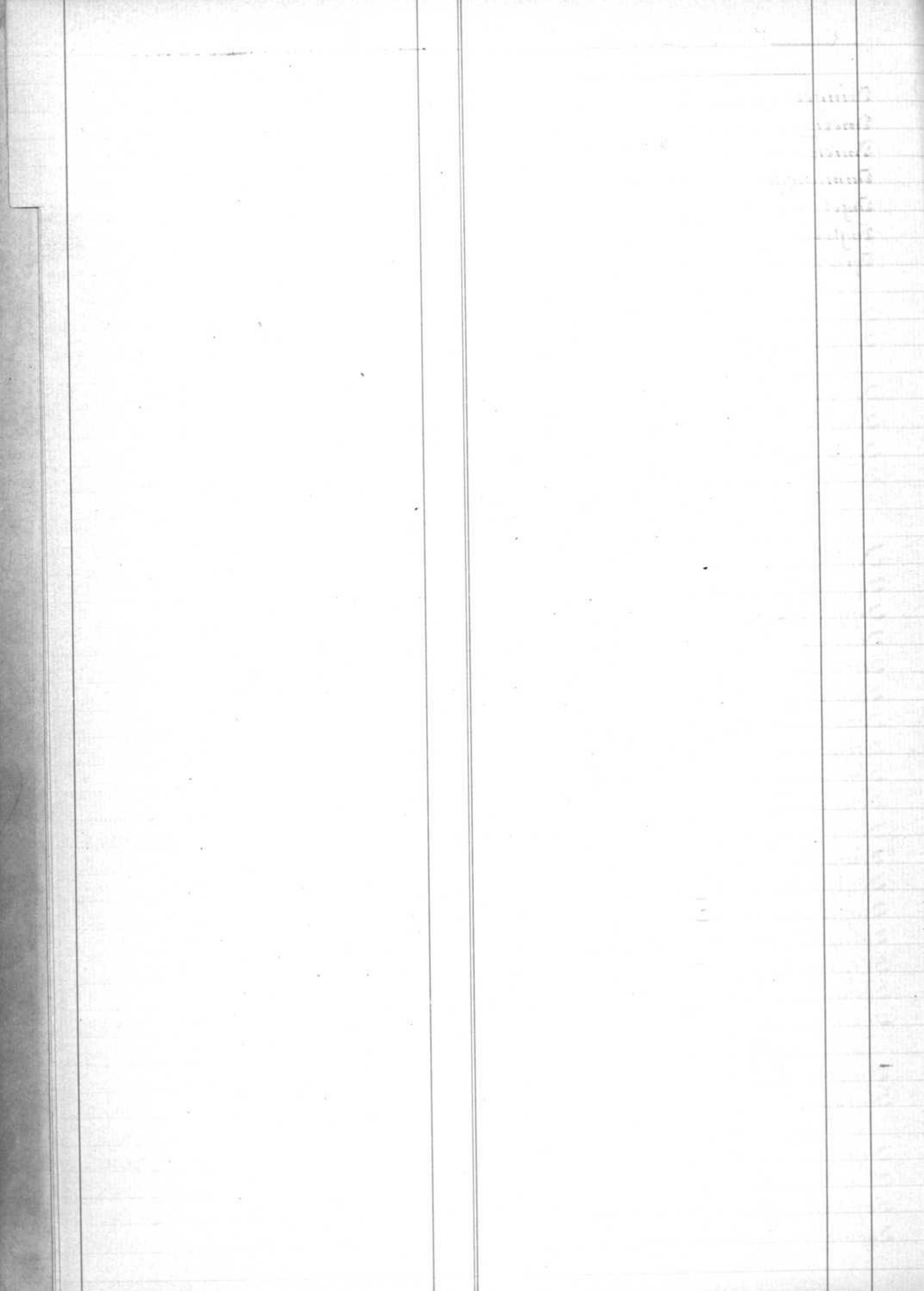
Duvillard

Duvoidin

Epouses.

Danner	Aline Bertha	395	Durzet	née Potteat, Jenny	416.
Dänzer	Sophie	129	Durussel	née Fugot, Julie Marie	208.
Debètz	née Dicotard, Hélène	385	"		
De Cécenville	Jeanne Emma	116	Dutoit	Louise Elise Ida	39
Décoppet	Josephine Marie	320	"	Constance	167
Décorlet	Hélène	385	"	Eugénie Virginie Susanne	224
Delacrandaz	Rosine	242	"	Marie	292
"	Eugénie Antoinette	279	"	née Martin, Louise	294
Delapierre	Justine Louise	180	Durillard	Eugénie Henriette	476.
Délevert	Augustine Marie	86.	Duwoisin	Aline	441.
"	Aline	382			
Delisle	Jeanne Fanny Henriette	432			
Deluche	Elvire	172			
De Martines	Elisabeth Marguerite	443			
Démont	Camille dite Elise	123			
"	Marie Jenny	422			
"	Jenny Louise	434			
Depalleus	Fanny, Rosine	83			
Deperraz					
Depierrez	Bertha	52			
De Riaz	Lina Jeannette	352			
Desmentès	Clara	310			
Devand	Fanny, Susanne	323			
Deret (Mothey)	Marie	328			
Diderens	Charlotte	13			
Dillard	Emma Marie	397			
Dolentes	Cécile	194			
Domy	née Chappuis, Julie	91			
Dormond	Hélène, Julia	114			
Double	Julie - Emilie	66.			
Drapel	Victorine	373			
Dubas	Louise Vézène	277.			
Dubois	Lucie	229			
Duchoud	Julie Césarine	245.			
Ducrot	Fanny, Louise	162			
"	née Recordon, Marie Louise	435.			
Dufaux	Emilie	223.			
Dufey	Rosine Sophie	46			
"	Henriette Fanny Louise	347.			
Dumard	Marie Lucie	148.			
Dumas	Louise	253.			
Duperrét	Lina, Clarisse	59			
Dupuis	née Groléty, Jeanne Marie	359.			

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponix

Eringer	Charles Francois
Emery	Hemi
Emich	Charles
Emmenegyer	Philippe-nicolas
Engel	Adolphe
Engler	Charles
Eyer	Charles Edouard

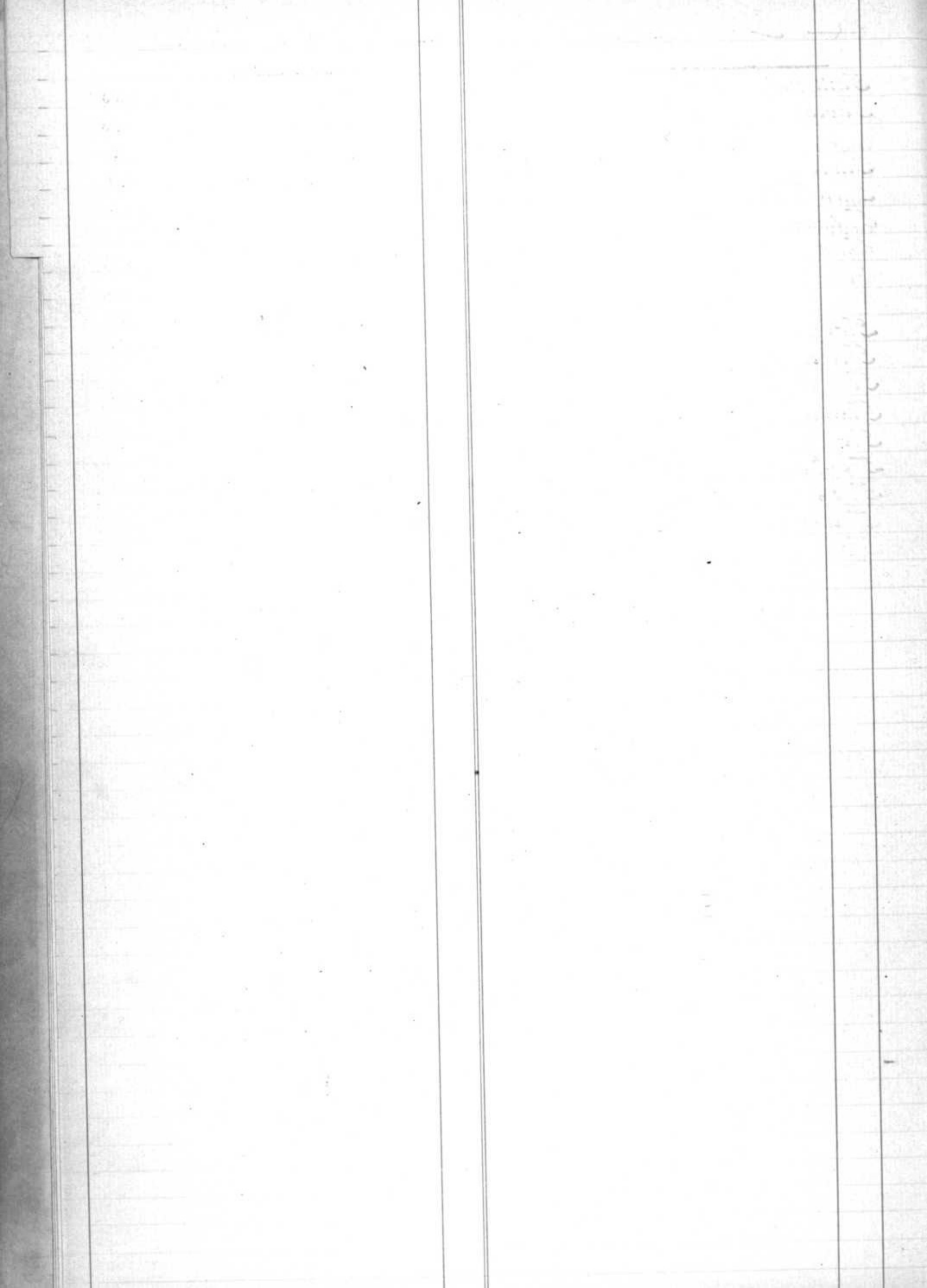
347
470
15
354
134
127
431.

Epones

Eberhardt	Marie Adèle
Ecoffey	née Jaquier, Lucie
Ecuycr	Marie Hélène
Engler	née Delesert, Augustine Marie
Erler	Alice
"	Ida
Eyer	Augustine

303
127
80
86.
72
405
465.

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponna

Faillietaz	Robert-Philippe Samuel	443
Favrat	François Louis	93
"	Charles Henri	257
Favre	Jules Louis Auguste	472
Favre-Bruod	Alfred	336
Feldmann	Henri Fritz	340
Felix	Edouard	32
Feller	Charles Constant	152
Ferri	Jean Baptiste Eugène Alex ^{die}	172
Firna	Julien	30
Fischer	Adolphe Martin	23
Fötsch	Léonard Otto Edouard	39
Frankenstein	Abraham dit Adolphe	44
Freitag	Jacob	411
Freymond	Jules Daniel	132
Frick	Osce	309
Frieden	Friedric François	10.
Frovard	Jules Frédéric	384.

Eponnes.

Fahini, Augustine		178.
Falter	Otilie Caroline	458
Fantshauerz	née Brunhon, Elida	424
Fanchette	née Ducret, Fanny Louise	162
Favez	Louisa	18
"	Adèle	261
"	Julie	467
Farrichon	Adèle Sidonie Charlotte	442
Ferrez	Marie Eugénie	411
Fischer	Emma Caroline	380
Fückinger	Lina	119
Fogelweid	Amélie	140
Francillon	Jeanne Panny	391
Freymond	Emma	374
Fuchs	Ida	445

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

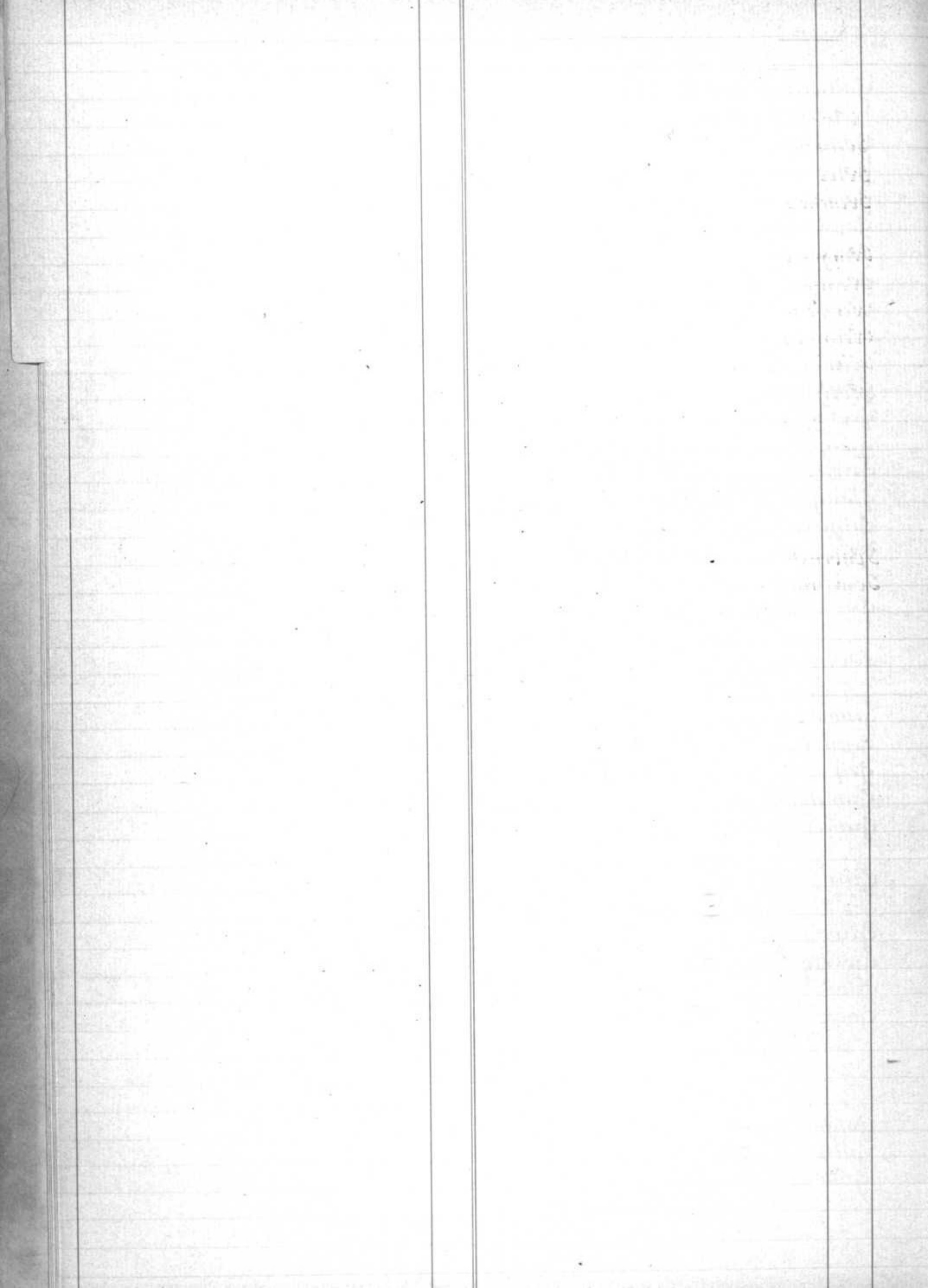
Eponne.

Gabi	Emile	330	Guignard	Louis Valentin	197
Gabinazi	Joseph. Eminio	475	"	Jean Daniel	474
Gallippini	Pasquale-Antonio dit Giuseppe	177.	Guillemir	Charles Henri	233
Ganty	Alfred	242	Guillot	Henri Louis Pierre	187
Gardel	Federic Louis Alphonse	237	Guyaz	Francis-Louis-Juste	254.
Garschnang	Wilhelm	188			
Gatatin	Charles-Samuel. Louis	209			
Gaudin	Adrien Edouard	467.			
Gauthier	Louis	136			
Gavillet	Jules-Isidore	196.			
Genier	Jean-Ernest-Cyprien	96.			
Gerber	Jean-Charles	268			
Germont	Alors	218			
Gerster	Charles Albert	415			
Giamberini	Louis	430			
Gilbert	Julien Marc Louis	117.			
Gilliard	Jules	289			
Gillieron	Alfred	48.			
"	Altram	145.			
Girard	Alors	28			
"	Ferdinand. Louis	445			
Giron	Jean-Victor-Alfred	45.			
Gelaz	Edouard	170			
Gelan	Ernest	249			
Genthiert	Arthur	235			
Genvers	Francis	236			
Genysson	Henri John	378			
Graf	Auguste	273			
Grandjean	Ernest-Arthur	27			
Grange	Jules Louis	232.			
Grand-Monsin	Michel-Eloi	161.			
Grillen	Leon	208			
Gironi	Charles	265			
Givrel	Henri	298			
Gjore	Jean Henri	123			
"	Jean Alfred	154.			
Gjodet	Germain Joseph	245			
Gjorrieder	Joseph Pierre Canisius	395			
Gjoux	Alfred-Denis	43.			
Gjoux	Emile Charles	241.			
Gjussel	Louis-Mar. Charles	231			
Gjux	Charles	105			
Gjygisberg	Rodolphe	394			

Etrouves

Gaillard	Grenadier, Louise	386
"	Josephine Faustine	407
Gailloud	Marie-Louise-Elise	112
Gallmann	Alida-Céline	317
Gamon	Marie-Augustine-Alvina	6
Gandillon	Emma	329
Garin	Marie	388
Garcard	Marie-Mathilde	97
Gardet	Anna-Elisabeth	2
"	Rosina	90
"	Marie-Adèle-Kenniette	286
Gauthier	Jenny-Fanny	150
George	Marguerite-Augusta	250
Georges	Marie-Catherine	426
Gerler	Blanche-Suzanne	472
Giauque	Florentine-Albertine-Elvina	27
Gilgen	Marie-Séraphine	12
Gillieton	née Pache, Susanne-Augustine	85
"	Lina	175
Giron	Fanny-Béate	137
"	Louise-Jeanne-Suzanne	227
Godel	Marie	145
Golarz	Eugénie-Isabelle	322
Goumaz	Françoise-Antoinette	193
Goudeu	Augusta	11
Goy	Louise-Sophie	390
Granchamp	Emilie-Louise	330
Grenier	Eva-Juliette	69
"	née Berger, Amélie-Rosine	353
Grin	Marie	133
"	Marie-Joséphine	280
Grivaz	Annette-Louise	431
Grobety	Jeanne-Marie	359
Grüneisen	Anna-Hortense	141
Gueex	Alice-Eugénie	237
"	née Tacheron, Marie-Julie	246
"	Marie-Victorine	271
"	Louise	326
Guignet	Alène	341
Guth	Rosalie	193
Gutmann	Julie-Hélène	452

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



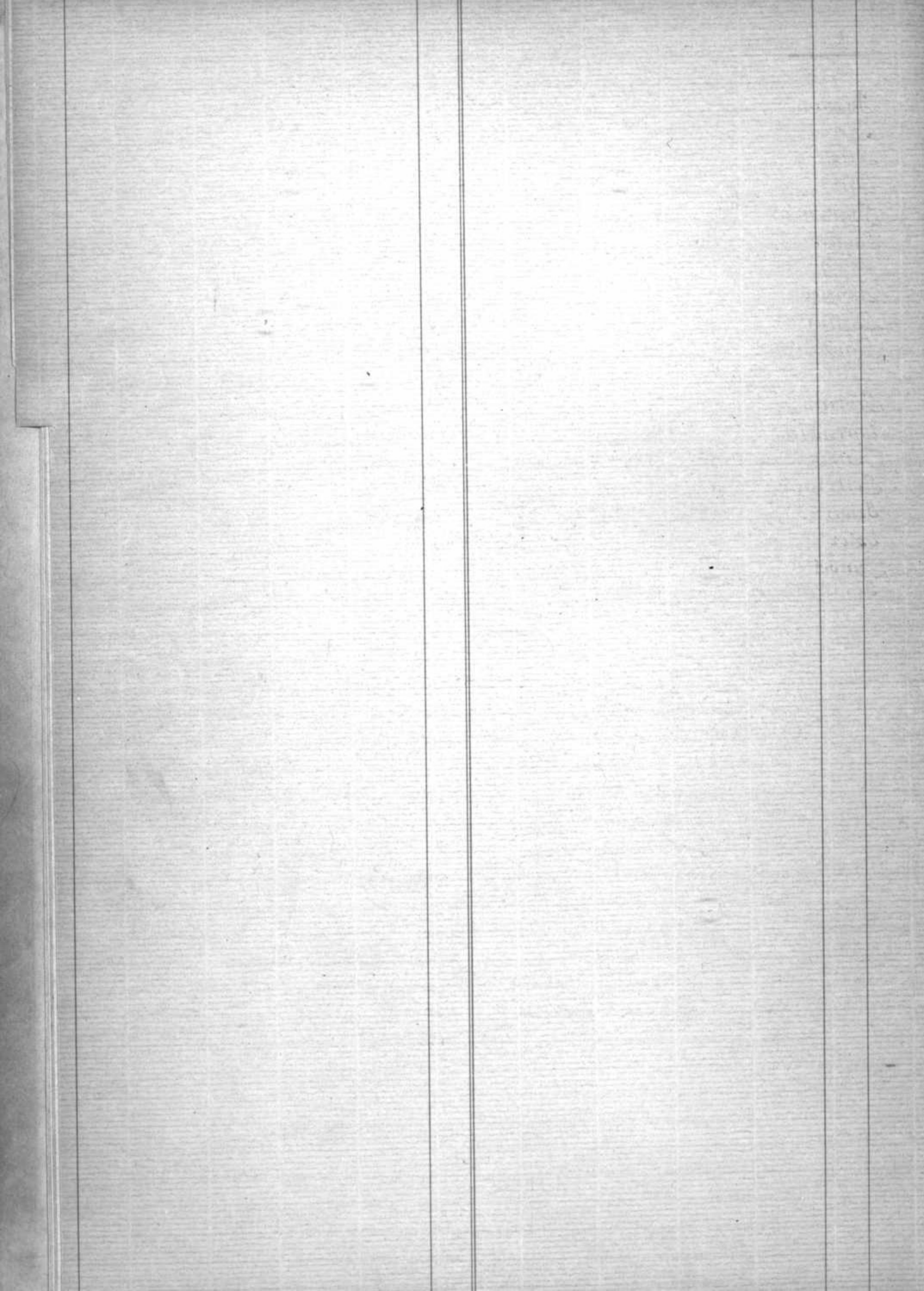
Epoux

Epondes.

de Waller Gonzalve Albert
 Wäubi Friedrich
 Weer Henri Charles Ernest
 Wenchoz David Emile
 " Paul
 Wenggeler Constant Henri Jules
 Wemard Jules
 Wernoud Charles
 Wermann Louis
 Weir Jacob
 Weorn Philippe
 " Edmund Marie Woffe
 Weber Jacob
 " Kans Conrad
 " Kermann Jacob
 " Marie Louis
 Weugnet Charles Louis Benjamin
 Weurlimann Gustave

116. Wählen Julie 331
 370 Wanni Marie 134
 185 Wanzjacob Suzanne Louise Alice 355
 73 Wanhsee Helene May dite Nellie 185
 393. Wernoud Caroline Françoise 449
 248 Werber Julie 151
 47. Wéritier Adèle Elise 305
 97. Wertz Rosina 387
 124 Wicronymus Jeanne Caroline 219
 315. Wessarth Emma Jeanne Ernestine 427
 311 Wefmann Marie 268
 363 Weelzmann Eugénie 463
 42 Weisacher Otilie 182
 146 Wewald Olga 16
 279 Weber Emma 111
 329 Weugler Anna Jeanne 104
 373. Weuzeler Rosa Elise 108
 322 Weuder Jeanne Marie 213

H
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



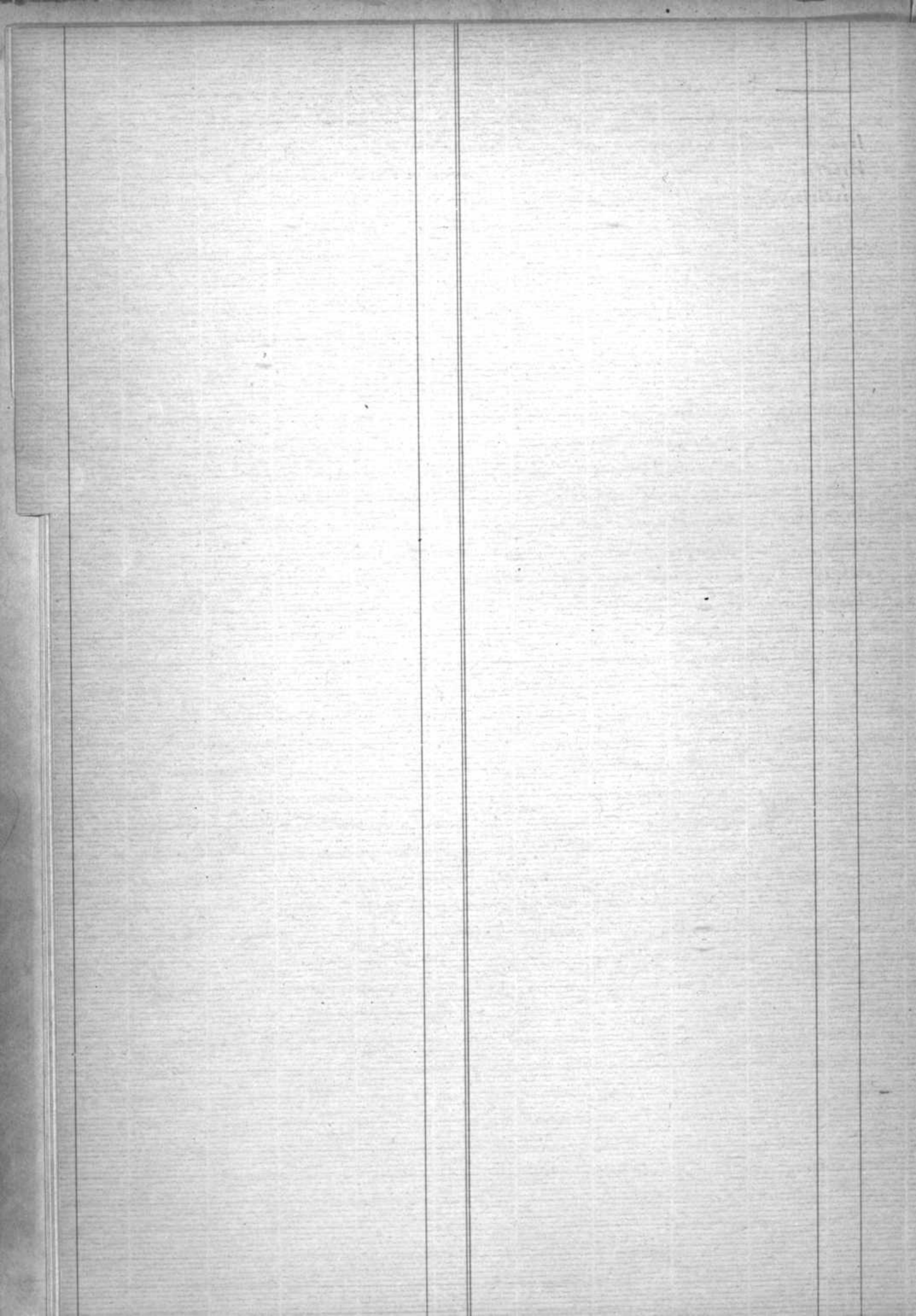
Epones

Epones

Jaccoud	Aimé - Alton	381
Jacobi	Jean - Théodore	250
Jaillet	Julien Louis - Frédéric	403
Jan	Louis	468
Jaquenoud	Marc - Charles	55
Jaques	Louis	120
"	Charles William	351
Jaquier	Julien	450
Jaunin	Emile	267
Jeannet	Charles	422
Jeannenaud	Louis - Edmond	333
Jerding	Hermann - Franz - Joseph	112
Jermühle	Ferdinand	424
Jones	Olivier - Henri	414
Jolterand	Victor - Jules	122
Jrion	Emile	434
Joler	Jean - Emmanuel	387
Junod	Henri Louis	94
"	Louis	194

Jaccoud	Aline	393
Jaccoud	Marie - Valentine	339
Jaccottet	Ida	262
Jaques	Louise	157
Jaquet	Marie Madeleine Adelaïde	14
"	Elise Augustine	53
Jaquillard	Alice Eugénie Louise	62
"	Louise Eugénie Alphonsine	437
Jaquier	Lucie	127
Jaton	Félicie	92
"	Alice Louise	255
Jayet	Alice	122
Jean	Céline	68
Jeamin	Alphonsine - Léonie	48
Impériali	Emma	244
Jomini	Elise - Marie	47
Jordan	Mélanie	30
"	Nancy - Bertha	139
"	Marguerite Elise	301
"	Caroline Louise	469
Jone	Marie - Justienne	284
Julzet	Bertha Léna	198

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



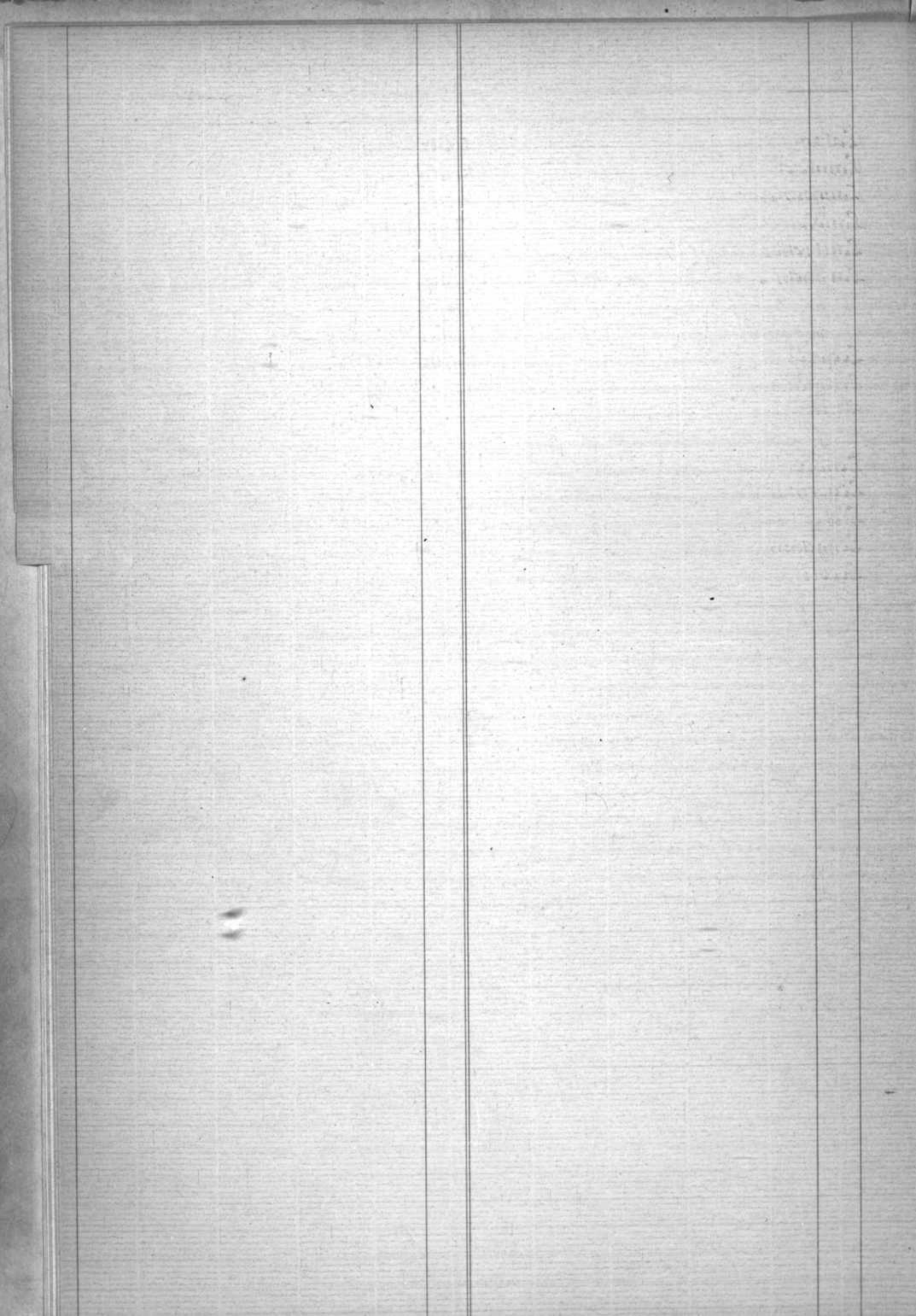
Eponx

Kessi Gottlieb
 Kircher Eugène Martin
 Kirchschofer Frédéric Jean

Epondes

324	Klotz	née Stille	Madeline	234
59	Kohly		Emilie	29
385	Kopf		Elisa-Augustine	448
	Krajenbüchel		Anna Elisabeth	315
	Kreis		Alice-Aline	164
	Krieg		Marguerite Charlotte 16 ^{te} Cécile	354
	Kropf		Rosa-Sophie	54
	Kuhn		Barbara	324
	Kurtz		Sophie	41.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Eponix

Labin	Jean David Henri Louis	293
Lambelet	Alfred	368
Langenstein	Julio. Frederic	90
Landis	Georges	226
Lautschet	Johann. Gottfried	371.
Lavanchny	Henri Louis	52
"	Charles	86
"	Charles-Jean. Francois	399
Legetet	Victor. Emile	64
Lehmann	Henri	379
Lehrian	Albert	406
Lemat	Emile	35
Lenoir	Arthur. Gustave	440.
Lenzenhuber	Valentin	404
Lieber	Alfred	8
Longchamp	Lucien Basile Albert	364.
Loosli	Jean Henri	82.

Epondes.

Lacombe	Josephine. Louise. Florence	238
Laderach	Marie. Bertha	345
Lagnaz	Léa	381
Langin	Bertha. Elida	402
Lally	Charlotte. Louise	307
Lauter	Marie	360
Lavanchny	Rodine	126
Lehrian	Josephine. Léna	101
Lezer	Emilie	17
Liaudet	Christine. Françoise	93
Liniger	Elisabeth	348
Longchamp	Marie Madeleine	100
Lolh	Amélie	221
Lugin	Clémence	122

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

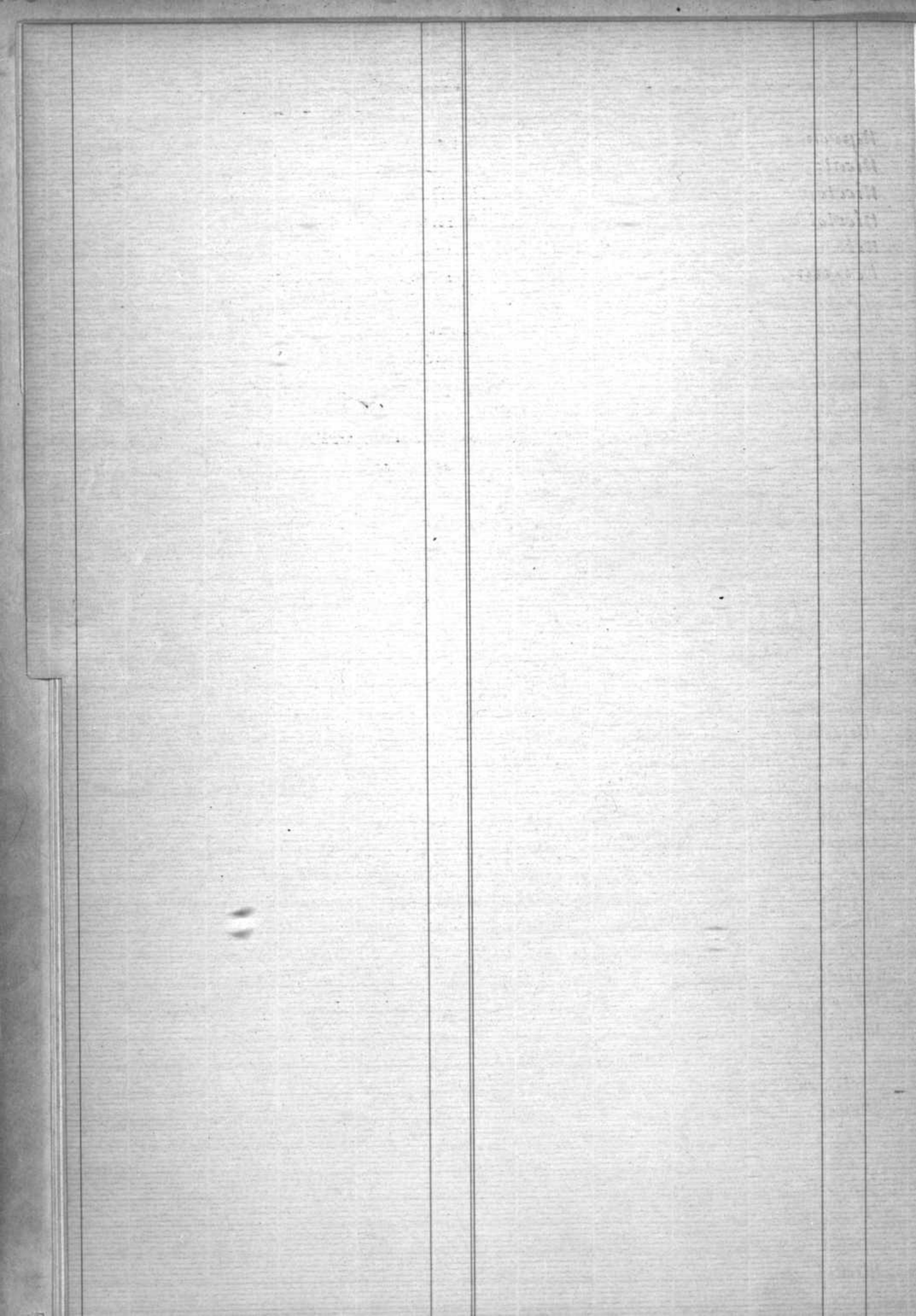
Epoix:

Maugy	Comrad	182
Maiget	Louis Marc Samuel Henri	11
Magnenat	Jules Louis	66
"	Marc Louis Henri	330
Maitbach	Jean	41.
Mantbach	Salomon dit Adolphe	464
Marcandetti	Emile Auguste Edouard	40
Margariuz	Aime Laurent	87.
Marquet	Alfred	462
Marmillon	Marie Etienne	29
Martin	Oscar Jacques Louis	71
Martinet	Marc-Alexis	217
Matthes	Charles Bruno	135
Matthey	Charles	80
Mauzer	Albert Guillaume	219
Mayer	Alfred Louis	358
Mellet	Alfred dit Constant	420
Mercier	Adrien Jean Jacques Henri	109
"	Jean Jacques Pierre Francois	190
Mermod	Alexis Charles	276
"	Jules Louis	360
Meylan	Jean Paul Philémon Auguste	418
Michaud	Aloys	367
"	Edouard John Abram	427
Michon	Auguste	283
Minghina	Jean	300
Modoux	Joseph Auguste	160
Möllier	Henri Auguste	121
Monneron	Emile Alfred	410
"	Joseph Ernest	417
Monet	Georges	278
Morax	Charles Alfred	306.
Moulin	Auguste	84.
Meuzon	Charles Francois Henri	438
Mouthy	Charles Henri	36.
Moudin (Grand.)	Michel Eloi	161.
Murray	Charles Joseph	81.
Mury	Gustave Emile Louis	476.

E pouse

Macherich	Josephine Adelaïde	313	Mignot	Elise-Augustine Julie Louise	37
Maget	Marie Louise Daniellé	244	"	Louise Ch ^{te} Jeanne Pauline	257
Magnin	Marie Elise	84	Mischler	Marie-Rose-Louise	199
Markach	Marie	32	Modoux	Marie Laurette	258
Marchand	Marie Léona	190	Molinari	Madeleine-Françoise	430
Margot	Agathe Rosine	235	Mosching-	Caroline	135
Marquerat	Baridon, Marie Emélie	296	Mottet	Louise Emélie	290
Marzi	Charlotte Henriette	342	Mottier	Marie-Françoise	239
Marx	Marie Catherine Anais	316	Müller	Antonia	5
Maschard	Anna-Bertha	281	"	Maria Emélie	121
Marigny	Elise-Emélie	269	"	née Holmann, Eugénie	463
Martin	Selma-Henriette	78	van Muyden	Mary ^{te} Isabelle-Aina	366
"	Jeanne Cécile	125			
"	Suzanne-Marie Louise	200			
"	Louise Elise	204			
"	Jeanne Marie	214			
"	Elisa	289			
"	Louise	294			
"	Rose-Lucie Elise	312			
"	Hélène	356			
"	Marie Louise	440			
DeMartines	Elisabeth-Marguerite	443			
Matthey	née Jaquet, Elise-Augustine	53			
"	Dezel Marie	328			
Mauzet	Marguerite	272			
Mauzy	Justine-Rosine	389			
Mayer	née Thelin, Emma	34			
"	Louise	466			
"	Louise-Marie	474			
Méda	Espérance-Emélie	232			
Meilland	Anne-Josephine	10			
Mello	Angèle	40			
Menétray	Alice	186			
Mennet	Jenny	460			
Mercier	Hélène-Constance	350			
Métraux	Lina	401			
Meyer	Berthe	44			
"	Elise	57			
"	Para	464			
Moylan	Marie-Fanny	74			
Moyzie	Marguerite Emélie Albertine	321			
Michaud	veuve Favichon, Adèle-Suzanne Ch ^{te}	442			
Michel	Marie	203			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Epones

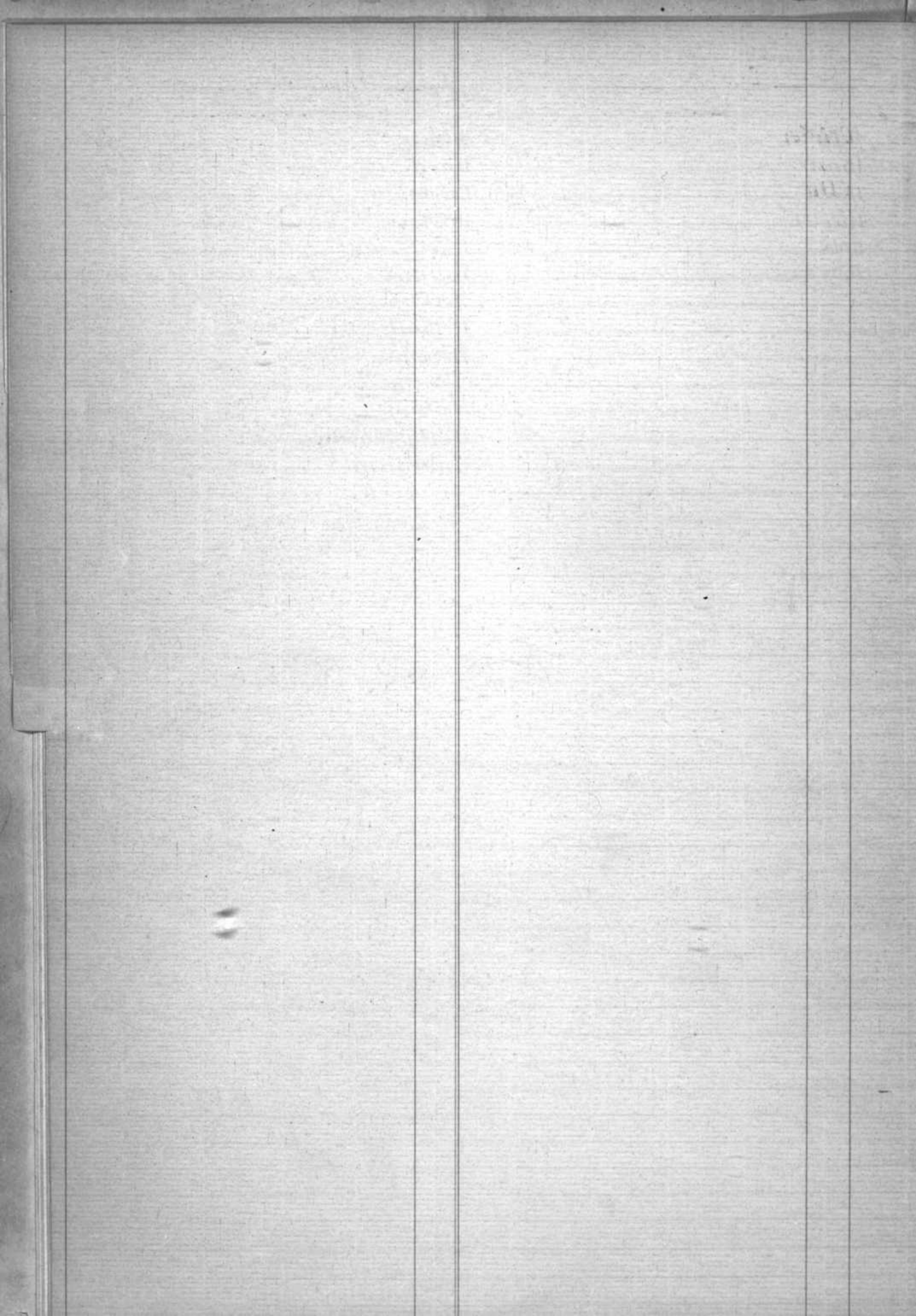
Nepveu Gustave Joseph Edouard
 Nicati Louis - Emile
 Nicole Francois
 Nicolet Pierre
 Netz Gustave Adolphe Frederic
 Noverraz Emile Ernest

304
 #19
 103
 386
 133
 #21

Epones

Nagel Wilhelmine Bertha 192
 Nicod Rosine 456
 Nicola Charlotte Henriette 212
 Nicolaz Henriette Susette 403
 Nicole soit Nicolaz, Henriette Susette 403
 Nicollier Françoise Marie Marguerite 61
 Noel Méry 11
 Nollhast Anna Babette 299
 Noverraz Felise 79
 " Marie Françoise 282
 Nydegger Madeleine 404
 Neuenchwander Anna Rosalie 372
 Nusbaum Lina 368

N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 X
 Y
 Z



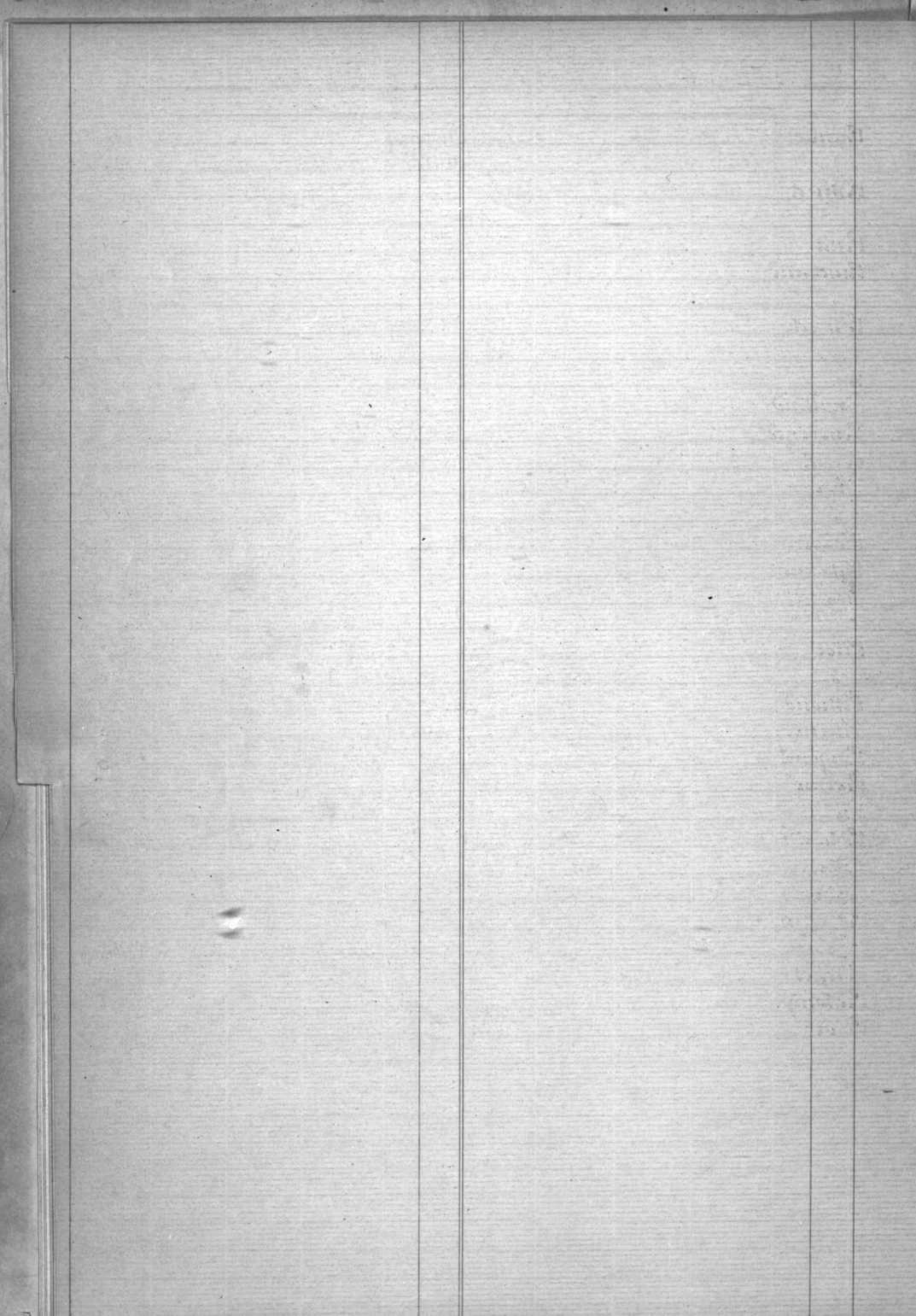
Epones.

Olivier	Mare Daniel	214
"	Mare Charles	388
Otto	Antoine	234

Epones.

Overney	Augusta Louise	176.
Oville	Jeanne-Amélie	340

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



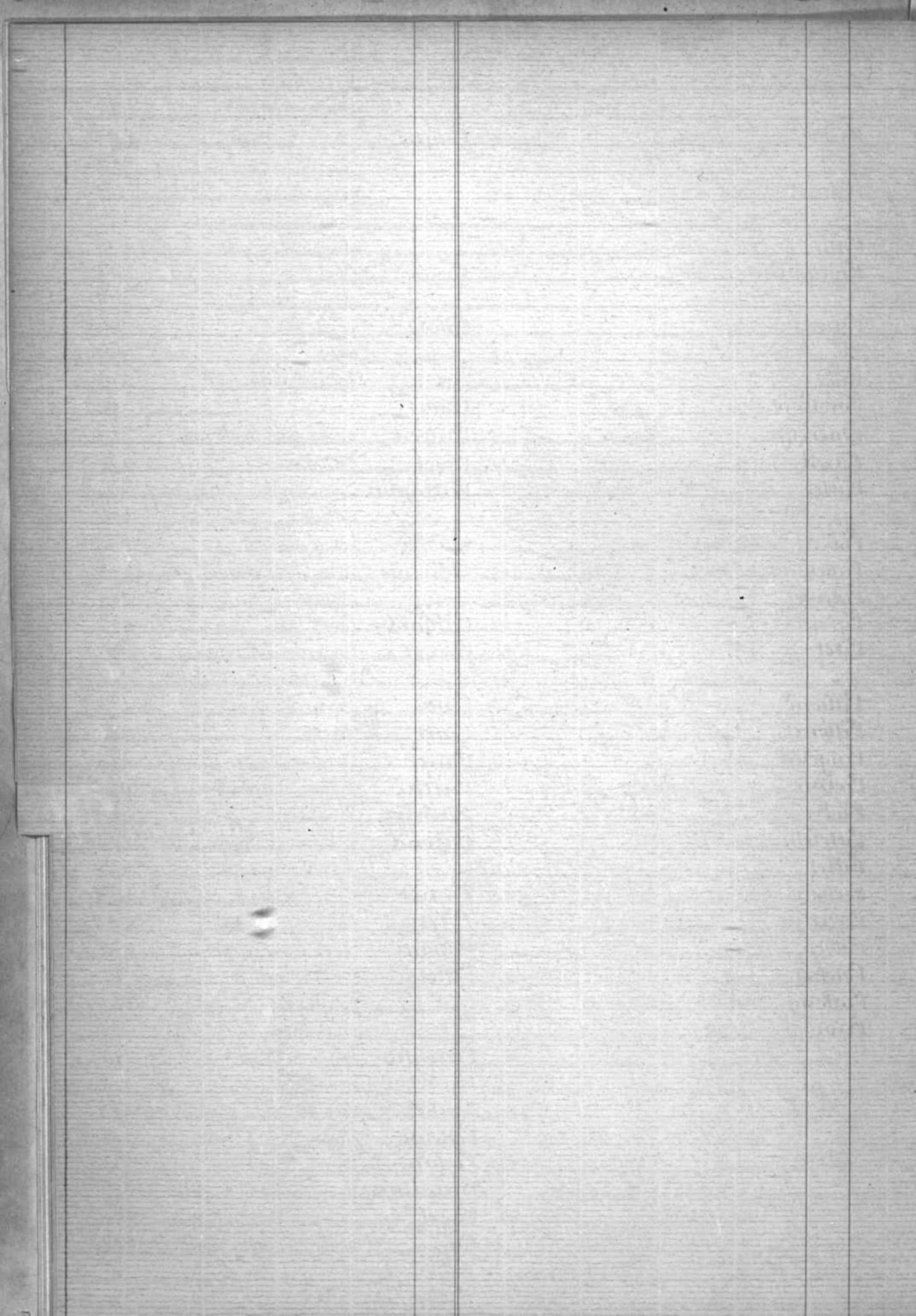
Eponx

Pache	François	110
"	Jules	243
Pahud	Jean François	76
"	Henri Simon	448
Pala	Giuseppe Antonio	452
Panchaud	François Louis	280
"	Paul	425
Parizod	Henri	91
"	Charles Georges	383
Paux	Alexis Alfred	150
Pavillard	Charles	158
Peneveyte	Jules Charles Henri	405
Perrod (fauv)	Alfred	336
Pfister	Charles Henri	320
"	Elisodore	328
Piazza	Charles Hyacinthe Alexandre	362
Pichonnat	Henri Pierre	288
Pidonx	Jules	164
Pifferini	Joseph	478
Pilet	Paul Henri	140
"	Louis Adrien	327
Pilliod	Gustave	3
Pillonel	Alfred Isidore	317
Pingoud	Henri	398
Pielino	Georges Louis	6
Piot	Louis	466
Pistoletti	Joseph Jean	316
Pittel	Albert Jean David	180
Pochon	John	255
Poeterlin	Marc Henri	444
Poletti	Celeste	412
Poichet	Felice	473
Pralong	Jean Joseph Flacide	270
Prior	Antoine Louis David	390

Eponx

Pache	Marie Henriette Felicie	45
"	Suzanne Augustine	85
"	Emma Caroline	191
"	Claudine Augustine Louisa	228
"	Cécile	439
Pache	Louisa	409
"	Marie Emelienne Marie	478
Pahud	Louisa Elza	96
"	Lea	102
"	Louise Henriette	251
Pantet	Lina	87
Parizod	Rosine Louise dite Rosa	201
Payot	Caroline	120
Pestrequin	Adèle Estime	477
"	Ulice	131
Pellaton	Udine Louise	73
Peneveyte	Emilie Marie Louise	454
Pener	Marie Louise	332
Perrillard	Lucre Julie	243
Perrinet	Marie Françoise Albertine	55
"	Anne Marie	138
Perrin	Odilia	124
Perrin	Jeanne	218
Perrin	Jeanne Françoise	333
Perrin	Jeanne Françoise	335
Perrin	Lina Cécile	418
Perrin	Louise Lucre Angèle	103
"	Adèle Bertha	425
Pignat	Sophie Julianne	147
Pilet	Jenny dite Eugénie	254
Pillonel	Marie Françoise Albertine	318
Pittel	née Regamey, Fanny Emelie	9
"	Jeanne Bertha	231
"	Marie Veronique	450
Pizzoglio	Marguerite Josephine	118
Pache	Louise Adèle	457
Pochet	Clémence	473
Pelletier	Jenny	416
Pralin	Anna	15
Puenziens	née Grandchamp, Emilie Louise	330
Puget	Julie Marie	208
Puy	Mathilde Suzanne Amelie	414

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Ερπια :

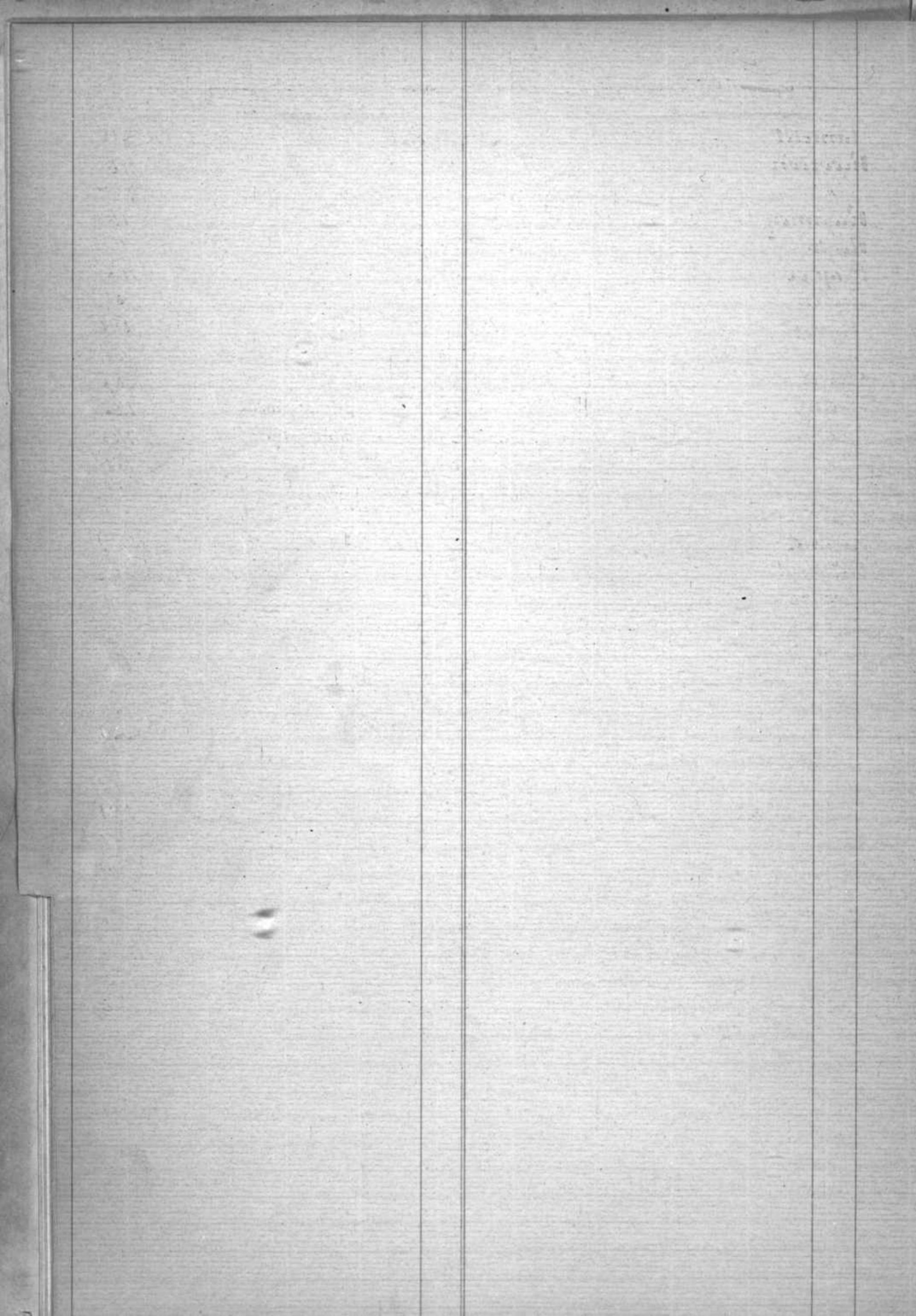
Ερπια :

quillet

Flora

334

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



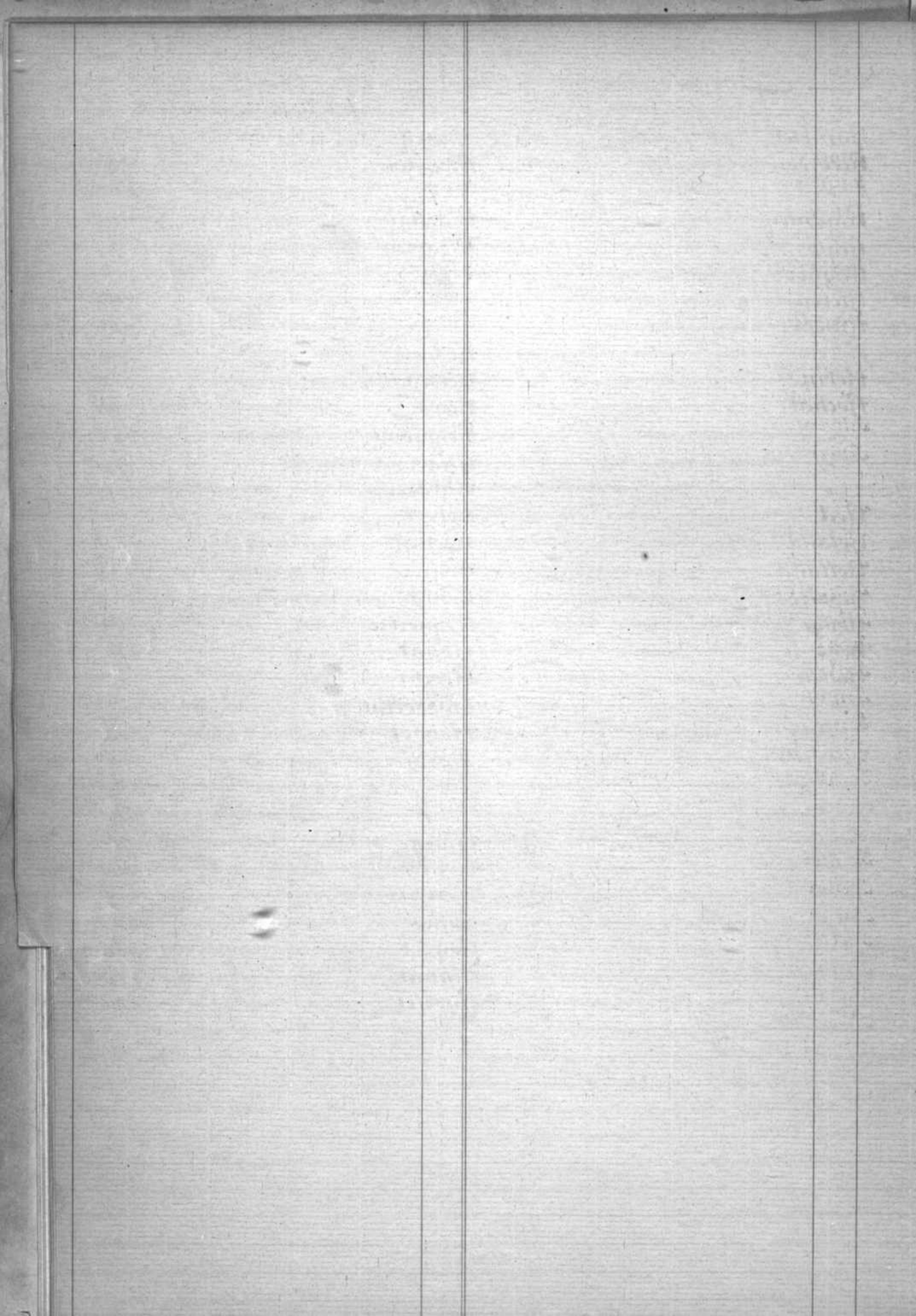
Eponx

Epondes

Ramelet	Marius Louis Alexandre	292
Recordon	Marc Henri	246
"	Emile	449
Regamey	Emile - Eugene	441
Regis.	Louis Ernest	143
Reigner	Edouard Alexandre Louis	326
Rieken	Gustave Francois	296
Rillener	Gustave Aimé Henri	24
Robert	François Jules Henri Louis	206
Robin	François Xavier	202
Rochat	Louis Constant	79
"	Henri Louis	175
"	Charles-Philippe Louis Isaac	223
"	Friederic-Guillaume Dewille	350
Rod	Henri	310
Roland	Marc Ernest	354
Rolland	Scraphin Victor	465
Rossire	Gustave Alfred Louis	9
Ronge	Charles Friedric	228
Roy	Gustave Friedric	461
Ruchat	Paul Aimé	4

Raack	Susanne Elisabeth Leopoldine	216
Recordon	Amélie	28
"	Marie Louise	435
Redondi	Marie Madeleine Colombe	19
Regamey	Fanny Emélie	9
"	Louisa	107
"	Jeanne Aline	383
"	Julie	429
Redard	Elise	260
Retermarz	ni Anger, Augusta Fanny	287
Rey	Léonie Benoitte	147
Reymond	Marie Augustine	447
Rieder	Elise	470
Rillener	ni Martin, Susanne M ^{re} L ^{te}	200
Robert	Charue Fanny Caroline	21
Rochat	Helene Marie	154
Rogier	Marie Victoria Stephanie dite Blanche	184
Romagnoli	Blanche Emma Marie	183
Roquerbre	Emma	195
Rosat	Fanny	278
Rozchi	Elisa	3
Rossellat	Marguerite Felicie Pauline	7
Rosset	Marie Anna Emma	220
Rossier	Marie	25
"	Zélie Louise	384
"	Louise Emma	421
Ronge	Anna Clémentine	211
Roulet	Louise	240
Roulin	Zélie	136
Roux	Clara Sophie	420
Roy	ni Nicole Henriette Juliette	403
Ruchat	Engénie Sophie	225
Russier	Mélanie Adèle	298

R
S
T
U
V
X
Y
Z



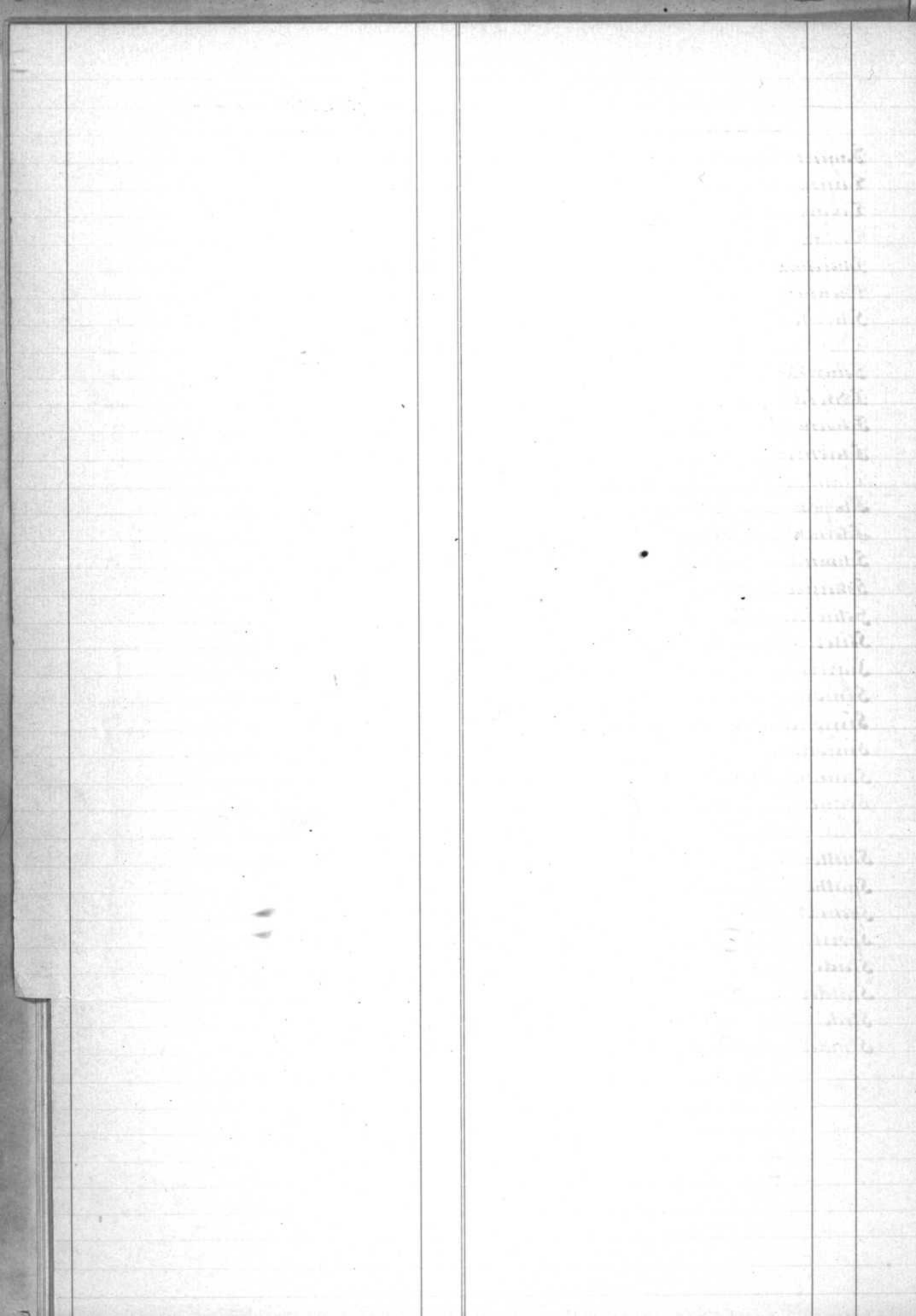
Eron X

Erones.

Sandoz	otheneret	Jules Henri	210
Sarnow		Hermann-Wilhelm	392
Saugy		Emile	114
"		Jules Gabriel	129
Scarpellini		Charles Antoine	163
Schacher		Joseph dit Alfred	119
Schenk		Frederic	199
"		Hermann Jules	453
Schenkcl		Emile	198
Schleidt		Wilhelm-Georges	156
Schoen		Jean-Auguste	168
Schoenkorn		Emile Frederic	389
"		Godofroi Emile Jules	458
Schopfer		Jean-Georges-Henri	402
Schluchter		Alfred	88
Schmied		Charles Ferdinand	106
Schupbach		Christian	400
Schwitzguebel		Louis David	207
Seiler		Bernard Theodore	104
Sigrist		Jacob	181
Simon		Frederic Albert	391
Simond		Jean Emile	74
Simonin		Charles Albert Louis Steide	112 432
Sommay		Ulysse Emile	85
Soquel		Charles Henri	205
Sola		Frederic Silvio Joseph	118
Sontter		Albert Henri Louis	216
Späthe		Charles Richard	58
Spennel		Michel Jean René	174
Spörri		Wilhelm Friedrich	372
Stade		Frederic Wilhelm	299
Stalder		Antoine Cleophrile	277
Steck		Jean Louis Samuel	18
Strudel		Henri	395

Sabatier	nee Drapel	Victorine	373
Sangrouber		Augustine	99
Scharff		Marguerite Mathon	109
Schatz		Caroline-Léonette	311
Schiess		Bertha	230
Schindler		Marie Thérèse	273
Schmid		Marie Maria Luzia Anna	263 314
Schmidt	nee George	Marguerite Augusta	250
Schmidlin		Pauline	325
Schneider		Rosa	361
Schneiter		Rose-Louise	95
Schönwalder		Jeanne Christiane	166
Schorro		Elise-Marie	475
Schranz		Cécile Marie Berniette	143
Schuti		Marie	1
Schumpf		Ida Barbara	8
Schwalb		Elise	82
"		Rosa	181
Schwarz		Marie Madeleine	400
Séchard		Rosa Rosalie Elise	410
Säckel		Mina Bertha Louise	58
Schwitzguebel		Berniette Louise	209
"		Fanny Louise Marie	364
Segol		Florence Edith	291
Semoroz		Bertha	276
Spori		Madeleine	358
Stämpfli		Julie Nathalie	202
Staudenmann		Elisabeth	398
Steiner		Marie	67
"		Elisa Marie	327
Stiller		Madeleine	234
Streit		Anna-Elise	163
Stettler		Rosette	42

S
T
U
V
X
Y
Z

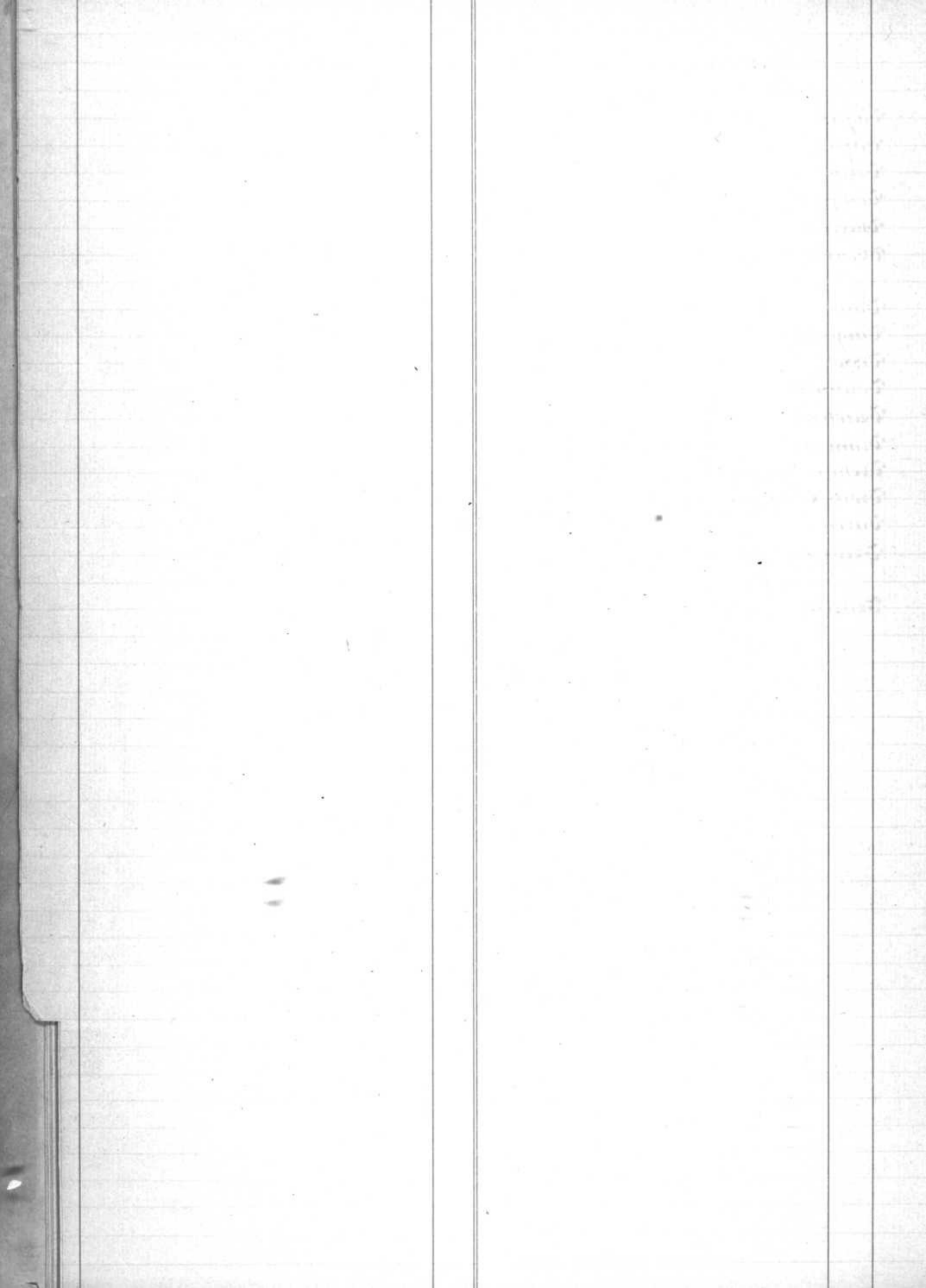


Eponix

Vagini	Gaspard	332
Vapin	Haac Louis Emile	423
Vernier	Jean	397
Vestaz	Henri Felix	253
Thevenaz	Edouard-Alexis	128
Thomney	Alfred Amé	61
"	Jules	167
Thut	Adolphe-Théodore	101
Vinguet	Alexandre Amédée dit Jules	319
Vissot-Daquette	Louis Julien	56
Vranelli	Antoine François Marie	19
Vrachet	Robert	213
Vramzal	Jules Emile	318
Vréhan	Gustave	151
Vrothux	Henri Jules Antoine	244
Vurin	Gustave David	439
Vzand	Louis Alfred	189
"	Jules dit Alfred	377
Vzaut	Alfred	78

Eponised

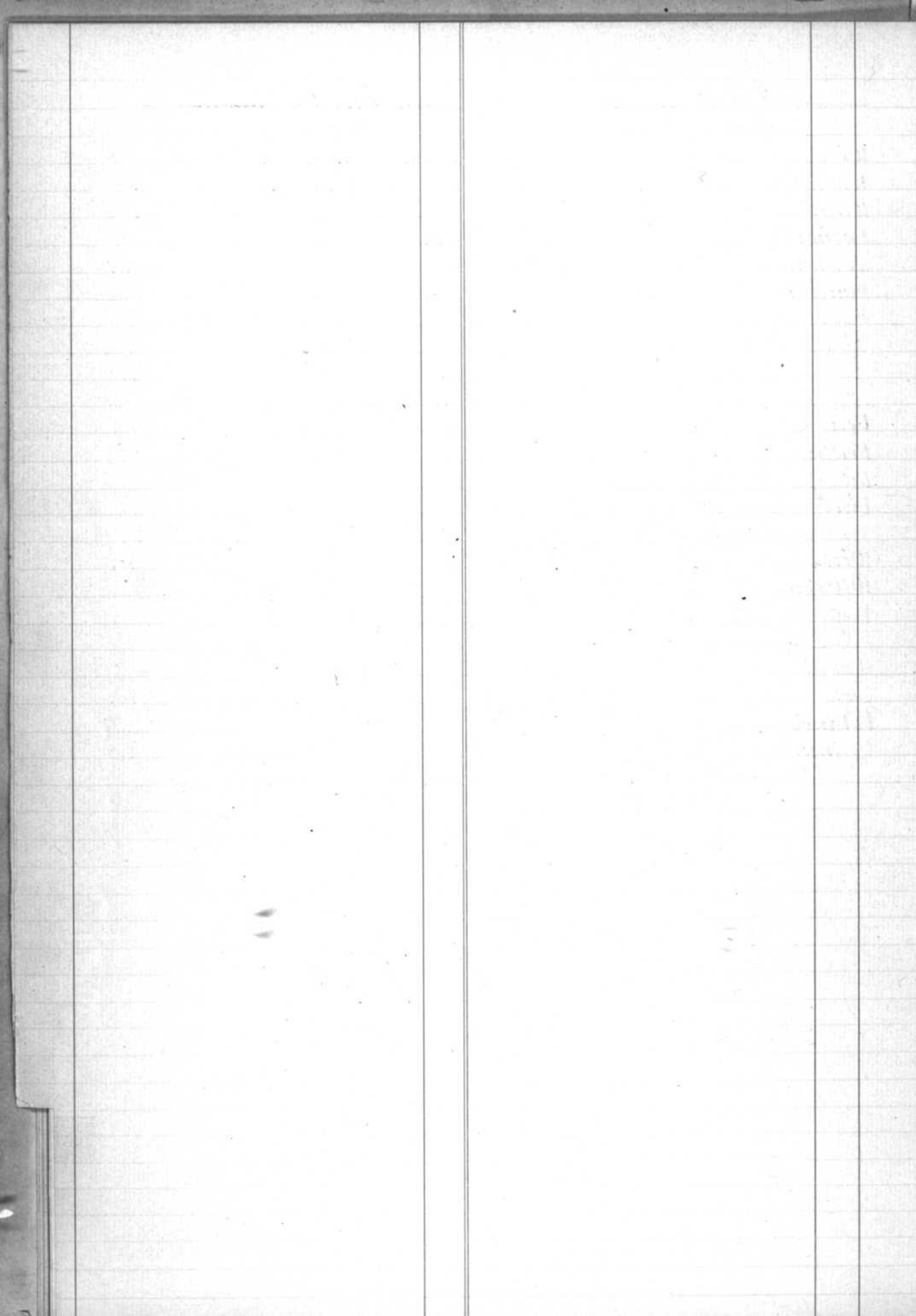
Vacheron	Marie Julie	246
Vailenz	Marie Françoise	89
"	Marie	206
Vavin	Fanny Louise	215
Vatarietti	Marie Alodie	35
Vauxe	Marguerite	88
Ventheroy	Marie Sophie	413
Vétin	Emma	34
"	Hera Julia Elise	98
Vhonen	Marguerite	105
Vhuriz	Sophie	293
Vonmay	Emma	173
Vzakold	Jeanne Marie Julie	156
Vréhan	Louise Emma	266
Vricot	Alice Henriette	415
Vrolliet	Marie	76
Vzaut	Chérie	174



Epon

Epones.

U
V
X
Y
Z

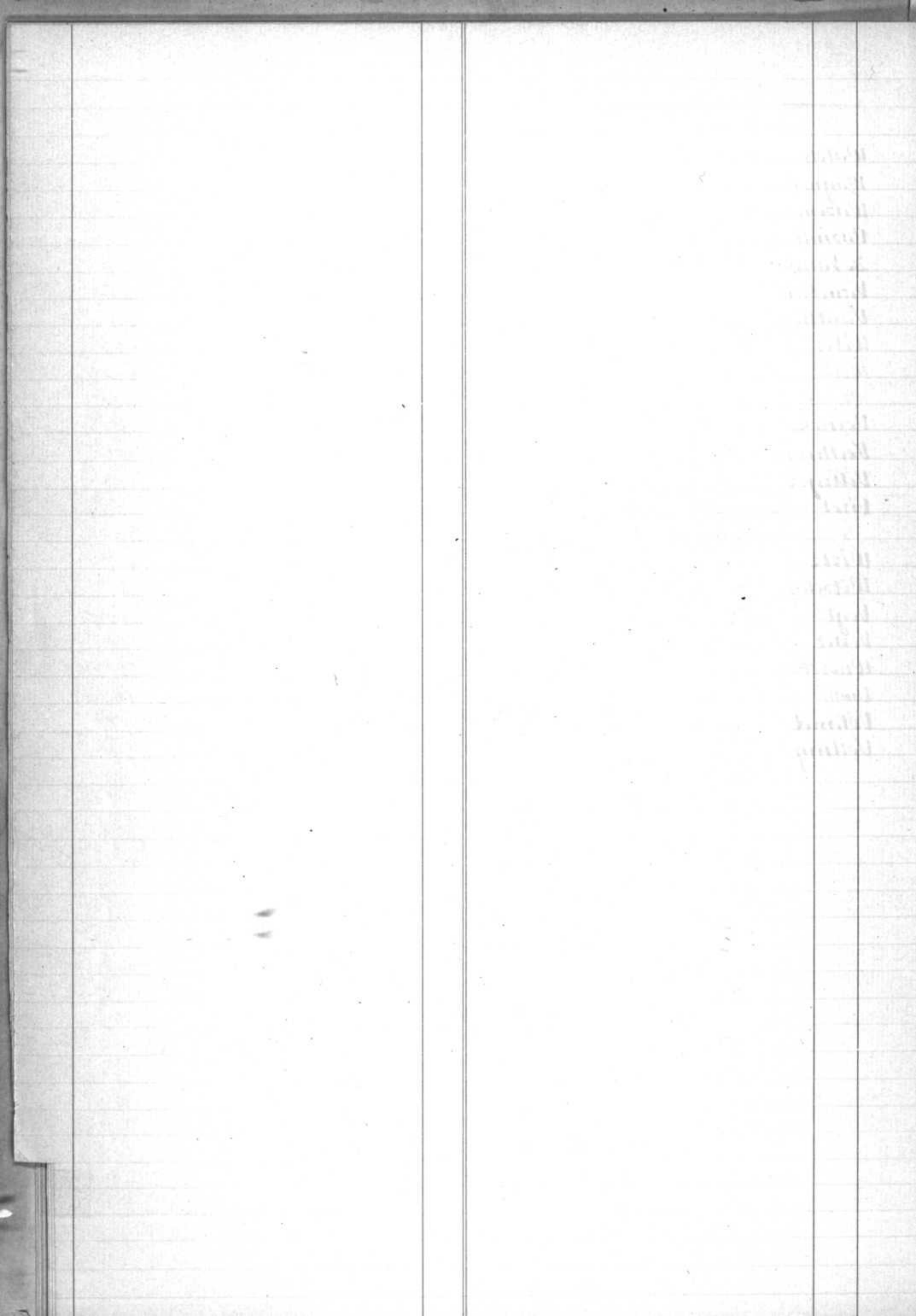


Eponix

Walch	Louis Gaspard Mathias	49
Wagnon	Edouard	100
Wadem	Edouard	281
Vadina	Gaudenzio Giovanni	361
De Vauid	Charles Alfred	184
Vaudan	François Maurice Modeste dit Sulpice	426
Vauthier	Louis Ellyde	130
Weber	Jean Jacques	344
Weibel	Marius Louis	203
Weinuth	Gottfried	477
Vernez	Louis	46
Verthuy	Guillaume Innocent	220
Villiger	Pierre	314
Viret	Gustave	92
"	Jean Louis	108
Wirtz	Gustave Louis Antoine	375
Witschy	Louis Charles	349
Voyt	Johannes Arnold Reinhold	301
Verlet	Joseph Oscar	222
Wuerchoz	David Jules	137
Vuillomenet	Charles	346
Voland	Philippe Arthur	125
Vollmy	Fritz Daniel	63

Eponies

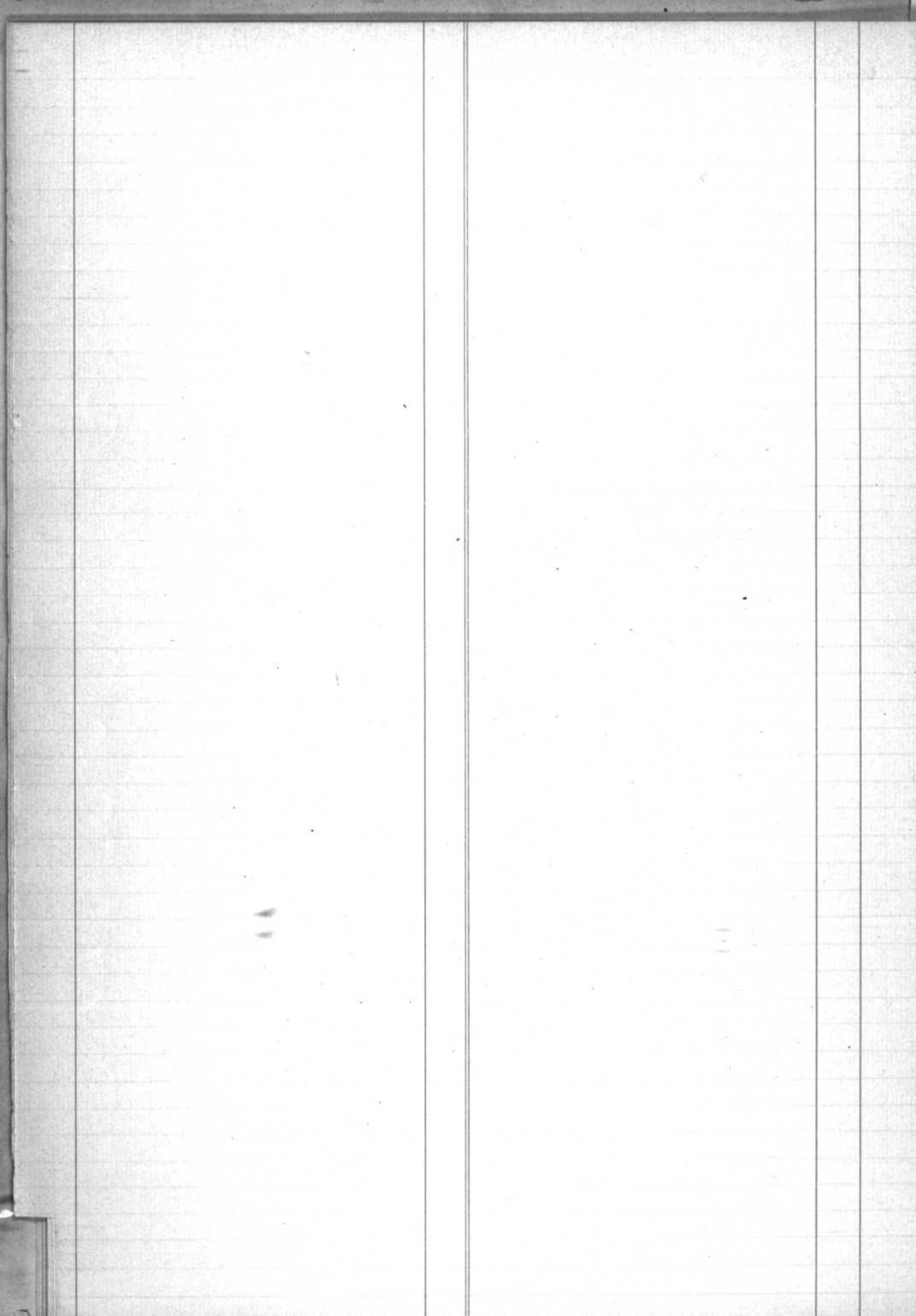
Wagnon	Eugénie Emilie	64
Van Muyden	Marguerite Isabelle Léna	366
Watson	Nadège	365
Vauthier	Fanny	130
"	Aline	144
Vauthier	Cécile	306
Weber	Thérèse Louise	270
"	Jeanne Anna	302
Weil' na Meyer	Sara	464
Weidenegger	Anna	461
Wenger	Adeline	153
Wentzer	Marie Anna	436
Wesly	Julie	375
Weyer	Marie Alice	283
Viclé	Marie Henriette	23
Viquerat	Marie Elise	417
Will'	Jeanne Louise	187
Vincent	Rosine	217
"	Jeanne Marie Louise	376
Viret	Mélanie Lydie	337
Vidimand	na Jaquet, M ^{re} Madol' Adelaïde	14
Witmer	Elise Adèle	406
Wittwer	Rosine	75
Vulliamy	Louise Angustine	56

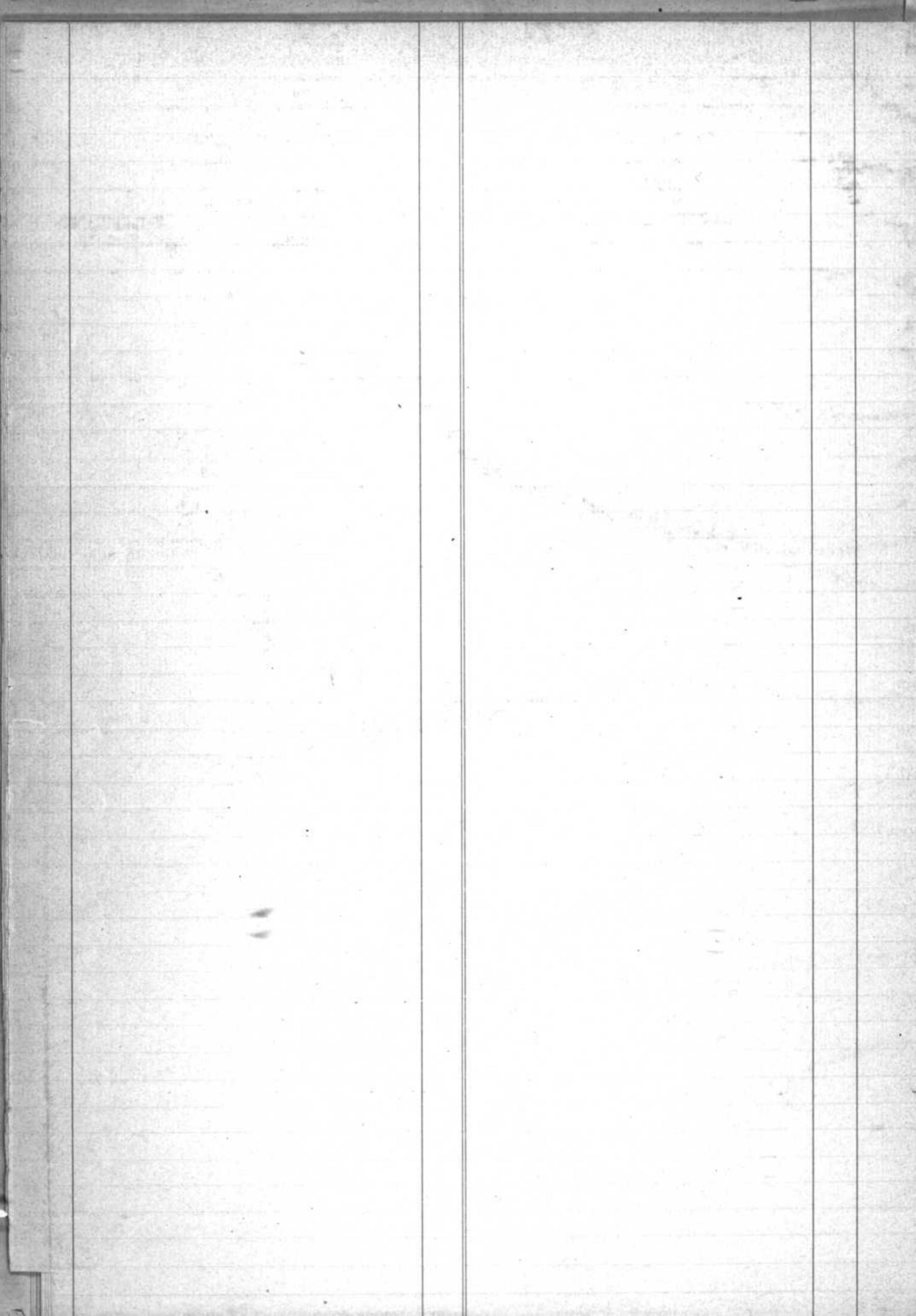


X

Y

Z





Eponx

Zender	Charles Rodolphe	269
Zimmermann	Jean Jacob	153
Zurkitchien	Siegfried	20
Zwasilen	Charles Rodolphe	178

Eponsed

Zinden	Marie	379
Zuber	Henriette Eliza	343
Zusang ^{nee}	Coctum, Louise Emma	266
Zutterling	Louise Emilie	462
Zwasilen	Emilie	152
Zweig ^{nee}	Kurtke, Sophie	41.

